This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LA

CHAIRE FRANÇAISE

AU XIIe SIÈCLE

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA
CHAIRE FRANÇAISE
AU XIIE SIÈCLE
D'APRÈS LES MANUSCRITS

PAR

L'ABBÉ L. BOURGAIN

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE ECCLÉSIASTIQUE DES CARMES
DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS
VICTOR PALMÉ
ÉDITEUR DES BOLLANDISTES, DIRECT. GÉNÉR.
25, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25

BRUXELLES
JOSEPH ALBANEL
DIR. SUCCURSALE DE BELGIQUE ET DE HOLLANDE
6, place de Louvain, 6.

M DCCC LXXIX

Tous droits réservés.

~~III. 1975~~
37562.25.4

HARVARD COLLEGE LIBRARY

JAN 10 1884

Bind card.

Preservation Has Seen
11.22.2000

PRÉFACE

L'histoire de la chaire française avance. Bientôt, espérons-le, nous l'aurons complète. C'est afin de combler une grande lacune que nous avons entrepris ce travail.

Pour les sermons imprimés, nous avons eu généralement recours à la *Patrologie latine* de l'abbé Migne, précieuse collection à laquelle il faut rendre de profonds hommages!

Oudin, Martène, l'*Histoire littéraire de la France*, le *Catalogue des manuscrits des départements*, et surtout les inestimables *Catalogues des manuscrits de la Bibliothèque Nationale* par M. Léopold Delisle, nous ont indiqué presque tous les inédits. Nous avons dépouillé plus de cent manuscrits[1], dont la plupart appartiennent à la Bibliothèque Nationale. — C'est à la Bibliothèque Nationale qu'appartient tout manuscrit cité sans indication de bibliothèque. — La description de ces manuscrits étant faite dans les catalogues, nous avons cru qu'il serait inutile de la reproduire.

Nous avons négligé les sermonnaires anonymes, sauf de

1. Nous renvoyons le lecteur à l'Appendice pour les sermons d'Hilduin, chancelier de Notre-Dame. Nous n'avons eu connaissance de ce manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque d'Orléans, que dans le cours de l'impression. — Nous renvoyons aussi le lecteur à l'*Errata* pour les fautes d'impression qui nous ont échappé dans les textes.

très-rares exceptions. Méritent-ils d'être connus aujourd'hui les prédicateurs que les contemporains eux-mêmes ne connaissaient pas? Du reste, comment déterminer leur véritable époque? Par exemple, la plupart des sermons prêchés au douzième siècle, que nous avons en manuscrits, ont été copiés au treizième, beaucoup au quatorzième, quelques-uns même au quinzième. Sans nom d'auteur, il est difficile d'assigner à ces homélies leur date exacte.

Un plan tout fait se présentait à nous. En 1867, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait mis au concours la question suivante : « Étudier les sermons composés ou prêchés en France pendant le treizième siècle. Rechercher les noms des auteurs et les circonstances les plus importantes de leur vie. Signaler les renseignements qu'on pourra découvrir dans leurs ouvrages sur les mœurs du temps, sur l'état des esprits, sur l'emploi de la langue vulgaire, et en général sur l'histoire religieuse et civile du treizième siècle. » Ce plan, si bien exécuté par M. Lecoy de la Marche [1], nous l'avons pris nous-même : car nous croyons qu'il est le seul bon.

Comme M. Lecoy de la Marche, nous avons donc trois parties : 1° les Prédicateurs ; 2° les Sermons ; 3° la Société d'après les sermons.

Dans la première partie, la plus aride, il est vrai, mais la plus importante, nous avons classé les prédicateurs

1. *La Chaire française au moyen âge, spécialement au treizième siècle, d'après les manuscrits contemporains.* Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1868, in-8°.

d'après leurs caractères extérieurs, les séculiers par dignités, les moines par monastères, tous par ordre de dates. Il nous a été impossible de les grouper autour d'un grand nom, faute d'un génie qui les ait tous formés. Saint Bernard fut sans doute le plus grand orateur de cette époque ; mais, en dehors des monastères de son ordre, il n'eut pas d'influence sur la prédication. Nous avons resserré les biographies en quelques mots : ne valait-il pas mieux en effet, quand les auteurs sont connus, renvoyer à l'*Histoire littéraire* ou à d'autres sources, que d'accumuler des notices (travail d'ailleurs aisé et peu utile en pareil cas), qui auraient donné à ce volume des proportions trop considérables? Enfin, lorsque les sermons sont imprimés, nous en faisons une analyse, tantôt longue, tantôt courte, selon leur importance ; lorsqu'ils sont inédits, nous en citons, s'ils le méritent, quelque passage choisi avec soin, pour donner une juste idée du genre de l'auteur. Dans ces extraits, nous reproduisons l'orthographe des manuscrits.

Deux tables, jointes à l'Appendice, permettent au lecteur de recueillir tous les renseignements à la fois sur chaque prédicateur et sur chaque manuscrit.

Dans plusieurs questions particulières et générales, il nous arrive d'être en désaccord avec de grands noms. Est-il besoin de dire que la critique n'exclut ni l'admiration ni la reconnaissance, et que nous devons beaucoup en particulier aux savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Bénédictins et Membres de l'Institut? Lorsque nous prenons la liberté de les contredire les uns ou les

autres, c'est uniquement par amour de la vérité, à laquelle nous avons essayé de travailler comme eux.

Si des hommes d'un mérite supérieur laissent échapper des inexactitudes, combien ne devons-nous pas craindre de l'inexpérience!... Peut-être nous tiendra-t-on compte des recherches que nous avons faites et des documents que nous avons trouvés. Nous serions heureux d'obtenir une place, quelque modeste qu'elle fût, parmi les historiens de la chaire. Hélas! Presque tous sont morts, et morts avant la maturité[1]!

Fête de la Purification, 2 février 1879.

1. Charles Labitte, professeur suppléant au Collége de France, † 1845, à l'âge de vingt-neuf ans. L'abbé Victor Vaillant, élève de l'École des Carmes, † 1853, à l'âge de vingt-neuf ans. Eugène Gandar, professeur à la Faculté des lettres de Paris, † 1868, à l'âge de quarante-trois ans. Anatole Feugère, professeur de Rhétorique au collége Stanislas, † 1877, à l'âge de trente-trois ans.

LIVRE PREMIER

LES PRÉDICATEURS

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLOQUENCE SACRÉE RENAIT AU DOUZIÈME SIÈCLE

La Chaire française est restée pendant une suite de siècles triste et silencieuse. Il fallut la piété éclairée de Charlemagne[1] et la vigilance des conciles[2] pour faire composer et traduire quelques recueils d'homélies : le clergé ignorant n'avait aucun souci de l'instruction des fidèles. En 1031, le concile de Limoges s'en affligeait : « Gémissons, disait-il, parce que les ouvriers du Seigneur sont fort rares ; s'il y a beaucoup de fidèles qui veulent entendre, il n'y a presque point de ministres qui prêchent[3]. » Dans le même temps, Agnès, première femme de Geoffroy, comte d'Anjou[4], ne put se procurer un sermonnaire qu'à des conditions très-onéreuses : elle donnait deux cents brebis, un muid de froment, un autre de seigle, un troisième de millet et un certain nombre de

1. *Hist. litt.*, IV, 8. — 2. Labbe, VII, 1249, 1263. — 3. Labbe, IX, 905. — 4. Geoffroy vécut de 1006 à 1060 (*Art de vérifier les dates*, II, 842).

peaux de martre[1]. Du reste, l'histoire ne signale presque aucun nom de prédicateur à cette époque. Çà et là, de loin en loin, deux ou trois voix isolées osent à peine se faire entendre; elles sont faibles, monotones; leurs efforts demeurent stériles. Encore quelques années, et le sacerdoce catholique va, semble-t-il, s'éteindre dans le mutisme des cultes païens qu'il avait naguère vaincus par la parole.

Mais soudain, grâce à la multiplication prodigieuse des ordres monastiques, grâce aux règnes protecteurs de trois rois, amis des lettres et des savants[2], grâce surtout à la fécondité de la nature qui produit toujours de grands esprits, le douzième siècle naît, et la France mérite alors d'être appelée pour la première fois « la patrie des écrivains[3] ». Or, au milieu des philosophes, des théologiens et des poëtes, on voit tout à coup se dresser des légions de prédicateurs. Rien ne les arrête; ils sont intrépides à dénoncer le vice, à proclamer les droits de la vertu; ils s'excitent les uns les autres; ils s'accusent même de faiblesse et de nonchalance. Le même cri s'élève sans cesse, de toutes parts, dans le cloître, à l'église, au milieu des écoles: Prêchons.

« Le monde est une Babylone, s'écrie Geoffroy Babion[4]; c'est à vous de le ramener dans la bonne voie en lui faisant la guerre... Oui, vous devez être à la tête de cette lutte... Prêchez, prêchez... Préparez-vous à la prédication par la pratique des vertus. Retirez le pécheur du mauvais chemin par l'énergie de vos paroles: c'est votre devoir...

1. Ch. Jourdain, *Mémoires de l'Académie des inscript.*, XXVIII, 90.
2. *Hist. litt.*, IX, 2.
3. Raoul de Caen (Martène, *Thes. nov. anecd.*, III, 148), « Gallia scriptoribus dives. »
4. Ms. lat., 14934, f° 173.

Combattez cette Babylone par la prédication... Vous ne devez pas user votre temps sur les places publiques dans de vaines conversations; mais dirigez l'armée du Seigneur contre Babylone... Souvenez-vous donc, mes très-chers frères, de votre cité : défendez Jérusalem. Les ennemis sont innombrables, et les bons citoyens, à quel petit nombre ils sont réduits! »

Hugues de Saint-Victor insiste avec autant de force, et ses conseils descendent jusqu'aux détails. « Que personne ne dise: J'ai assez de m'occuper de moi ; je ne dois rendre compte que de ma conduite; je ne veux pas, en m'occupant du salut des autres, exposer le mien. Du reste, je ne suis point instruit dans les Écritures, je ne suis point éloquent; et je le sais bien, si je ne prêche pas, Dieu ne me condamnera pas pour si peu de chose. — Mais autant d'hommes à qui votre parole pouvait être utile, autant de dommages causés à Dieu, autant de comptes à lui rendre. Que celui qui sait beaucoup, parle beaucoup; que celui qui sait peu, parle peu, et que chacun parle selon sa science... Qu'il ne considère ni le sexe, ni l'âge, ni la personne, ni le temps, ni le lieu, mais qu'il prêche à tous et toujours et partout : aux hommes, aux femmes, aux vieux, aux jeunes, aux riches et aux pauvres, dans le bonheur et dans le malheur, le jour, la nuit; au matin, au midi et au soir; à l'église, sur la place publique et dans les rues ; dans les champs, sur terre et sur mer; que ce qu'il sait de bien, il le dise, s'il a des auditeurs. Car il y a des prêtres qui visent toujours à développer des idées supérieures, et qui, pour cette raison, refusent de prêcher, comme si Dieu remarquait seulement ce qui est relevé et ne s'occupait pas de ce qui est commun : souvent ce qui paraît bas aux hommes est

grand devant le Seigneur. Il y en a d'autres qui prêchent encore quelquefois à une foule nombreuse et qui refusent de parler à un petit nombre. Ils sont bien coupables devant Dieu, ceux-là, car c'est la fausse retenue, ou l'orgueil, ou l'amour des richesses qui les empêche de parler... Il y en a d'autres qui font profession de prêcher, qui vivent somptueusement de ce ministère, qui mènent grand train, et qui ignorent les divines Écritures : ce sont des lâches et des paresseux; car toutes les églises sont remplies de bibliothèques, de recueils d'homélies, d'expositions et de traités... Qu'ils rougissent donc les ministres de certaines églises, ces ministres lâches et ignorants; qu'ils secouent leur torpeur, qu'ils rachètent le temps perdu, car les jours sont mauvais[1]. »

A la fin du siècle, les prédicateurs s'animent encore les uns les autres dans les mêmes termes. « O douleur! Aujourd'hui la langue des chiens est muette! Oui, c'est bien la langue et ce sont bien les chiens qu'a décrits le prophète : les chiens sont muets, ils n'ont pas la force d'aboyer; ils dorment et chérissent les songes. Dans les premiers siècles de l'Église, ces chiens, d'ennemis qu'ils étaient, devenaient amis; ils s'attachaient à Dieu pour toujours et d'une manière inébranlable; ni la mort, ni la vie ne pouvait les séparer de la charité du Christ, ils veillaient à la garde de la sainte Église, ils ne cessaient d'aboyer avec force contre les voleurs et contre les loups; ils portaient, ils annonçaient l'Évangile partout; ils couraient de tous côtés, ils prêchaient de nation en nation, ils souffraient le martyre pour la défense de la vérité, ils supportaient la persécution et combattaient, sans faillir,

1. Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, f° 75.

jusqu'à la mort. Au contraire, les chiens modernes, ces très-mauvais chiens, au lieu d'être vigilants, pleins de zèle et de sollicitude, ne font que dormir aujourd'hui, tout entiers à la paresse et chérissant la rêverie... Les premiers défenseurs de l'Église couraient au martyre et aux tourments : ceux-ci ont les pieds trempés, non pas dans le sang d'une pénitence fructueuse, des gémissements, des larmes et des mortifications corporelles, mais dans le sang des charnels désirs. Ils courent, non pas à la défense et à la prédication des vérités évangéliques, mais au dépouillement des pauvres, au gain du siècle, à l'opprobre de la religion chrétienne, au blasphème du nom de Dieu! C'est pourquoi Dieu se plaint de voir son nom blasphémé au milieu des peuples[1]. »

Maurice de Sully veut que le prêtre sache une série de sermons pour tous les dimanches et pour toutes les fêtes de l'année. Il fait de la prédication le devoir le plus strict. « La tierce cose qui est besoignable al provoire, si est li predications par coi il doit estre garde des oeilles dame-deu. Ceste cose vuelt notre sire que li prestres face tos jors[2]. »

Guibert de Nogent[3] insiste sur l'obligation de prêcher : « Ceux qui ne prêchent pas, dit-il, commettent une faute irréparable, puisqu'ils ne veulent pas contribuer à la conversion des pécheurs. » Il soutient que tous les chrétiens qui ont quelque connaissance de l'Écriture sainte doivent l'enseigner; il passe en revue, avec un soin minutieux, tous les motifs qui font négliger la prédication.

1. Guarin de Saint-Victor, ms. lat., 14588, f° 195.
2. Maurice de Sully, ms. fr., 13314, p. 3.
3. « Liber quo ordine sermo fieri debeat. » *Patrol. lat.*, CLVI.

Pendant que les Cisterciens et les Prémontrés expliquaient l'Évangile, les Chartreux, voués au silence de la cellule, copiaient des manuels de sermons avec une ardeur infatigable. « Puisque nous ne pouvons annoncer la parole de Dieu de vive voix, dit le vénérable Guigues, nous le faisons de la main : car autant on écrit de livres, autant on est censé former de prédicateurs de la vérité[1]. »

La réponse à des instances si vives ne se fait point attendre; on prêche et on pratique la pénitence. « Nos saints prédicateurs qui nous arrachent de la prison du péché, entrent avec nous par la porte de fer; car pour nous donner l'exemple de la pénitence, ils châtient et la chair et les vices; les peines, la mortification, la mort même, ils endurent tout pour le salut des pécheurs[2]. »

Mais ce n'est pas sans difficulté qu'ils publient la parole de Dieu : un double péril menace les orateurs. « Mes frères, s'écrie Gautier de Saint-Victor, vous pouvez entendre la vérité sans péril pour vous : mais nous, nous ne la prêchons pas sans danger. Il y a des personnes pour qui la parole de vie est pénible et sent la mort. Il y en a d'autres qui la reçoivent volontiers et qui trouvent en elle odeur de vie. Or, ceux qui entendent avec peine la parole de Dieu et que ce parfum délectable fait mourir, ceux-là foulent aux pieds les marguerites brillantes des célestes entretiens, et dévorent d'une dent pleine de méchanceté le prédicateur de l'Évangile. Mais ceux que cette bonne odeur fait revivre comblent de louanges continuelles non-seulement la vérité, mais encore celui qui la publie. Voilà donc un double péril. A gauche, c'est la crainte du blâme qui nous menace; à droite, c'est la crainte de

1. *Hist. litt.*, IX, 119. — 2. Richard de Saint-Victor, ms. lat., 15951, f° 72.

l'orgueil. Contre ces deux dangers nous avons besoin d'une double vertu : au blâme, il faut que nous opposions le bouclier de la patience, et à l'orgueil, une humilité solide. Pour moi, qui ai certainement peu d'humilité et de patience, ou, pour mieux dire, qui n'en ai point du tout, je crains de mettre la main au feu, je tremble d'entrer dans la fournaise, de peur d'être brûlé à droite ou à gauche. Peut-être n'ont-ils pas égard à ces dangers, les supérieurs qui nous ordonnent de prêcher ; ou s'ils en ont conscience, ils se montrent trop durs envers nous, alors que nos auditeurs ne recueillent pas grand fruit de nos sermons. Les mœurs du temps ne changent guère ; nous craignons de flétrir les fautes les plus manifestes. Personne ne souffre qu'on l'accuse, qu'on le blâme, qu'on le censure. Les simples fidèles aiment bien qu'on reprenne les vices des prélats, et les prélats voient avec plaisir reprendre les simples fidèles. Mais qu'un prédicateur, emporté par le zèle de la maison de Dieu, accuse sans ménagement les fautes des supérieurs et les péchés des sujets, qui pourra le souffrir? qui pourra le supporter ? Ne diront-ils pas tous unanimement : Ce prédicateur est fou ; il a le délire, liez-le, attachez-le ; qu'on le chasse, qu'on le réduise au silence pour toujours[1] ! »

Presque tous les prédicateurs se plaignent, comme ce Victorin, de la persécution. Ce sont d'abord les seigneurs « qui lapident les lèvres du ministre sacré, quand ils lancent contre lui dans leurs jugements amers les traits pernicieux de la calomnie, quand ils murmurent contre lui, quand ils le sifflent et couvrent sa voix par des cris et des ricanements, dans les carrefours, sur les places, dans les

1. Gautier, ms. lat., 14589, f° 18.

réunions publiques.[1] » « Ce que Paul souffrait de la part des Juifs, nous, quoique indignes prédicateurs, nous le souffrons aujourd'hui. Ces chrétiens pervers, parce que nous leur disons non pas ce qui les flatte, mais ce qui est vrai, non pas ce qui leur plaît, mais ce qui est dur, ces chrétiens nous dressent des embûches, nous accablent d'outrages et d'injures. Lorsque nous reprochons à l'un sa luxure, à l'autre son avarice, à celui-ci sa colère, à celui-là sa cruauté et ses mœurs dissolues, ils nous haïssent, alors qu'ils devraient nous aimer[2]... O douleur! dans la sainte Église, il y a beaucoup de personnes qui tuent leurs prédicateurs par leurs détractions. Ils détestent leurs prédicateurs, ils les calomnient, ils les accablent d'insultes, ils leur causent mille dommages[3]. »

Les évêques coupables ne pardonnaient pas aux prédicateurs qui osaient reprendre leurs désordres : « Qui donnera de l'eau à ma tête, à mes yeux une source de larmes, s'écrie Adam le Prémontré, afin que jour et nuit je fasse entendre mes plaintes et mes sanglots dans l'amertume de mon âme? A quels gardiens l'épouse du Christ est confiée!... Mais taisons-nous... taisons-nous, si nous voulons garder le repos et la paix; car, premièrement, ils ne se corrigent pas; puis ils s'excusent, ils s'emportent contre nous; ils nous raillent par des ricanements impies et par des paroles amères : ils deviennent pires[4]. »

L'histoire confirme ces plaintes unanimes. « Un jour que Vital de Mortain s'était rendu en Angleterre pour assister à un concile[5], les simoniaques conçurent le projet

1. Geoffroy de Troyes, ms. lat., 13586, f° 84.
2. Raoul Ardent, 18ᵉ h. de Tempore, *Patrol. lat.*, CLV. — 3. *Id.*, 4ᵉ h., *ibid.*
4. Adam le Prémontré, 3ᵉ h., *Patrol. lat.*, CXCVIII.—5. Concile de Londres, en 1102.

de l'égorger. L'homme de Dieu fut informé du complot; et comme on le priait de se soustraire par la fuite à ces haines homicides, il répondit qu'il était sans crainte, confiant dans la protection du Seigneur. Mais à peine eut-il paru à l'ambon, à peine eut-il fait entendre sa voix apostolique, qu'un de ses ennemis se lève et l'accuse en plein concile de mensonge et de calomnie. Vital continue son discours. L'insulteur renouvelle son interruption, lorsque tout à coup, reconnaissant l'esprit de Dieu dans les paroles du solitaire, il confesse son crime devant toute l'assemblée et demande avec ses complices le pardon du bienheureux[1]. »

A Liége, le prêtre Lambert ne fut pas aussi heureux que Vital: il ne put échapper à la persécution. Ce saint prêtre tonnait en chaire contre la simonie et le concubinage. Les laïques et les femmes furent touchés de ses prédications, mais les clercs entrèrent en fureur; ils frémirent de colère. « Arrêtez, dirent-ils à l'évêque, arrêtez ce fougueux apôtre! » Un jour que Lambert prêchait dans l'église de Saint-Martin, on vint le saisir. « Hélas! s'écria-t-il, le temps n'est pas éloigné où les pourceaux fouilleront sous cet autel, aujourd'hui consacré aux choses saintes! » Il fut accablé d'injures et de mauvais traitements, puis l'évêque l'envoya prisonnier dans le château de Rivogne[2] ». Saint Norbert prêchant un jour au chapitre contre les vices des chanoines, un clerc de basse naissance lui cracha au visage[3].

Cependant d'autres prédicateurs réunissaient de nombreux auditoires. Couverts d'applaudissements, comblés d'aumônes, ils faisaient de rapides fortunes, comme ce

1. Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis*, lib. II, cap. IV.
2. *Hist. litt.*, XIV,403. 3. —*Vita S. Norberti*, cap. II, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1265.

Pierre de Roussi[1], disciple de Foulques, qui se gorgea de richesses et de revenus à force de prêcher la pénitence. « Mangeons donc pour évangéliser, s'écrie un prédicateur, mais gardons-nous d'évangéliser pour manger, comme ces mercenaires qui s'élèvent jusqu'au ciel par leurs beaux discours; mais leurs paroles passent avec la terre, puisqu'ils ne cherchent que la gloire et le profit... Pourvu qu'ils reçoivent des présents, ils justifient l'impie... ils prêchent pour extorquer aux gens simples ou de l'argent ou des boisseaux de blé[2]. » Alain de Lille s'exprime de la même façon dans un synode: « Ce n'est ni l'avarice ni la vaine gloire qui doivent pousser à la prédication; que le prédicateur ne soupire point après des gains honteux; qu'il ne se dise point que la science est inutile, si elle n'est étalée au grand jour; qu'il ne songe point qu'il est beau d'être montré au doigt et d'entendre dire : Le voilà[3]! »

Les orateurs ne s'enrichissaient pas seulement : ils aimaient à faire parade de leurs richesses, en exposant, paraît-il, des singes à leurs fenêtres[4]. Aussi, pour amasser plus facilement des revenus, les clercs voulaient exclure les moines de la prédication[5].

1. Jacques de Vitry, *Hist. des croisades*, ch. VII.

2. Anonyme, ms. lat., 16506, f° 204 : « ut pecuniam vel bladum a simplicibus extorqueant. »

3. Alain de Lille, 5ᵉ h., *Patrol. lat.*, CCX. Voy. aussi Raoul Ardent, 40ᵉ h. de Tempore, *Patrol. lat.*, CLV. 27ᵉ h. de Tempore : « prædicat sacerdos ut nummos extorqueat; » 62ᵉ h. *in* Epist. et Evangel., 1ᵉ pars; 39ᵉ h. *in* Epist. et Evang., 2ᵉ pars. De même, Geoffroy Babion, ms. lat., 8433, f° 55 : « sermo contra sacrilegos qui predicant propter lucra temporalia; » Adam le Prémontré, 15ᵉ h., *Patrol. lat.*, CXCVIII; Gislebert de Hoy, 27ᵉ h., Opp. S. Bernard., V, 118.

4. « (Simiam) que licet vilissimum et turpissimum et horrendum sit animal, tamen heu! maxime clerici in suis domibus hanc habere et in suis fenestris ponere solent, ut, apud stultos qui pertranseunt, per ejus aspectum gloriam suarum divitiarum jactitent. » Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, f° 82.

5. C'est ce que prouve un dialogue de Rupert, abbé de Tuy; il a pour titre :

Les avantages mondains avaient fait naître un nombre considérable de prédicateurs sans vocation, sans mission. « Nous voyons beaucoup de prédicateurs, dit Richard de Saint-Victor, qui commettent des actions honteuses, abominables, et qui ont cependant l'audace de prêcher[1]. » Les conciles ne cessent de les frapper d'anathème[2]; les synodes leur interdisent l'entrée des diocèses[3]; les évêques essayent en vain de les soumettre à leur juridiction[4]. Saint Bernard supplie les Toulousains, tant de fois surpris, de se mettre en garde contre les déclamations de ces faux prédicateurs[5]. En Normandie surtout, les abus étaient devenus incroyables. Des laïques mêmes faisaient un métier de la prédication. Ils se présentaient dans les villes et dans les campagnes pour prêcher, moyennant salaire, à la place des ecclésiastiques. On voyait ainsi s'établir des compagnies de prédicateurs laïques qui affermaient à l'année tous les sermons d'une paroisse, d'un diocèse, d'une province; ils s'engageaient à prêcher eux-mêmes ou à fournir des prédicateurs. Un concile se réunit à Rouen, en 1214, pour corriger cette licence inouïe[6].

Raoul Ardent, avec sa rudesse expressive et ses mouvements passionnés, les enveloppe tous dans la même condamnation : « Anathème à ceux qui, la conscience toute souillée, usurpent un tel ministère! Anathème à ceux qui, se croyant forts de l'exemple de Jérémie, prophète dès

Altercatio monachi et clerici quod liceat monacho prædicare. Le clerc prétend que le moine ne doit pas prêcher, car il est mort au monde; l'entrée du siècle lui est interdite. Le moine réplique avec un appareil formidable de textes et met le clerc hors de combat, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 537. Voy. sur Rupert, écrivain du douzième siècle, l'*Hist. litt.*, XI, 422.

1. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 259, f° 74. — 2. Labbe, X, 1737.
3. Labbe, X, 1809. — 4. Yves de Chartres, epist. 169, *Patrol. lat.*, CLXII.
5. Epist., 242; Opp. I. — 6. *Hist. litt.*, XVI, 165.

l'enfance, osent prêcher, lorsqu'ils sont encore imberbes! Anathème à ceux qui, dépourvus de facilité, se livrent à la prédication! Car comment prêcheront-ils, ceux qui ne savent pas parler? Anathème à ceux qui, ne sachant rien de la doctrine évangélique, osent prêcher! Car comment enseigneront-ils aux autres, ceux qui ne sont pas capables de s'instruire eux-mêmes? Anathème encore à ceux qui, n'ayant point la force de l'âme, osent prendre sur eux un tel ministère! Car comment prêcheront-ils les princes et les puissants, ceux-là qui n'ont pas le courage de les reprendre[1]? »

Outre cet amour de la prédication extérieure, il y avait les jouissances intimes des esprits fins et délicats, qui se piquaient de bon goût. A lire toutes les épîtres, toutes les dédicaces qui précèdent les sermons de cette époque, on se croirait au milieu de la société polie du dix-septième siècle, qui se passait de main en main les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres. Un jour, Guibert de Nogent venait de prêcher dans un monastère voisin du sien. Le prieur fut si ravi de son éloquence qu'il le pria de lui tracer immédiatement quelques plans de sermons[2]. Pierre de Celle ne savait comment satisfaire toutes les personnes qui lui demandaient ses homélies. Les moines[3], les abbesses[4], les évêques[5], le priaient instamment de leur faire part des sermons qu'il avait composés; et, comme il le dit lui-même, il voyait ses pauvres productions dispersées aux quatre vents du ciel. Hugues de Saint-Victor prêtait ses homélies sur l'Ecclésiaste au monastère de Clairvaux[6]; saint Bernard

1. Raoul Ardent, 20e h. de Tempore, *Patrol. lat.*, CLV.
2. Guibert de Nogent, sa vie. liv. I, ch. XVII. *Collect. mém. Guizot*, IX, 429.
3. Pierre de Celle, epist. 167. — 4. Epist. 31. — 5. Epist. 19, *Patrol. lat.*, CCII.
6. S. Bern., Opp. III, 2665.

envoyait lui-même ses homélies sur la Vierge à Oger[1], ses premiers sermons sur le Cantique des Cantiques à Bernard le Chartreux. Nicolas, son secrétaire, était assailli de demandes, comme un ministre : on lui demandait de toutes parts les sermons du saint. « Enfin, j'ai fait effort sur moi-même. Je vous envoie deux volumes des sermons de l'homme de Dieu... Mais sachez bien que j'ai laissé de côté, pour vous être agréable, un nombre infini d'amis ; je n'ai pas voulu leur accorder des priviléges que mon cœur vous réservait à vous seul. Hâtez-vous donc, répondez-moi sans délai... renvoyez-moi ces exemplaires, comme nous en sommes convenus, et veillez bien à ce que je ne perde pas un iota[3]. »

Souvent même les sermons n'étaient composés qu'à la prière des amis. « Recevez, très-cher frère, ce petit présent que je vous ai promis. Toutes les imperfections que vous y trouverez sont à votre charge, puisque c'est vous qui m'avez imposé ce fardeau. Vous m'avez prié, supplié de vous exposer en peu de mots ces paroles que l'Église chante dans les cantiques sur la Vierge-Mère : *Vous êtes toute belle, ô mon amie!* Et vous avez insisté principalement, dites-vous, parce que votre monastère est placé sous le patronage de la Vierge. Je vous ai donc obéi : je vous envoie une exposition. Je ne la crois pas trop mal faite; quoiqu'elle s'écarte, dans le développement, de l'ordre habituellement suivi en pareil sujet, elle ne s'éloigne pas des interprétations reçues. Du reste, l'amour de la Vierge, que nous louons ainsi, nous commande de trouver bien tout ce qui lui est agréable. J'ai déjà traité de la même

1. S. Bern., epist. 89. — 2. *Id.*, epist. 151.
3. Nicolas, epist. 24, *Patrol. lat.*, CXCVI.

façon un autre passage des Cantiques, et j'y avais été également engagé par un de nos frères. Dans les expositions de cette sorte, je suis volontiers les mouvements de la charité fraternelle; si ces petits opuscules n'ont pas grande valeur, je ne crois pas qu'on puisse m'en faire des reproches; je suis convaincu qu'il faut, en toute occasion, sans blesser la vérité toutefois, veiller à l'édification de ses frères[1]. »

Richard de Saint-Victor avait également paraphrasé un long passage de l'Écriture à la prière de ses amis, et il leur demande en retour des commentaires sur le même texte, parce qu'il espère que leur développement vaudra mieux que le sien[2].

D'autres fois, le prédicateur soumet ses œuvres à un critique judicieux; il réclame une sévérité sans indulgence, car l'envie profiterait cruellement des plus légères fautes oubliées par mégarde : « J'offre à votre bienveillance les produits de mon talent; revisez chaque point soigneusement, et les négligences que vous rencontrerez, indiquez-les-moi, afin que je les corrige. Je ne voudrais pas publier mon ouvrage sans qu'il ait été soumis à un examen; je craindrais de laisser échapper quelque erreur fatale. Ce serait là une trop belle occasion pour les jaloux de m'insulter; car il y a des gens qui semblent n'avoir de langue que pour se consoler par leurs paroles amères de la dureté et du vide de leur cerveau[3]. »

Enfin, lorsqu'un sermon avait obtenu du succès, on l'écrivait à la hâte, de mémoire; on l'envoyait aux amis. « Notre seigneur abbé, écrit Odon, a fait au chapitre, le

1. Victorin anonyme, *Patrol. lat.*, CLXXVII, c. 1210.
2. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 259, f° 64.
3. Chrétien de Saint-Pierre de Chartres, ms. lat., 12413, *Prologus initio*.

jour de l'Épiphanie, un magnifique sermon; je l'ai recueilli rapidement, comme j'ai pu, d'après ma mémoire, et je vous l'envoie, cher frère. Car n'est-il pas juste que ne pouvant vous offrir de mon bien, je vous fasse part fidèlement de celui des autres[1]? »

Par ce rapide coup d'œil on voit quelle place la prédication tenait dans la vie publique et dans la vie privée au douzième siècle. Raoul Ardent et Geoffroy Babion, Hugues de Saint-Victor et tant d'autres insistaient fortement sur la nécessité pressante de l'apostolat; ils recommandaient avec le zèle de missionnaires infatigables l'instruction des fidèles, la réforme des mœurs et la défense de l'Église. Les sermons étaient couverts de chaleureux applaudissements ou poursuivis par la haine et la vengeance au dehors, pendant qu'à l'intérieur et dans les délices de la retraite ils faisaient l'occupation préférée des savants et des saints.

1. Ms. lat., 14193, f° 78.

CHAPITRE II

POURQUOI L'ÉLOQUENCE SACRÉE RENAIT AU DOUZIÈME SIÈCLE.

Le zèle des prédicateurs ne peut rien si les esprits sont occupés ailleurs. Saint Jean Chrysostome, malgré son âme évangélique, sa vive imagination, son beau langage, n'aurait jamais attendri la foule, si les peuples orientaux, de tout temps passionnés pour la parole, n'avaient recherché les enseignements de la nouvelle religion. Ce fut à l'assiduité mémorable d'un auditoire poli et savant que Bossuet dut de composer tant de sermons qui sont des chefs-d'œuvre. Au douzième siècle, les fidèles n'ont ni la civilisation chrétienne des habitants d'Antioche, ni la science théologique familière à la cour de Louis XIV : mais ils sont enthousiastes de la foi. Ils sont sensibles jusqu'à l'excès aux moindres sentiments religieux ; ils répondent aux paroles du prédicateur par des applaudissements et par des larmes. Quelle impétuosité, quelle passion dans ce peuple ! Aux noms

de Dieu et de Notre-Dame, son imagination s'enflamme, son zèle déborde aveuglément. Trop souvent il suit avec une égale ardeur les saints et les hérétiques; il s'élance à la croisade avec transport, il se jette sur le bien d'autrui avec fanatisme; il se précipite parfois dans la débauche aussi rapidement qu'il court à la pénitence : il est à la merci des orateurs.

Urbain II n'a pas terminé son discours au concile de Clermont, que les montagnes de l'Auvergne frémissent du cri des croisés. A Vézelay, la foule, avide de croix, renverse l'échafaud du prédicateur[1]. Robert d'Arbrissel, au milieu de ses courses apostoliques, rencontre une bande de brigands; il la prêche : le chef, altéré de dépouilles et de sang, se fait l'humble disciple de l'anachorète et tous ses complices imitent son exemple[2].

Tanchelme est sur la place publique, il se fait apporter l'image de Notre-Dame. Touchant de sa main sacrilége la main représentée en peinture, il ose prendre la Mère de Dieu pour épouse. « Mes bien-aimés frères, s'écrie-t-il, voilà que j'épouse la sainte Vierge : à vous de m'offrir les cadeaux de noces et les dépenses du festin. » Puis, exposant deux bourses, l'une à droite, l'autre à gauche de l'image : « Celle-ci, dit-il, sera pour les hommes; celle-là pour les femmes. Je vais constater quel est celui des deux sexes qui nous aime le plus. » A ces paroles, le peuple se précipite à l'envi. Les femmes jettent dans la bourse pendants d'oreilles et bracelets. Par ce grossier stratagème, l'hérétique recueille une somme fabuleuse[3].

Au Mans, dans les assemblées de Saint-Vincent et de

1. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, III, 1452. — 2. *Acta SS.* febr., III, 593.
3. *Epist. Traject. eccl. ad Fred. Patrol., lat.*, CLXX, c. 1314.

Saint-Germain, l'hérétique Henri proclame un dogme honteux : toutes les femmes qui ont manqué à leur devoir sont condamnées à brûler publiquement leurs habits; désormais, or, argent, biens, vêtements, rien ne doit leur appartenir... On lui obéit; la foule ne pense et n'agit que sur ses ordres[1].

Aujourd'hui le peuple est pour les hérétiques, demain il sera pour les missionnaires. A Verseil[2], petite ville voisine de Toulouse, saint Bernard subit un échec : les fidèles l'abandonnèrent dès le commencement de son sermon. Mais quelques jours après, à Alby, il se trouva tant de monde pour l'entendre, que la cathédrale put à peine contenir la foule. L'orateur parla ainsi : « J'étais venu pour semer, et j'ai trouvé le champ rempli d'une mauvaise semence. Cependant, comme vous êtes raisonnables, je vais vous montrer l'une et l'autre semence, afin que vous sachiez à quoi vous en tenir. » Il parcourt tous les sacrements et les points contestés. Puis, il demande à ses auditeurs laquelle des deux doctrines ils veulent choisir. Ils répondent unanimement qu'ils détestent l'erreur, qu'ils reconnaissent avec joie la parole de Dieu et la vérité catholique. « Faites donc pénitence, vous tous qui avez été infectés de l'hérésie; soumettez-vous à l'Église. Levez au ciel la main droite pour marque de votre retour. » Tous les assistants lèvent la main.

Les foules, en agissant ainsi, ne cédaient pas à un entraînement factice ou passager : chaque fidèle portait en lui-même l'enthousiasme de sa religion. Combien de pécheurs,

1. « Ex jussu tamen illius plebis actio pendebat universa et affectus. » Mabillon, *Analect. e gestis episc. cenom.*, III, 303.
2. Vaissette. *Hist. de Languedoc*, II, 445, 446.

touchés subitement de repentir, faisaient leur confession publique! Les retours à la vertu, les professions de foi solennelles, les scènes attendrissantes, venaient interrompre la parole divine, parce que personne ne résistait à l'éloquence du prédicateur. On regrette que les légendes embellissent d'un miracle ces conversions soudaines. « Un jour que Vital prêchait sur la place publique[1], un chevalier vient se jeter à ses pieds, tremblant de frayeur. Il lui raconte que, coupable d'un meurtre, il est poursuivi par les frères de sa victime. L'homme de Dieu interrompt son sermon, fait venir les ennemis du chevalier, et, s'adressant à l'un d'eux : « Vous le haïssez donc bien? lui demande-t-il. — Je ne saurais dire combien je le hais. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne survivra pas à mon frère. » En vain Vital essaye d'apaiser sa fureur. « Si j'avais, reprend-il, un pied dans le paradis et l'autre dans l'enfer, je lâcherais le paradis à l'instant même, afin d'assouvir, à mon gré, ma vengeance en enfer. — Il est possédé du malin esprit, s'écrie le saint. Éloignez-le. » Cependant Vital le rappelle. Il fait le chevalier se prosterner à terre, les bras étendus en forme de croix. A son implacable ennemi, il présente une épée nue. « Essayez donc, s'écrie-t-il; éprouvez la justice de Dieu; vengez le sang de votre frère. » Le forcené élève son épée; mais l'épée lui échappe des mains; tout son corps frissonne, il tombe inanimé. C'est évidemment la puissance divine qui le frappe : il pardonne au chevalier. L'homme de Dieu se retire, laissant en paix ceux qu'il avait trouvés dans la discorde et la haine. »

Le peuple demande des prédications qui le remuent : les moines, sortis de la même race inculte et bouillante,

1. Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis*, lib. I, cap. x.

sentent autant le besoin de la parole sacrée qui nourrit la vertu que celui du travail qui préserve le cœur. Aussi leur plus grand bonheur est-il d'entendre un sermon. Lorsque l'abbé du monastère accompagne ses religieux aux champs, il s'arrête avec eux dans les guérets pour leur parler du ciel. « Voilà que nous montrons, mes bien-aimés frères, dit Isaac dans l'île de Ré, comment l'homme mange son pain à la sueur de son front. Le labour de ces jachères nous fait dégoutter de sueur; nous sommes brûlés par ce soleil qui tombe sur nos têtes. Puisque nous n'en pouvons plus de fatigue, allons nous reposer un instant sous ce feuillage touffu, à l'abri de ce chêne que voilà là-bas. Apprenons qu'il y a une autre semence et un autre pain que la semence et le pain de la terre... Mes frères, avant que ce monde sensible existât au dehors, il était tout aussi bien que maintenant; il était alors infiniment plus qu'il n'est aujourd'hui avec toutes ces apparences extérieures. Car tout ce qui est représenté dans la copie est nécessairement contenu dans l'original; mais tout ce qui est contenu dans l'original ne passe pas nécessairement dans la copie... Ce chêne, qui nous offre un ombrage si bienfaisant, était plus beau et plus merveilleux à l'état de petit gland qu'à l'état de grand chêne. Tout son développement remonte à un gland; c'est d'un gland que racines, tronc, branches, feuilles et fleurs, c'est d'un gland que tout est sorti[1]. » Il continue ses théories scolastiques avec ce charme d'imagination et d'à-propos. Une autre fois, il s'écrie tout à coup : « O curiosité humaine! Fragilité, audace, présomption! A quoi donc ont songé les premiers mortels? Ils ont trouvé les limites de la terre trop étroites pour eux, ils ont

1. Isaac de l'Étoile, 24e h.

affronté les mers! Ils ont confié leur vie à une barque fragile! Sur cet Océan, qui s'étend devant nous, voyez donc, mes frères, cet esquif ballotté par les flots! Qu'y a-t-il, je le demande, à les séparer de la vie et de la mort, ces malheureux navigateurs? Une planche, et si mince et si courte! Asseyons-nous un peu, mes frères. Tirons, selon notre coutume, de la vue de ces objets extérieurs une instruction profitable à notre âme. Nous sommes déjà fatigués et nous avons encore presque une heure de travail. Croyez-moi, mes bien-aimés, comparons le monde à cette mer; ce sont les mêmes dangers[1]. »

Au chapitre, les moines suivent le prédicateur avec un intérêt si vif, si soutenu, qu'ils manifestent leur dissentiment par des interruptions et par des murmures. « Je vous offre aujourd'hui, dit un Victorin, un passage de l'Évangile; recevez-le, je vous prie, avec bienveillance; n'allez pas par votre raillerie me couvrir de confusion, comme je le mériterais[2]. » Saint Bernard, lui-même, n'est pas à l'abri de ces contradictions. Un jour, expliquant les opinions d'Origène sur le dixième chapitre du Lévitique, il s'interrompt tout à coup : « Que signifient donc, dit-il, ces grognements inaccoutumés? Qui murmure ainsi parmi vous[3]? » Et ailleurs : « Vous avez bien fait de me manifester par vos grognements que vous n'étiez pas de cet avis[4]. » « Je le vois bien, les profonds soupirs que vous poussez témoignent de la tristesse de vos cœurs et de l'abattement de vos âmes[5]. »

Ces interruptions subites deviennent parfois un sujet de querelle et de scandale intérieur. Gislebert, faisant

1. 15ᵉ h. — 2. Victorins, ms. lat., 14804, f° 126. — 3. 34ᵉ h. de Diversis.
4. Serm. 36 *in* Cantic. — 5. Serm. 49 *in* Cantic.

l'oraison funèbre d'Aelrède, loue surtout cet abbé de s'être montré doux et charitable en pareilles circonstances. « Je m'en souviens, dit-il; souvent, lorsqu'un des assistants interrompait son discours mal à propos, il s'arrêtait tout court, il laissait l'autre aller jusqu'à la fin de ses transports; puis, lorsque ce torrent impétueux de paroles était passé, il reprenait son entretien avec une tranquillité inaltérable, sachant également et parler et se taire, quand il le fallait[1]. »

Les moines eux-mêmes prennent part au sermon. Ils proposent à l'abbé l'éclaircissement de certains passages pris dans les saints livres; ils lui demandent une solution pour le lendemain. On ne peut se figurer l'intérêt de ces débats mystiques. Chacun des moines a médité le problème : au chapitre, il rapproche en lui-même, et quelquefois tout haut, son développement de celui qu'il entend faire; c'est une espèce de joute sacrée. Les abbés se plaignent de ces tâches qu'on leur impose. « Vous vous trompez sur mon compte, mes frères; mais c'est plutôt par amour, je pense, que par témérité. Vous croyez que je tiens en main la science des Écritures, moi qui en sais à peine les premiers mots. Vous n'êtes pas contents, paraît-il, parce que je ne suis pas allé hier jusqu'à la fin du chapitre que j'avais commencé : comme si j'étais assez habile pour expliquer les Écritures, ou même pour rapporter dignement les explications des autres!... Vous m'y contraignez donc; vous vous impatientez de mes délais, je le vois bien. Les promesses que je vous fais ne suffisent pas à vos désirs. Allons, je vais vous obéir; je reprends la fin du verset que j'ai commencé hier, mais je l'expliquerai

1. Gislebert, Serm. 41 *in* Cantic., Opp. S. Bernard., V.

comme je pourrai[1]. » « Vous êtes inexorables, dit Gislebert...; je vous pardonne cependant, pourvu que vos exigences soient justes. Mais vous me demandez payement d'une dette à laquelle je ne me suis point obligé. Je devais traiter le passage de l'Épouse; cela, je le reconnais, je l'avais promis; mais vous m'imposez ce verset en plus : *Avez-vous vu celui que mon cœur aime*[2]? Et vous me pressez; il faut que je vous explique comment elle a contemplé le bien-aimé, comment elle l'a trouvé, comment elle l'a vu[3]? » Isaac de l'Étoile commence souvent ses homélies par de semblables débuts. « Allons, mes frères, nous sommes fatigués du travail manuel; reposons-nous un peu, tandis que je vais répondre à la question de ce frère. Il me demande avec étonnement pourquoi le Seigneur n'a pas répondu à la Chananéenne; pourquoi les disciples émus de pitié ont intercédé pour elle : les disciples sont-ils donc plus miséricordieux que le Maître, source de toute piété? Mais connais-tu bien, mon frère, le motif qui les faisait agir ainsi[4]? »

Grâce au zèle des prédicateurs et à la passion religieuse du peuple et des moines, l'éloquence sacrée vient de renaître. Étudions-la. Malgré les injures du temps, les documents ne nous feront pas défaut.

1. Guerric d'Igni, 3e h. *in* Natali Apostol., Opp. S. Bernard, V.
2. *Cantiq.*, III, 3. — 3. Gislebert, serm. 7 *in* Cantic., Opp. S. Bernard, V.
4. Isaac de l'Étoile, 34e h.

CHAPITRE III

LE CLERGÉ SÉCULIER

Au douzième siècle, l'évêque ne se renfermait pas dans son palais. Il était un homme de lutte et d'action. Seigneur et pontife, il avait à s'occuper de l'administration temporelle des biens ecclésiastiques et de la direction spirituelle des âmes. Il devait en même temps grossir les revenus, bâtir de nouveaux édifices, réprimer, souvent à main armée, le brigandage des envahisseurs et réformer, par l'enseignement de la morale, les désordres des fidèles et les vices des clercs. Ce double caractère d'homme de la terre et de ministre du ciel ne souffrait point de division. Les censeurs les plus rigoureux, tout en déplorant chez certains évêques l'absence de zèle, accordent à leur habileté dans le maniement des affaires de pompeux éloges qui nous étonnent aujourd'hui. « Nous voyons, dit Étienne, abbé de Sainte-Geneviève[1], plusieurs de ces ambitieux,

1. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. lat., Dl 27, f° 54.

une fois qu'ils sont placés à la tête des églises, rendre de grands services; ils pourvoient sagement à leurs églises, ils construisent des édifices remarquables, ils augmentent leurs revenus: de si grands bienfaits resteront-ils sans récompense? Non assurément. »

Au-dessous de l'évêque venait l'archidiacre. Dans les premiers siècles de l'Église, il n'avait eu que le gouvernement des clercs inférieurs; mais peu à peu sa puissance avait grandi; de degré en degré, il était devenu le premier ministre du diocèse, le juge souverain en matière ecclésiastique : au douzième siècle, il marchait l'égal de son maître; il instituait, il faisait des pièces en son propre nom, il exerçait le droit de gîte et de procuration (*pastûs*); il présidait même les synodes. Les prédicateurs ne trouvaient rien de plus saisissant, pour dépeindre le néant de l'homme, que de montrer que les pontifes et « les grands archidiacres » mouraient eux-mêmes, réduits comme les autres mortels, à rentrer en poussière[1].

Le chancelier de Notre-Dame exerçait aussi une grande influence dans la direction générale du diocèse, et spécialement au chapitre, dont il était chargé de rédiger, de sceller, d'expédier les actes; mais son pouvoir n'était absolu qu'en matière d'enseignement. Dans la seconde partie du douzième siècle, il conférait seul le droit d'enseigner; et l'on sent plus d'une fois à son langage qu'il se regarde comme responsable et que son pouvoir s'étend sur les maîtres comme sur les élèves[2].

1. Pierre de Poitiers, ms. lat., 12293, f° 101.

2. *Id.*, ms. lat., 14593, f° 123. Il regarde les désordres des écoliers comme une cause d'ignominie pour lui-même : « Et *mihi* reportare confusionem et ignominiam... » Les maîtres ne viennent qu'à la phrase suivante, mêlés aux bons écoliers : « Hoc est magistris et scolaribus pudorem injicere. »

Il n'y a aucune remarque particulière à faire sur les curés et sur les diacres. Comme à toutes les époques de l'Église, les uns étaient chargés du soin des âmes; les autres, successeurs d'Étienne et de Philippe, pouvaient annoncer l'Évangile.

Or, évêques, archidiacres, chanceliers, curés, diacres, tous ont prêché, tous nous ont légué beaucoup de sermons.

Radbode II, évêque de Noyon († 1098), « une des perles de la crosse épiscopale de Noïon[1] », consacra sa vie à faire des dédicaces d'églises, à relever des reliques de saints, à restaurer des monastères. Dans toutes ces grande fêtes, il faisait un sermon. Mais il ne nous reste de lui que trois discours. Deux d'entre eux sont des homélies populaires et pleines d'intérêt sur la Nativité et sur l'Annonciation[2]; le troisième est le panégyrique de sainte Godberte[3]. Sander[4] indique un autre sermon sur la Conception de la Vierge. Mais la perte la plus regrettable est celle du discours que Radbode fit à son peuple affligé sur la cause de la maladie des Ardents. « L'an 1092, ce feu sacré s'estendit par toute la Flandre, la désolant d'une façon estrange, sans que les medecins y trouvassent remède: ceux qui en estoient atteints, estoient consommez jusques aux os, et souffroient

1. Jacques Le Vasseur, *Annales de l'église cathédrale de Noion*, 778.

2. Ils sont en latin, *Patrol. lat.*, CL, c. 1495. Ils ont été traduits par Jacques Le Vasseur, Cry de l'Aigle. Paris, 1531, p. 155 et 273. Nous les citerons d'après cette traduction.

3. *Acta SS.*, aprilis, II. 31. Les Bollandistes l'ont divisé en chapitres comme un traité. C'est que Radbode y raconte par ordre de dates les miracles opérés par sainte Godberte pendant sa vie et après sa mort; mais le commencement et la fin sont bien un exorde et une péroraison; du reste, les mots *fratres dilectissimi*, qui reviennent souvent, prouvent suffisamment que cet éloge a été prononcé. — Il a été traduit, en 1630, par Louis de Montigny, archidiacre de l'église Sainte-Godberte.

4. Sanderus, *Bibl. Belgic.*, ms. 124.

des douleurs intolerables. Les uns par tout le corps noircissoient comme charbons (spectacle horrible!), les autres rongez jusques aux intestins, flestrissoient et devenoient estiques; d'autres pour arrester le mal qu'il ne gagnast plus avant, se tronçonnoient les membres. Ce mal emportoit son homme en moins d'une nuict... L'évesque Radbode, en ce commun desastre pleurant des larmes de sang, et recognoissant ce fléau de l'ire de Dieu procéder des abus et pechez de la terre, fit une predication admirable a son peuple convoqué et assemblé en l'église de Nostre Dame de Tournay, exhortant un chacun à un sage repentir de sa vie desbordée... Que pleut à Dieu que la docte predication par laquelle il convertit les jeunes frisez et les pimpans de la ville fut parvenue jusques à nous!... La perte est inestimable que de tant de sermons doctes et pieux qui furent conceus en son cœur, formez en sa mémoire, enfantez par sa langue, deux seulement nous soient restez[1]! »

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry († 1109), le saint abbé, le grand pontife, le profond théologien, fut un prédicateur illustre. « Ce qu'il mit de zèle à prêcher sans relâche, il est inutile de le dire : on peut lui appliquer sans exagération ce qui est rapporté de saint Martin, c'est-à-dire que le Christ parlait par sa bouche[2]. » Les abbés des monastères voisins ne cessaient de l'inviter à faire des exhortations au chapitre[3]; ils regardaient sa parole comme divine. Pendant sa dernière maladie, il ne cherchait d'allégement à son mal que dans la prédication[4].

1. Jacques Le Vasseur, *Annales de l'église cathédrale de Noion*, 781, 783.
2. Eadmero, *Vita*, *Patrol. lat.*, CLVIII, c. 54. — 3. *Ibid.*, c. 70. — 4. *Ibid.*, c. 114.

Ses instructions[1] sont toutes également simples et familières. « Il savait si bien accommoder ses conseils au besoin de ceux qui l'écoutaient, que tous ses auditeurs convenaient d'un commun avis qu'on ne pouvait leur enseigner rien de plus pratique. Il s'adressait aux moines, aux clercs et aux laïques. Il engageait les moines à ne jamais enfreindre la clôture, et il prenait un exemple dans les étangs du monastère : « Si vous faites toujours écouler l'eau de vos étangs, disait-il, la sécheresse tue vos poissons, ils ne tardent pas à mourir; de même la tiédeur finit par perdre le moine qui sort fréquemment de son cloître. » Il insistait sur les devoirs des clercs; il apprenait aux époux à vivre saintement sous le joug du mariage. Il nourrissait sa doctrine d'exemples communs, faciles à saisir, se gardant bien de prendre, comme les autres, un ton de docteur[2].

Son homélie sur l'Assomption, qu'il prononça plusieurs fois à la prière de Guillaume, abbé de Fécamp et d'Arnoul

1. Nous avons encore de saint Anselme seize homélies, plus un fragment sur la Passion et une exhortation sur le mépris du monde : *Patrol. lat.*, CLVIII. Il faut ajouter une homélie inédite qui est fort curieuse; ms. lat., 2622, f° 12 : « Incipit omelia Beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene. » Et f° 18 : « Explicit omelia Beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene. » Il est vrai que le manuscrit ne le désigne pas comme archevêque de Cantorbéry; mais le catalogue de 1744, t. III, 305, lui donne positivement ce titre : « homelia beati Anselmi Cantuariensis. » Du reste, cette homélie est terminée par la même formule que toutes les autres homélies de saint Anselme : c'est un signe presque infaillible dans les sermons du douzième siècle. — Parmi les œuvres supposées de saint Anselme, on trouve une pièce à peu près du même genre : *Dialogus Beatæ Mariæ et Anselmi de Passione Domini*, et qui porte le titre de *Planctus* dans certains manuscrits, *Patrol. lat.*, CLIX, c. 272. Ce dialogue, qui contient aussi quelques assonances, n'appartient qu'à un auteur de la seconde moitié du treizième siècle, puisque l'auteur, parlant de la sainte couronne d'épines, dit : « hanc coronam habet rex Franciæ. » Mais n'est-ce pas parce que saint Anselme avait composé des *planctus* comme celui que nous avons trouvé, qu'on lui attribuait des œuvres de ce genre qui ne lui appartenaient pas? — L'*Hist. litt.* ne fait mention de cette homélie, ni parmi les écrits avérés du saint, IX, 446, ni parmi ses écrits supposés, *Ibid.*, 442. Son savant biographe, Ch. de Rémusat, ne l'a pas connue davantage. Nous la publions dans l'Appendice.

2. Eadmero, *Vita*, c. 76.

de Troarn[1], obtint un succès prodigieux : elle n'offre cependant rien de remarquable; elle n'est, comme toutes les autres exhortations de saint Anselme, qu'un pieux commentaire de l'Écriture.

Odon de Cambrai († 1113), après avoir été à Tournay, pendant cinq ans, un professeur distingué, jaloux de la fortune, de la science et de la gloire, fut converti par le traité du *Libre Arbitre* de saint Augustin; il embrassa l'état monastique avec quelques-uns de ses disciples, devint abbé de Saint-Martin, puis évêque de Cambrai. Sa prédication rappelait les temps apostoliques par les heureux effets qu'elle produisait : « On eût dit[2] une nouvelle lumière qui venait de se lever dans notre contrée : le peuple se convertissait à ses sermons; de saints divorces se faisaient de concert entre le mari et la femme; le glaive de la parole de Dieu séparait les enfants des pères et les pères des enfants. Comme au temps des apôtres, tous apportaient en commun ce qu'ils possédaient. Les jeunes gens, les vierges, les vieillards, dépouillaient à l'envi le fardeau du siècle; ils étaient de ce monde comme n'en étant plus; ils brûlaient de s'envoler vers les cieux : leur cité paraissait une prison, et le monastère un paradis. » Mais l'homélie sur le bon fermier[3], la seule qui nous reste d'Odon, n'est qu'une froide et stérile exégèse.

1. 9e h., *Patrol. lat.*, CLVIII. Cette homélie est la seule que nous ayons de saint Anselme, avec le *planctus* sur sainte Madeleine, à la Biblioth. nation., mss. lat., 576, 1851, 1787A. Mais le prologue ne se trouve dans aucun de nos manuscrits.

2. *Acta SS.*, jun., III, 912.

3. *Patrol. lat.*, CLX, c. 1117. — Martène, *Thes. nov. anecd.*, V, 859-878, a publié sous son nom une seconde homélie qui porte le même titre. Mais ces deux homélies sont de deux auteurs. Celle qui est imprimée dans la *Patrologie* est courte et côtoie le texte; celle qui est imprimée dans Martène est longue et prolixe. Du reste, le panégyriste d'Odon, Amand de Castell, prieur d'Anchin, affirme qu'Odon n'a laissé qu'une seule homélie, *Acta SS.*, jun., III, 913

Yves de Chartres (†1116), qui prit tant de fois la parole, et dans son école de Saint-Quentin et dans sa cathédrale de Chartres, devant son clergé et dans les conciles, ne nous a laissé que vingt-quatre sermons fort courts[1], mais trés-estimés. A Port-Royal, on avait introduit une de ces homélies dans l'office du Saint-Sacrement[2]; aujourd'hui encore, le Bréviaire Romain leur emprunte les leçons du second nocturne du commun des Martyrs. Ces honneurs n'ont rien qui nous étonne : Yves, sans être éloquent, unit à la science une imagination ornée; sa méthode est nette; il ne s'embarrasse point dans l'énumération des textes; il fuit les divisions subtiles, la lenteur et la dialectique inanimée. Les Pères fortifient de leurs témoignages les vérités qu'il annonce: mais les auteurs profanes sont sévèrement bannis. Cette pureté de goût est surtout sensible dans les comparaisons. S'il veut rendre sa pensée plus saisissante et sa parole plus énergique, il ne s'en va point analyser les phénomènes de la nature; il prend simplement ce qu'il a sous les yeux. Ainsi au jour des Rameaux[3] : « Ce vert, dit-il, que vous tenez à la main, ayez-le toujours dans vos mœurs; que l'hiver ne le fasse point tomber, que l'été ne le dessèche point! » Veut-il montrer la nécessité du symbole, il rappelle le serment de la chevalerie[4]. Veut-il insister sur la nécessité de la lutte ici-bas, il expose la différence qui existe entre la

1. On trouve à la suite des sermons d'Yves de Chartres, *Patrol. lat.*, CLXII : « Dubia, sex sermones ad populum. » Ces mêmes sermons sont aussi publiés à la suite des œuvres de Jean, archevêque de Reims, *Patrol. lat.*, CXLVII. De ces six sermons, le 1er et le 3e appartiennent sans doute à Geoffroy Babion, puisqu'ils sont le 44e et le 47e de son recueil, ms. lat., 14934, fos 166, 169. Nous ne voyons pas à qui pourraient appartenir les quatre autres. — L'*Hist. litt.*, X, 137, indique trois autres sermons inédits qui sont dans les bibliothèques étrangères.

2. *Hist. litt.*, X, 136. — 3. 16e h. — 4. 23e h.

milice du monde et celle du Christ. Il rappelle ainsi les faits qui se passent chaque jour, qui sont présents à la vue des auditeurs: le critique saisit avec plaisir un homme et une époque.

LÉGER, archevêque de Bourges († 1120), fut lié d'une étroite amitié avec Robert d'Arbrissel. L'an 1117, il fit l'oraison funèbre du saint dans le chapitre des religieuses à Fontevrault. Baluze croit que ce discours n'est pas authentique, car on y lit cette phrase qui ne peut s'entendre que des hérétiques du treizième siècle : « Ces susdicts hérétiques s'appelloient Albigeois et du temps de Monseigneur Sainct Dominique par le commandement de pape Innocent troisiesme de ce nom et du Roy Philippe Auguste second de ce nom[1]. » Il est possible de tout concilier en établissant, avec l'*Histoire littéraire*[2], qu'il est authentique pour le fond, mais que le traducteur l'a interpolé. Cette oraison funèbre est d'une éloquence touchante et familière. « Seroit-il bien possible que nous eussions doresnavant le cœur de crucifier de rechef le vray et unique Fils de Dieu Redempteur de nos âmes, et non une fois, ains autant de fois que nous commettons peché mortel? Las! Si ainsi advenoit où seroit notre humanité et l'amour reciproque que nous lui devons monstrer? O ingratz et très cruels hommes! Dictes moy un peu, que vous demande Jesus Nostre Seigneur en recompense de tant de bienfaits? Certainement, disait jadis maistre

1. *Baston de Deffence de l'ordre de Fontevrault*. Angers, 1586, 174. Nous ne connaissons cette oraison funèbre que par cette traduction d'Yves de Magistri, sauf quelques passages cités en latin par Jean de la Mainferme, *Clypeus Fontebrald.*, I, II, *passim*.

2. *Hist. litt.*, X, 281.

Robert, a vous autres siennes brebiettes, rien autre sinon que pour son amour nous nous efforçons d'embrasser les choses concernantes le salut de nos ames, et que nous esloingnons des choses qui les navrent de playes mortelles et damnables ! Au nom de Dieu et pour la bonne amytié que vous a tousiours portée et monstrée vostre bon Pere maistre Robert, de naguères decedé : je vous prie, ô mes confrères et dames en Jesus Christ bien aymées, que soyez diligentes personnes au service de Dieu ; cela sera aysement faict par vous autres, au moyen que vueillez vous evertuer a diligemment conculquer le vice, et, au lieu, imiter la vertu de votre legislateur et patriache qui par le dict moyen vivra tousiours en vous[1] ».

Serlon de Sées († 1122) gouverna cette église pendant trente-deux ans. La violence de Robert, comte de Belême, le força de s'exiler en Angleterre. De retour dans son diocèse, il mourut comme mouraient les Pères du désert, faisant lui-même creuser sa tombe. Le récit de sa mort est une page à méditer. Citons Orderic Vital. « Il se rendit avec le clergé à l'autel de Sainte-Marie, mère de Dieu ; c'est là que, devant cet autel même, il désigna, avec sa crosse pastorale, l'espace du tombeau ; puis, ayant adressé au Seigneur ses prières, il sanctifia le sépulcre, en l'aspergeant d'eau bénite. Aussitôt les ouvriers ouvrirent une fosse avec des pioches et jetèrent la terre avec des pelles.... Le lendemain, vendredi, Serlon se rendit à la basilique ; il voulut célébrer la messe comme à son ordinaire ; et, plus fort de courage que de corps, il passa l'amict au-dessus de sa tête ; mais, comme ses membres tremblaient, il crai-

1. *Baston de Deffence*, 169.

gnit de ne pouvoir commencer un si saint office. Il ordonna au chapelain Guillaume de célébrer la messe. Quand il eut fini, il manda tous les chanoines et leur dit : « Réunissez-vous auprès de moi après le dîner, parce que je veux légalement employer, pour l'avantage de l'Église, le trésor que j'ai amassé de ses revenus... » A neuf heures, le prélat se mit à table ; mais, aspirant déjà aux choses célestes, il ne mangea rien de ce qui était devant lui. Comme les convives mangeaient sans avidité, parce qu'ils étaient remplis d'une profonde tristesse, il les instruisit abondamment, en les nourrissant du pain de la doctrine ; et, comme il était éloquent et fécond, il leur distribua largement la semence de la parole divine. La Normandie, à ce que je crois, n'eut jamais d'enfant plus élégant et plus éloquent que Serlon.

Comme on était prêt à quitter la table après le repas, il se présenta un domestique qui annonça la venue des cardinaux romains Pierre et Grégoire. Aussitôt Serlon dit aux clercs et à ses principaux domestiques : « Allez promptement, servez avec soin les Romains, parce qu'ils m'apportent un message de Monseigneur le Pape, qui, après Dieu, est le Père universel. Quels qu'ils soient, ils sont nos maîtres. » C'est ainsi que le vieillard attentif envoya ses gens à leur rencontre, et, comme il en avait l'usage, resta seul assis dans sa chaise, sans douleur et sans apparence de maladie. D'après ses ordres, tout le monde alla au-devant des cardinaux ; on leur offrit honorablement l'hospitalité. Cependant, comme on s'acquittait des devoirs que la circonstance exigeait, l'évêque, assis, mourut comme s'il se fût endormi. Les gens de Serlon, leur service terminé, retournèrent vers leur maître, mais l'ayant

trouvé mort sur son siége, ils le plaignirent en pleurant amèrement [1]. »

Orderic Vital nous a conservé un sermon de ce grand saint : rien ne saurait remplacer l'originalité de ce discours, monument admirable du patriotisme des évêques. Nous le citerons plus loin [2].

MARBODE DE RENNES († 1123) naquit à Angers, devint écolâtre, puis archidiacre de ce diocèse ; il monta plus tard sur le trône épiscopal de Rennes ; de là, il rentra dans la vie privée et passa ses derniers jours au monastère de Saint-Aubin d'Angers. Son éloquence était si reconnue que ses contemporains l'appelaient « le roi des orateurs[3] ». Marbode ne nous a laissé qu'un sermon : c'est le long panégyrique de saint Florent [4]. Il a de la chaleur dans son style : mais il affecte les assonances. Citons la péroraison : « Et nos ergo, fratres, si claritatis illius volumus fore participes, quis autem insanus hoc nolit? abjiciamus opera tenebrarum, si pacem et quietem æternum diligimus, ærumnosis et turbulentis sæculi curis renuntiemus. Multi enim, quod deterius est, quanto a negotiis vacant in corpore, tanto molestius negotiantur in mente, et quod bonis studiis insumere debebant otium, frustra consumunt in desideriis negotiorum. Projiciamus quæcumque tumultum movent animo, quæ tranquillitatem menti excutiunt, quæ distractum cor in multa laniant, quæ si aliter expelli nequirent, ut ait Seneca, cor ipsum revellendum erat cum eis. Quod exteriori habitu pollice-

1. Orderic Vital, *Hist. de la Normandie*, liv. XII, *Collect. Mém. Guizot*, XXVIII, 382. — 2. Liv. III, ch. III. — 3. Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, I, 355. — 4. *Patrol. lat.*, CLXXI, c. 1579.

mur, in interiori homine teneamus. Nam religioso vultu vel habitu animum irreligiosum velare, hoc est ovem exterius, intrinsecus lupum gestare; quod quidem multo est deterius, quam si lupum prætenderes, ovem interius occultares. Mundemus conscientiam ab operibus mortuis, quadremus nos virtutibus supra dictis... Consolidemus itaque et conquadremus huic beatissimo Patri nostro, cujus annuam solemnitatem recolimus, ut et ipsi tanquam lapides vivi, lapides quadrati, coædificari mereamur in cœleste habitaculum Dei in Spiritu sancto. Amen. »

Hildebert († 1134), évêque du Mans, archevêque de Tours, était poëte, écrivain, philosophe. Il rêva un instant les douceurs de la solitude et le silence de la contemplation. Évêque, il fut le champion inébranlable de l'Église et le défenseur de son pouvoir temporel. Il sut résister aux envahissements de Guillaume le Roux; il refusa de plier sous le roi Louis le Gros ; et dans la persécution, l'exil et les chaînes, il répétait avec bonheur qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Il fut chaste et pieux, quoi qu'on ait pu dire; dévoué à Rome et au Saint-Siége, malgré une surprise solennellement rétractée. Enfin, « en parcourant sa longue et glorieuse carrière, on rencontre presque toutes les grandes figures de la fin du onzième siècle et du douzième. C'est saint Hugues, abbé de Cluny; c'est Philippe de Champeaux, saint Anselme, saint Yves de Chartres, Geoffroy de Vendôme, Marbode de Rennes; ce sont les souverains de France et d'Angleterre, le comte Hélie du Maine, Foulques d'Anjou ; les papes Urbain, Pascal, Gélase, Calixte, Honorius et Innocent II, qui tous lui donnent des témoignages de respect et de confiance. Ce sont

toutes ces souveraines qu'il dirige dans la voie de la plus austère vertu avec tant de tact et de grâce[1]. »

Mais nous sommes loin de retrouver dans ses sermons le grand homme qui dominait son temps, et d'entendre les échos même lointains, même affaiblis « de cette trompette éclatante du Christ[2] ». A part quelques mouvements d'âme bien sentis et bien exprimés, à part les discours synodaux qui sont admirables, ces homélies sont sèches, arides, monotones. Elles présentent un amas de textes sans traits, sans vie, avec des interprétations subtiles qui ne sont pas toujours exemptes de mauvais goût[3]. C'est inutilement que les Bénédictins s'efforcent, dans une très-longue analyse[4], de leur trouver des beautés. Nous ne discutons pas les citations qu'ils

1. *Un evêque au douzième siècle, Hildebert et son temps*, par le comte de Déservillers, 353. Une autre étude a été faite sur Hildebert : « De venerabilis Hildeberti vita et scriptis, » Hébert Duperron. D. Beaugendre d'abord, l'abbé Bourassé ensuite ont édité ses œuvres avec de savants commentaires, *Patrol. lat.*, CLXXI. Mais aucun de ces auteurs n'a discuté l'authenticité des sermons d'Hildebert. Il y a pourtant lieu à controverse. Brial, *Hist. litt.*, XIV, 14, fait remarquer que les sermons 7, 15, 21, 22, 23, 26, 28, 34, 35, 40, 51, de Pierre le Mangeur, ou Pierre Comestor, se trouvent parmi ceux d'Hildebert. Il croit qu'ils appartiennent à Pierre le Mangeur, parce qu'ils portent son nom dans tous les manuscrits, et qu'ils finissent par la formule de conclusion qui termine les autres sermons de Pierre le Mangeur. Nous sommes de l'avis de Brial. C'est qu'en effet il n'y a dans tous les sermons d'Hildebert que ceux-là qui se terminent par la conclusion du jugement : *judex noster cum venerit judicare*. L'argument serait sans réplique si l'on ne trouvait quatre exceptions, lesquelles sont dans les 70e, 88e, 119e, 121e.— Brial commet cependant deux inexactitudes : il ne cite pas tous les sermons de Pierre Comestor, qui sont semblables à ceux d'Hildebert; il omet les 16e, 19e, 25e, *Patrol. lat.*, CXCVIII. Puis il semble qu'il n'a pas considéré les autres de bien près; autrement, il ne dirait pas qu'ils ont entre eux « des différences considérables ». Plusieurs, en effet, sont identiques mot pour mot : tels sont le 26e de Pierre et le 68e d'Hildebert, le 34e de P. et le 73e d'H., le 35e de P. et le 85e d'H., le 7e de P. et le 14e d'H. D'autres, semblables pour tout le reste, diffèrent seulement pour la conclusion : tels sont le 15e de P. et le 29e d'H., le 19e de P. et le 5e d'H., le 25e de P. et le 63e d'H. D'autres enfin ont des différences assez considérables : tels sont le 16e de P. et le 20e d'H., le 6e de P. et le 15e d'H., le 17e de P. et le 39e d'H.

2. « Sonora Christi tuba, » *Patrol. lat.*, CLXXI, c. 132.

3. Voyez. par ex., 20e h. 63e. 72e, 77e, 81e, 119e. — 4. *Hist. litt.*, XI, 315-355.

entassent sur le dogme et les remarques qu'ils font sur la discipline : Hildebert a toujours été très-orthodoxe. Il n'expose que la tradition constante de l'Église, et les détails qu'il donne sur la discipline particulière à cette époque sont confirmés par les autres prédicateurs ; mais nous rejetons les éloges qu'on prodigue à toutes ces homélies ; les sermons d'Hildebert ne nous paraissent ni « très-beaux ni très-instructifs[1] ».

Comment concilier les témoignages pompeux des contemporains avec cette médiocrité réelle ? C'est que le recueil d'Hidelbert est incomplet : 1° Il renferme beaucoup de sermons inachevés ; 2° il ne renferme aucun des sermons qui nous offriraient le plus d'intérêt.

En effet, la plupart de ces homélies n'ont jamais été terminées[2] ; d'autres ne sont qu'un amas de textes, des idées jetées pêle-mêle et sans ordre sur un sujet[3] ; d'autres ne sont qu'un canevas avec des parenthèses qui marquent la place d'un développement[4] ; enfin il y en a qui sont si hérissées de distinctions subtiles et bizarres[5], ou qui sont si diffuses et si prolixes[6], qu'il est impossible qu'elles aient été jamais prononcées. De plus, presque toutes manquent de péroraison ; elles finissent brusquement par

1. Du reste, la conclusion des Bénédictins nous paraît singulière : elle ne contient pas un éloge qui ne soit corrigé : « Le style des sermons est clair, familier... Il y en a *néanmoins quelques-uns* qui sont obscurs, d'*autres* sans suite et sans liaison. Tous *généralement* sont tellement remplis de textes... *Mais* il est rare que le prédicateur, en citant les textes sacrés, les prenne dans le sens naturel. On peut *même* dire qu'il le fait quelquefois avec excès. *Peut-être* que les sermons... L'éditeur a *néanmoins* cru... *Mais* on sait que... »

2. Ce sont les 10e, 19e, 21e, 104e, 109e, 115e, 129e, 136e, 143e.

3. Par ex., les 3e, 28e, 40e.

4. « Da nunc exemplum de aliquo peccatore ad fidem converso atque salvato et dato exemplum [exemplo] ad hoc et aliorum multorum qui, desperantes, ad salutis tamen viam regressi sunt et conversi ad Dominum. » 106e h.

5 Par ex., les 29e, 32e, 70e, 72e, 124e, 125e. — 6. Par ex., les 4e, 9e, 12e, 13e, 23e, 25e, 35e.

une phrase consacrée[1], avec de légères variantes. Cependant Hildebert, quand il le veut, sait terminer son discours avec art, frapper de grands coups et toucher profondément ses auditeurs. Voici une manière rapide et saisissante; il s'adresse aux moines : « Le monde nous dit souvent: Ah! tu es renfermé à longue journée dans le cloître, là où l'on étouffe? Il te serait si bon de sortir, d'aller librement respirer un air doux et serein! — Réponds-lui, mon frère: Arrière, Satan; je ne sortirai pas; j'aime mieux lire dans le cloître que de me promener dehors. Combats le diable par de bonnes raisons. Car il ne cesse de nous attaquer; il observe de préférence l'abbé et ceux qui sont chargés du soin de leurs frères. Lorsqu'il les voit en prière, il s'en va les trouver et il leur dit : Que fais-tu donc ici? Pourquoi pries-tu? Et que mangeront donc tes frères aujourd'hui? Allons, debout! Et toi qui es l'abbé, et toi qui es le cellérier, prépare à tes moines de quoi manger. — Non, arrière, Satan. Il y a un temps pour la prière, il y a un temps pour les préoccupations extérieures. Il va aussi trouver le simple religieux, et lorsqu'il le voit plongé dans l'oraison, il lui dit tout bas à l'oreille : A quoi bon tous ces psaumes que tu rumines; à quoi bon marmotter des patenôtres toute la journée? C'est l'oraison jaculatoire qui pénètre les cieux. Fais ta prière selon cette méthode : c'est Dieu lui-même qui l'a enseignée. — Je ne sortirai pas d'ici, lui répondras-tu; tu ne cesses de me dresser des embûches et de me tenter; parce que tu m'attaques toujours, je prierai toujours[2].

1. « Quod nobis præstare dignetur qui vivit et regnat Deus, per omnia sæcula sæculorum. » — 2. 64ᵉ h.

Enfin Hildebert était versificateur; sans mériter les éloges que lui prodiguaient ses contemporains[1], il a dans ses poésies une certaine séve et, par endroits, un accent pathétique. Or, ses homélies sont dépourvues de figures et d'images[2]; il est difficile d'y rencontrer la vivacité d'une imagination poétique.

Les sermons d'Hildebert n'ont donc pas été prononcés tels qu'ils sont écrits.

De plus, nous ne possédons aucun de ces nombreux discours qu'il fit dans des circonstances remarquables.

Hildebert était supérieur de l'abbaye de Fontevrault: il ne cessait d'adresser aux religieuses de touchantes exhortations[3]. Or, nous n'avons que deux sermons[4] adressés à des religieuses; ils sont pleins d'exégèseé; on y retrouve les disputes les plus subtiles de l'École ; il est impossible que ces homélies aient été dites ainsi. D'ailleurs, rien ne fait croire qu'elles aient été composées plutôt pour Fontevrault que pour un autre monastère.

Hildebert soutint par la parole des luttes vives, opiniâtres contre l'hérétique Henri[5]. Or, non-seulement nous ne possédons aucun de ces discours brûlants, emportés; mais l'hérétique Henri n'est mentionné que deux fois[6] dans les sermons d'Hildebert.

Hildebert prêcha les rois, il s'accuse lui-même d'avoir été timide en présence de leur majesté[7]. Or, ces carêmes prêchés à la cour d'Angleterre ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Puis, nous savons qu'Hildebert parlait en public

1. Orderic Vital, *Hist. eccl.*, lib. X, *Patrol. lat.*, CLXXXVIII, c. 732.
2. Excepté la 55e h. — 3. *Vita Hildeb.*, *Patrol. lat.*, CLXXI, c. 82.
4. 124e et 125e h. — 5. *Vita Hild.*, *Patrol. lat.*, CLXXI, c. 71. — 6. 73e et 115e h.
7. *Patrol. lat.*, *ibid.*, c. 1443.

au retour de sa captivité. Le peuple et le clergé avaient fait de vains efforts pour le racheter au prix de la croix et des vases sacrés. Le pasteur, aussi généreux que les fidèles, avait refusé cette rançon. Quelle dut être la joie de l'évêque et de son peuple, au jour de la délivrance et de la liberté ! Avec quelle effusion le père dut remercier ses enfants de cet amour filial ! Il ne nous reste pas un fragment, pas la moindre allocution.

A la suite des troubles si répétés dans l'Église du Mans et des absences si fréquentes du pontife, la discipline s'était relâchée ; les mauvaises mœurs, conséquence de la discorde, avaient prévalu : Hildebert s'applique à ramener la régularité, l'ordre et la paix domestique[1]. Nulle part les homélies ne font allusion à ces circonstances.

Nous ne possédons plus aucun des discours intéressants qu'Hildebert prononça.

Enfin nous avons quelques sermons qui ne sont pas au-dessous de la renommée d'Hildebert: ce sont les discours synodaux. Ils sont dignes, élevés, paternels, tempérés par la douce autorité du pontife[2].

Comment se fait-il que le même homme parle, tantôt d'une façon simple et touchante, tantôt avec des phrases subtiles, maigres et sèches, et qu'il présente à la fois deux manières incompatibles? C'est que les discours synodaux n'ont pas été abandonnés, à cause de leur importance, au hasard de l'improvisation ; ils ont été écrits tels qu'ils ont été prononcés ; les autres, au contraire, ne sont qu'une matière, qu'un canevas, une sorte de préparation ; ils sont dépouillés des allusions, du

1. *Patrol. lat.*, *ibid.*, c. 73.
2. Voyez, par exemple, la 89e h., péroraison.

mouvement, de l'âme enfin qui faisait d'Hildebert un grand orateur, admiré même de saint Bernard[1].

Les sermons qu'Hildebert nous a laissés ne peuvent pas nous donner une juste idée de son éloquence.

Drogon, évêque d'Ostie (†1138), était un théologien français, né en Champagne[2]; nous avons de lui un sermon fort médiocre sur la Passion[3]. Le récit si beau, si simple dans l'Évangile, est noyé dans un amas prodigieux de textes; la suite des idées est confuse; le prédicateur se perd dans de longues digressions sur l'Ancien Testament et dans des rapprochements forcés. Il n'a pas un trait qui frappe, pas un accent qui touche, pas un seul mot qui réveille l'attention.

Geoffroy du Loroux, archevêque de Bordeaux (†1158), était né au Loroux, bourg de la Touraine, et paraît avoir enseigné publiquement la théologie[4]. Il mourut avec la réputation d'avoir été le prélat le plus éloquent de son époque. Mais il ne nous reste plus de lui que vingt-neuf sermons inédits; encore ne portent-ils pas le nom de leur auteur[5]. Ils sont tous intéressants par la doctrine, par la

1. « Magno sacerdoti et excelso in verbo gloriæ Hildeberto. » S. Bern., epist. 124.
2. *Hist. litt.*, XI, 699. — 3. *Patrol. lat.*, CLXVI, c. 1513. — 4. *Hist. litt.*, XII, 541.
5. Ms. lat. 13374, f° 1. C'est d'après des renseignements donnés par Oudin que nous avons pu les retrouver. *Commentar. de Script.*, II, 1193 : « Ejusdem Gaufridi exstant sermones in nonnullis anni festivitatibus et Dominicis aurei et elegantes qui plerumque in Bibliothecis anonymi incipiunt : Aspiciebam in visu noctis... Ms. Bibl. S. Germ., Paris. Codic. 242, 381. » Et *ibid*, p. 1194 : « Item ejusdem sermones alii in Bibl. S. Germ. Paris. Codic. 559, incipientes : Deum time, Rex Salomon... » Or, le ms. lat. 559 égale, d'après les tables de concordance, 1549 = 13586 actuellement. Les sermons contenus dans ce ms. 13586, et commençant par les mots indiqués, appartiennent à Geoffroy de Troyes, comme le porte le manuscrit lui-même, f° 1 : « Sermo magistri Gaufridi Trecensis. » Le ms. lat. 381 = 873 = 12415. Or, les sermons du ms. 12415 appartiennent à Pierre Comestor, comme

morale et même par les comparaisons. Mais l'Écriture sainte y est si abondante qu'il est impossible de détacher quelques lignes de ces homélies, sans avoir à rapporter de longs passages des Évangiles ou des Prophètes.

« Convertimini et agite penitenciam ab omnibus iniquitatibus vestris et non erit vobis in ruinam iniquitas; projicite a vobis omnes prevaricationes vestras et facite vobis cor novum et spiritum novum; et quare moriemini, domus Israel? Nolo mortem morientis, dicit Dominus : Revertimini et vivite. Attendite, fratres, quam dulci voce, quam paterno affectu revocat nos pater mitissimus, pater misericordiarum et Deus tocius consolationis, qui alibi per prophetam ait : Venite, filii, audite me; timorem Domini docebo vos. Fidelis ac divinus sermo et alicui devocione suscipiendus! Non vos alienat, non vos exterritat; sed paternali voce ad emendationem invitat. Dat locum penitencie dum promittit spem venie. Hostes pro peccato fuistis, et tamen vos filios vocat dicens : Venite filii. Dum filios vocat, vult ut patrem recognoscatis. Domus fuistis Belial, Sathane habitaculum, et vos tamen domus Israel vocat dicens : Quare moriemini, domus Israel? Qui scilicet debetis esse filii Habraham, Ysaac et Jacob, de quibus dicitur : Non est Deus mortuorum sed vivorum, inveterastis in terra aliena cum mortuis deputati, et clementissimus pater ad novitatem movet inquiens : facite vobis cor novum et spiritum novum. Ecce quantis titulis sue in nos dilectionis nos consolatur et erigit[1]!... »

Amédée de Lausanne († 1159) naquit dans le Dauphiné, au château de Chaste. Son père, seigneur du pays et parent des empereurs d'Allemagne, entra au couvent de Bonnevaux avec seize chevaliers et son jeune fils. Ce fut là qu'Amédée cultiva les lettres. Parvenu à l'âge requis pour entrer en religion, il fit ses vœux à Clairvaux, il devint abbé de Haute-Combe; et plus tard Eugène III le nomma

le porte également le manuscrit. Du reste, nous avons dépouillé, pour plus de sûreté, tous les manuscrits de l'ancien fonds de Saint-Germain, qui contiennent des sermons anonymes : 12020-14193. Le seul numéro bon est donc le premier, 242 = 1325 = 13374. En effet, les sermons de ce manuscrit commencent par les mots qu'indique Oudin. Mais ils sont au nombre de 29 et non de 24.

1. Ms. lat., 13374, f° 28, *in receptione penitencium*.

à l'évêché de Lausanne. Ce prélat avait le don de la parole, et dans ses discours il aimait à célébrer les vertus de la Vierge. Huit homélies suffisent pour lui donner un des premiers rangs parmi les prédicateurs de son époque[1]. Le P. Gibbon, dans une préface, exalte son admiration par des transports : « Il n'a écrit que huit homélies ; mais bon Dieu ! quelles homélies ! Quelle âme ! Quel souffle ! Je les ai lues, je les ai relues[2] !.. » Du reste, le nombre des éditions et des traductions[3] prouve combien elles ont été estimées dans tous les siècles.

Ces huit homélies méritent-elles de si pompeux éloges ?

Elles se ressentent trop des défauts du siècle par la profusion des textes[4], par des répétitions exagérées[5] et par de légères subtilités[6]. Elles manquent de transitions : Amédée ne sait point passer d'une idée à une autre sans nous avertir comment il va s'y prendre[7]. Mais l'exposé est si plein de grandeur et de sentiment, que les fidèles couraient à cette doctrine nourrissante comme à un festin[8]. L'homélie sur l'Enfantement de la Vierge[9] peut être comparée aux plus beaux passages des Pères de l'Église sur le même sujet. Amédée s'élève de terre; il pénètre les vues du ciel et montre la toute-puissance de Dieu, qui impose un frein aux lois de la nature. Il a pour les incrédules et l'humaine sagesse des accents véhéments, irrésistibles. Il invite les Gentils à se soumettre à la parole révélée, en venant se réfugier au sein de l'Église catholique, l'arche du salut au milieu du déluge universel. Il attaque les Juifs qui, au lieu d'abaisser l'orgueil de leur raison, ont tué les Prophètes et mis à mort le Fils

1. *Patrol. lat.*, CLXXXVIII, c. 1303. — 2. *Ibid.* — 3. *Hist. litt.*, XII, 580.
4. 6e et 7e h. — 5. 5e h. — 6. 1e h. — 7. 2e et 3e h. — 8. 8e h. — 9. 4e h.

de l'Homme; il tonne contre eux, il les accuse, il les condamne. « Mais venez plutôt, leur dit-il, boire le sang du Rédempteur, que vos pères ont versé pour leur perte éternelle. » Puis, après ces éclairs, peu à peu le calme se fait, la raison du mystère paraît évidente; on adore. L'orateur nous introduit dans la maison de Nazareth et nous fait contempler avec de suaves paroles, prises « dans la moelle de son cœur », selon son expression, la douce et naïve figure de l'Enfant Jésus.

L'abbaye d'Haute-Combe, confiée au moine Amédée, était située dans un désert, au milieu de populations barbares. Amédée, le père, moine aussi, conçut des inquiétudes pour la santé et pour la vie de son fils; il vint le trouver. « Quittez, mon fils, lui dit-il, cette localité désavantageuse; le sol est stérile; et si, à force de travaux, vous parvenez à lui faire produire quelques fruits, bientôt des voisins rapaces vous les raviront. » Le fils répondit au père: « S'ils nous enlèvent nos biens temporels, ils ne peuvent pas de même nous priver des biens éternels que ces durs travaux nous méritent. Or, nous ne trouverons jamais aucun lieu, jamais aucun peuple plus favorables, puisque ce sont ces biens éternels que nous cherchons[1]. »

La sainteté du moine explique l'éloquence du pontife.

Pierre Lombard († 1160), célèbre théologien, fut un prédicateur médiocre. Ses homélies[2] sont des dissertations régulières, nourries de l'Écriture sainte et parti-

1. L'abbé Gremaud, *Patrol. lat.*, CLXXXVIII, c. 1280.

2. Elles sont au nombre de 20, ms. lat., 3537; le ms. lat. 18170 ne contient pas les trois dernières: *In litaniis, de Trinitate, in Ascensione.*

culièrement des Prophètes, mais froides et compassées. La critique n'y peut relever un seul passage digne d'intérêt, si ce n'est peut-être dans le quatorzième sermon, où le texte: « Usquequo, peccator, dormis, » semble donner à Pierre Lombard quelques élans.

« Surge igitur, piger, de sompno torporis; vigila, negligens; et omni custodia serva cor tuum quia ex ipso vita procedit et mors. Sunt enim nonnulli qui opera faciunt que videntur bona, sed non omni diligentia servant corda, negligentia vel intentione prava viciantes ea. Male dormiunt isti in mundo, sed deterius vigilant mundo, sicut horum sompnum redarguit Sapientia : ne delecteris semitis impiorum, nec tibi placeat malorum via. Non enim dormiunt nisi male fecerint, nec sompnus rapitur ab eis nisi supplantaverint. O quam detestabilis vigilia! Ad hoc enim vigilant ut alios ledant! Nolite igitur sic vigilare, fratres; pocius vigilate Deo et orate ipsum ne intretis in temptationem. Excutite quoque sompnum ab oculis vestris, frontes cordium fricantes manibus bonorum operum. Surgite qui tacetis, sicut Apostolus ait : Surge qui dormis et exurge a mortuis et illuminabit tibi Christus. Hactenus, fratres, satis obdormistis; hucusque pigritati estis; hucusque in voluptatibus viciorum versati estis. Unde Apostolus quemque vestrum vocat dicens : O tu qui dormis torpore viciorum et negligentia obvolutus, et Dei oblivione confusus, surge per penitentiam ut in anteriora te extendas, terrena contempnas, vicia odias, et exurge per oris confessionem et operis exhibitionem ut veterem hominem in te ipso magtes et novum induas, sicut Apostolus hortatur dicens : Deponite veterem hominem cum actibus suis[1]... »

Arnoult de Lisieux (†1184), grand seigneur qui prêtait de l'argent au roi et passait devant ses chanoines pour dilapider les biens de sa cathédrale[2]; a laissé trois discours remarquables sur l'unité de l'Église[3], et un quatrième sur l'Annonciation[4]. Les sermons d'Arnoul montrent qu'il avait une intelligence cultivée, un caractère ferme et qu'il aimait Rome passionnément.

1. Ms. lat., 3537, f° 34. — 2. *Hist. litt.*, XIV, 304. — 3. *Patrol. lat.*, CCI, c. 152.
4. Le même sermon se trouve sous forme de traité, ms. lat., 2594, f° 4. « Expositis domni Arnulphi Lex. episcopi et doctoris clarissimi directa ad A. Cantorem Mortui-Maris. »

Maurice de Sully († 1196) est l'évêque de vocation. Un jour qu'enfant pauvre, disent les légendes, il mendiait sur les bords de la Loire, un passant lui offrit une aumône à condition qu'il renoncerait à devenir évêque : Maurice refusa l'aumône.

Le mendiant, devenu évêque de Paris, laissa, entre autres souvenirs de son passage, l'église Notre-Dame, et bon nombre de sermons qui occupent beaucoup les critiques et les philologues [1].

1. Les manuscrits sont presque innombrables. Ceux que nous avons consultés sont : mss. lat., 2949, 13574, 13659, 13774, 14934, 14937, 14948, 16463: 13586 et 14589; bibl. Mazarine, ms lat., 958. — Mss. fr., 187, 13314, 13315, 13317, 24838; biblioth. Arsenal, 2111; biblioth. Sainte-Geneviève, Dl 21. Nous ne donnons point la description de ces manuscrits : elle est faite dans les catalogues. Nous n'essayerons pas non plus d'indiquer les divers dialectes pour les manuscrits français. M. P. Meyer, *Romania*, année 1876, 466, a comparé très-savamment les textes de quatorze manuscrits français d'après un même passage.

Deux éditions ont été faites anciennement (Brunet, II, 237), la première à Chambéry, en 1484, la seconde à Lyon, en 1511. La première est à la Biblioth. nation. : Invent. A 1973, Réserve. Une édition vient d'être faite d'après un manuscrit de Poitiers : *Le Dialecte poitevin au treizième siècle*, par A. Boucherie, Paris et Montpellier, 1873. Quelques fragments des manuscrits français ont été publiés, en outre, par Lebœuf, *Mém. de l'Académie des Inscript.*, I, 111 ; *Hist. litt.*, XV, 156; Paulin Pâris, *les Manuscrits français*, II, 98 ; L. Moland, *Origines littéraires de la France*, Appendices; M. Lecoy de la Marche, *la Chaire au moyen âge*, 227-231.

Le recueil de Maurice de Sully est un manuel composé pour l'usage des prêtres de son diocèse : « Si quis autem vestrum illa scientia indiget que ad laicum populum erudiendum pertinet, legat ea que secuntur et inveniet. Scripsimus enim vobis brevissimos sermones in diebus Dominicis et in festivitatibus sanctorum per anni circulum dicendos, quos si legere volueritis, multa que ad hoc officium necessaria sunt, invenietis. » Ms. lat., 2949, f° 15. Ce recueil comprend ordinairement 74 sermons, divisés en trois parties; chaque partie est précédée d'un prologue. Cependant le ms. lat. 14934, f° 178-200, ne contient que 66 sermons; tous les prologues y manquent, excepté un seul, f° 187. Le ms lat. 13586, f° 288, ne contient que 10 sermons; ils ne se retrouvent pas dans tous les autres recueils. Le ms. lat. 13774 n'en contient que 2, f° 28 : « Sermo magistri Mauritii de S° Victore », et f° 30 : « Sermo Mauritii communis. » Le ms. lat. 14948 n'en contient que 7, *passim* ; chacun d'eux porte ce titre : « Sermo magistri Mauritii. » Les manuscrits français reproduisent diversement toujours les mêmes idées, souvent les mêmes détails, mais dans un ordre variable. Nous reviendrons, livre II, ch. I, sur les rapports de ces manuscrits latins et français.

Ces homélies sont une explication simple, claire et juste du Symbole des Apôtres, de l'Oraison dominicale, des Évangiles et des principales fêtes de l'année. Maurice instruit toujours, et touche parfois, sans viser à l'effet oratoire. « Bone gent, plorons la mort des ames plus que la mort des cors. Plorons, o sainte eglise, por les peceors cui diable enportent par malvaise voie et mainent vers le fu d'infer. Prions Deu qu'il les resuscit des peciés en coi il gisent mort et sont desevré de Deu qui est la vie a l'ame : l'ame est la vie au cors et Deus est la vie a l'ame. Quant l'ame s'en va, li cors ciet, et quant Dex degerpist l'ame por son pecié qui est sa vie et sa buene eurtés, si muert l'ame. Nos trovons que Deus resuscita trois mors en cel tens qu'il ala corporelment par terre. Quar il resuscita une mescine fille a un mestre d'une synagoge, si le resuscita si que li cors estoit encore dedens la maison son père. Si resuscita cest baceler de cui l'evan-[gile] d'ui parole, cui l'on enportoit dehors les portes de la cité pour enterer. Si resuscita mon segnor saint Lazere qui avoit ja IIII jors geü el sepulchre. Icist troi mort que N. S. D. resuscita senefient trois manières de peceors, cui Deus apele a santé par sa gracie. La mescine senefie ceu qui sunt par male volenté repost et enoscurci dedens lor corages et desevré de Deu, et ne se vuelent ne ne pueent mostrer par parole qu'il soient dehors et qu'il soient par male volenté. Quar ausi est de la male volenté qui est dedens l'ome comme de la mescine qui estoit morte dedens la maison son père. Li bacelers qui fu resuscités dedens la porte de la cité, senefie cels qui male volenté ont dehors et uevrent apertement. Sains Lazeres qui avoit quatre jors geü el sepulcre, senefient cels qui longement ont esté en

pechié et qui sunt autresi en pecié comme s'il puiscent : Por ço que tos siècles s'espoente de lor malvaise vie qu'il ont longement demenée. Et N. S. resuscite la mescine dedens la maison son père, le baceler dehors la porte de la cité, saint Lazere el sepulcre, quant il oste l'om de sa male uevre, l'autre de sa male volenté, l'autre de sa male costume en coi il est tos porris, et en coi il a longement geü. Bones gens, esgardés vers vos meïsmes, se vos estes u vif u mort par pechié; se vos estes mort, soffrés que Deus vos doinst vie, et li priés qu'il vos doint faire tels uevres en ceste mortel vie, que vos puisiés avoir la vie perdurable[1]. »

Pierre le Chantre († 1197) fut un prédicateur « plein de poids dans ses discours; il enseignait comme un flambeau ardent et brillant[2]. » C'est au pied de sa chaire que Foulques, curé de Neuilly, venait avec des tablettes et un burin; il recueillait les paroles du maître pour les redire le dimanche à son troupeau[3]. De tant de discours populaires, il ne nous reste plus que trois sermons sans valeur[4].

Garnier de Langres († 1202). Garnier de Rochefort, évêque de Langres, se démit de ses fonctions épiscopales et retourna mourir au monastère de Clairvaux, dont il avait été abbé. Il est probable qu'il ne vécut pas après 1202[5].

1. Ms. fr., 13314, sermon pour le 16e dimanche après la Pentecôte, p. 66.
2. Jacques de Vitry, *Hist. des Crois.*, ch. VII. — 3. *Ibid.*
4. Ms. lat., 14859, fos 205, 207, 208.
5. *Hist. litt.*, XVI, 425. Il nous a laissé 40 sermons, qui ont été prononcés, soit au monastère d'Auberive, soit à celui de Clairvaux. Mais il en avait composé sans doute un nombre plus considérable, puisqu'il prêchait tous les jours : « Quotidie fere vobis loquimur; quotidie vos admonemus; sed ex ipsa quotidiana consuetudine verbum Dei in fastidium conversum est. » 11e h., *Patrol. lat.*, CCV.

Garnier de Rochefort était un savant théologien. Mais il anéantit sa science par le mauvais usage qu'il en fait. Il lasse, rebute, dégoûte : il ne parle pas pour être entendu. Le jour de l'Épiphanie, toute son éloquence consiste à établir des distinctions insaisissables entre l'Épiphanie, la Théophanie, la Bethphanie, la Phagiphanie. Les autorités qu'il invoque ordinairement sont Sabellius et Manès, Hermès, Astérius et le poëte Albumazar. Il se perd dans l'astronomie, la philologie, l'anatomie. En un mot, ses homélies, dépourvues de suite et d'idées, ne sont qu'une divagation puérile. C'est le cas de dire ici avec La Bruyère : « Il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal. »

Étienne, évêque de Tournay († 1203), d'abord abbé de Sainte-Geneviève, fut l'un des prédicateurs les plus renommés de son temps. Barthélemy de Vendôme, archevêque de Tours, l'employait pour la composition de ses sermons[1]. Il nous a laissé lui-même un grand nombre d'homélies[2]. Les unes tombent dans le ridicule et le gro-

1. Étienne s'excuse de ne pouvoir travailler, parce qu'il est indisposé, aux sermons de Barthélemy, epist. 41, *Patrol. lat.*, CCXI.

2. Les sermons d'Étienne sont contenus dans plusieurs manuscrits : ms. lat., 14592, f° 1 : « Collectiones ex magistro Stephano Tornacensi, » et f° 2 : « Incipiunt sermones magistri Stephani abbatis Beate Virginis Parisiensis Genovefe, » 26 sermons; ms. lat., 14935 : « Incipiunt sermones magistri Stephani abbatis, etc., » mêmes sermons que les précédents, moins le dernier, qui est resté inachevé. On trouve encore, biblioth. de l'Arsenal, ms. lat., 400 : « Sermones Stephani abbatis S^e Genovefe incipiunt; » biblioth. Sainte-Geneviève, Dl 27 et CCL 30 : « Sermones Stephani episcopi Tornacensis, antea abbatis Sancte Genovefe. » Ces trois derniers manuscrits sont semblables entre eux et différents des deux premiers ; ils contiennent 44 sermons.

Il faut encore donner à Étienne un sermon curieux, qui est imprimé *Bibl. Maxim. Patr.*, XXIV, c. 1144, sous le nom de Pierre de Blois, puisque ce sermon porte le nom d'Étienne, ms. lat., 15010, f° 335, et biblioth. de Troyes, ms. lat., 1397, n° 7 : « Domni Stephani Tornacensis episcopi sermo de conflictu dyaboli accusantis et

tesque; les autres sont remplies de subtilités et d'antithèses.

« Sacros et sollempnes in ecclesia conventus et amicus amplectitur et inimicus abhorret. Nam et celestium castrorum acies ordinata sic est amabilis suis, ut sit terribilis alienis. Nichil in ea sibi vendicat scena theatralis, aut circense certamen, aut ferarum lacrimosa spectacula, sed totum convertitur in laudes ejus cujus laus in ecclesia sanctorum. In hoc theatro sacramentali tibi luditur, non illuditur, o sacerdos. Tuum est spectaculum diei hujus, tua interest interesse; leva in circuitu oculos tuos et vide. Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi. Tibi dico sic alloquens singulos ut in singulis universos. Negocium tibi cum virgine quadam; et in negocio sacramentum, mira res! Qui celibatum provaseras, matrimonium contraxisti! Placuit in celibatu Johannes, in conjugio Abraham : tu fructum colligis in utroque. Singularis et precipua virgo tibi desponsata est et in domum usque traducta. Si de nomine queras, ipsa est dignitas sacerdocii cum qua individuam vite consuetudinem pepigisti... In eternum tibi a summo patrefamilias hec virgo tibi tradita est et conjuncta. Fuge causas divortii: noli querere solutionem; currant et permaneant nuptialia federa inter sacerdotem et sacerdocii dignitatem. Nec est plebeia virgo ista que non solum clarissimas ac spectabiles personas attingit, sed et usque ad gradum illustrium pervenit feminarum. Hec est illustris natalibus, insignis operibus, fecunda moribus, facunda sermonibus[1]. »

Gibbuin, archidiacre de Troyes († 1150), n'est connu que par son appel en cour de Rome contre Atton, évêque de Troyes, qui tardait à gratifier son frère d'une prébende[2]. Hildebert du Mans[3], Pierre le Vénérable[4], Nicolas de

hominis lapsi. » C'est encore à Étienne qu'appartient probablement un sermon contenu ms. lat., 14652, f° 262 : « Sermo de mutatione canonicorum secularium in regulares et de habitu regularium. » On lit à la marge : « Est hic sermo Stephani cognomento Tornacensis, primo canonici regularis Evurtii, congregationis S. Victoris Parisiensis, posteaque abbas Genovefe. » Ces indications se rapportent bien à Étienne, évêque de Tournay; Voyez *Gallia christ.*, VII, 720. Cependant, ce sermon porte la date de 1147 : « Anno ab incarnatione Domini M.C.XL.VII. » Or, Étienne, né en 1135, n'avait que douze ans en 1147. Il est probable que, toutes les autres indications convenant à Étienne, il y a erreur sur la date du sermon.

Le P. Du Molinet a édité un sermon d'Étienne et publié les titres de 31 autres : *Patrol. lat.*, CCXI, c. 568.

1. Ms. lat., 14935, f° 1. — 2. *Hist. litt.*, XII, 227. — 3. Lib. III, epist, 18.
4. Lib II, epist. 34 et 35

Clairvaux[1], louent son éloquence. Il fut un des plus fervents admirateurs de saint Bernard; il recueillait, comme tant d'autres, les sermons que le saint prononçait[2]. Gibbuin[3] a de la force, de la verve et du souffle, il est vrai; mais ou bien les subtilités et les jeux de mots[4], ou bien la pauvreté de la doctrine[5], gâtent les plus beaux mouvements de son éloquence.

Geoffroy de Troyes († vers 1200), doyen du chapitre[6], prêche avec ardeur[7]. Le sentiment du mal en ce monde le porte à faire des peintures trop vives de la passion[8], ou à s'élever au ciel par des élans trop répétés. Mais, alors même, on le suit sans peine: car son discours, plein de sens, est animé par les images les plus variées[9].

« Corpus vero nostrum in resurrectione duo habebit : incorruptionem scilicet que facit delectationem et immortalitatem, id est perfec-

1. Epist. 5. — 2. S. Bern., epist. 17.

3. Ms. lat., 14937, f° 104 : « Incipiunt sermones magistri Gelbuini Trecensis. » Ils sont au nombre de 48 ou 49, selon qu'on ne lui donne pas ou qu'on lui donne le sermon anonyme qui se trouve mêlé aux siens, f° 150.

4. « Malum male intentionis scrupulum, malum male operationis offendiculum, malum male consuetudinis ergastulum, malum male exspectationis periculum, per deliberationem, per exhibitionem, per obstinationem, per desperationem. Singula singulis. Malum male operationis offendiculum per exhibitionem; malum male consuetudinis ergastulum per obstinationem; malum male exspectationis periculum per desperationem : Ecce Pantheon, id est omnium vitiorum simulacrum. » Ms. lat.. 14937, f° 108.

5. Voici quelques-uns de ses transports sur le ciel : « Nulla indigentia, nullus timor, nulla inquietudo, nulla pena, nulla dubietas, nulla violentia, nulla discordia. Sed pax summa, pax nunquam conturbanda, gaudia eterna, lux continua, dilectio integra, infinita letitia, ubi post peracta prelia premia restituentur celestia, pro modicis magna, pro terrenis celestia et eterna! Dies illa, dies letitie! Dies resurrectionis et glorie, dies jucunditatis et lucis perpetue, dies retributionis et vite, dies eternitatis... dies... O solemnitates preclare!... O ardens!... O!. . » *Ibid.*

6. Nous ne connaissons de Geoffroy de Troyes que son nom et son titre, contenus dans une charte datée de l'an 1114, *Gallia christ.*, XII, 257 : « Goffridus decanus. »

7. 37 sermons contenus dans le ms. lat., 13586, f° 1-93. — 8. *Ibid.*, f° 26.

9. *Ibid.*, f° 32.

tam ejusdem divinitatis cognitionem. In diei hujus expectatione vel desiderio dum ibi vivitur multum sudatur. Utinam vel sic per Dei gratiam in novissimis acquiratur! Non est enim stabuli hujus et stercoris, non est lutei corporis et lubrici temporis. Locum querit digniorem, id est celum, corpus alteratum, id est corruptioni nequaquam obnoxium, tempus melioratum, quo scilicet iniquitas defecerit et peccatum. Illa dies tota est meridies, non habens vesperam, nesciens occasum. O vere meridies! Plenitudo fervoris et lucis, solis statio! Umbrarum exterminatio! Desaccatio paludum! Fetorum depulsio! O perenne solsticium, quando jam non inclinabitur dies! O vernalis temperies! O autumnalis ubertas! Quando adimplebis nos, Domine? Lauda ergo Dominum tuum, Sion, quoniam confortavit seras portarum tuarum et adipe frumenti satiat te. Quis non illuc illo in die vehementer cupiat admitti et pasci propter pacem, propter adipem, propter satietatem? Nihil ibi formidatur, nil fastiditur, nil deficitur. Tota habitatio celum, dulce pabulum, Dei verbum, opulentia multa nimis, eternitas. E converso omnia tibi ibi cedunt citra perfectum, plena preter votum, et tutum nihil. Festinemus igitur, fratres ad locum tutiorem, ad pastum suaviorem, ad uberiorem et fertiliorem agrum. Festinemus igitur, fratres, ubi habitemus sine metu, habundemus sine defectu, epulemur sine fastidio[1]. »

Pierre de Poitiers, chancelier († vers 1205), aurait, selon Albéric des Trois-Fontaines[2], succédé à Pierre Comestor dans la chaire de théologie, et l'aurait occupée jusqu'à sa mort. Les sermons qu'il a composés[3] ont une expression saisissante. Pour inspirer un effroi salutaire au pécheur, il lui montre comment, par ses crimes, il a tourné contre lui-même tous les éléments de la nature.

« Vide quomodo te accusabunt elementa, si eis abuteris. Si loqui posset ignis, in hunc modum contra reprobos loqueretur : non vobis, sed contra

1. Ms. lat., 13586, f° 32. — 2. *Hist. litt.*, XVI, 485.

3. Ms. lat., 14593, à la rubrique : « Sermones per anni circulum cum exceptionibus magistri Petri, » et f° 113 : « In hac prima medietate libri continentur sermones quidam per anni circulum et notule excerpte de sermonibus magistri Petri Pictaviensis cancellarii Parisiensis. » Il faut ajouter 2 sermons, ms. lat., 12293, f° 99 : « Sermones magistri Petri Pictavini : sermo primus in octavia [octava] Pasche ad sacerdotes in synodo; » et f° 107 : « sermo secundus ejusdem ad sacerdotes in synodo. » Ces deux sermons, en effet, appartiennent bien à Pierre de Poitiers, le chancelier de Paris, quoiqu'ils ne portent pas son titre; il suffit de les comparer avec les deux sermons semblables du ms. lat., 14593, f° 144 et f° 148.

vos lucebo, ut vestri corporis turpitudines patefaciam; nec vobis, sed vos, vestra, sed vos coquam. Aer quoque, si loqui posset, in hunc modum allegaret : qui vos male recreavi fedo odore corrumpam, irremediabili frigore destruam; qui flatu meo res procreabam, omnia torpescere faciam. Leguntur enim ibi palpabiles tenebre sicut in Egypto. Qui vos ad tractus vivere feci, vos suffocabo, vos extinguam : erit enim ibi fumus intolerabilis, mors illa pessima erit, et cum se separare anima velit a corpore, nunquam tamen poterit... Similiter aqua, si loqui posset, diceret : ego que vos potabam, bibere volentes fugiam; que vos lavabam, super vos sordes inducam; que vobis res duras emolliebam, molles congelabo et duras efficiam ; que res calidas temperabam, accendi faciam sicut guttam in camino ignis, dentes stridere faciam [1]. »

Il s'élève aussi, avec une véhémence que rien n'arrête, contre les vices du clergé et les désordres des laïques, qui font de son temps « une époque misérable, capable de faire rougir[2] ».

Raoul Ardent († 1101) naquit au diocèse de Poitiers[3], peut-être au village de Beaulieu, dans les environs de Bressuire ; il fut sans doute curé d'une paroisse ; puis, comme il avait suivi Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, à la croisade, il est probable qu'il périt en 1101 dans les montagnes de la Palestine : ce que nous savons de certain, c'est qu'il a prêché [4].

Raoul Ardent représente la mâle nudité, la force rude

1. Ms. lat., 14593, f° 133. Ce passage rappelle les vers d'Agrippa d'Aubigné :

L'air encore une fois contre eux se troublera,
Justice au juge sainct, trouble demandera,
Disant : pourquoy, tyrans et furieuses bestes,
M'empoisonnastes-vous de charongnes, de pestes?
Des corps de vos meurtris, pourquoy, diront les eaux,
Changeastes-vous en sang l'argent de nos ruisseaux?...
Nature blanche, vive et belle de soy-mesme
Presentera son front ridé, fascheux et blesme.
(*Les Tragiques*, liv. VII, Jugement, p. 378.)

2. Ms. lat., 12293, f° 104. — 3. *Hist. litt.*, IX, 254.
4. Ses homélies furent si populaires qu'elles eurent bientôt l'honneur d'être édi-

et l'impétuosité du missionnaire. Il possède toutes les qualités qu'il demandait avec instance pour les prédicateurs et pour lui-même: la fougue de l'enthousiasme, les généreux élans et l'exaltation passionnée. « Oh! si l'Esprit Saint pouvait descendre en nous, mes frères! s'il nous donnait l'audace et le courage de prêcher! afin que, rejetant loin de nous des cupidités passagères, nous prêchions sans crainte la parole de Dieu en présence des rois, des tyrans et des impies[1]! » « Oh! si ce saint, cet admirable Esprit daignait descendre en nous, pauvres prédicateurs que nous sommes; s'il nous inspirait la bonté et la sagesse pour bien vivre et pour bien penser, et l'éloquence d'à-propos et la généreuse audace! Si nous pouvions prêcher hardiment, confirmer notre prédication par nos actes, avoir enfin le courage de résister aux persécuteurs du monde[2]! »

On dirait presque un apôtre, qui vient tout à coup rappeler à l'homme le souvenir de ses destinées. Il lui échappe d'en prendre le ton et l'accent : « Voilà que moi, qui que je sois, mes frères, je suis un serviteur qui vous annonce l'heure du festin. L'heure de ce festin sera la fin du monde, ou plutôt la fin de chacun de nous. Car, quand nous quittons cette vie, nous prenons place, si nous en sommes dignes, au festin éternel. Je vous crie donc, mes frères, oui, je vous crie : Vite, préparez-vous au festin, tant que

ées et traduites. Parmi les nombreuses éditions que cite l'*Hist. litt.*, IX, 263, nous n'en connaissons qu'une seule complète : *Radulphi Ardentis, Pictavi, homeliæ.* 2 vol. in-12, Biblioth. nation. Invent. C3285. On trouve plusieurs fois le volume qui contient les sermons sur les Épîtres et les Évangiles; Bibl. nation., Invent. C4294; biblioth. Sainte-Geneviève, D5328, et D5327. Ces éditions n'ont pas grande importance maintenant, puisqu'elles sont reproduites : *Patrol. lat.* CLV, c. 1299 et c. 1667. — Quant aux traductions, elles sont devenues introuvables.

1. 68ᵉ h. in Epist. et Evang. — 2. 73ᵉ h. in Epist. et Evangelia.

vous le pouvez, ne tardez pas; vous voudrez peut-être vous y préparer un jour et vous ne le pourrez plus[1]! »

La prédication pour lui est donc une guerre. L'homme n'est pas le seul ennemi, car « on ne s'attaque pas au cheval, mais au coursier qui le conduit[2] » : c'est le démon qui maîtrise les âmes et les rend stériles[3]. Aussi la parole de Raoul est comme un glaive; rien ne saurait arrêter ses coups. Il attaque les grands, les riches, les oppresseurs de la justice et de la religion[4]. Il a de vives sorties contre le luxe des prélats, les divertissements, la chasse, la simonie et l'ignorance. Il n'y a pas de vices qu'il ne foudroie, pas de vertus qu'il n'élève; et il veut, ce Bourdaloue des vieux âges, qu'on l'écoute, qu'on entende ses paroles et qu'on les médite : « Réfléchissez, mes frères, réfléchissez bien... Écoutez... Écoutez-moi... Notez ce que je vous dis... Comprenez-le bien[5]. »

Ce feu qui dévore Raoul n'a rien de desséchant : c'est le feu de la charité. Selon sa comparaison, « elle surnage au-dessus de ses emportements, comme l'huile au-dessus de tous les autres liquides[6] »; elle lui fournit des paroles pleine d'onction. Que de fois il laisse échapper des plaintes! Il ne réussit pas à dominer sa douleur. Une âme moins fortement trempée aurait été plus verbeuse et plus subtile; lui, il n'a qu'un mot en présence des vices qui le désolent, ou plutôt c'est un gémissement qui échappe à son cœur : « *Unde dolendum est!... Quod absit, absit!...* » Et nous voyons des larmes sillonner ce mâle visage. D'autres fois, sa voix baisse, pour ainsi dire; son exaltation diminue;

1. 7e h. in Epist. et Evang., 2e pars. — 2. 3e h. de Tempore. — 3. 15e h. in Epist.
4. 4e et 18e h. de Tempore.
5. *Pensate, fratres, pensate; notate, notate quæ dico...* — 6. 70e h. in Epist.

Raoul croise les bras, il incline la tête sur sa poitrine et sonde devant son auditoire ému, dans le recueillement de la méditation, le problème effrayant de nos destinées. « Homme misérable, chaque jour tu passes de l'enfance à la jeunesse, de la jeunesse à la vieillesse, de la vieillesse à la mort, et tu te crois citoyen de ce monde! Quoi! Les hommes qui meurent chaque jour, les tombeaux, les ossements des morts qui passent chaque jour sous tes regards, rien ne te touche, rien ne t'avertit! Tu ne comprends pas que tu n'es dans ce monde qu'un étranger et un pèlerin! Crois-en donc tes yeux... Le pèlerin ne se laisse séduire ni par les prés fleuris, ni par les fleuves limpides, ni par les bocages enchanteurs; ne nous laissons pas séduire par les charmes de ce monde, par le luxe des richesses, les voluptés et par tous ces honneurs qui passent[1]... » Il se dénonce lui-même; il fait partie de ces coupables et de ces abusés qu'il condamne si haut[2].

L'onction de Raoul est surtout dans la morale douce et compatissante qu'il enseigne. A côté de la rigueur, des menaces et de la désolation, il prodigue la bonté et la miséricorde. Il condamne les fautes des supérieurs, mais il reconnaît leurs droits. Il prêche l'obéissance fidèle aux princes[3], le profond respect aux évêques[4] et aux prêtres[5]. Lorsqu'il a fait le portrait du mauvais pasteur, il s'attarde sur celui du bon; il s'y complaît, et l'on sent, dans ce passage, quelque chose de l'effusion de son âme. Il tonne contre les pécheurs : mais il demande pour eux grâce et

1. 8ᵉ h. in Epist.

2. « Quosdam plango de quorum numero ipse sum, » 25ᵉ h. de Tempore; « indè meus et mei similium tepor confunditur, » 24ᵉ h. de Tempore, etc.

3. 56ᵉ h. in Epist. — 4. 57ᵉ h. in Epist.

5. 24ᵉ h. de Sanctis.

compassion[1]. Il désire même qu'on les reprenne rarement, et que ce soit toujours par amour de Dieu et de la vérité[2].

Il voudrait que le cœur se répandît en affection sur tous les objets qui l'environnent, en mansuétude sur tout ce qu'il approche. Il voudrait voir l'hospitalité pratiquée avec amour[3], la pauvreté non-seulement secourue, mais respectée par l'opulence[4], l'aumône largement dispensée[5], les domestiques traités avec douceur[6], les veuves et les pupilles défendus[7]. Il met les fidèles en garde contre tout danger de superstition[8], il descend jusqu'à leur donner des conseils sur les invitations à dîner[9] et sur les bénédictions de la table[10]. Enfin la tendresse perce sous la rude écorce.

L'âme de Raoul ne fait pas toute son éloquence. Il y a dans ses homélies « de l'agréable et du réel ». Il connaît l'art de manier les divines Écritures, sans se piquer toutefois de tout savoir[11]. Il ne se perd point dans les commentaires scolastiques; il s'attache aux textes qui lui semblent propres à instruire et à toucher le peuple; il les suit pas à pas, il les explique mot à mot, il semble les rapprocher sans effort. Il recommande l'étude des saints Livres à tous les fidèles[12], il enseigne la façon de les comprendre et le but que l'on doit se proposer d'atteindre en les lisant. Avec quelle véhémence il s'élève contre les prédicateurs qui cherchent à tirer de cette science sacrée des avantages temporels[13]! Ils devraient bien plutôt veiller à ne pas commettre d'erreurs, et s'examiner après chaque sermon sur les textes qu'ils ont cités et développés[14].

1. 23ᵉ h.; 55ᵉ h. in Epist. — 2. 13ᵉ h.; 71ᵉ h. in Epist., 2ᵉ pars. — 3. 70ᵉ in Epist.
4. 47ᵉ h. in Epist. — 5. 29ᵉ de Tempore.
6. 23ᵉ h. in Epist. — 7. 71ᵉ h. in Epist. — 8. 17ᵉ h. et 68ᵉ h. in Epist.
9. 25ᵉ h. de Tempore. — 10. 47ᵉ in Epist. — 11. 41ᵉ de Tempore.
12. 63ᵉ h. in Epist. — 13. 62ᵉ h. in Epist. — 14. 20ᵉ de Sanctis.

C'est à l'aide de comparaisons surtout qu'il fait sentir la force ou la délicatesse de ses paraphrases. Tantôt s'élevant contre la renommée et la vaine gloire du siècle, il la compare au vent de Borée[1]. La sagesse divine est une eau profonde; la sagesse du siècle est une eau courante et bavarde[2]. Le contemplatif est quelquefois contraint de s'abaisser aux détails de la vie, comme l'aigle qui, volant jusqu'aux astres, s'abat sur des cadavres[3]. Il nous montre tout à la fois la vie de l'homme semblable à la fleur des champs qui se flétrit, au cèdre du Liban qui tombe sous la cognée, au vin qui doit passer au pressoir avant d'entrer dans le cellier[4]. Est-il étonnant, dit-il, que l'univers soit bouleversé à la fin du monde, puisque l'homme, devenu vieux, est attaqué par la maladie et disloqué dans ses membres[5]? Aucun langage n'est plus imagé que celui de Raoul Ardent : on pourrait composer un recueil des figures qu'il emploie.

De plus, il a la bonne fortune de se rencontrer avec nos plus grands écrivains. Il a dit[6] avant La Bruyère que « la modestie donnait de la force et du relief au mérite »; et, comme Pascal[7], il « croit volontiers des témoins qui se font égorger ».

Tel est Raoul. Ses contemporains ont eu raison de le nommer Ardent : car ses discours sont tout brûlants des flammes de la charité. Le manque d'art dans la composition, les incorrections du style, le mélange indiscret du sacré et du profane, ne lui enlèvent point un mérite vrai, qui est dans une parole puissante, originale, soutenue par

1. 28ᵉ h. de Tempore. — 2. 30ᵉ de Tempore. — 3. 31ᵉ de Tempore.
4. 9ᵉ h. de Sanctis. — 5. 16ᵉ h. de Sanctis.
6. « Modestia cæterarum virtutum condimentum est. » 7ᵉ h. in Epist.
7. « Benè attestatur rei qui propter eam non refugit mori. » 71ᵉ h. in Epist.

une dialectique nerveuse, embellie par les images, pleine d'onction, de science et d'humilité.

Que d'âmes il a dû toucher!

GEOFFROY BABION († vers 1112). Au temps même de Raoul, vivait un prédicateur qui avait avec lui plus d'un trait commun : c'est Geoffroy Babion[1]. Leurs deux âmes ont une nature également âpre, sévère et sombre; leur parole retentit avec la même véhémence tempérée par la même charité; ils ne craignent, ni l'un ni l'autre, de pousser des cris d'une indignation douloureuse contre les vices du clergé et contre la rapacité des seigneurs : lorsqu'il s'agit de l'unité de l'Église, tous deux sont prêts au martyre[2].

Mais Geoffroy Babion l'emporte peut-être par le goût; il bannit les auteurs profanes; et son discours, ennemi des formules et des subtilités, se distingue par la suite et la régularité de la composition. A l'énergie de la pensée et du sentiment, il joint la concision rigoureuse.

Voici, par exemple, comment il parle de la mort, sujet qui plaisait tant sans doute à son imagination forte et

1. On ne sait presque rien sur sa vie, sinon qu'il succéda à Marbode, à l'École d'Angers, en 1095, et que, d'après une charte, il vivait encore en 1110; *Hist. litt.*, IX, 520. Pitseus (*ibid.*) a prétendu qu'il était Anglais, parce que ses ouvrages se trouvent, paraît-il, dans certaines bibliothèques d'Angleterre : cette raison n'a pas de valeur. Le ms. lat., 17251, f° 47, porte bien aussi : « Sermones Galfredi Babionis *Angli;* » mais ce titre a été écrit par une main récente. — Geoffroy Babion a laissé 58 sermons environ. Nous disons environ, car tous les sermons qui portent son nom lui appartiennent-ils? Nous ne le croyons pas. Ils contiennent, au moins une fois, des paroles qui n'ont pu être prononcées que par un évêque, par exemple dans ce passage : « Sciatis quod heretici sunt omnes illi, et omnes illos anathemate ferimus, et ab ordine eos, si convinci poterunt, deponemus; » ms. lat., 14934, f° 172. — Ces sermons sont contenus dans les mss. lat., 8433, f° 6; 14934, f° 140; 14933, f° 97; 17251, f° 47. Ce dernier ms. contient un sermon, f° 51, qui ne se trouve pas dans les autres recueils. Les recueils les plus complets sont les mss. 8433 et 14934.

2. Ms. lat., 14934, f° 166.

lugubre. Suivons-le sur le bord de la tombe, où il sait dire, lui aussi, tout en empruntant le langage de saint Jérôme, de saint Grégoire et de saint Isidore : « Venez et voyez! »

« Audite, omnes in populo, et negligentes, aliquando sapite. Ite ad sepulcrum mortuorum et videte exempla viventium. Jacent ossa ; perit homo et nunc reservatur causa ejus in judicium. Fuit et ipse similis nobis, aliquando homo in vanitate vivens, in seculo studens divitiis ; multiplicavit agros, plantavit vineas, implens horrea sua, in apothecis multis habuit et letatus est in habundantia sua et ecce sublata sunt omnia ab oculis ejus! Jacet in sepulcro, in pulvere redactus; defluxerunt carnes quas deliciis nutrivit, abcesserunt nervi a compagibus suis ; sola sua ossa, que remanserunt in exemplum viventium. Cognoscant reliquias viventes mortuorum. Putant enim requiescere corpus, et anima ejus habitat in inferno, et non videbit ulterius lumen. Ieronimus. Brevis est hujus vite felicitas, hujus seculi modica gloria, caduca est et fragilis potentia temporalis. Dic, ubi sunt reges, principes, imperatores, locupletes rerum, duces, comites? Ubi omnis eorum exercitus? Ubi potentes hujus seculi, qui horum civitates prodiderunt, ille quamvis munitissime et fortissime ? Ubi sunt regine? Ubi sunt virgines ? Ubi mulieres speciosissime? Ubi aurum et argentum et multitudo ornamenti earum? Ipse certe veluti umbra transierunt et tanquam sonus evanuerunt. Divitie usque ad mortis periculum hominem ducunt ; multi propter opes periclitantur, multis propter opes mors occurrit. Sic toto animo dampna quidem diligit mundus. Esto mortuus in mundo et mundus tibi : contemne vivens quod post mortem habere non potes. Gregorius. Istud regnum finem habet, illud nullum. Ista vita in qua vivitis horrenda est : vita autem eterna desideranda. Ista laboriosa, illa non. Ista tenebrosa, illa lucida ; ista brevis, illa longa. Ista fragilis, caduca, insatiabilis, luxuriosa, fastidiosa, dolosa, unquam falsa, amara, superba, plena scandalis, insidiosa. Viventes in labore vivunt, in dolore moriuntur, et postea, quod pejus est, in inferno tormenta patiuntur, nisi qui bene et juste vivendo gratiam Dei consequi meruerint, ubi vermis eorum non moritur, id est mala conscientia, nec ignis extinguitur, eternalis pena. Ibi nec adjuvat pater filium, nec filius patrem, id est amicus non invenietur qui redimat, nec frater qui succurrere valeat ; ibi nec servus domino, nec dominus servo ; ibi nulle divitie proderunt, nulla virtus, nulla potentia, nullus honor prodesse potest ; sed uniuscujusque meritum, sed justitia Dei pervalet, et qui hucusque Deus est misericors, ibi habebitur justus judex. Ibi querunt multi finem mortis et mori non possunt ; ibi amara penitentia queritur tarde, sed non adjuvatur. Isidorus. Tantum in hac vita licitum est operari bonum, ibi nullum expectatur, nec bona opera, sed meritorum retributio, qui vite presentis longi-

tudinem non de suo, sed de fine ejus considerant[1]. Quam sit misera et brevis presens vita ex verbis istis satis utiliter potest pensari. Qui vitam longam queritis, ad eam vitam tendere propter quam Christiani estis, debetis[2]. »

Pierre de Blois († 1198). « Les sermons de Pierre de Blois, dit Brial[3], n'ont rien de remarquable, comme tant d'autres de la même époque... On y voit quantité d'explications mystiques de l'Écriture sainte et d'allégories forcées... Nous ne disons qu'un mot du dernier, le plus long de tous... L'objet de ce sermon est de recommander à tout le monde la lecture de l'Écriture sainte, comme un moyen d'accomplir exactement la loi de Dieu. » Il est probable que Brial, nous le disons à regret, n'a pas lu attentivement les sermons qu'il juge en termes si vagues. Il est certain qu'il ne connaît pas le dernier sermon, sur lequel il s'étend; car, dans cette homélie, Pierre de Blois ne traite pas de la nécessité de l'Écriture sainte : il y décrit un petit drame sur le Jugement du pécheur[4]. Puis, ce qui frappe, au contraire, dans Pierre de Blois, c'est qu'il ne tombe point dans les défauts communs à son siècle. Il ne cherche point à faire des jeux de mots : ses expressions sont à la fois énergiques et faciles[5]. Il ne se laisse aller au mauvais goût[6] et aux allégories forcées[7] que très-rarement; il ne cite que deux fois les poëtes[8]. Les philosophes, comme il les juge de haut! Il aime surtout à montrer leur impuissance[9].

Ces défauts existeraient-ils, qu'on les sentirait à peine, tant Pierre de Blois parle avec attendrissement! Il dédaigne

1. Phrase inintelligible. — 2. Ms. lat., 14934, f° 160. — 3. *Hist. litt.*, XV, 401.
4. Voyez plus haut, sur l'authenticité de ce sermon, Étienne de Tournay.
5. 4ᵉ, 5ᵉ, 26ᵉ, 30ᵉ h., *Patrol. lat.*, CCVII. — 6. 40ᵉ, 21ᵉ h. — 7. 51ᵉ h.
8. 24ᵉ, 40ᵉ h. — 9. 26ᵉ, 37ᵉ, 38ᵉ, 42ᵉ, 53ᵉ h.

la rhétorique et cherche l'inspiration vraie dans son âme. Il s'accuse lui-même[1] comme un pécheur, il a des retours pleins de componction sur sa vie[2]; ou bien encore il se fait l'interlocuteur familier des saints, dont il célèbre les vertus[3]; on pourrait même blâmer l'abus de ses exclamations touchantes. Ses deux thèmes favoris par excellence sont l'humilité et la Croix, les vertus d'abnégation et de pauvreté, qui lui enseignèrent à refuser toute sa vie les dignités ecclésiastiques. « Jadis, dit-il, la Croix était le gibet des malfaiteurs : la crainte, l'horreur, l'ignominie et la mort, voilà ce qu'elle offrait. Mais depuis que le Christ est monté sur son arbre, depuis que l'Agneau sans tache est monté victorieusement sur la Croix, ses effets sont bien changés. Là où jadis étaient la crainte, l'horreur, la douleur, l'ignominie et la mort, là même sont aujourd'hui la paix, l'honneur, la douceur, la vie et la gloire. Elle ne sert plus d'instrument de supplice aux brigands : elle orne la couronne des empereurs et des rois, la tiare des pontifes. Venez donc à la Croix, vous tous qui souffrez, vous tous qui portez un fardeau, et vous qui êtes tombés, et vous qui êtes brisés. Y a-t-il quelque chose qui répare si bien la chute, qui tue si bien le péché et délivre de la puissance de l'ennemi? Qu'ils sont doux, qu'ils sont agréables, qu'ils sont aimables ceux qui t'aiment, ô Christ, et qui, pour ton amour, portent dans leur chair la mortification de la Croix! O profondeur de la sagesse et de la science divines! Avec quel art, avec quelle charité ineffable, incompréhensible, le Christ a éteint sur la Croix nos supplices éternels! Il a fait de la mort et de la misère de l'homme un gage de vie et de salut! La misère n'est plus la misère, la mort n'est plus la

1. 10e, 16e, 35e h. — 2. 44e h. — 3. 12e, 11e h.

mort, puisque l'homme tout entier, grâce à la Passion du Christ, ressuscitera pour l'impassibilité glorieuse[1]. »

JEAN, diacre de Saint-Ouen († vers 1125). On ne sait rien de précis sur la vie de Jean[2], diacre de Saint-Ouen, sinon qu'il assista au concile tenu à Reims par Calixte II, en 1119. Nous avons de lui quatre homélies sur les saints[3], qui sont toutes également dépourvues d'intérêt.

Que de nobles figures nous venons de saluer familièrement, à la hâte ! Tant d'évêques qui furent par leur parole puissante les défenseurs de la morale, les protecteurs de la science et les véritables instituteurs de leur nation ! Tant de clercs dont quelques-uns parvinrent, comme Pierre de Blois, aux plus hautes dignités du monde ! Peut-être nous pardonnera-t-on. Nous avons mis tout notre soin à retrouver et à classer leurs œuvres : n'est-ce pas déjà bien mériter de quelqu'un que de le faire rentrer dans ses droits ?

1. 17e h.— 2. *Hist. litt.*, X, 262. — 3. *Patrol. lat.*, CLXII.

CHAPITRE IV

LE CLERGÉ RÉGULIER.

La foi saisit le douzième siècle avec un surcroît de puissance et le porte tout entier vers la vie monastique. Que de foyers étincelants d'amour s'allument de toutes parts ! Après Cluny, seconde réforme des fils de saint Benoît, c'est la Chartreuse, Cîteaux et Clairvaux, Saint-Victor, Sainte-Geneviève, Prémontré, l'ordre de Grandmont et l'ordre de Fontevrault, pendant que les Hospitaliers et les Templiers défendent les pèlerins de Terre Sainte. Jamais les vocations religieuses ne furent ni plus fécondes ni plus honorées : les rois mêmes veulent prendre le froc avant de mourir [1].

Or, ces asiles de la prière et de la vertu sont aussi les sanctuaires de la prédication. Tous les jours, au chapitre, l'abbé, après avoir lu un passage de la Règle de saint

1. Louis le Gros, à ses derniers moments, se fait apporter l'habit de saint Benoît. Baron., *Ann. Eccl.*, XVIII, 350, Pagius.

Benoît, fait une instruction religieuse[1]. Les chanoines réguliers, suivant la Règle de saint Augustin, sortent de leur cloître, afin d'évangéliser les paroisses. Tous cultivent l'éloquence sacrée.

Passons en revue, dans une rapide nomenclature, monastères et prédicateurs, par ordre de dates.

Ordre de Saint-Benoît.

Guibert de Nogent († 1124) attachait la plus grande importance à la prédication. Ses nombreux commentaires sur les Écritures n'ont pour but, dit-il, que de faciliter la tâche au prédicateur. Il composa même un petit traité sur l'étude de la Chaire[2]. Il y enseigne la nécessité du ministère évangélique et les conditions requises pour l'exercer avec fruit ; il ajoute quelques sujets de développement. Pour lui, il ne nous a laissé qu'un sermon entier, qui est diffus[3], et deux fragments de discours, dont l'un fut prononcé au chapitre, lorsque Guibert prit possession du monastère de Nogent[4], l'autre dans l'église de Laon, à l'occasion du meurtre de Gérard, commis par les gens de

1. Mais le sermon solennel n'avait lieu qu'à certaines fêtes. D'après les anciens usages de Cîteaux, ces jours étaient le premier dimanche de l'Avent, Noël, l'Épiphanie, le dimanche des Rameaux, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, le jour de la Trinité, toutes les fêtes de la Vierge, le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, de celle de saint Benoît, de la Toussaint, de la dédicace de l'Église, et plus tard de la Saint-Bernard. Voyez M. d'Arbois de Jubainville, *Abbayes cisterciennes*, 25.

2. « Liber quo ordine sermo fieri debeat, » *Patrol. lat.*, CLVI, c. 22.

3. S. Bernard., Opp. V, 1383. Ce sermon anonyme appartient sans doute à Guibert de Nogent, puisqu'il dit lui-même qu'il a fait une improvisation sur le même texte. Voyez sa Vie, liv. I, ch. 17 ; *Collect. mém. Guizot*, IX, 429.

4. Sa Vie, liv. II, ch. 3 ; *ibid.*, 492

l'évêque Gaudri[1]. Dans ce dernier discours, l'indignation de Guibert de Nogent égale l'atrocité du crime.

Un MOINE DE MARMOUTIERS. Nous possédons un sermonnaire complet en deux énormes volumes[2], rédigé sans doute par un moine de Marmoutiers[3], qui vivait dans la seconde moitié du douzième siècle[4]. La première partie de ce recueil est terne et plate; la seconde ne manque pas d'élan. Cette différence si sensible entre les sermons *de Tempore* et les sermons *de Sanctis* nous porterait à croire qu'ils ont été composés par deux auteurs différents et qu'on les a réunis ensemble pour faire un manuel à l'usage du monastère.

THÉOFFROY, abbé d'Epternac († 1110), ne nous est connu que par deux sermons sur les reliques des saints[5]. Il aime les images fortes et saisissantes[6]; mais il les gâte par trop de consonnances et d'antithèses.

PIERRE DE CELLE († 1183). Les homélies de Pierre de Celle ont été presque toutes adressées aux moines, quelques-unes aux clercs, deux au peuple, deux aux écoliers, probablement à l'École des Bons-Enfants de Reims. Mais ce n'est là qu'une supposition. Pierre de Celle aime

1. Sa Vie, liv. III, ch. VI; *ibid.*, X, 25.

2. Ms. lat., 12411, *Sermones de Tempore;* ms. lat., 12412, *Sermones in solemnitatibus sanctorum per circulum totius anni.*

3. « Majoris monasterii monachum fuisse credas eo quod iste codex e Biblioth. ejusdem cœnobii prodierit, » ms. lat., 12412; « Hic continentur anonymi monachi, qui quidem videtur majoris monasterii, sermones, » ms. lat, 12411.

4. Il ne vivait pas après le douzième siècle, puisque le manuscrit est du douzième siècle; il vivait dans la seconde moitié du douzième, après saint Bernard, puisqu'il cite le *Salve Regina* tout entier, ms. lat., 12412, f° 131.

5. *Patrol. lat.*, CLVII. — 6. Voyez 1ᵉ h., exorde; et 2ᵉ h., péroraison.

mieux faire de longs développements sur une mouche[1] ou sur une fourmi[2], que de nous donner quelques détails sur ceux qui l'entourent.

Cependant sa parole obtenait un succès remarquable ; il dit lui-même que les auditeurs l'attendaient avec impatience[3]. Il paraît aussi que ses discours étaient dispersés aux quatre coins du ciel. Ce que son humilité, d'ailleurs, explique ingénieusement[4] : il les compare à la paille qui s'envole au gré des vents.

Cette explication ne doit pas nous satisfaire. Nous trouvons même dans ces homélies mutilées, inachevées, écrites à la hâte, au milieu des préoccupations les plus diverses, les raisons de la popularité de Pierre. L'une tient à ce qu'il flatte le goût de son époque. Il énumère toutes les significations possibles d'un texte et d'un mot; il donne toutes les applications imaginables d'un sens allégorique ou tropologique[5] : les moines devaient être ravis de ces distinctions insaisissables. L'autre tient à la force et à la tendresse de son âme. Il enfonce son idée à l'aide d'apostrophes, de répétitions et d'exclamations[6]. Il a même un sermon tout entier sans pause ni trêve et qui ne laisse pas respirer l'auditoire[7]. Dans le tableau du combat que le chrétien livre aux vices, tout est mouvement, tout est tactique militaire. La prosopopée de l'orgueil mériterait d'être citée[8]. La dixième homélie n'est qu'un transport extatique. Quelquefois aussi, Pierre sent qu'il demeure au-dessous de sa tâche, et il trouve, pour le dire, des accents qui trahissent une véritable émotion[9]. Il voudrait édifier et convertir : c'est ce qui lui arrache ce

1. *Patrol. lat.*, CCII, 31ᵉ h. — 2. 61ᵉ h. — 3. 24ᵉ h. — 4. Epist., 167.
5. 13ᵉ h., 32ᵉ h. — 6. 52ᵉ h., 11ᵉ h., 8ᵉ h. — 7. 62ᵉ h. — 8. 16ᵉ h. — 9. 36ᵉ h.

beau cri, qui fait d'un fragment tout un mouvement oratoire: « Jusqu'à quand, pécheur, dormiras-tu[1]? » Les sermons synodaux qu'il prononça, sans doute après sa nomination à l'évêché de Chartres, ne s'élèvent pas à la hauteur des circonstances. Ils sont plutôt des conférences simples et familières, comme le prouvent certaines expressions trop communes[2].

En résumé, ces quatre-vingt-deux homélies nous retracent peu le caractère de Pierre de Celle. Elles nous montrent bien son côté mystique et subtil: mais le directeur éclairé des études à Moutier-la-Celle, le tendre protecteur de Jean de Salisbury, le réformateur habile de Saint-Rémy, le grand évêque de Chartres, c'est dans ses lettres qu'il faut apprendre à le connaître et à l'aimer.

Odon, abbé de Saint-Maur-les-Fossés, vivait au neuvième siècle. Mais le sermon qu'il avait composé sur la translation des reliques de saint Maur reçut au douzième siècle des additions considérables[3]. Les miracles

1. 80ᵉ h.

2. « Eia, fratres, ecce lepusculus quem sequebamur ab initio hujus sermonis, » 85ᵉ h.

3. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 2273, nº 9 : « Item sermo domini Odonis abbatis de eadem translatione legendus in dedicatione Fossatensis ecclesie. » Une main récente a ajouté au manuscrit : « Odon, abbé de Glanfeuil. » D'après la copie et le texte du manuscrit, on croirait d'abord qu'Odon ne pouvait vivre ni après ni avant le douzième siècle, puisque le manuscrit est du douzième siècle, d'une part, et que, d'autre part, il y a dans le sermon des miracles rapportés aux années 1100 et 1137. Mais, au douzième siècle, aucun abbé ne porta le nom d'Odon, ni au monastère de Glanfeuil (V. *Gallia christ.*, XIV, 681), ni à celui de Saint-Maur-les-Fossés (V. *Gallia christ.*, VII, 285-292). — Nous croyons que ce sermon a été fait par Odon, l'auteur de la *Vie de saint Maur*, contenue dans le même manuscrit, et qui vivait vers l'an 868 (V. *Gallia christ.*, XIV, 688); et que, plus tard, comme cette pièce était lue tous les ans à la dédicace de l'église de Saint-Maur-les-Fossés, on a ajouté ces miracles du douzième siècle à ceux qu'elle contenait déjà — Du Breul, *Supplem. Antiquitatis Parisiacæ urbis*, 130, a fait deux extraits de ce sermon.

contenus dans cet opuscule intéressent plus les chroniques que l'éloquence. Nous les citerons plus loin[1].

CHRÉTIEN, abbé de Saint-Pierre de Chartres († vers 1190), dont la vie reste encore embrouillée[2], a dû tenir un rang élevé parmi les prédicateurs[3]. Il prêchait partout, dans les synodes, aux moines, aux religieuses, et, le plus souvent sans doute, dans son cloître. Il se plaint amèrement dans sa préface d'être poursuivi par la jalousie[4]. Il devait avoir la vogue, à cause des interprétations recherchées qui forment le fond de ses discours, et des rimes symétriques qui accompagnent les élans de son âme vers Dieu.

Voici une de ses péroraisons :

« O bone Jhesu, quante, quales, que delicie, quando nox vertitur in diem, tenebre in lucem, amaritudo in jocunditatem, meror in jubilationem ignorantia in scientiam, imprudentia in sapientiam, dolor in letitiam. Fugit ergo Joseph in Egiptum, et erat ibi usque ad obitum Herodis. Obitus Herodis defectus est elationis. Quando Jhesus in Egiptum ducitur, Herodes protinus infirmatur. Si vero Jhesus aliquantulum in Egipto moretur, tunc impius Herodes moritur. Quanto enim in infirmitatis sue cognitione quis proficit, tanto nimirum mentis elatio decrescit. Nam cum suas tenebras quis perfecte cognoverit, omnis absque dubio in eo arrogantia deficit. Defuncto autem Herode, tempus erit revertendi in terram Israhel. Israhel vir videns interpretatur, et ille quasi in terra Israhel est, cujus mens in Dei contemplatione sublevatur. Ego vir videns paupertatem meam quamdiù adhuc aliud cogitare non possum, usque hodie, quia nil nisi tenebras intueor, in Egipto sum. Qui autem per contemplationis gratiam

1. Liv. III, ch. IV.

2. *Gallia christ.*, VIII, 1244. Martène se proposait de faire des recherches sur cet auteur et sur ses œuvres, comme l'indique, à la fin du ms. lat., 12413, une lettre du Fr. Gabr. Teillard, adressée à Martène en février 1655.

3. Il a composé 132 sermons, dont 70 *de Dominic. Evangeliis*, et 32 *de Solemnitat. Sanctorum*. « Expliciunt sermones de Dominicalibus Evangeliis editi a pie memorie Christiano quondam abbate ecclesie sancti Petri Carnotensis ; » — « Incipiunt sermones in quibusdam sanctorum solemnitatibus, » ms. lat., 12413.

4. Ms. lat., 12413, prol.

sublevatus gloriam Dei intuetur, is profecto in terram Israhel moratur. Si quis vero sapientiam loquitur inter perfectos, et quod corde contemplatur, ore confitetur, talis procul dubio in Judea conversatur. In Egipto igitur quisque per considerationem sui, in terram Israhel per contemplationem Dei, in Judea per edificationem proximi[1]. »

Cluny.

THIERRY, abbé de Saint-Tron († 1107), rendit à son monastère, à force de patience et de vertu, la paix, les bonnes mœurs et les ressources temporelles[2]. Malgré tant de préoccupations, il trouva assez de loisir pour composer des vies de saints et prononcer des panégyriques. Deux de ses discours nous sont parvenus. L'un est sur la vie de saint Rumold[3], et l'autre sur la translation des reliques de saint Tron et de saint Eucher[4]. Thierry donne peu de détails sur la vie de ses héros; il s'étend sur les considérations morales, et dans son style, il recherche les antithèses.

HUGUES, abbé de Cluny († 1109), conseiller des rois et des papes, réformateur de tant d'abbayes, père de tant de moines[5], doit avoir une place parmi nos prédicateurs. Car, outre ses lettres et ses statuts, il a laissé un sermon inédit sur saint Marcel[6]. Ce discours est remarquable par les rimes : nous le publions plus loin[7].

1. *Ibid.*, f° 163. — 2. *Hist. litt.*, IX, 336. — 3. *Acta SS.*, jul., I, 572.
4. *Surius*, VI, 110. — 5. *Hist litt.*, IX. 465.
6. Ms. lat., 13090, f° 177. M. Delisle (nouv. fonds lat., catalog. E-L) donne ce sermon à S. Hugues, évêque de Grenoble. Nous croyons que c'est une erreur; car le sermon est joint à la vie de Hugues de Cluny : « Explicit vita beatissimi Hugonis abbatis. Sermo beati patris Hugonis de sancto Marcello, martyre Cabillonensi. » Ms. lat., 13090, f° 177.
7. Liv. II, ch. II.

Pierre Abélard († 1142) a trente-quatre sermons[1], avec trois conférences sur l'oraison dominicale, le Symbole des Apôtres et le Symbole de saint Athanase, qui ont été certainement prononcées[2]. Des trente-quatre sermons, le dernier, qui est sur la fête des saints Innocents, ne porte aucune indication; le vingt-septième a été adressé aux moines de Reims; le trente-troisième, à ceux de Saint-Gildas; le trentième, sur l'aumône, a été prêché pour une quête en faveur des religieuses du Paraclet : tous les autres ont été écrits à la prière d'Héloïse[3].

Pour comprendre les sermons de Saint-Gildas et du Paraclet, il est nécessaire de détacher une page de la vie de notre auteur.

Abélard, touché de repentir après ses tristes aventures, avait cru trouver dans la solitude du cloître un asile contre la compassion humiliante du monde et l'agitation de son âme. Mais son génie inquiet ne le laissa pas jouir d'un long repos. Il quitta Saint-Denis pour redevenir fugitif; enfin libre, grâce à l'abbé Suger, d'aller où il voudrait, il fonda dans un lieu désert, voisin de Nogent-sur-Seine, avec le secours de ses disciples, un petit oratoire sous le vocable du Paraclet. Il songeait à quitter ses chères cabanes de roseaux, par crainte de saint Bernard et de saint Norbert, lorsque les moines de Saint-Gildas de Ruis lui firent

1. *Patrol. lat.*, CLXXVIII, c. 379. Pierre le Vénérable, epist. 4, *Patrol. lat.*, CLXXXIX, le chargeait souvent, à Cluny, d'adresser la parole à la communauté. L'*Hist. litt.*, XII, 130 indique plusieurs sermons inédits; ils sont introuvables. Voyez Cousin, Petr. Abælard, Opp. I.

2. Les expressions le prouvent : « Ecce, carissimi... quicumque igitur fratres... » Nous savons même que l'exposition du Symbole des Apôtres a été faite le dimanche qui précède Pâques : « Hac itaque auctoritate Patrum eruditi, præsenti die, ante resurrectionem octava, decrevimus. »

3. Epist. ad Heloissam.

savoir qu'ils l'avaient élu abbé de leur monastère. Abélard part volontiers. Mais à peine est-il arrivé qu'Héloïse est chassée d'Argenteuil. Il revient sur ses pas; il établit les religieuses au désert du Paraclet; il retourne à son monastère qu'il quitte de nouveau, à la suite de mauvais traitements; il reprend ses leçons sur la montagne Sainte-Geneviève, en 1136.

Ce fut en arrivant à Saint-Gildas pour la première fois qu'il fit son grand sermon sur saint Jean-Baptiste. Tout le confirme. D'abord, la vengeance mal contenue qu'il tire de saint Norbert et de saint Bernard. « Je laisse de côté, dit-il, tous leurs prétendus miracles, l'eau bénite qu'ils faisaient boire aux malades afin de les guérir, les attouchements des membres pour chasser les douleurs, et les prières faites sur le pain destiné aux infirmes. J'en viens au grand miracle de la résurrection que Norbert et Farsit, le compagnon de son apostolat, ont essayé par d'inutiles efforts d'opérer dernièrement. Je l'ai vu avec un étonnement mêlé d'indignation et de mépris : après s'être prosternés et avoir prié longtemps, ils se sont relevés : ils étaient aussi peu avancés qu'auparavant. Alors, pleins d'effronterie, loin de rougir de leurs déceptions, ils ont osé s'en prendre aux assistants, dont l'incrédulité, disaient-ils, avait empêché l'effet de leur foi vive et inébranlable. Artifice usé des gens téméraires!... Il est vrai que par là quelquefois ils réussissent à tromper les simples[1] ».

N'est-ce pas l'amertume qui se décharge, alors qu'Abélard, isolé sur cette pointe avancée de la Bretagne, regrettait bien, sans doute, le Paraclet et ses nombreux disciples? Puis, cette peinture si peu édifiante de l'inté-

1. 33e h. in fine.

rieur d'un cloître, ces considérations sur le renoncement au monde et sur les délices de la vie religieuse, mêlées aux violentes tirades contre la rapacité des seigneurs voisins, ces justes réprimandes et ces conseils légitimes, ces calomnies contre ses adversaires et ces traits satiriques contre ses moines, tout cela n'est-il pas le résultat de la première impression, le fruit d'une imagination exaltée et d'un cœur aigri par la souffrance?

Ce fut lors de son second séjour à Saint-Gildas qu'il composa les trente et une homélies pour le Paraclet. C'est, en effet, de ce moment que date sa correspondance avec Héloïse, qui le pria de lui envoyer des sermons. Ce recueil commence à l'Annonciation et suit par ordre les principales fêtes de l'année. Abélard ne perd jamais de vue que c'est à des femmes qu'il s'adresse. Il s'applique à montrer le rôle que les saintes femmes ont joué dans l'Évangile[1] et dans les premiers siècles de l'Église[2]. Il se plaît à faire l'éloge de la virginité[3]; mais on est étonné de le voir énumérer des détails qui rappellent trop la punition de son crime[4]. Le jour de la Pentecôte, fête de la communauté, il recommande, après quelques mots sur la fondation du Paraclet, les principales vertus de la vie religieuse et surtout l'étude des livres saints.

Abélard a jugé lui-même ses homélies. Il n'oublie pas qu'il ne parle point, mais qu'il écrit. « Au lieu de répandre les fleurs de la rhétorique sur les sujets qu'il a traités, il n'a pensé qu'à présenter une explication simple et claire du texte, Cette méthode lui a paru plus assortie à l'idée de la véritable éloquence, qui veut que l'orateur proportionne son discours à la capacité de ceux qui l'écoutent[5]. »

1. 13e h. — 2. 31e h. — 3. 1e, 2e, 3e, 16e, 26e, 29e h. — 4. 31e h. — 5. Epist ad Heloissam.

Néanmoins, nous croyons que le grand dialecticien ne fut pas un grand orateur.

PIERRE LE VÉNÉRABLE († 1156) joue un rôle plus important dans l'histoire de son siècle[1] que dans celle de la Chaire. Ses quatre sermons[2], auxquels il faut ajouter deux fragments inédits[3], contiennent des sentiments nobles, des expressions fortes, une chaleur vraie, des idées pleines de magnificence[4] ! Mais Pierre le Vénérable gâte ses plus grands mouvements par un esprit subtil qui, n'embrassant point le plan de son discours, se perd dans des digressions et dans des paraphrases recherchées, et qui préfère le vain choc des antithèses à la simplicité qui remue les cœurs. Cependant les qualités l'emportent sur les défauts : les moines de Cluny avaient introduit les homélies de Pierre dans l'office divin.

1. Voyez la fine biographie de Pierre le Vénérable, par M. l'abbé Demimuid.

2. *Patrol. lat.*, CLXXXIX, c. 954.

3. Ms. lat., 12410, f°s 42, 43. Quoique ces fragments ne portent pas le nom de Pierre le Vénérable, il est très-probable qu'ils lui appartiennent, car ils sont contenus dans une partie d'un manuscrit exclusivement attribuée à Pierre le Vénérable. De plus, le sermon qui les précède, et qui appartient certainement à Pierre le Vénérable, ne porte pas davantage le nom de son auteur. On lit, f° 30 : « Sermo cujus supra in honore sancti..., » et f° 42 : « Item alius sermo de Assumptione Virginis Marie. » Cet *item* ne peut se rapporter qu'au nom de l'auteur, puisque le sujet du sermon diffère du précédent. Enfin, c'est la manière de Pierre le Vénérable. « Ad interrogata de Virginis et Matris Domini resolutione temporali et assumptione perhenni, quid intelligam responsurus? Te, Deus, omnipotens pater, voto supplici exoro ut, qui mandas nubibus et pluunt imbres, qui tangis montes et fumigant, qui aperis terram et germinat, quid dicam quid jubeas, proferam prebeas, quid sermonem dirigam aperias. Venerabile enim mihi est, Domine, et precordiis meis reverentissimum, de matre Filii tui loqui et de sanctissimo corpore ejus linguam sermonibus occupare que sola meruit Deum hominemque paritura suscipere, facta thronus Dei et aula regis eterni : quod tu nos docuisti per sanctos patriarchas et apostolos fuguris [figuris] et sermonibus, quibus nos credimus et certi sumus, quia nunquam fefellisti, nec fallere novisti, ostendens filium tuum coeternum tibi et consubstantialem incarnandum et incarnatum per virginis uterum de quo corpus assumpsit... »

4. Par ex., 1^a h. in transfiguratione Domini.

BERNARD DE CLUNY († vers 1156), moine fort inconnu[1], nous a laissé un sermon cousu de textes sacrés[2].

Citeaux.

En l'année 1098, saint Robert quitta son abbaye de Molesmes et vint à Cîteaux, solitude inaccessible, située près de Dijon. Il amenait avec lui vingt moines, décidés à se retremper et à se rajeunir, en vivant désormais de la vraie pauvreté du Christ. Ils se mirent à défricher le désert; ils se logèrent dans des cellules de bois. Ils souffrirent d'abord de la faim et de la maladie; mais quelques années plus tard, Cîteaux comptait des milliers de disciples, puissants par leurs vertus, vaillants athlètes de l'Église, unis tous entre eux par la Charte de Charité.

Or, ces humbles religieux qui, la cognée à la main, surent rendre les déserts si fertiles, cultivèrent aussi les lettres divines et humaines : ils s'appliquèrent surtout à l'éloquence sacrée. Leurs statuts réglaient tout dans l'exercice de ce saint ministère. L'esprit d'intérêt était sévèrement banni de la prédication; les moines ne pouvaient recevoir aucune aumône, même pour construire des églises[3]. Celui qui avait commis une erreur en prêchant était condamné à renoncer à la Chaire, à ses livres, à ses tablettes[4]. Aussi leurs nombreux sermons ont-ils tous le même caractère : l'austérité. Ils laissent percer l'ascétisme et les macérations.

1. Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, V, 1585, note, et Elies Dupin, *Bibl. eccl.*, IX, 83, le mentionnent comme auteur de sermons.
2. *In parabolam de Villico iniquitatis. Opp. S. Bernard.*, V, 1371.
3. Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, IV, 1291. — 4. *Ibid.*, 1290.

Saint Étienne († 1134), surnommé Harding, troisième abbé de Cîteaux, demeure une des plus grandes figures de l'ordre. Il reçut saint Bernard et ses compagnons, établit les premières colonies de la maison mère, convoqua un chapitre général en 1116, et un second en 1119. Sentant ses forces faiblir, il se démit de sa dignité d'abbé pour méditer plus à loisir le mystère de la mort. Il fit beaucoup d'instructions à ses moines[1], mais il ne nous reste plus qu'un fragment de l'oraison funèbre d'Albéric, son prédécesseur[2]. Nous le citerons plus loin.

Isaac de l'Étoile († vers 1155), d'abord abbé dans l'île de Ré[3], ensuite de l'Étoile au diocèse de Poitiers, nous a laissé cinquante-quatre sermons[4], nombre relativement peu considérable, puisque Isaac prêchait chaque jour[5]. Toutes ses homélies n'ont pas été prononcées dans les mêmes circonstances. Les neuf dernières ont dû l'être à l'abbaye de l'Étoile, devant un auditoire nombreux, mêlé de moines, de convers et de laïques[6]. De plus, Isaac y parle de livres que les religieux transcrivaient[7]; or, dans l'île, séparés du reste des hommes[8], ils étaient complétement dépourvus de livres[9].

1. « Librum exhortationum privatarum ad monachos. » Pitseus, *De illustr. Angl. script.*, 202. — 2. Manriq., *Annal. cisterc.*, I, anno 1109, cap. I, n° 9.

3. On a beaucoup discuté sur l'île dont Isaac parle si souvent dans ses homélies. V. *Hist. litt.*, XII, 678; *Gallia christ.*, II, 1352; Tissier, *Bibl. cisterc.*, VI, 1. Cette île, c'est l'île de Ré. Un texte précieux en fait foi : « Epistola Eblonis de Malo Leone ad Girardum abbatem Pontiniacensem... de fundatione abbatiæ Reæ, anno 1189. Concedimus itaque vobis... *quæcumque dederamus abbati Isaac et abbati Johanni, ...in insula quæ dicitur Re...* » Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, III, 1242.

4. L'*Hist. litt.*, XII, 678, dit « cent cinquante-deux sermons ». C'est évidemment une erreur typographique pour cinquante-deux.

5. 20ᵉ, 35ᵉ, 34ᵉ, 8ᵉ h., etc. *Patrol. lat.*, CXCIV. — 6. 45ᵉ, 48ᵉ, 50ᵉ h. — 7. 48ᵉ h.

8. 14ᵉ h. — 9. 22ᵉ h.

Toutes les autres homélies ont été faites dans l'île; ce sont celles-là qui nous plaisent, qui nous charment par une familiarité inattendue et par un côté tout champêtre. Elles nous font suivre les travailleurs dans les sillons; nous reprenons haleine avec eux : « Reposons-nous un peu ici, mes frères, pour déguster les mets sacrés que je vous ai réservés d'hier[1]. » « Nous avons encore plus d'une heure devant nous, et voilà que notre tâche est finie : alors revenons à notre entretien d'hier[2]. » « Mais c'est assez parler aujourd'hui, car notre tâche n'est pas encore tout à fait achevée : reprenons notre travail[3]. » Tout est d'improvisation : temps, lieu, sujet, personnes[4]. Isaac se met en scène lui-même, et pour montrer la liaison des membres avec l'âme, il avance que si son pied pouvait parler il s'écrierait : Je suis Isaac[5]! Il fait intervenir les moines dans ses discours; il rappelle leurs entretiens, leurs conversations[6].

Quelle douce et touchante beauté dans cette vie qui se partage entre le travail du corps et la contemplation de l'âme[7]! Ces moines ne veulent point de la terre; ils s'en défendent bien haut, ils jurent avec serment qu'ils sont les citoyens du ciel : « Je proclame que je suis un étranger et un pèlerin ici-bas; je suis dans ce monde comme si je n'y étais pas. Non, je ne suis point fils de l'homme, je suis fils de Dieu; je n'ai de l'homme que la forme et l'apparence. Je ne suis fils ni de mon père ni de ma mère, je ne suis point le frère de mes frères : ils ont beau dire, affirmer et protester que je leur appartiens. Qu'ils produisent des témoins, qu'ils montrent pour me revendiquer les mar-

1. 8ᵉ h. — 2. 37ᵉ h. — 3. 7ᵉ h. — 4. 18ᵉ h. — 5. 42ᵉ h. — 6. 34ᵉ, 41ᵉ h.
7. 20ᵉ h.

ques de ma chair et de mon sang; moi, je sais bien d'où je suis. Je nie, je récuse, je proteste; je ne suis point celui qu'ils pensent, l'extérieur les trompe. Étendant les mains sur vous, je dis : voici mes frères! Oui, nous sommes tous pupilles, orphelins; nous n'avons point de père en ce monde : notre Père est au ciel; notre Mère, c'est la Vierge; nous sommes du ciel! Ici, nous ne faisons que passer comme l'ont fait nos pères[1]. »

La connaissance de Dieu et celle de l'âme est la seule chose qui préoccupe ces moines. Aussi, ce sont des cours de psychologie et de théodicée qu'Isaac leur fait, pendant qu'il s'essuient le front sous l'ombrage des chênes. Il cherche à pénétrer les rapports intimes du Créateur et de la créature, la liaison du cœur et de l'esprit, l'empire de la raison sur les appétits grossiers. L'ardeur qu'il y porte ressemble à de la passion. Mais bientôt les mystères l'arrêtent; il essaye de voler vers les hauteurs, les ailes de son intelligence refusent de l'élever plus haut; il finit par retomber à terre, « comme les petits oiseaux qui, trop pressés de quitter le nid, essayent de voler avant d'avoir toutes leurs plumes[2]. » Plus il fait d'efforts pour sonder ces problèmes, plus la solution lui échappe : il regrette de n'être pas ignorant[3]; l'amour de la vérité, du moins, ne le tourmenterait pas. Il serait du nombre de ces fidèles à qui la pureté du cœur révèle à elle seule tant de choses sur la foi[4]. Connaître l'âme, n'est rien; la nourrir de saintes pensées, la mettre en garde contre les périls qui l'environnent, fuir les dangers de la tristesse[5], veiller sur son mauvais ange[6], et, par-dessus tout, s'aimer les uns les

1. 29e h. — 2. 33e h. — 3. 22e h. — 4. 4e h. — 5. 13e, 14e, 17e, 20e h.
6. 38e h.

autres[1] : voilà les secrets de la vie chrétienne et de la vie religieuse.

Isaac est l'un de nos prédicateurs les plus intéressants. Quelques fautes de goût, de fréquents jeux de mots ne lui retirent rien de notre sympathie; et telle est la puissance de sa parole qu'il nous arrive, en le lisant, de le suivre à notre insu dans son île lointaine et de nous asseoir à ses côtés, sur le bord de la mer, au milieu des sillons.

Baudoin, abbé des Fordes († vers 1150), nous est presque inconnu. Quoiqu'il fût Anglais de nation, on croit[2] qu'il enseigna publiquement à Paris. Il devint sucessivement abbé des Fordes, de l'ordre de Cîteaux, évêque de Vorchester et archevêque de Cantorbéry. Les sermons qui nous restent de lui[3] contiennent des passages éloquents sur la misère de l'homme. Ils sont clairs et profonds. Baudoin ne cite jamais les Pères, rarement les Écritures, et toutes les considérations morales qu'il développe s'appuient sur des comparaisons prises dans la nature humaine.

« Candidiores nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, pulchriores saphiro. Pulchritudinem Nazareorum describit sermo propheticus quam miris laudibus effert, miris preconiorum titulis extollit et superextollit. Laudat enim in Nazareis candorem, laudat et nitorem, laudat et ruborem. Cumque hec tria ad pulchritudinem pertineant et gratiam pulchritudinis augeant, postremo tamen ipsam pulchritudinem quasi nominatim laudat... Laudatur in Nazareis pulchritudo non corporum, sed morum; non gloria

1. « O unum unum! O unum unice unum! O unum prorsus necessarium! » 5ª h.
2. *Hist. litt.*, IX, 166.
3. Ms. lat., 14932, f° 185 : « Sermo magistri Balduini, abbatis Fordensis » La rubrique du manuscrit porte « ad claustrales ». Biblioth. de Troyes, ms. lat., 433, f° 44 : « Expliciunt sermones magistri Baldwini Cantuariensis archiepiscopi, pridem abbatis de Fordes, Cisteriensis ordinis. » Ce manuscrit a perdu ses premiers feuillets : il contient environ 20 sermons.

carnis, sed mentis, sed virtutis, sed honestatis. Habet quidem gloria carnis nonnullam gratiam in oculis carnis, sed vanam, sed fallacem, sicut scriptum est : fallax gratia vana est pulchritudo. Quid enim est vana pulchritudo nisi pulchra vanitas? Aut quid est fallax gratia, nisi grata fallacia? Grata est, sed fallacia ; fallacia est, sed grata. Cernentibus gratiose placet, sed spectantes fallit et intuentium oculos quasi quibusdam prestigiis illudit. Nam si interioris oculi acumine intima humani corporis penetrentur, quid est pulchritudo carnis nisi velamentum turpitudinis, nisi pretextus quidam latentis ignominie et confusionis? Sub gloria enim carnis latent occulta dedecoris que pudor est nominare, sed et ipsi homini horror est etiam cogitare. Homo siquidem putredo est, et finis hominis vermis. Quid si ita est, immo quia ita est, quid est pulchritudo filii hominis nisi pulchritudo vermis? Quid est pulcher homo, nisi pulchra putredo? Quid denique superbus homo, nisi superba putredo? Aut quid nobilis homo, nisi vilissime corruptionis generosa propago[1]?... »

Guerric d'Igni († 1156) n'a point d'autre but que le salut éternel de ses frères[2]. Toute sa préoccupation est de semer le bon grain dans leurs âmes. Aussi parle-t-il rarement du monde ; s'il lui arrive d'y jeter un coup d'œil en passant, il se le reproche comme un crime[3]. Toute son attention est pour la vie spirituelle de ses religieux. Il les met en garde contre les regrets du siècle[4], les infractions à la règle[5], la présomption et les jugements téméraires[6], le relâchement et l'orgueil[7], l'oubli des saintes Écritures[8] et la tentation des richesses[9]. Mais son monastère est si régulier qu'il s'accuse lui-même de contrister ses frères en leur donnant de pareils avis[10], au lieu de leur décrire le bonheur de la vie monastique[11].

1. Ms. lat., 14932, f° 185. — 2. 55 sermons, Opp. S. Bern., VI, 1796.
3. Serm. 1, in Epiph. Domini; serm. 3, in festo Benedicti.
4. Serm. 2, de Nativitate Domini; serm. 1, in Epiph. Domini.
5. Serm. 6, in festo Purificat. — 6. Serm. 1, in festo Pentecostes.
7. Serm. 1, in Natali apost. — 8. Serm. : Qui habitas in hortis.
9. Serm. in solemnit. SS.
10. Serm. in festo Pentecost.; serm. 3, in festo S. Benedicti.
11. Serm. 1, de Adventu Domini; serm. 1, in festo Pentecostes; serm. 5, de Adventu Domini.

Il est facile de voir par là que Guerric ne s'attache pas aux règles de la composition : ses homélies ne sont qu'une suite de considérations pieuses sur un sujet annoncé, qu'il resserre en quelques lignes ou qu'il développe en plusieurs pages, selon l'inspiration du moment[1]. Il y ajoute les élans de son cœur et l'onction touchante de sa vertu. On pourrait citer des discours entiers où, entraîné par la verve impétueuse qui déborde, il laisse de côté ses auditeurs pour rentrer en lui-même, parler à son âme et s'entretenir avec le ciel du bonheur des élus[2]. Mais Guerric ne se doute pas qu'il puisse avoir des mouvements d'éloquence. Au contraire, il accuse sans cesse son impuissance et son incapacité. Il voudrait être simple religieux, pour recueillir au lieu de semer[3]. Il faut qu'il prêche la sagesse, et il n'en possède pas même le commencement[4] ; on l'a nommé père, et il n'a pas de pain à donner à ses fils ! Lui qui est indigne de la vie même et contre qui tout s'élève à l'intérieur et à l'extérieur[6], il doit juger les autres[7] ! Il eut beau se plaindre : il fut contraint de garder sa dignité. Il affirma en vain que ses discours étaient méprisables[8], qu'ils n'étaient que de vils langes destinés à envelopper la vérité[9], il essaya en vain, sur son lit de mort, de les détruire : ses disciples en avaient transcrit plusieurs copies. A côté de beautés éparses, de quelques saillies pleines de grandeur, ces homélies représentent surtout la simplicité et la charité chrétiennes. Elles nous montrent dans Guerric d'Igni une âme pieuse, doucement

1. Serm. in diebus Rogation. ; sermo : Qui habitat.
2. Serm. 2, in Epiphania Domini. — 3. Serm. 2, in festo Pentecostes.
4. Serm. 5, in Adventu Domini. — 5. Serm. in diebus Rogation.
6. Serm. 3, in festo S. Bened. — 7. Serm. 4, in Epiph.
8. Serm 3, in Epiphan. — 9. Serm. 5, de Nativitate.

ardente et forte, enfin un reflet de saint Bernard, son maître[1].

Ernauld de Bonneval († vers 1156)[2] est l'ascète et le mystique par excellence. Son exaltation, son ardeur inspirée, les inquiétudes qui tourmentent sa foi, nous transportent loin du diocèse de Chartres qu'il habite, et nous rappellent le ciel brûlant de la Syrie, les solitudes de la Thébaïde, le temps de saint Antoine et de saint Ephrem. Il cherche avec anxiété la science de la vie spirituelle; il approfondit les secrets de la liaison intime de l'âme et du corps; il se demande pourquoi l'esprit « use de la chair, comme le forgeron use du marteau et de l'enclume, afin de façonner les idoles des turpitudes et les fantômes de toutes les voluptés[3]. » Il ne cesse de poursuivre tous ces problèmes par des soupirs, par des aspirations véhémentes qui révèlent une âme consumée des feux de la divine charité.

Ernauld aurait voulu effacer jusqu'à la trace de son passage en ce monde. Lorsqu'il envoie au pape Adrien IV son livre sur les œuvres du Christ, il a des expressions de pitié sur la gloire, et l'on sent bien que lui, du moins, « en écrivant contre elle, il ne veut pas avoir la gloire d'avoir bien écrit. » Mais il demande humblement qu'on le délivre enfin de sa charge d'abbé, « cette flamme torturante », et qu'on ne laisse pas son nom sur l'opuscule qu'il vient de faire[4]. Cette dernière précaution a été gênante pour la critique, sans nuire toutefois à sa réputation : car une

1. « Magister noster », serm. 3, in Natali Apost. — 2. *Hist. litt.*, XII, 535.
3. *Prologus, de Cardinal. operibus Christi*, *Patrol. lat.*, CLXXXIX, c. 1680.
4. *Ibid.*

partie de ses œuvres a été longtemps confondue avec les ouvrages de saint Cyprien.

Son Hexaméron, ses Méditations, ses Commentaires sur la Vierge et sur le Saint-Esprit ne sont, sans aucun doute, que des conférences prononcées d'abord, réunies ensuite sous forme de traités. Comme ces recueils ne conservent plus rien de la forme oratoire, nous n'avons pas à les juger ici.

Dans ses homélies sur les psaumes, Ernauld éclate librement en pieux soliloques. Mais la pensée du jugement dernier le poursuit jusque dans les rigueurs de la pénitence. Il éprouve toutes les transes de la foi scrupuleuse; sa tristesse craintive lui fait monter la rougeur au front, et il ne goûte de repos que dans cette inquiétude même. Il a noté, il a caché dans son cœur, pour ne pas succomber au désespoir, la parole alarmante des Proverbes : « Heureux l'homme qui craint toujours! » Il en fait sa maxime[1].

Serlon de Savigny († 1158). Les homélies de Serlon[2], composées avec une piété tendre, une morale exacte, n'offrent ni beautés à signaler, ni défauts à reprendre. L'abbé de Savigny manque d'énergie et de fermeté dans sa parole comme dans son administration. Ne pouvant maintenir la concorde entre toutes ses maisons, il les réunit secrètement à Clairvaux, où il finit lui-même ses jours dans une sainte obscurité[3].

Odon de Morimond († vers 1170)[4]. Presque toutes les homélies d'Odon, abbé de Morimond, sont encore iné-

1. 3e h.
2. 22 homélies, ms. lat., 2681A, f° 109; plus un fragment d'homélie « in Assumptione », ms. lat., 2594, f° 12. On les trouve imprimées : Tissier, *Bibl. Patr. Cisterc.*, VI.
3. *Hist. litt.*, XII, 521. — 4. *Hist. litt.*, XII, 610.

dites[1]. Elles sont dépourvues de mouvement et de vie. Mais les copistes nous avertissent religieusement de ne pas les juger avec sévérité, si elles nous paraissent inanimées. « Odon, disent-ils, était fort éloquent; jamais orateur ne le surpassa. Mais, en écrivant ses discours, nous avons négligé la forme pour ne relever que le fond de la doctrine.... » Leurs prologues sont des éloges pompeux[2].

GEOFFROY DE MAILROS († vers 1150). Geoffroy[3], abbé de Mailros[4], en Angleterre[5], vivait au temps de Pierre de

1. 5 ont été publiées, d'après Combéfis, *Patrol. lat.*, CLXXXVIII, c. 1645. — 53 inédites sont, mss. lat., 3010, 18178; 56, ms. lat, 15381 : ce sont les mêmes que dans les deux manuscrits précédents, mais la division en est différente; 87, ms. lat., 450, de la biblioth. de Troyes, divisées en deux parties; chaque partie est précédée d'un prologue, f° 1, f° 76. Les homélies contenues dans la première partie de ce manuscrit manquent dans les manuscrits de la Biblioth. nation. — Les homélies d'Odon n'ont de la forme oratoire que le texte de l'exorde et la formule de la conclusion : encore prennent-elles souvent, surtout dans le manuscrit de Troyes, le titre de chapitre.

2. Les prologues s'expriment ainsi, ms. lat., 18178, f° 100, le haut du feuillet est déchiré : « Hec dicta sunt ut sequentis operis labor non judicetur inanis, vel superfluus ne putetur, dum defluentis sapientie exiguas nititur haurire stillas et festinat edere de micis que cadunt de mensa dominorum. Vir per omnia laudabilis, acutus ingenio, facundus eloquio, fide rectus, vita conspicuus, merito venerandus et cum digno nominandus honore, dominus Odo abbas Morimundi. Sepe coram positis fratribus, verbum vite predicabat, illo suo sublimi et subtili sensu scripturarum mysteria disserens. Cujus ne oblivione deleretur verba, visum est quibusdam quibus hinc aliquanta facultas extitit, ipso volente, imo jubente, ex stilo mandare legenda... » Le copiste du ms. lat., 15381, f° 79, est encore plus soucieux de la gloire d'Odon : « Hoc tamen pre ceteris commonitam esse volo prudentiam lectoris et pietatem, ne ex imperitia excipientis doctissimi viri sensus estimet et eloquium. Alioquin tacuisse melius erat quam laudem doctrina ejus, quam alii tractatus illius magnifice cesserunt, nostris exceptiunculis vel ad modicum minuere. »

3. Le ms. lat., 18178, f° 1, ne porte que ce titre : *Galfridus abbas.*

4. « In monasterio nostro quod Mailros appellatur. » *Ibid.*, f° 66.

5. Ce monastère de Mailros était situé sur les confins de l'Angleterre et de l'Écosse. V. Mabillon, *Annal. Bened.*, I, 416. Nous avons étudié ce prédicateur, malgré son origine étrangère, afin de comparer ses homélies à des homélies faussement attribuées à Geoffroy d'Auxerre; voy. plus loin, Geoffroy d'Auxerre. De plus, il a prononcé quelques-uns de ses discours en France, par ex., ms. lat., 18178, f° 18 : « In natali sancti Gregorii de verbis Isaie, clama ne cesses, in capitulo beati Medardi Suessionensis. »

Léon[1]. On reconnaît dans toutes ses homélies[2] une figure suave et mélancolique. Raoul Ardent et Geoffroy Babion sont touchés des maux de leur époque; ils ont la verve, l'élan et l'audace pour les dénoncer. Geoffroy de Mailros est, lui aussi, vivement ému, mais il gémit surtout. Il se plaint douloureusement, il ne s'emporte jamais. S'il regarde les autres siècles, il n'y trouve pas de consolation; il revient plus désolé encore à son époque. Il n'enseigne qu'un remède, celui de lever les bras vers les cieux, de jouir d'avance de l'éternité, et le mot de prière revient à chaque instant sur ses lèvres.

« Quid dicemus de paupertate virtutum ? Ubi hodie jàm antiqua illa martyrum patientia ? Ubi confessorum justitia ? Ubi anachoretarum abstinentia tàm insignis ? Non causamur extreme huic nostre generationi magnifica illa deesse miracula : cecos non illuminari, paraliticos non curari, non mundari leprosos, non suscitari mortuos. Ubi hodie prelatorum indefessa custodia lucris inhians animarum ? Ubi subditorum simplex obedientia sine ulla discussione, non tarde, non trepide, solis obtemperans nutibus prelatorum? Sic se prelati suspectos, sic se suspiciosos exibent subditi ut facile sit inveniendus jam qui renuat, qui redarguat, qui resistat... Sola abundat hodie in hac paupere vita iniquitas, nam caritas refrigescit. Verum iniquitatis abundantia summa inopia est. Plangebatur non longe ante hos annos etas nostra inops virorum: sed quam nobis in hac parte locuples videretur, si sicut tunc erat hodie inveniretur! Nec modernis detrahimus, sed cum gemitu recordamur quam honestas, quàm autenticas, quam probabiles et probatas, tam in dignitatibus secularibus vel ecclesiasticis quam etiam in sacra religione personas aliquando vidimus, viros in negotiis strenuos, in consiliis providos, in beneficiis liberales, in divitiis humiles, quorum hodie memoria in benedictione est !...[3] » « Ut[4] quid non erubescimus, ut quid non respiramus, ut quid non dicimus singuli: Surgam et ibo ad patrem meum? O terrigene et filii hominum ! Si nobis est pater celestis, cur exulamus in terris ? O si redeuntes nos intueatur et ipse quoque misericordia moveatur ! O si quis nostrum sentiat cadentem patrem

1. « Ante hos quinque annos circà hujus gravissima initia schismatis. » f° 49; et f° 55 « Virgo que ejusdem schismatis caput, Petrum Leonis, in gutture jaculo feriens. »
2. 56 sermons, de Tempore et de Sanctis, ms. lat., 18178.
3. Ms. lat., 18178, f° 61. — 4. *Ibid.*, f° 68.

super collum, onus leve, onus amabile, onus dulcissimum, onus divinum! O si illud quis meratur osculum! O si audire dignissimum illum et dignatissimum patrem dicentem : epulari et gaudere oportet!... »

Dans cette douce contemplation des choses célestes, Geoffroy montre à découvert une âme légèrement souriante au milieu de la tristesse, et qui semblait créée pour vivre dans des temps plus heureux.

Allain de Lille († 1202), surnommé le docteur universel, était né à Lille en Flandre, peu d'années avant 1128[1]. Alain était un des maîtres de la prédication. Il a composé des manuels à l'usage des prédicateurs[2] et des recueils de textes sacrés[3]. Il prêcha lui-même et fit beaucoup de sermons[4] : il essaya de confirmer ses préceptes par l'exemple. Ses homélies, composées sur divers sujets, ne manquent ni de véhémence ni de vivacité. Par exemple, ce passage sur la vanité des biens de ce monde est fortement accentué :

« Fenum et stipule sunt terreni honores, mundane proprietates, seculares dignitates. Hec eleganter feno et stipule sunt comparabiles, quia sicut fenum vel stipula nunc vigent, nunc vero in clibanum mittuntur, nunc florent, nunc conteruntur, sic mundana gloria nunc viget, nunc emoritur, nunc splendet, nunc teritur. Quid enim sunt terreni honores, nisi bonorum imagines? Quid mundane proprietates, nisi potestatum histriones? Quid seculares divites, nisi dignitatum larve et simie? Quid terrena bona nisi bonorum fantasia? Cetera bona terrena non sunt bona : si bona essent, nunquam deessent, non abessent justis, non

1. C'est la conclusion de Brial, *Hist. litt.*, XVI, 399.

2. Summa de arte prædicatoria, *Patrol. lat.*, CCX, c. 109. Ce traité contient quelques principes de rhétorique et 47 canevas d'homélies. Nous en avons de nombreux manuscrits. à la Biblioth. nation.

3. *Ibid.*

4. 11 sermons et un fragment sont imprimés, *ibid.* Les inédits sont contenus : 1, ms. lat., 14799, f° 106, nouvelle pagination ; 8, ms. lat., 14859, f° 223 ; 66, ms. lat., 18172. Trithème, *De script. eccl.*, 527, lui attribue en outre « Summa quot modis, » répertoire pour les prédicateurs.

adessent injustis. Si bona essent, animum implerent, non mentem exhaurirent, per que mens fit quadam vacuitate plena et quadam plenitudine vacua. Si bona essent, tellus eis non gauderet, paradisus non careret[1]. »

Ailleurs[2], il s'élève contre la vaine science qui enfle d'orgueil.

« Quenam miseris tam dira cupido ut in monasteriis suis aliis velint prefici per fas et nefas quandoque simoniaca heresi ad prioratus vel ad alias dignitates promoveri ? Ascendunt in altum montem, scilicet appetitum scientie inflantis. Vides hunc alium mundi, alium cure, alium forensium negotiorum Deo displicentium scientiam vehementer affectare, ut doctior fratribus suis reputetur, ut sic processu temporis ad prioratum vel subprioratum vel aliam dignitatem promoveatur, scilicet ne taceam de scolaribus qui ascendunt montem inflantis scientie querentes subtilia, non utilia. Unde non velint montem elevare scientie ; sic edificant Babel, putantes se usque ad celum posse pertingere et se hoc modo ad similitudinem Dei posse pervenire. »

Élie de Coxida († 1203), abbé des Dunes, fit beaucoup de sermons, mais tous sont perdus, excepté deux qui furent prononcés dans un chapitre général de Cîteaux[3]. Élie aime les jeux de mots, les singularités et les citations profanes. Amaury Duval[4] donne sur ces deux sermons beaucoup de détails.

Adam de Perseigne[5] († 1204) prêcha la quatrième croisade[6] ; il aimait surtout à publier les louanges de la Vierge[7]. Ses homélies étaient fort estimées des femmes du monde.

1. Ms. lat.. 14859, f° 238. — 2. Ms. lat., 18172, f° 24.
3. *Patrol. lat.*, CCIX, c. 992. — 4. *Hist. litt.*, XVI, 433. — 5. V. *Hist. litt.*, XVI, 437.
6. Jacques de Vitry, *Hist. occid.*, lib. II, cap. 9, loue ses prédications.
7. Mariale, *Patrol. lat.*, CCXI. Ce recueil comprend 5 sermons, suivis de 7 *fragmenta Mariana*. Adam de Perseigne a encore 8 sermons inédits, Biblioth. de Troyes, ms. lat., 757, f° 93; de ces 8 sermons, 4 sont à la Biblioth. nat., ms. lat., 17282, f° 99. C'est par erreur que le scribe a écrit f° 102 de ce dernier mmanuscrit : « Sermo Ade abbatis Persenie ». Cette pièce est une lettre, comme le prouvent les premiers et les derniers mots : « Dilecto fratri suo A..... epistolam ad me dirigere ne moreris. »

Blanche de Navarre, comtesse de Champagne, lui en demandait des copies[1]. Ses lettres à la comtesse de Chartres, à la vierge Agnès, sont encore de petits sermons[2]. C'est qu'Adam de Perseigne a l'âme souriante. Il nous apparaît avec une corbeille de fleurs, et tout est pour Marie. Il compare la douceur de ses vertus à l'harmonie de la cithare[3], et leur beauté aux roses des jardins[4]. Il aime par-dessus tout la petite famille de Nazareth; c'est bien là, dans la maison du Dieu enfant, qu'il voudrait se fixer. Que n'est-il un des bergers qui se rendirent au berceau du Christ[5]! Enfin, tout est grâce, figure, image, dans ses homélies. « Mêlons, dit-il, aux vagissements de ce petit enfant et la plainte de la tourterelle et les gémissements de la colombe. Car le chant de ces deux oiseaux ne consiste qu'à gémir. Offrons dans notre chair la tourterelle de la chasteté; offrons dans notre esprit la colombe de la simplicité. Puisqu'il n'y a point de tourterelle qui ne gémisse, qu'il n'y ait point de chasteté qui ne pleure; et puissions-nous dire: « La voix de la tourterelle se fait entendre sur notre terre! » Qu'est-ce donc que la voix de la tourterelle sur notre terre, si ce n'est le deuil des chrétiens qui gardent la chasteté dans un corps fragile, dans une chair terrestre, si éloignée par ses misères des biens de la patrie? Oui, la terre étrangère, c'est bien notre corps : avec lui, des réjouissances, jamais; des gémissements, toujours; avec lui, point de chant d'allégresse, mais un chant de deuil, selon la parole du prophète : « Comment chanterons-nous le cantique du Seigneur sur une terre étrangère? » Cependant la tourterelle n'a coutume de venir qu'à la sai-

1. Marten., *Ampliss. collect.*, I, 1025. — 2. Marten., *Thes. nov. anecd.*, I, 753.
3. 3e h. — 4. 5e h. — 5. 7e h.

son des fleurs et au renouvellement de la vigne. C'est pourquoi l'Écriture, après avoir dit : « La voix de la tourterelle se fait entendre, » ajoute : « Voici que les fleurs paraissent et que les vignes répandent leur parfum. » En effet, dans un corps chaste, aux gémissements du cœur et à la dilection du repos, viennent se mêler les fleurs des bonnes œuvres, qui porteront aussi leurs fruits dans la récompense. Le laboureur augure bien du fruit, lorsqu'il voit des bourgeons : de même, la conscience intime savoure d'avance le fruit de l'éternité dans les jouissances de la grâce. Les vignes fleuries sont les vertus ornées de beauté, de couleurs et de parfums. Qu'elle est donc heureuse, qu'elle est pure, l'âme qui se donne ainsi au Seigneur comme une tourterelle dans le nid de sa chair, comme une colombe dans la solitude et la paix de son esprit! Quelle pudeur là où la passion n'inquiète point le corps, où la malice n'a point de prise sur l'esprit[1]! »

Haute philosophie et sagesse profonde, enseignées avec le charme de la plus riante imagination!

Il échappe bien à Adam de Perseigne de pousser des cris contre la corruption du monde et du clergé[2]: mais ce n'est là qu'un orage qui passe. Adam de Perseigne revient à la parure et aux préceptes fleuris.

1. 4e h. Mariale. — 2. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 757, f° 122.

Clairvaux.

Saint Bernard. Nous voici en présence du plus grand nom qui s'offre à nous dans l'histoire de cette mémorable époque : c'est Bernard.

« J'ai vu, dit Isaac de l'Étoile[1], j'ai vu un homme qui avait certainement quelque chose de supérieur à l'homme. Ses actions, ses réprimandes excitaient bien quelques murmures parmi ceux qui ne le connaissaient pas; mais il avait un si grand désir d'être agréable, même dans sa sévérité; son visage reflétait une majesté si douce et une charité si aimable; ses lèvres parlaient avec tant de grâce, qu'à sa vue les détracteurs revenaient vite à d'autres sentiments, et se faisaient un crime de l'avoir blâmé; ils aimaient, ils louaient, ils vantaient tout ce qui venait de lui. Son âme nageait dans les saintes délices, comme il est facile de le voir dans toutes ses œuvres et surtout dans ses commentaires sur le Cantique des cantiques. Je parle de saint Bernard, abbé de Clairvaux. »

Ainsi parlaient Guerric d'Igni[2], Gislebert de Hoy[3], Pierre de Celle[4], Hugues de Saint-Victor[5], Absalon[6], Léger de Bourges[7], et surtout Geoffroy d'Auxerre[8].

Cet enthousiasme des contemporains semble nous demander justice d'une esquisse aussi incomplète. Il nous reproche hautement de renfermer dans un humble médaillon une si grande figure, et de donner, dans un cadre général, une place vulgaire à l'orateur le plus puissant de

1. « Vidimus hominem habentem utiquè aliquid super hominem. » 52ᵉ h.
2. Serm. 3, in Natali Apost. — 3. 22ᵉ h. — 4. 77ᵉ h. — 5. 40ᵉ h., ms. lat., 14934.
6. 20ᵉ h., ms. lat., 14525. — 7. Baston de Deffence, de l'ordre de Fontevrault, 151.
8. Ms. lat., 476, et biblioth. de Troyes, ms. lat., 503, *passim*.

cette époque par la vertu, la passion et la prodigieuse activité du génie.

Saint Bernard[1], comme tous les hommes d'une nature supérieure, eut un miracle à son berceau : il naquit orateur. « Avant de le mettre au monde, sa mère rêva qu'elle portait dans son sein un petit chien qui aboyait; il avait le corps tout blanc, à l'exception du dos qui était roux. Saisie d'une vive frayeur à ce songe, elle s'en alla consulter un religieux qui, animé de l'esprit divin, répondit à cette femme : « N'ayez pas peur; tout est pour le mieux; vous serez mère d'un excellent petit chien qui sera le gardien de la maison de Dieu, et qui fera entendre à sa porte de grands aboiements contre les ennemis de la foi. Ce sera, en effet, un prédicateur remarquable, et, comme un bon chien, de sa langue salutaire, il guérira les plaies d'un grand nombre d'âmes[2]. »

Les séductions de la jeunesse n'eurent pas de prise sur l'âme de Bernard; il n'hésita pas longtemps entre le siècle et la pénitence. A l'âge de vingt-deux ans, il frappait à la porte de Cîteaux; mais il n'entrait pas seul. Son éloquence, « comme la flamme qui brûle les forêts sur la montagne[3] », avait déjà gagné à la même cause ceux qui touchaient de près à sa personne par les liens du sang ou de l'amitié. Trente compagnons s'enrôlèrent avec lui sous la loi du Christ; le monastère de Cîteaux, jusque-là stérile, languissant, désespéré, avait enfin trouvé la vie. Après deux ans de séjour à Cîteaux, Bernard reçoit l'ordre de fonder, à son tour, une nouvelle colonie. Il part. Soudain sa voix remplit

1. Nous nous servirons ici, et dans la suite de ce livre, de la 4e édition de Mabillon, 1839; et de la traduction faite par Dion et Charpentier.
2. Guillelm., *Vita*, lib. I, cap. 1. — 3. *Ibid.*

les campagnes, les villes et les châteaux; les mères cachent leurs fils et les femmes leurs maris, afin de les abriter contre la sainte contagion. Clairvaux a remplacé le val d'Absinthe; les néophytes chantent dans la vallée, et le saint nourrit par la prédication quotidienne l'enthousiasme de sa famille.

Mais, au milieu de son apostolat, des troubles surgirent dans le secret de son âme : mille pensées sombres lui traversèrent l'esprit. Ses religieux ne méditeraient-ils pas avec plus de profit, si, au lieu de tant leur parler, il les abandonnait au silence et au recueillement de la prière? Sa parole produisait-elle des fruits sensibles? Fatigante pour lui-même, elle était peut-être inutile à ses auditeurs... Ces combats duraient toujours, lorsqu'une nuit, un enfant, se tenant debout auprès du saint, lui ordonna, avec une autorité souveraine, de prêcher tout ce qui lui viendrait à la bouche : « Ce ne sera plus vous qui parlerez, dit l'enfant; ce sera l'Esprit saint qui parlera en vous[1]. » A partir de ce moment, l'abbé de Clairvaux prêche dans un langage qui semble inspiré du ciel; rien ne lui résiste : sa parole est un feu qui dévore tout. « Combien de savants, combien d'orateurs, combien de nobles et de princes, que de philosophes passèrent alors des écoles et des académies à Clairvaux, pour se livrer à la méditation des choses célestes et pratiquer la morale divine[2]! »

Saint Bernard va paraître en tous lieux et veiller partout aux intérêts de l'Église : il est l'oracle des conciles. Au concile de Troyes, qui vit naître l'ordre des Templiers, le légat du pape, Matthieu d'Albano, réclame sa pré-

1. « Quoniam non ipse esset qui loqueretur, sed Spiritus qui loqueretur in eo, » Guillelm., *Vita*, lib. I, cap. 6. — 2. Ernald., *Vita*, lib. II, praefat.

sence. La chrétienté est divisée par un schisme : lequel faut-il suivre d'Innocent II ou d'Anaclet? Au concile d'Étampes, il proclame Innocent II pape légitime : dans une grande partie de l'Europe, la tiare pontificale se promène abritée sous le capuchon de ce moine. Abélard compromet le dogme de la sainte Trinité : Bernard va se mesurer avec lui au concile de Sens; le saint paraît, et le héros de la dialectique demande à se retirer. Gilbert de la Porrée cause par ses doctrines des inquiétudes légitimes à l'Église : saint Bernard, au concile de Reims, le ramène à la vérité. De nouveaux hérétiques surgissent à Cologne, les Manichéens redressent la tête dans le Languedoc, Arnauld de Bresce devient le plus redoutable des novateurs: alors saint Bernard se multiplie, il se trouve presque en même temps sur tous les points de la lutte, infatigable athlète, toujours armé du glaive de la parole. Pour lui, le combat est sans fatigue et le triomphe sans danger.

Sa voix précipite des multitudes en Orient, tandis qu'elle maintient les peuples dans l'obéissance à l'intérieur des États. En Italie, il réconcilie les républiques rivales. Gênes, Pise, Milan, Rome lui doivent leur salut. En France, il défend les évêques contre les prétentions de Louis VI et de Louis VII, et ces deux rois contre l'esprit indépendant de leurs comtes. En Allemagne, il calme par l'onction touchante de ses conseils le ressentiment implacable des princes : il réconcilie avec l'empire les intraitables et farouches Hohenstauffen. Partout, sur son passage, il apaise les ennemis, délivre les possédés et guérit les malades qui ont le bonheur d'approcher de lui[1].

1. « Stabat enim vir sanctus in fenestra, et per scalam offerebantur infirmi :

Aussi est-il reçu avec des transports de joie universels. « A la nouvelle que l'abbé, tant désiré, s'approche de leur ville, les Milanais se portent en masse au-devant de lui, jusqu'à sept milles de distance. Nobles et roturiers, les uns à cheval, les autres à pied, les petits, les pauvres quittent leurs maisons, comme s'ils émigraient dans un autre pays; et, se formant par troupes distinctes, ils reçoivent l'homme de Dieu avec des témoignages de vénération qu'on a peine à croire. Tous se font un bonheur de le contempler; on est heureux, lorsqu'on a pu entendre sa voix. On lui baise les pieds... On arrache les poils de ses vêtements, on déchire sa robe en morceaux, pour emporter un remède contre les maladies... Tous ceux qui marchent devant lui, tous ceux qui marchent derrière, font retentir les airs de leurs joyeuses acclamations[1]. » Aux portes des villes, l'évêque et le clergé l'attendent avec la croix. C'est l'envoyé du ciel, le bon ange des lieux qu'il traverse.

O puissance de la parole! L'orateur romain l'avait décrite avec magnificence[2]; mais en traçant ce pompeux tableau, en chantant cet hymne du génie qui s'exalte, Cicéron n'avait pas l'idée d'une parole supérieure à toutes les forces de la terre : la parole du génie fortifié et embelli par la sainteté.

« Quelle éloquence d'apaisement et de persuasion, quel langage érudit il avait reçus de Dieu! Comme il savait toujours le temps et la manière de parler! Comme il savait à qui adresser des consolations, des prières ou des avis! Ceux qui le liront pourront peut-être en faire la remarque;

siquidem ostium domus aperire nullus audebat; tantus erat impetus et tumultus. » *Vita, auctor. variis*, pars II, cap. 8.

1. Ernald., *Vita*, lib. II, cap. 2. — 2. *De Oratore*, cap. I

mais nul ne le sait mieux que ceux qui l'ont souvent entendu. Celui qui avait prédestiné Bernard, dès le sein de sa mère, à l'œuvre de la prédication, lui avait donné une voix forte dans un corps débile. Ses discours étaient toujours à la portée de ses auditeurs... Ainsi, aux habitants de la campagne, il parlait comme s'il n'eût jamais habité que les champs; et, quand il s'adressait aux autres classes d'hommes, quelles qu'elles fussent, on aurait pu croire qu'il ne s'était jamais livré à d'autres occupations que les leurs. Lettré avec les érudits, simple avec les simples, sage et parfait avec les âmes spirituelles, il se faisait tout à tous, dans son désir de gagner tout le monde à Jésus-Christ. Voilà pourquoi, lorsqu'il prêchait aux peuples de la Germanie, il était écouté d'eux avec une attention surprenante. Les Germains semblaient entendre sa parole, qu'ils ne pouvaient comprendre, puisqu'elle était dans un idiome étranger, plus pieusement que la traduction du plus habile interprète. On aurait dit qu'ils sentaient la force de toutes ses expressions : car ils se frappaient la poitrine, et les larmes coulaient abondamment de leurs yeux[1]. »

Ni ces régions lointaines, ni ces triomphes ne pouvaient éloigner de l'esprit de Bernard un souvenir qu'il portait au cœur : c'était celui de Clairvaux, séjour bien-aimé, paix de l'âme, doux remède aux fatigues et à l'épuisement des forces. « Mon âme, écrivait-il à ses moines, est triste jusqu'à mon retour parmi vous; elle ne veut être consolée qu'auprès de vous. N'êtes-vous pas mon unique consolation ici-bas, au milieu de tant d'épreuves qui s'ajoutent à mon exil? En quelque lieu que j'aille, votre souvenir ne

1. Alan., *Vita*, cap. XIV.

me quitte pas; mais plus j'ai de plaisir de penser à vous, plus je souffre d'être éloigné de vous. Malheureux que je suis de vivre si longtemps en exil[1]! »

Rentré dans ce sanctuaire, objet de tant de soupirs, il veut en faire le séjour de toutes les vertus : il prétend bien que le démon n'y aura pas accès. Il faut l'entendre, lorsqu'il aperçoit quelque négligence se glisser parmi ses frères : c'est un capitaine vigilant qui tremble pour sa citadelle : « Eh! Quoi? Mon frère! Tu vas te donner à la vanité, à la tiédeur et aux autres vices? Tu vas mentir aux promesses faites à Dieu? En vérité, c'est un bon château fort que tu enlèves au Christ, si tu livres à ses ennemis Clairvaux[2]... » Au milieu des soins qu'il prodiguait à ses frères, Bernard travaillait sans relâche à conquérir des vertus : l'apôtre était un saint religieux.

La plupart des grands saints ont lutté dans l'arène; ils ont veillé longtemps; ils ont fait de pénibles efforts pour arriver enfin à ne trouver de vie et d'aliment que dans la contemplation des choses célestes. Saint Bernard, au contraire, semble voler dans les régions spirituelles par entraînement d'amour. Il n'est point chargé du poids de l'infirmité humaine[3], tant il est avide de se fondre tout entier dans l'esprit divin! C'est vers Dieu qu'il tourne incessamment ses regards et sa pensée. Ses plus chères délices sont de passer ses jours et ses nuits au creux du vallon, sous l'azur des cieux, dans la cellule couverte de feuillage, seul à seul avec le Cantique des Cantiques, virginal et mystique hymen. Puis, quand il reparaît au milieu des siens, quand il prend la parole, son âme est encore toute

1. Epist., 144; serm. 37, in Diversis. — 2. Serm. 3, in Dedicat.
3. « Positâ molis corporeæ sarcinâ, » serm. 33, in Cantica.

brûlante du travail solitaire de l'imagination et de la foi[1]. Ses allocutions à Jésus, on sent bien qu'elles ne sont pas composées par des mouvements médités, mais qu'elles lui échappent dans l'épanchement libre et spontané du cœur[2]. Tous ces soupirs, tous ces transports si pleins d'onction, il venait de les avoir avec le Verbe visitant son âme[3].

Relisons une de ces pages touchantes.

« D'abord nous nous jetons aux pieds du Seigneur, et nous pleurons devant Celui qui nous a faits les péchés que nous avons commis. Ensuite nous cherchons cette main favorable qui nous relève et fortifie nos genoux défaillants. Puis, ces deux premières grâces obtenues avec beaucoup de prières et de larmes, nous nous hasardons à nous élever jusqu'à cette bouche pleine de gloire et de majesté, je ne le dis qu'avec frayeur et tremblement, pour la regarder, bien plus, pour la baiser, parce que le Christ notre Seigneur est l'esprit qui précède notre face. Et, par ce saint baiser, nous nous unissons étroitement à lui et nous devenons, grâce à sa bonté infinie, un même esprit avec lui.

» C'est avec raison, Seigneur Jésus, oui, c'est avec raison que tous les battements de mon cœur tendent vers vous. Ma face vous a cherché; je chercherai, Seigneur, votre visage adorable. Car vous m'avez fait sentir votre miséricorde dès le matin, lorsqu'étant couché dans la poussière et baisant les traces sacrées de vos pas, vous m'avez pardonné les désordres de ma vie passée. Puis, quand le jour a grandi, vous avez réjoui l'âme de votre serviteur, lorsque, par le baiser de votre main, vous lui avez aussi accordé la

1. Serm. 1, in festo omn. SS. — 2. « Quandoquè sentimus. » Serm. 19, in Diversis.
3. Serm. 74, in Cantica; serm. 1, in festo omn. SS

grâce de bien vivre. Et maintenant, que reste-t-il, Seigneur, sinon que, daignant m'admettre aussi au baiser de votre bouche divine, dans la plénitude de la lumière et dans la ferveur de l'esprit, vous me combliez de joie par la jouissance de votre visage? Approchez-moi, ô Seigneur très-doux et très-aimable, apprenez-moi « où vous paissez, où vous reposez en plein midi! »

» Mes frères, il fait bon ici pour nous : mais voici que la malice du jour nous en retire. Car les gens dont on vient de m'annoncer l'arrivée m'obligent d'interrompre, plutôt que de finir, un discours si agréable. Je vais donc aller moi-même au-devant de mes hôtes, afin de ne manquer à aucun des devoirs de la charité dont nous parlons, de peur qu'il ne nous arrive d'entendre de nous ces paroles : ils disent et ne font point. Cependant, mes frères, priez Dieu qu'il ait pour agréable le sacrifice volontaire que ma bouche lui offre, afin qu'il serve pour votre édification et que son saint nom en soit loué et glorifié[1]. »

A ce ton si suave, ne dirait-on pas les notes d'un cantique? Quelle progression dans l'amour! On le sent qui monte. Il baise d'abord les pieds, puis les mains et la bouche : trois degrés dans cette union de Jésus et du chrétien. Puis, cette rêveuse homélie, cette effusion de prière, ces couplets harmonieux où l'âme fidèle se berce si doucement dans les ondulations mystiques, toute cette mélodie religieuse n'est interrompue que par les devoirs de l'hospitalité!

1. Serm. 3, in Cantica. C'est ce passage même que Geoffroy d'Auxerre recommandait dans l'un de ses sermons : « Quanta nobis sanctus Bernardus ex occasione osculi oris, osculi etiam pedum et manuum in sermonibus tradidit Cantici Canticorum! Ad manum habetis ea et ad manum habetis; in eis dulcius ruminetis. » Ms. lat., 476, f° 159.

Parfois cet esprit séraphique descend de son ciel et revient se poser à terre. Alors il sonde avec une profonde mélancolie les mystères de la nature humaine : car, pour avoir la mesure de l'homme, il suffit de connaître la Divinité. Saint Bernard, malgré ses doux ravissements, a du Pascal en lui par plus d'un endroit.

Saint Bernard et Pascal sont tous les deux en pleurs aux pieds du crucifix. « J'ai reconnu, dit saint Bernard, que la sagesse consiste à méditer ces choses, et j'ai reconnu que là seulement était la perfection de la justice, la plénitude de la science, les richesses du salut et l'abondance des mérites... C'est ce qui fait que j'ai toujours ces choses à la bouche, comme vous le savez, et que je les ai toujours dans le cœur, comme Dieu le sait ; elles sont partout dans mes écrits, comme chacun peut le voir ; ma philosophie la plus sublime en ce monde, c'est de savoir Jésus et Jésus crucifié[1]. » Et Pascal : « Sans Jésus-Christ, il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère ; avec Jésus-Christ, l'homme est exempt de vice et de misère. En lui est toute notre vertu et toute notre félicité : hors de lui, il n'y a que vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir. »

« Le voilà, s'écrie encore le saint, le voilà comme le dernier des hommes, homme de douleur que Dieu frappe et humilie ! Il est le plus abaissé et le plus sublime ! O humilité ! O grandeur ! Opprobre de l'humanité et gloire des anges ! Il n'y a rien de plus grand et rien de plus petit ! Une telle humiliation restera-t-elle sans vertu[2] ? » Et Pascal : « Jamais homme n'a eu tant d'éclat ; jamais homme n'a eu plus d'ignominie ! Tout cet éclat n'a servi qu'à

1. Serm. 43, in Cantica. — 2. Serm. in Passione Domini.

nous, pour nous le rendre reconnaissable; et il n'en a rien eu pour lui. »

Sur l'homme, ce sont les mêmes plaintes secrètes et la même tristesse amère. Saint Bernard s'arrête soudain au milieu de ses discours, il s'écrie avec pitié : O cendre superbe! O homme![1]... Il accuse la volonté[2], l'ambition et la puissance[3], la gloire[4], la science[5] et la disparité des éléments[6]. Il apostrophe le corps; il lui demande en grâce de veiller à la garde de l'âme dont il est la demeure[7]. Il a des accents fiévreux sur « le sort abject de l'homme enlacé dans les deux bras du travail et de la douleur[8] ». Écoutons comment il fait, dans la nature humaine, la part de l'ange et de la bête. « O homme, lorsque tu fus en honneur, tu ne le compris pas. Voilà pourquoi tu fus assimilé aux animaux sans raison et que tu leur es devenu semblable.... Rappelle-toi ta mollesse et rougis de ton excessif abaissement.... Veux-tu savoir, ô homme, où tu te trouves maintenant? Tu te trouves dans un lieu d'affliction, car ta vie s'est approchée de l'enfer. Que voyons-nous ici-bas, si ce n'est le travail, la douleur et l'affliction de l'esprit? Mais pour toi les choses en sont venues à ce point que tu es comme un enfant qui, ayant reçu la vie et s'étant trouvé nourri dans un cachot, n'aurait jamais vu la lumière du jour; il ne comprendrait rien à la tristesse et aux angoisses de sa mère. Celle-ci sait bien pourquoi elle est triste; les maux qu'elle souffre sont pesants, parce qu'elle a connu le bonheur; le souvenir de la paix des

1. Nous ne notons pas ces passages; ils reviennent trop souvent.
2. Serm 3, in Resurrectione. — 3. Serm. 4, in Ascensione.
4. Serm. 42, de Diversis. — 5. Serm. 3, de operatione Spiritus S.
6. Serm. 5, in Dedicatione. — 7. Serm. 6, in Adventu.
8. Serm. in Passione Domini.

jours passés est rempli, pour elle, d'une amertume extrême. Pour toi, au contraire, le comble de la misère ne te semble qu'un petit mal ; tu es accoutumé à porter des chaînes si lourdes que tu trouves du repos si les anneaux sont un peu moins resserrés. Tu as envie de manger parce que la faim te presse : manger et souffrir de la faim sont un travail, une peine ; mais, parce que la faim est plus pénible que l'action de manger, tu ne trouves pas que manger soit une peine ; mais une fois la faim apaisée, ne te semble-t-il pas beaucoup plus pénible de continuer de manger que de souffrir de la faim ? Il en est ainsi de toutes choses sous le soleil : il n'y a rien en elles de vraiment agréable, on veut constamment passer d'une chose à l'autre, et il n'y a que le passage d'une chose à l'autre qui les relève un peu ; c'est comme si l'on passait du feu dans l'eau et de l'eau dans le feu, impuissants que nous sommes à supporter constamment l'un et l'autre. Il n'y a que le commencement d'une fatigue qui nous repose d'une autre fatigue. Personne, dans ce siècle malheureux, ne saurait avoir ce qu'il désire : le juste ne peut être rassasié de justice, ni le voluptueux de voluptés, ni le curieux de curiosités, ni l'ambitieux de vaine gloire. Voilà précisément la source de vos chagrins, si vous n'êtes pas encore devenus insensibles ; voilà la source de vos douleurs. Vous êtes en exil, vous êtes arrêtés dans un désert, vous marchez dans les ténèbres et par des sentiers glissants, vous ne mangez qu'un pain arrosé de vos sueurs. Est-ce que l'œil n'est pas inondé de larmes amères toutes les fois qu'il fait ces considérations ? Ne pleure-t-il pas avec le prophète qui s'écriait : « Que je suis malheureux, mon exil est si long[1] ! »

1. Serm. 12, de Diversis.

Ne croit-on pas entendre Pascal avec ses expressions passionnées sur la grandeur et le néant de l'homme, sa monstrueuse composition, son ennui, sa curiosité inquiète, son premier état et son état présent, son abandon au milieu de l'univers avec toutes ses concupiscences?

Pour écrire des pages si éloquentes, saint Bernard et Pascal n'ont eu qu'à reproduire ce qu'ils souffraient, presque chaque jour, l'un et l'autre, de cette étrange composition. Ils ont ressenti, dans tout ce qu'elle a de plus aigu, l'incompréhensible douleur de l'homme qui, voulant vivre des pures conceptions de la pensée, se trouve invinciblement attaché aux réalités de la terre par les tortures du corps.

Pascal vivait dans la souffrance, « l'état naturel des chrétiens ». Il endormait ses douleurs par la sévère méditation des Pensées et gravait les traits de son génie dans une ébauche impérissable. Car cette œuvre, Dieu ne lui laissa pas le temps d'y mettre la dernière main ; il eut hâte de lui montrer à nu l'objet sublime de ses tourments et de ses veilles : l'éternelle Vérité.

Saint Bernard, malgré son tempérament délicat, avait conservé dans ses premières années une santé florissante : sa verte jeunesse devint plus d'une fois objet de tentation. Mais à peine fut-il entré à Cîteaux que les pratiques austères, l'exaltation de l'ascétisme le réduisirent à l'état d'épuisement. Ses défaillances étaient perpétuelles; son estomac, affaibli par des jeûnes prolongés, refusait toute nourriture[1]. Cependant rien ne pouvait ralentir l'ardeur de son zèle; il voulait, lui aussi, bêcher la terre, couper le bois, le porter sur ses épaules et suivre ses frères dans les

1. Guillelm., *Vita*, lib. I, cap. VIII.

travaux des champs[1]. Lors de la fondation de Clairvaux, lorsqu'il se présenta à l'évêque de Châlons pour recevoir la bénédiction abbatiale, il fit pitié à tous les assistants : c'était un jeune homme exténué et presque moribond[2]. Que de fois on craignit pour sa vie dans ses voyages apostoliques ! Que de fois il fut réduit au repos par des maladies alarmantes ! Dans ses moments les moins pénibles, il ne cessa de souffrir. La faiblesse le força de renoncer définitivement aux travaux manuels : ils furent remplacés par la prédication[3]. Ce ministère même triompha souvent de ses forces. Tout confus et tout désolé, il fait, plus d'une fois, l'aveu de ses infirmités : la respiration lui manque, il est incapable d'achever son discours. « Mais en voilà assez : car ma mauvaise santé me force à m'arrêter, comme cela m'arrive assez souvent. La plupart du temps, comme vous le savez, je suis obligé de laisser mes discours inachevés et de renvoyer à un autre jour ce qui me reste à dire sur les versets que j'avais le dessein d'expliquer. Mais quoi ! je m'attends à être châtié ; car, je le sais, je suis encore traité plus favorablement que je ne le mérite. Frappez-moi, mon Dieu, frappez-moi comme un serviteur qui travaille mal. Peut-être les coups que je recevrai de votre main me tiendront-ils lieu de mérite ; peut-être Jésus-Christ, l'Époux de l'Église, ne trouvant point en moi des biens qu'il puisse récompenser, verra dans mes plaies et dans mes douleurs un motif d'exercer sa miséricorde et d'avoir pitié de moi, Lui qui est Dieu par-dessus toutes choses et béni dans tous les siècles[4] ! »

1 *Ibid.*, lib. I, cap. IV.
2. « Juvenis exesi corporis et moribundi. » Alan., *Vita*, cap. VIII.
3 Serm. 10, in Psalmum qui habitat. — 4. Serm. 44, in Cantica.

Ce fut dans les moments de calme accordés par la douleur que saint Bernard composa ses homélies sur le Cantique des Cantiques. Il les commença dès l'Avent de l'année 1135; et tels furent ses tracas, telles furent surtout ses souffrances, qu'il ne put achever cette méditation poétique sur les noces spirituelles. Il n'a laissé que les premières notes de son chant : il a dit les dernières dans le jardin de l'Épouse.

Pendant que le saint triomphait ainsi, de toutes parts les larmes coulaient ici-bas. Les chrétiens désolés accouraient aux portes de Clairvaux, et ils se disaient tristement les uns aux autres : « Bernard est mort[1]! » Le ciel lui-même se chargea d'apprendre la fatale nouvelle aux plus éloignés. « Quelques-uns d'entre vous, dit Geoffroy d'Auxerre dans un sermon[2], ont connu et se rappellent bien sans doute cet homme si parfait, ce Jean que nous surnommions le Lombard, et qui était abbé d'un monastère voisin du mont Cassin, lorsque saint Bernard[3] nous fut enlevé. Jean ignorait encore le départ de notre père, à cause de la distance des lieux, quand, une nuit, il vit apparaître un de ses moines qu'il avait enseveli peu de jours auparavant. L'abbé pressait le moine de lui donner certains avis. « Je ne suis pas digne, répondit le moine, de vous révéler les conseils d'en haut. Sachez seulement une chose : il vient d'être reçu dans le collége des saints celui que tout le monde connaît, celui qui, plein de sollicitude pour vous, était si puissant à la cour céleste! Celui qui priait toujours et qui obtenait tout ce qu'il

1. Gaufrid., *Vita*, lib. V, cap. II. — 2. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 503, f° 140.
3. « Quando *sanctus* Bernardus est assumptus a nobis. » *Ibid.* Ce sermon a donc été prononcé depuis l'année 1174.

demandait! » — « Qui donc voulez-vous dire? » — Je veux dire Bernard, premier abbé du monastère de Clairvaux[1]! »

Un peintre du moyen âge[2] a su représenter ce deuil et ces funérailles. Le saint, étendu sur un brancard, semble reposer paisiblement. Son large front en saillie, sa bouche expressive, ses joues creusées par la souffrance, toute sa figure laisse percer comme un reflet de sa grande âme en méditation. Puis, les moines, accablés de tristesse, viennent tour à tour lui baiser les mains et récitent d'une voix entrecoupée de sanglots les prières de l'Absoute, qui sont les dernières prières et les derniers adieux.

Pour nous, nous ne saurions quitter sitôt ce beau génie du sacerdoce. Le nom de saint Bernard reviendra souvent animer les pages de ce livre. Mais il est temps de résumer ici les principaux traits de son éloquence, en lui faisant une prière avec un poëte anonyme[3].

1. « Interrogatus ille quis esset qui diceretur : Bernardus, ait, Clarevallensis monasterii primus abbas. » *Ibid.*

2. *Giotto*, Musée du Louvre, n° 193.

3. Voici ces vers, ms. lat. 15157, f° 43. « ¡de S° Bernardo; » anonyme; commencement du treizième siècle :

Religionis apex et nostri gloria seculi,
Et decus ecclesie, totius purpura mundi,
Unice dulcor, ave! Te remige, nostra phaselus
Silleosque canes vitet baratrumque caribdis;
Sol sine nube micans, per te cistercius ordo
Fulget ut aurora, totoque relucet in orbe.
Gemma sacerdotum, tu compluis et colis et nos
Fecundas rore qui sacro fluxit ab ore.
Par es Gregorio mellito gutture, sensu
Dives ut Aurelius, huic soli cedis; es inde
Aureus eloquio sicut Crisostomus, immo
Scemate verborum magnus Ieronimus; instar
Ambrosii splendes, vernas ut Beda, Leoni
Pape consimilis, sed es alter Hylarius; unde
Nempe figurali mysteria clausa sigillo
Sensibus hystoricis prius elicis, inde recenses
Prorsus enigmatica Salomonis cantica; certe
Hic tibi debetur et laus et laurea soli.
O felix anima superis sociata choreis;
Solamen miseris esto, medela reis!

« O vous, l'honneur de la religion, la gloire de notre siècle, la parure de l'Église, l'ornement du monde entier, nom plein de saveur, je vous salue! Conduite par votre aviron, que notre barque évite les monstres de Scylla et le gouffre de Charybde. O soleil brillant, soleil sans nuage! Grâce à vous, l'ordre de Cîteaux resplendit comme l'aurore et jette son éclat dans tout l'univers. Perle du sacerdoce! Vous nous arrosez, vous nous cultivez, vous nous fécondez par la rosée qui tombe de vos lèvres saintes. Vous égalez Grégoire par le miel de vos paroles, et par le sentiment vous égalez Augustin, le seul à qui vous le cédez. Vous êtes, pour l'éclat du langage, Chrysostome; vous êtes même le grand Jérôme pour les secrets de l'éloquence. Vous brillez comme Ambroise, vous fleurissez comme Bède, vous êtes semblable au pape Léon, vous êtes un autre Hilaire. Vous rendez au sens historique les mystères renfermés sous le sceau de l'énigme, vous dévoilez les cantiques si mystérieux de Salomon : à vous seul cette gloire, à vous seul cette palme! Ame bienheureuse, aujourd'hui mêlée aux chœurs des anges, soyez la consolation des malheureux, soyez le salut des coupables! »

Gislebert de Hoy († 1172), en Angleterre, mourut au monastère de Rivour, en Champagne. Il continua l'œuvre de saint Bernard et prit l'explication du Cantique des Cantiques au chapitre troisième. Il prêcha ses homélies à ses religieux de Hoy, puis aux religieuses qui habitaient une partie du monastère[1]; enfin, les dernières d'entre elles furent adressées aux moines de Rivour[2]. Ces dis-

1. 17ᵉ h., 18ᵉ h., 19ᵉ h. *Opp. S. Bernard.*, V, 1.
2. La mort, en effet, ne lui a pas permis d'achever son recueil : « Finis sermo-

cours, au nombre de quarante-huit, se rapprochent de ceux de saint Bernard par l'abondance intarissable et par l'onction; mais nous y chercherions en vain ce parfum de pudeur angélique et ces grâces d un style printanier dont le maître avait le secret; les images rappellent trop la chose : elles n'élèvent pas au-dessus de terre.

Nicolas († vers 1178), le secrétaire qui trompa saint Bernard par ses fourberies et qui fut toujours assez habile pour se faire de puissants protecteurs[1], ne devrait pas figurer dans cette famille de saints. A Clairvaux, ce triste personnage avait écrit dix-neuf sermons[2]. Il s'y préoccupe plus du jeu de la phrase que de la doctrine. Il enfle la voix dans les exordes, qui sont tous également ampoulés, il emprunte les expressions de saint Bernard, il fait des efforts pour imiter ses élans : mais ce n'est que la factice exaltation d'une âme vide de piété, et toutes les convulsions qu'il se donne ne produisent qu'une fausse chaleur.

Aelrède de Ridal († 1166). Il faut rattacher à l'école de saint Bernard un étranger qui réussit à imiter la ma-

num Gilleberti abbatis in Cantica quos morte similiter præventus absolvere non potuit. » Or, ce fut à Rivour qu'il mourut. *Ibid.* — 1. S. Bern., epist. 298.

2. Dans sa dédicace au comte de Champagne, il compte lui-même 19 sermons « aliosque sermones ». Ceux-là sont inconnus; v. Tissier, *Bibl. Patr. cisterc.*, III. Sur les sermons qui appartiennent à Nicolas, v. Mabillon, *Opp. S. Bernard.*, III, præfat. Brial, *Hist. litt.*, XIII, 553, a tort de dire, après avoir rapporté la discussion de Tissier et de Mabillon, que les sermons 14, 15, 16, 17, 18 de Nicolas sont imprimés parmi les œuvres faussement attribuées à S. Bernard : car Mabillon, *Opp. S. Bernard.*, V, les donne tous positivement à Nicolas, excepté le premier, in Nativitate Joannis Bapt., qu'il attribuerait plus volontiers à Pierre Damien. Pour nous, nous n'avons trouvé qu'un seul manuscrit des sermons de Nicolas, ms. lat. 13419, i° 61. Il est incomplet, et les sermons qui sont douteux dans l'imprimé le sont également dans le manuscrit, à cause des indications contradictoires écrites à la marge, f°s 68, 89.

nière du saint au point qu'on l'appela le Bernard de l'Angleterre[1] : C'est Aelrède, abbé de Ridal. Ses homélies[2] sont claires, simples, parfois vives et touchantes. Aelrède, si nous l'en croyions, serait illettré et sans talent[3] ; il ne prêcherait que d'improvisation[4]. Il possédait, au contraire, tous les détails de l'histoire ecclésiastique ; il connaissait l'art d'interpréter les Écritures sans tomber dans les lieux communs. Mais la force et le charme de sa parole, il les tire de son âme ; il sait trouver des mouvements tendres, affectueux, familiers, qui ne seraient pas déplacés sur les lèvres de saint Bernard. « C'est à vous que je parle, mes frères, mes enfants ; à vous qui n'adorez pas seulement la croix du Christ, mais qui avez fait profession de l'aimer et de vous y attacher. Oui, c'est à vous que je parle. Que chacun de vous pense comme il voudra, qu'il juge comme il voudra, qu'il se flatte tant qu'il voudra : dans la croix du Christ il n'y a rien de tendre, rien de doux, rien de délicat, rien qui caresse la chair et le sang. La croix du Christ est vraiment le miroir du chrétien. Si, regardant la croix du Christ, il trouve que les mœurs de sa vie sont en rapport avec elle, qu'il prenne courage : car autant il aura participé à la croix, autant il aura de gloire dans le ciel. Mais celui qui aura dédaigné la dureté de la croix, sera chassé loin des regards du

1. Éloge d'Aelrède, *Patrol. lat.* CXCV, c. 207.

2. Sermones de Tempore et de Sanctis ; *Sermones de oneribus*, in cap. XII et seqq. Isaiæ prophet., *Patrol. lat.*, CXCV. Il faut leur ajouter un sermon sur l'Avent, mêlé aux œuvres de S. Bernard, *Patrol. lat.*, CLXXXIV, c. 817.

3. « Nec scholasticis quidem disciplinis, cum pene, ut scitis, illitteratus sim, » 2e h., de Oneribus ; « tenuitas ingenii mei requirit ut auditores mei ad parvitatem mei sermonis suum potius inclinent auditum, » 14e h., de Tempore.

4. Il finit presque toujours brusquement, en s'accusant d'avoir dépassé l'heure. Voyez, par ex., 16e h., de Oneribus.

Crucifié. Vous, mes frères, combien ne devez-vous pas vous réjouir, vous qui vous crucifiez avec le Christ. Je vous dis la vérité, mes frères, et ne vous trompe pas : notre ordre est celui de la croix du Christ. Je vous en prie, mes frères, veillez à ne pas vous éloigner de la croix du Christ, et, puisque vous êtes placés sur la croix, ne faites rien contre elle... J'éprouve de la jouissance, mes frères, à vous parler avec abondance de cœur de la croix du Christ, parce qu'elle est notre gloire et notre voie. Mais il faut finir, car aujourd'hui nous devons rester plus longtemps à l'office divin [1]. »

Geoffroy d'Auxerre († vers 1200), moine de Clairvaux, secrétaire de saint Bernard et successivement abbé d'Igni, de Clairvaux, de Fosse-Neuve et de Haute-Combe [2], ne nous était connu jusqu'ici, comme prédicateur, que par un très-court fragment sur la Résurrection[3], et par le panégyrique de saint Bernard[4]. Dans cet éloge, l'orateur, embarrassé par la grandeur du sujet, ne rappelle pas l'origine illustre de Bernard. Il ne décrit ni ses voyages, ni ses fréquentes missions à travers l'Europe; mais il s'arrête avec complaisance aux vertus du saint, à

1. Serm. 9, in Ramis Palmarum. — 2. *Hist. litt.*, XIV, 430.

3. Tissier, *Bibl. Patr. Cisterc.*, IV, 261. Nous n'avons pu savoir si ces quelques lignes insignifiantes appartiennent réellement à Geoffroy. Mais les trois sermons que lui donne le P. Combéfis, sous le nom de « Galfridi abbatis », sont évidemment des sermons de Geoffroy de Mailros. Il suffit de comparer : *Bibl. Patr. Concionat.*, VII, 147, sermon sur S. Jean-Baptiste, avec le ms. lat. 18178, f° 72; — *Bibl. Patr. Concionat.*, VII, 150, autre sermon sur S. Jean-Baptiste, avec le ms. lat. 18178, f° 89; — *Bibl. Patr. Concionat.*, VIII, 480, sermon sur S. Martin, avec le ms. lat. 18178, f° 78. Les textes ne diffèrent pas d'un seul mot, si ce n'est dans les titres, que Combéfis semble avoir faits à son gré.

4. *Opp. S. Bernardi*, VI, 2534. Ce panégyrique fut prononcé en 1163; voyez *ibid.*, n° 5.

sa charité vigilante, qui n'oubliait ni les pauvres, ni les petits; à la beauté de cette vie, exempte d'imperfections, qui cherchait toujours à se cacher en Dieu. Il parle avec une chaleur soutenue et une émotion sincère. On sent, à la lecture, que le panégyriste a connu son héros, qu'il a été témoin lui-même des traits qu'il raconte, et qu'il a reçu de celui qu'il loue plus qu'un bienfait ordinaire. Quelques larmes échappèrent sans doute, dans ce discours [1], à Geoffroy le converti, à l'écolier ambitieux transformé tout à coup, par l'éloquence de saint Bernard, en un moine fervent qui devint lui-même abbé de Clairvaux.

Geoffroy d'Auxerre a laissé plusieurs autres panégyriques aussi émus, parmi de nombreux sermons [2] qui n'ont pas vu le jour [3]. On regrette que tous ces manuscrits ne soient pas imprimés : car aucun prédicateur n'est plus simple, plus familier, plus naturel. Malheureusement, à cause de cette facilité même, le latin a perdu la richesse de ses formes. Voici, par exemple, l'exorde d'un panégyrique de saint Benoît :

« Sepe, fratres, celebramus festivitates sanctorum et non debet esse hoc sine fructu. Debet enim ipsa celebratio provenire ad utilitatem nostram : nam ideo institute sunt iste festivitates. Quid enim putamus? Illis aliquid prodest quod eos laudamus et facimus memoriam eorum? Certe, fratres, nichil. Videamus ergo qua utilitate statutum est istas festivitates celebrare. Omnis homo aut male vivit, aut bene. Ideo ad utrumque hoc genus homi-

1. N° 16, *ibid.*

2. Ms. lat., 476, f° 116, 16 sermons sur divers sujets, mêlés à des commentaires sur le Cantique des Cantiques; *ibid.*, f° 144, 20 sermons sur l'Apocalypse. Ms. lat., 2594, f° 12, 1 sermon sur l'Assomption, mêlé aux sermons de plusieurs religieux de Clairvaux sur la Vierge. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 868, f° 51, 18 sermons; ms. lat., 503, f° 1, 105 sermons; ms. lat., 763, f° 69, table générale des sermons de Geoffroy.

3. Au rapport d'Oudin, *Comment. de Script.*, II, 1437, Tissier se préparait à publier les 2 mss. lat., 868 et 503, aujourd'hui à la Biblioth. de Troyes, lorsqu'il fut surpris par la mort.

nis debent proficere ille celebritates. Qui enim malo vivit duo quedam debet concipere, quando celebramus istas festivitates : scilicet pudorem et timorem. Omnis qui male facit, aut ideo facit quia infirmus est et non potest resistere delectationibus suis, aut maliciosus est et diligit malum et odit bonum. Qui per infirmitatem peccat, quam excusationem habet? Quid dicere : infirmus sum, desideria carnis cogunt me, non possum istas delectationes, quando nascuntur in carne mea, superare? Ecce hodie celebramus festivitatem sancti patris nostri Benedicti. Quid fuit sanctus Benedictus? Sine dubio, homo sicut tu ; sicut ille, sicut ego; caro ille, caro tu; de eadem massa ille et tu : quare ergo ille potuit et tu non potes? Ille adhuc puer tener et delicatus reliquit seculum, fugit a parentibus suis : tu autem magnus et sapiens et prudens adhuc somnias seculum, adhuc suspiras ad parentes tuos. Si causaris quia sustines graves temptationes, et ille, sicut scitis, graviter temptatus est. Ille tam viriliter restitit : tu ita molliter succumbis [2] ! »

A côté de ce langage clair et de cette logique pressante, on admire la paternelle sollicitude du pasteur. Avec quelle véhémence affectueuse Geoffroy prêche la fuite du monde !

« Fuge, fuge, fuge voluptatem et vanitatem, luxuriam et avariciam, insatiabiles filias duas sanguisuge proprie voluntatis. Quanta disputat de fuga seculi magnus Ambrosius, cujus flores redolent in Ecclesia Dei ! Fugite fornicationem, ait, vas[a] electionis. Et discipulus quem amabat Jhesus : karissimi, ait, fugite ab ydolorum cultura.... Vix fugiunt aliqui vel experti vulnera, vel semineces et letalibus jaculis hinc inde confossi. Vix fugiunt et tacti aliqui, vel compulsi; et qui semel acquiescunt ut fugiant, repetitam aliquando fugiendi suggestionem durius audiunt quam priorem. Sunt qui fugiunt a fugiendis ad alia nichilominus fugienda, et, relictis prohibitis, prohibenda similiter noxia tergiversatione sectantur. Ego tibi vociferans et sepius iterans non cessabo : fuge, dilecte mi, fuge, donec fugias super montes Aronis, ubi Christus est in dextera Dei sedens. Non bene fugiunt apud quos residuum eruce locusta comedunt et residuum brucci erugo. Non bona fuga a voluptate carnis ad seculi vanitatem, ad desperationem a presumptione, ab inepta leticia ad tristiciam secularem. Fuge, fuge, non hyeme, neque sabbato, sed hyemem magis et sabbatum, ut non sit fuga tua anxia, tristis, amara, non sit pigra, dissoluta, remissa. Fuge ut sursum cor ad Deum habeas, queras et sapias que sursum sunt, non que super terram. Queras studio et desiderio, sapias devotione et studio spirituali. Fuge, fuge ad suave jugum et onus leve, ut non sis gravi corde, querens mendatium, diligens vanitatem [2] ».

1. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 868, f° 66. — 2. Ms. lat., 476, f° 142.

Abbaye de Saint-Victor.

Les Victorins faisaient de l'éloquence sacrée un exercice journalier. Chacun des chanoines prêchait à son tour; et ce tour, combien le voyaient arriver trop tôt! Le mot de « tâche » revient avec amertume dans tous les exordes; le prédicateur commence par envier la place des heureux qui n'ont qu'à l'entendre. « Je vous l'atteste, mes frères, ce serait beaucoup plus sûr pour moi de vous écouter que de vous adresser la parole. Avec quelle avidité je prêterais l'oreille aux avis de mes frères doués de toutes les grâces du langage! Ce qui me décourage encore, c'est que, je le sais bien, ma peine est inutile. Si je voyais mon travail produire quelque fruit, je me courberais volontiers sous ce fardeau. Accomplissons cependant la tâche qui nous est imposée malgré nous[1]. »

Cette tâche devient si pénible, que plusieurs finissent par réclamer contre elle. Gautier demande qu'elle soit définitivement abolie pour les vieillards. « Mes frères, chaque fois que je suis obligé de vous adresser la parole en pareille circonstance, j'ignore ce qui se passe en vous : pour moi, je sais bien ceci, c'est que je suis confus d'étaler aux yeux des autres toute ma détresse. Les vieillards qui sont parmi nous, d'une vie sans reproche, d'une science à toute épreuve, d'un sens exquis, d'une sagacité merveilleuse à discerner le bien du mal, ont suffisamment édifié et prêché. Il faut donc que cette coutume de parler au Chapitre soit mise de côté; qu'on y renonce : ou bien,

1. Victorins, ms. lat., 14589, f° 3.

qu'on fasse parler les jeunes gens qui ont du souffle et de la facilité. A ceux-là qui ont de la verve et de l'abondance, de se montrer et de paraître... Donc qu'à l'avenir les jeunes gens, comme des fils dévoués, succèdent à leurs pères; qu'ils prennent leur place. Car nous sommes vieux, nous sommes fatigués, nous voulons garder le silence[1]. »

Grâce à cette culture, la congrégation de Saint-Victor jeta un vif éclat dans la chaire : ses prédicateurs jouirent d'une brillante renommée. Le plus illustre d'entre eux fut Hugues de Saint-Victor.

Hugues de Saint-Victor († 1141) « fut la harpe du Seigneur, l'organe du Saint-Esprit; il unissait les grenades, symbole des vertus, aux clochettes, symbole de la prédication. Il porta un grand nombre de chrétiens à la pratique du bien par son exemple et par sa pieuse conversation; il leur donna la science par sa doctrine aussi douce que le miel. Il creusa un grand nombre de puits d'eau vive par les livres qu'il composa avec autant de finesse que de suavité, sur la foi et sur les mœurs. Il découvrit les secrets de la divine science. Sa mémoire est demeurée parmi nous comme un parfum délicieux, comme un miel odoriférant, comme un concert dans un festin, comme un navire qui porte à la postérité des fruits abondants[2]. »

Ses homélies sur l'Ecclésiaste sont des leçons écrites

1. Ms. lat., 14948, f° 69 : « Unde necesse est ut hec consuetudo loquendi in capitulo postponatur et relinquatur, vel ut juniores ad hoc accingantur, maxime illi qui spiritu fervent et verbis profluunt, ut excludantur qui probati... et illi qui parati sunt et prompti ad loquendum emineant et appareant et manifestentur... »

2. Jacques de Vitry, *Hist. occident.*, ch. XXVIII. *Patrol. lat.*, CLXXV, c. L.

à la prière des chanoines[1]. Il commence avec Salomon par renverser toutes les idoles de la terre. « Où était donc, se demande-t-il, cet esprit supérieur qui regardait le monde de si haut, et traitait de mensonge tout ce qui passe? Il planait dans les cieux[2]. » Hugues va s'élever lui-même avec Salomon. La vie, la chaleur, le mouvement débordent dans ses discours. Il interroge Adam, figure du cœur humain; il le presse, il le poursuit de ses demandes et de ses réponses : il le supplie de lui apprendre si, loin de son Dieu, il a trouvé autre chose que tourment inattendu, amère déception[3]. Ailleurs[4], il étale la caducité des ouvrages des hommes. Il montre comment les mortels se succèdent dans la vie, comment les générations font place aux générations, et se poussent, emportées les unes après les autres dans la nuit sans retour.

Il s'applique surtout à montrer la faiblesse de l'esprit humain réduit à ses propres forces : ce sujet plaisait à un siècle théologique. Chaque fois que le texte s'y prête, Hugues est infatigable à le développer. Il convainc la philosophie antique d'impuissance. Elle a bien pu quelque chose, sans doute; elle s'est élevée jusqu'aux astres et jusqu'au firmament, mais Dieu, elle n'a pas su l'atteindre : ses grands génies ont erré dans la profondeur des ténèbres[5]. Pauvres philosophes, dit-il encore, ils auraient pourtant bien voulu posséder la sagesse! Ils tenaient leurs bras ouverts, ils avaient les mains étendues, ils étaient tout prêts à l'embrasser : mais elle s'enfuit loin d'eux, car ils étaient des étrangers[6].

1. *Patrol. lat.*, CLXXV, c. 113. — 2. 1ᵉ h. — 3. 8ᵉ h. — 4. 15ᵉ h. — 5. 10ᵉ h.
6. 16ᵉ h. « procul quasi extentis brachiis, et manibus expansis, amplexum facere

Ce n'est pas la seule fois que le style revêt des couleurs si vives. Dans le même discours, Hugues décrit d'une façon dramatique et saisissante la lutte de l'âme chrétienne contre la chair, le monde et le démon. C'est une guerre à outrance, une lutte de longue durée [1]. Trois tyrans réunissent leurs bataillons : le démon qui commande les cohortes des insinuations perfides, le monde à la tête de l'adversité et du bonheur, la chair qui conduit la foule tumultueuse des mauvais désirs. L'âme est seule, elle n'a pour auxiliaire que la protection de Dieu; elle n'a pour javelots que les vertus. Il y a des escarmouches, des embûches, des assauts dans l'ombre, des surprises et des attaques, tous les jours, sur tous les points, jusqu'au triomphe définitif de la constance et de la foi.

Plus loin, il revient encore aux philosophes; il aime à les mettre en contradiction. Il les fait voir raisonnant, argumentant, subtilisant pour expliquer le monde, et Dieu caché, qui sourit de pitié devant leurs prétentieuses tentatives. « Voyez, dit-il, combien d'opinions ces prétendus sages ont formées sur les œuvres de Dieu : aucun n'a pu trouver la solution de ce grand problème. Ils se disputent chaque jour, ils se contredisent, ils se combattent. L'un dit : c'est ceci; l'autre dit : non, ce n'est pas cela, mais bien cette autre chose. Et ils parlent, et ils inventent, et ils fabriquent des mensonges. Les uns affirment qu'il n'y a de réel que ce que l'on voit. D'autres arrivent qui

voluerunt..., et ideo cito et velociter fugit ab eis, nec potuit charitate extranea retineri. »

1. « Bellum magnum, diuturna concertatio... » Il ne s'agit pas évidemment ici des Moralités scéniques, qui n'ont eu lieu que beaucoup plus tard. V. *Dictionnaire des Mystères*, édit. Migne, *Nouvelle encyclop. théol.*, XLIII. « Moralité nouvelle de Mundus, Caro, Demonia. » Ce drame est probablement du XVe siècle.

rejettent cette opinion : et tous d'amasser des arguments, d'entrelacer des raisons, ou des semblants de raisons. Chacun demeure invinciblement attaché à son propre jugement... Les uns disent que la nature seule existe, qu'il n'y a rien au delà, que Dieu n'est qu'une chimère, inventée par la vaine terreur... Les autres prennent bien haut la défense du Créateur, qu'ils combattent par leurs mensonges... D'autres surviennent : ceux-là promettent de détruire l'erreur et de proclamer la vérité... Ils imaginent des essences, des formes, des atomes, des idées, des mouvements infinis, invisibles, efficaces. Les disputes ne cessent pas, et la vérité est loin des uns et des autres. Celui qui affirme se trompe, celui qui nie se trompe, parce que tous par leurs mensonges s'éloignent de la vérité... Dieu a livré le monde à leurs disputes; et lui, il reste caché jusqu'à la disparition de ces disputeurs et de ces chercheurs de vanités... Car celui qui veut disputer sur les choses de ce monde, celui qui veut y chercher la satisfaction de ses désirs, celui-là ne peut trouver ce que Dieu a voulu faire dans ses œuvres depuis le commencement jusqu'à la fin[1]. »

Si Hugues de Saint-Victor était moins diffus, s'il faisait des digressions moins fréquentes, ses dix-neuf homélies mériteraient de servir de commentaires à l'Ecclésiaste, ce livre implacable qui réduit, avec un plaisir secret, toutes les choses humaines en poussière.

1. 17ᵉ h. Cette page ne rappelle-t-elle pas l'*Espoir en Dieu*, par Alfred de Musset? C'est la même pensée, développée dans le même ordre, aboutissant à la même conclusion :

Ah! pauvres insensés, misérables cervelles,
Qui de tant de façons avez tout expliqué,
Pour aller jusqu'aux cieux il vous fallait des ailes :
Vous aviez le désir, la foi vous a manqué.

Hugues a laissé beaucoup d'autres sermons. Les uns ont été regardés à tort comme ne lui appartenant pas[1], les autres sont inconnus et inédits[2]. Toutes ces homélies,

1. Il s'agit ici des 100 sermons imprimés, *Patrol. lat.*, CLXXVII, comme Appendice aux œuvres de Hugues. M. l'abbé Hugonin, dans un remarquable travail : *Essai sur la fondation de l'École de Saint-Victor de Paris*, *Patrol. lat.*, CLXXV, c. CXVII, s'exprime ainsi : « La troisième partie comprend 100 sermons ; dans le quatrième de ces sermons on cite le traité de saint Bernard, *De la Considération*, qui n'a été composé qu'après l'exaltation du pape Eugène III, et par conséquent depuis la mort de notre auteur : nouvelle preuve de supposer que cet extrait n'est pas de Hugues. Mais à qui attribuer cette compilation estimable à certains égards? Les manuscrits varient sur ce point. Outre un assez grand nombre qui l'adjugent à Hugues de Saint-Victor, il en est qui en font honneur à Richard, d'autres à Hugues de Foulois; plusieurs enfin n'ont pas de nom d'auteur. Une des raisons qui prouvent contre Hugues prouve contre Richard, mort en 1173 : il n'a pas vu le règne de Philippe-Auguste. A l'égard de Hugues de Foulois, quoique la date de sa mort soit incertaine, il est néanmoins hors de doute qu'il ne survécut pas à Richard. Selon toute apparence, c'est un recueil fait par un des disciples de Hugues et de Richard, qui a ramassé, çà et là, mais surtout parmi les écrits des Victorins, ce qui lui a paru plus convenable à son dessein. »

Pourquoi M. l'abbé Hugonin ne cite-t-il pas : 1° le passage du traité de la Considération inséré dans le quatrième sermon? Pour nous, nous l'avons cherché en vain dans ce quatrième sermon, soit imprimé, soit manuscrit; 2° Les mss. qui attribuent ces sermons à Richard ou à Hugues de Foulois? Nous n'avons pu rencontrer aucun de ces mss; 3° Et, en tout cas, il nous semble que ce qui prouverait contre Hugues ne prouverait pas contre Richard. En effet, Hugues est mort en 1141, Richard en 1173; le traité de la Considération a été composé de 1148 à 1152 : Richard pouvait donc le citer sans vivre jusqu'au règne de Philippe-Auguste. Cette erreur sur les dates nous porte à croire qu'il y a erreur également sur la prétendue citation, introuvable du reste. — Nous croyons donc que ces cent sermons appartiennent, *pour la plupart*, à Hugues de Saint-Victor, puisqu'il n'y a pas de raisons contre, et que le ms. lat. 14934, f° 61 : « Sermones magistri Hugonis a S°-Victore » lui en donne 90; et que le ms. lat., 14932, les lui donne dans la rubrique : « Sermones quidam magistri Hugonis de S°-Victore, » même avec le prologue. Cependant ce « quidam » veut-il dire que ces 100 sermons ne sont pas tous ceux qu'a composés Hugues; ou bien, que de ces 100 sermons il n'en a fait que quelques-uns? C'est ce qu'il est impossible de décider. Mais il est évident que ces sermons, prononcés d'abord par Hugues, ont été recueillis ensuite par un Victorin, pour en faire un manuel. Les titres des sermons suffisent à le prouver : In festo cujuslibet sancti, etc.

2. Ms. lat., 2531[1] : « Sermones varii » mentionnés par les catalogues comme appartenant à Hugues. Ce sont des gloses et des commentaires sans intérêt. — Ms. lat., 15959, f° 523 : « Hugo de S°-Victore de filio prodigo, sabbato 2° hebdomade quadragesime. » Ce sermon est un petit drame allégorique très-curieux. V. liv. II, ch. 2.

C'est à tort que l'*Hist. litt. des Bénédictins*, XII, 1, indique, parmi les ouvrages non imprimés de Hugues, des sermons qui seraient contenus dans le ms. 816, an-

tantôt longues, tantôt courtes, sont écrites facilement, nourries d'Écriture sainte, mais quelquefois diffuses. Leur caractère principal, c'est l'allégorie. On pourrait même désigner chacune d'elles par l'image dont elle s'inspire : la maison, le navire, l'arbre, les nuages, le lis, la mariée... Elles se terminent quelquefois par des vers de poëtes contemporains ou par des hymnes à la Vierge[1]. Enfin, on y rencontre des mouvements d'éloquence contre les vices de l'époque et des détails précieux sur les mœurs.

Hugues, doué d'une parole élégante, mystique et profonde, va servir de modèle aux chanoines de Saint-Victor. Son nom sera prononcé plus d'une fois dans la chaire avec amour[2], et ses pensées auront l'honneur d'avoir leurs commentaires comme les sentences des Pères de l'Église.

cien fonds de Saint-Victor : « f° 83 et f° 87. » Le ms. lat. 816 de St-Victor = 14818, ms. qui est un recueil de prières. — C'est aussi par erreur que le *Dictionnaire des Manuscrits*, édit. Migne, I, c. 1313, Biblioth. de Reims, donne un sermon inédit à Hugues, sous le n° 353 : « Sermo de miraculis quæ fecit imago Domini. » D'abord, c'est le ms. lat. E 355/365; et le sermon a pour titre : « Incipit sermo S. Athanasii Alexandrini episcopi de mirabilibus quæ fecit imago Domini Jhesu Christi moderno tempore in Biritho civitate. » Ce sermon n'est pas reproduit parmi les sermons de S. Athanase, *Patrol. grecq.*, XXVI, c. 1262-1293. Mais le P. de Montfaucon l'a imprimé parmi les œuvres supposées de S. Athanase : *S. P. N. Athanasii archiepisc. Alexandrini Opera omnia*, Paris, Anisson, 1698, II, 354. Il dit l'avoir imprimé d'après le ms. 108 de St-Germain-des-Prés. Malheureusement, ce ms. n'est jamais entré à la Biblioth. nation. Nous l'aurions comparé avec celui de la biblioth. de Reims. — C'est encore par erreur que le *Catalogue des mss. des départements*, III, biblioth. St-Omer, lui donne un sermon inédit, sous le n° 216, « Sermo magistri Hugonis de S°-Victore, de duobus discipulis currentibus ad monumentum. » Ce titre a trompé les auteurs du Catalogue; l'opuscule est une lettre. Pour le montrer, il suffit de citer la première et la dernière ligne : « Queris a me quid significet illud... Hoc paschale ferculum, frater charissime, missum tibi benigne suscipe et ora pro me misericordiam Domini... » Nous devons cette copie à l'obligeance de M. l'abbé Blin, professeur au collége St-Bertin.

1. Ms. lat., 14934, f° 63.

2. « Sicut enim magnus ille Hugo Sancti Victoris dixit.... Nec obviat auctoritas illa Hieronymi que dicit... » Absalon, ms, lat., 14525, f° 165. — Le Mariale des religieux de Clairvaux cite Hugues avec enthousiasme, ms. lat., 2594, f°s 27, 29, 35, etc. — Nous

RICHARD DE SAINT-VICTOR († 1173) nous a laissé de nombreux sermons [1]. Ils se distinguent par des élans de haute spiritualité, exprimés avec des phrases courtes, symétriques, exclamatives. Dans ses moments de calme, Richard aime à faire des rapprochements du genre suivant :

« Distinguamus ergo quatuor has leges, Dei, diaboli, mentis et carnis. Lex Dei est reddere bonum pro malo, lex diaboli reddere malum pro bono; mentis lex est retribuere bonum pro malo [bono], carnis lex est retribuere malum pro bono. Lex Dei gratuito velle prodesse, lex diaboli gratis velle obesse; mentis lex est facere quod lex est, carnis lex est facere quod liberi [libet]. Lex Dei caritas, lex diaboli iniquitas; mentis lex equitas, carnis lex voluptas. Lex Dei dicit: diligite inimicos vestros, orate pro persequentibus et calumpniantibus nos [vos]. Lex diaboli dicit: opprimamus virum justum injuste, quoniam contrarius est operibus nostris. Lex mentis

faisons remarquer ici qu'Adam de St-Victor n'a laissé aucun sermon, quoiqu'on répète partout : les sermons de Hugues et d'Adam de St-Victor.

1. 5 sont imprimés, *Patrol. lat.*, CXCVI. Les inédits sont : 2, ms. lat., 15951, f° 71 : « De S° Jacobo Richardus de S° Victore, » et f° 72 : « De S° Petro Richardus de S° Victore; 6 autres, très-longs, ms. lat. 14948, f° 65. Un prologue, f° 128, imprimé, du reste, *Patrol. lat.*, CXCVI, c. 1011, avec le premier de ces six sermons, indique qu'ils étaient plus nombreux; mais le ms. a perdu beaucoup de ses pages, f° 95-128; il se termine après la première phrase d'un sermon sur la Vierge. — Biblioth. de Troyes, ms. lat. 259, f° 39, 10 sermons, dont 4 ne sont, ni parmi les imprimés, ni parmi les inédits des mss. de la Biblioth. Nat. Ils commencent par ces mots : « Scuto circumdabit te... — Vulnerata caritate ego sum... — In pace in idipsum dormiam... — Benedictus Dominus Deus... — Biblioth. de Laon, ms. lat., 304, n° 3; 6 serm. semblables aux précédents. — Biblioth. d'Avranches, ms. lat., 118, 4 sermons : 1°, sur le ps. Afferte; 2°, In illud Job : causam quam nesciebam; 3°, In illa die nutriet homo; 4°, In illud Salomonis : memento Creatoris tui. — Biblioth. de St-Omer, ms. lat., 118, n° 3, 1 sermon : Incipit sermo in solemnitate S. Gregorii, exalta uxorem tuam. — Ces 3 mss. des biblioth. de Laon, d'Avranches et de St-Omer ne nous sont connus que par le *Catalogue des manuscrits des départements*, I, IV, III. Enfin, il faut ajouter les sermons indiqués par Sander. Bibl. mss. belg., part. I, 254, 325.

Les sermons de Richard, très-populaires, si l'on en juge par le nombre des mss., ont subi des variantes dans les copies; il suffit de comparer le sermon : Illumina faciem tuam, *Patrol. lat.*, CXCVI; ms. lat., 14948, f° 128; biblioth. de Troyes, ms. lat., 259, f° 67. L'imprimé et le ms de la biblioth. de Troyes contiennent des passages qui diffèrent entre eux, et qui ne se retrouvent pas dans le ms. de la Biblioth. Nation. — V. sur Richard, *Hist. litt.*, XIII, 472.

dicit: dentem pro dente, oculum pro oculo, animam pro anima. Lex carnis dicit: comedamus et bibamus, cras enim moriemur. Lex diaboli abhominabilis, lex carnis contemptibilis, lex mentis laudabilis, lex Dei desiderabilis. Lex diaboli ignominiosa, lex carnis periculosa, lex mentis offitiosa, lex Dei gloriosa[1] ».

Pierre Comestor ou Le Mangeur[2] († 1179), ainsi nommé à cause de son avidité insatiable de tout lire et de tout voir, est le type du savant docteur au moyen âge. Il a la tête bouffie d'une érudition universelle et l'imagination enluminée : il ne parle qu'avec un appareil formidable de textes. Les contemporains ouvraient de grands yeux sur lui; ils enviaient sans doute de si vastes connaissances.

Pour bien juger Pierre Comestor, il faut faire deux parts dans sa vie, et partager ses homélies en deux classes.

Tant que Pierre demeure dans la vie séculière, soit comme scolastique et doyen de l'église de Troyes, sa patrie, soit comme chancelier de l'église de Paris, il argumente, il divise, il mêle les gloses et les décrétales aux poëtes et aux philosophes, il emprunte à toutes les autorités, il fait des efforts prodigieux de mémoire; il est sec, aride, savant, étourdissant : les auditeurs l'admirent et croient comprendre[3]. Tel est Pierre d'après les sermons imprimés.

Mais il entre à Saint-Victor, et, là encore, il prêche tant,

1. Ms. lat., 14948, f° 135. — 2. *Hist. litt.*, XIV, 12.

3. Othon de St-Blaise (Du Bonlay, *De Patronis quatuor rationum universitatis*, p. 8) dit : « Librum sermonum *mirâ* subtilitate composuit in quo præter alia utilia moralitatem mentibus mortalium *miro modo* inculcavit. » Ces sermons sont au nombre de 51, imprimés d'abord par le P. Busée, sous le nom de Pierre de Blois, par erreur, et reproduits, *Patrol. lat.*, CXCVIII. Il faut leur ajouter ceux qui sont mêlés aux sermons d'Hildebert : V. plus haut, Hildebert.

qu'il est presque impossible de compter ses discours manuscrits[1]. En présence des Victorins sévères et délicats[2], il dépose son jargon scientifique; il obéit au goût de son auditoire; il est clair, simple, instructif; et sans devenir éloquent, il devient naturel.

GAUTIER, prieur de Saint-Victor[3] († 1185), qui était fougueux et violent contre les philosophes, ne nous a laissé environ que treize sermons d'une égale médiocrité[4]. Aussi commence-t-il toujours par implorer l'indulgence de son auditoire :

« Fratres mei et domini mei, non enim tanquam parvuli in Christo, tanquam tenelli in fide, tanquam imperfecti in sancta conversatione, indigetis

1. Du Boulay, *De Patronis quatuor nationum universitatis*, p. 8, avait déjà fait cette distinction : « Sunt numero 80, quorum 50 presbyter edidit, et 30 reliquos factus canonicus S. Victoris. » Mais au lieu de 30, il faut dire des centaines. Distinguons les mss. en deux classes. Voici d'abord la liste de ceux qui contiennent les imprimés, dans un ordre variable : mss. lat., 2602, 2603, 2951, 2952, 13582, 14873, 14937, 18181; biblioth. Mazarine, ms. lat., 962, qui a pour titre : Sermones Petri de Lupi-Monte; biblioth. Sainte-Geneviève, Dl 28. — Voici la liste des sermons qui sont inédits : ms. lat., 2950, 19 sermons inédits mêlés à ceux qui sont imprimés, f°s 19, 22, 55, 63, 80, 82, 93, 111, 117, 128, 134, 136, 138, 140, 141, 148, 150, 152, 160; ms. lat., 5505, 2 fragments, f°s 3, 4, 5; ms. lat., 12415, presque tous inédits; ms. lat., 13774, 2 sermons, f°s 26 et 27; mss. lat., 14932, 14934, 14948, passim; ms. lat., 14937, 2 sermons mêlés à ceux de Gibbuin de Troyes, f° 152; ms. lat., 16331, f° 135-157, sans nom d'auteur, il est vrai, mais plusieurs sermons entièrement semblables à ceux de Pierre Comestor font croire que les autres lui appartiennent aussi; ms. lat., 16505, f° 14, 1 sermon; ms. lat. 16699, f° 136, 10 sermons, dont 7 ad sacerdotes, 2 sans titre, 1 ad populum; ms. lat., 16709, f° 106, 1 sermon : « Sermo Petri Comestoris de quovis sancto, tamen applicatus ad Beatum Augustinum in cujus solemnitate flebat ». Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. lat., Dl 28, 15 inédits sur 67 contenus dans le ms.; biblioth. Arsenal, ms. lat., 373, plusieurs sermons mêlés à la Somme du frère Raymond. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 425, 73 sermons, dont quelques-uns sont imprimés; ms. lat., 1515, 48 sermons tous inédits.

2. On ne peut pas nier que ces discours aient été prêchés à Saint-Victor. On lit, par exemple, ms. lat. 14932, f° 237, à la marge : « Ad Sanctum Victorem, in capella St Dyonisii. » — 3. *Hist. litt.*, XIV, 549.

4. Ms. lat., 14948, passim; ms. lat., 14932, f° 156; ms. lat., 16461, f° 47.

lacte simplicis doctrine. Ideoque non estis expertes sermonis justitie, imo participes. Vobis convenit sermo faciendus justis et perfectis. Unde itaque mihi sermo justitie, esca altioris intelligentie, solidus cibus qui est perfectorum qui, pro consuetudine, sensus habent exercitatos ad discretionem boni et mali. Unde mihi spiritualis alimonia cum sim carnalis, venumdatus sub peccato. Nolite itaque, fratres mei, expectare a me imperito et in omni bono imperfecto sermonem justitie, sermonem vestre capacitati convenientem [1]. »

ACHARD[2] († 1171) a vingt-cinq sermons[3]. Achard n'aime point à prêcher. Son esprit, au lieu de se recueillir, s'en va de côtés et d'autres, à travers les provinces, suivre les guerres et les combats :

Non quidem ut oportuit me preparavi ; non, ut decuit, sermonem exhortationis mihi providi vestre fraternitati convenientem atque solemnitati tanti patris nostri Augustini congruentem. Cujus improvidentie causa est precipua curiositas et inquietudo spiritus mei. Qui cum deberet intus quiescere domique residere et his que Dei sunt vacare, foris vagatur mobilis et instabilis, huc ac illuc discurrens, et in momento et in ictu oculi super equos nativitatis [vanitatis] ascensus, per diversas regiones variasque provincias nunc ad bella hec, nunc ad illa, ducitur nec reducitur[4]. »

GUARIN († vers 1190)[5], cinquième abbé de Saint-Victor, a composé[6] plusieurs panégyriques de saint Augustin. Quelquefois il commence par un hymne à la gloire de son héros[7]. Ordinairement il suit une marche plus régulière. Voici l'exorde d'un de ses panégyriques :

1. Ms. lat., 14948, f° 88.
2. Abbé de Saint-Victor, puis évêque d'Avranches, *Hist. litt.*, XIII, 453.
3. Mss. lat., 14590, 14948, 16461 passim; 17282, f° 119, 13 sermons; ms. lat., 15033, f° 164 : « Tractatus magistri Achardi abbatis St Victoris Parisiensis, postea Abrincensis episcopi, » puis, f° 198 : « Continuatio sermonis venerabilis Achardi ; » c'est un long sermon sur ces paroles : Ductus est Jhesus in desertum. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 259, f° 89, 8 sermons, dont 7 diffèrent des précédents. Biblioth. Saint-Omer (Catalog. des manuscrits des départem., III), ms. lat., 195, n° 3, 3 sermons. — Ces sermons sont secs comme des traités. Malgré cela, ils étaient si estimés qu'on les lisait à table et que le P. Gourdan en avait entrepris la traduction, *Hist. litt.*, XIII, 455.
4. Ms. lat., 14948, f° 76. — 5. *Gallia christ.*, VII, 671.
6. 13 sermons, ms. lat., 14588, f° 164. — 7. *Ibid.*, f° 191.

« Fili, ne des alienis honorem tuum... In sollempnitate gloriosi patris et patroni nostri beati Augustini, divina nos [et] mirabilia multipliciter et excellenter erudiunt, si sit qui diligentius animadvertere velit et sciat. Merito quidem in festo tanti patris ad memoriam revocare studemus beneficia ipsi, et in ipso ceteris sancte matris ecclesie filiis, divinitus olim collata, ad eruditionem pariter et consolationem, ut amplius dominum timere discamus atque diligere, et inter infirmitates nostras multiplices humiliati, de misericordia ejus sperare, testante Scriptura : mirabilis est Deus in sanctis suis. Sed cum in ceteris omnibus sit vere mirabilis, in beato patre Augustino mirabilior apparet quam in pluribus aliis. Probat hoc mirabilis ejus vocatio, probat admiranda de priori statu ad secundum facta post vocationem translatio, probat continua et perseverans per totam vitam ejus de bonis ad meliora provectio. De pluribus quidem legimur sanctis quod post gratiam divine familiaritatis adeptam, in hujus vite lubrico communis infirmitatis aliquatenus titubante vestigio, interdum cadentes humanum quoddam sunt passi, ut cautiores deinde et fortiores resurgerent. Beatus vero pater Augustinus, quesita diu veritate et ardentissimo desiderio tandem inventa, castis ejus amplexibus ardenter inhesit, ut ipsum prospera vel adversa, seu mors aut vita, ab ejusdem veritatis inconcussa soliditate nullatenus avellere possent, paratum utique pro ea mori ne moreretur in eternum, opponentem se frequentibus periculis et exponentem, ut innumeris rationibus, scriptis et disputationibus oblatrantium ora hereticorum obstrueret. Sed quis indulta ei celitus munera cogitare sufficiat ! Pauca tamen tangamus de pluribus, scilicet sapientiam Dei, potentiam virtutis ejus, benignitatem misericordie ejus[1]. »

GODEFROY[2] († 1194) a fait quatorze ou quinze pâles sermons[3]. L'éloquence pouvait-elle s'accommoder d'un homme qui rimait la philosophie[4] ?

HENRI est un chanoine inconnu qui nous a laissé un sermon, profession d'humilité[5]. Il s'applique le texte : « Hic homo cœpit ædificare et non potuit consummare. »

1. *Ibid.*, f° 196. — 2. *Hist. litt.*, XV, 69.

3. Ms. lat., 14515, f° 110. Ils sont aussi, ms. lat., 14881. Peut-être faut-il lui donner 1 sermon, ms. lat., 14948, f° 20 : « Sermo communis magistri Galfridi, » qui est également ms. lat., 16461, f° 56, « Sermo Gaufridi ».

4. Nous avons de lui un poëme rimé : *Fons philosophiæ*, *Patrol. lat.*, CXCVI, c. 1149.

5. Ms. lat., 14948, f° 10 : « Sermo magistri Henrici de Apostolis. » Le même sermon se trouve également mss. 14590, 16461, 16502.

« Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbe. Precipitur in Evangelio ut edificaturus turrim prius sedeat et sumptus computet, ne deficiens audiat : hic homo cepit edificare et non potuit consummare. Juxta istud evangelicum ego sermonem facturus, deberem prius sedisse et sumptus computasse, ne consimilem insultationem audiam : « Hic homo cepit sermonem facere et non potuit consummare. » Sumptus necessarii ad sermonem faciendum sunt vita et scientia, quas mihi deesse non dubito. Unde consequens est, ut ab irrisoribus insultationem patiar, que fortassis non erit ad caritatis diminutionem sed ad profectum. Hujus insultationis timorem habeant seculares artium disputatores, quorum est velle magis videri sapientes quam esse, humano favori studere quam communi utilitati. Nos autem quorum est et esse debet in contumeliis gaudere et secundum modum et mensuram celestis gratie, nobis divinitus infuse, omnium utilitati deservire, hunc timorem non formidemus maxime quia perfecta caritas foras mittit hunc timorem [1]. »

Odon. On peut en dire autant d'Odon, chanoine dont il nous reste deux homélies; il prêche l'humilité et les vertus monastiques [2].

Absalon [3] († 1203), huitième abbé de Saint-Victor, ferme glorieusement cette liste de chanoines. Ses homélies, toujours saines de goût, sont à la fois tendres et profondes, figurées et véhémentes.

« Expergiscere, anima mea, et que non potes ad alta Dei assurgere, infirma ejus, incarnationem loquor et passionem, virtute, qua vales, am-

1. Ms. lat., 14948, f° 10. — 2. Ms. lat., 14948, f° 28 : « Sermo magistri Odonis de Purificatione; » et ms. lat., 13774, f° 31 : « Sermo magistri Odonis in Epiphania Domini. »

3. On a beaucoup discuté pour savoir s'il y avait eu deux Absalon, l'un abbé de Saint-Victor, l'autre abbé de Sprinckirsbach, dans le diocèse de Trèves. Nous croyons qu'il n'y a eu qu'un seul Absalon, qui fut successivement abbé de ces deux monastères. Aux preuves que donne Brial, *Hist. litt.*, XVI, 452, on peut en ajouter une qui ne manque pas de valeur. C'est une édition de 1534 (biblioth. Sainte-Geneviève, CC 586, in-f°) des sermons d'Absalon, dans la préface de laquelle il est dit : « Dum Lutetiæ Parisiorum S. Victoris canonicum agit... in abbatem Sprenchirsbacensem electus est. » Les sermons d'Absalon se trouvent aussi, mss. lat., 14936, f° 1; 14525, f° 117. Nous citons Absalon d'après le ms. 14525, plus complet que le ms. 14936, mais qui ne diffère des sermons imprimés, *Patrol. lat.*, CCXI, c. 14, que par quelques expressions sans importance.

plexare... Vade, et tu, peccator, quem accusat testimonium conscientie, prepara cor tuum ad imbrem matutinum, ut reddat tibi annos quos comedit locusta, et brucus, rubigo et eruca... Surgit enim primo superbia et dicit intra se : cum eras in seculo, cingebas te et ambulabas ubi volebas ; libere currebas ad exitus viarum, ad conventicula chorearum; et postremo, ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebaris, nec revertebaris cum ambulares. Sic caro machinatur castitati, in illicitis desideriis; gula sobrietati, in cibis et potibus superflue appetendis; impatientia mansuetudini, in detractionibus et contumeliis. Sed tu, vir bone, qui vovisti votum Deo Jacob, ne adquiescas eis. Attende miseriam hujus carceris, brevitatem temporum, quam sit mors repentina, quam sit pena peccati diutina [1]. »

Ailleurs [2], il compare le monde et tous ses spectacles changeants aux scènes du théâtre :

« Certe quidquid in mundo isto utile, formosum, vel delectabile apparet, possumus histrioni comparare, qui gestus modo letantis, modo dolentis in se suscipit, ita ut videatur aliquando summa leticia, aliquando summa tristicia affectus. Sed qui perfecte eum cognoverit, in utroque gestu stultum et quasi dementem reputabit. Eodem modo et bona ista temporalia speciem nobis ostendunt histrionis, dum sua pulchritudine pariter et utilitate ad ineptam nos trahunt leticiam, et in defectu suo mentes nostras ad mesticiam inducunt. Qui ergo sanum mentis habet oculum, sic ad ista temporalia visum dirigat, ut contemnere ea potius velit quam amare. »

Absalon est encore plus éloquent sur l'abnégation et sur la folie de la croix. Il mêle le mysticisme imagé à la profondeur de la pensée : il réunit sans affectation les deux caractères particuliers aux Victorins.

Geoffroy de Vendome († vers 1160). Odon († vers 1160). C'est aux Victorins qu'il faut rattacher Geoffroy de Vendôme [3], et Odon [4], de l'ordre de Saint-Augustin. Le pre-

1. Ms. lat., 14525, f° 129. — 2. *Ibid.*, f° 135. — 3. *Hist. litt.*, XI, 180.

4. Nous ne connaissons presque rien sur Odon. Ms. lat., 14193, f° 31 : « De verbis Domini. Auctor erat procul dubio canonicus regularis, et infra in epistolis ejus nominis scriptura ponitur. » Or, la première de ces lettres, f° 59, porte ce titre : « Fratri R. frater Odo canonice professionis votum persolvere. » L'auteur de ces

mier a fait onze considérations pieuses et familières sur la Vierge[1]; le second a composé huit sermons, qui se distinguent par la vivacité et par les rimes[2].

Prémontré.

Saint Norbert († 1154), fondateur des Prémontrés, est peut-être le plus grand prêcheur du XIIe siècle. L'apostolat l'entraîne, son zèle déborde et se précipite. Il ne connaît ni la prudence, ni les ménagements; il dénonce sans crainte et les vices et les personnes : il est de la famille ardente des convertis.

Norbert[3], jeune seigneur allemand du pays de Clèves, était entré dans le clergé, après avoir fait de brillantes études. Il vivait mollement, tantôt à la cour de l'archevêque de Cologne, tantôt à celle de l'empereur Henri, aimé, flatté de tous ceux qui l'approchaient, à cause de sa noblesse, de sa fortune et de ses qualités personnelles. Le jeune clerc, quoique sous-diacre, se laissa séduire : il aima le monde. Mais un jour qu'il se prélassait à cheval, vêtu de soie, suivi d'un valet, dans une riante prairie, soudain, un orage violent, mêlé d'éclairs et de tonnerre, ouvrit un abîme à ses pieds, le renversa, lui d'un côté, et son cheval de l'autre. Au bout d'une heure, Norbert revint à lui : la vérité était descendue dans son âme.

sermons s'appelait donc Odon; il était chanoine de l'ordre de Saint-Augustin. A quelle époque vivait-il? D'Achery, *Spicileg.*, III, 529, reporte quelques-unes de ses lettres, qu'il a éditées, à l'année 1160.

1. Ms. lat., 5343, ou *Patrol. lat.*, CLVII, c. 237.

2. Nous en publions un fragment, liv. II, ch. II.

3. Vita S. Norberti, auctore canonico Præmonstr. cœvo, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1254.

« Seigneur, s'écria-t-il, que voulez-vous que je fasse? » — « Quitte le mal, lui répondit une voix; fais le bien, cherche la paix et poursuis-la. »

Norbert passa les jours suivants dans la méditation, à l'abbaye de Sigebert, près de Cologne. Une ordination s'étant présentée, il demanda en grâce d'être ordonné à la fois diacre et prêtre; puis, il rentra chez lui à Santen, où le doyen le pria, comme il était nouveau prêtre, de célébrer la messe. Norbert accepta. Après l'Évangile « l'homme de Dieu, enflammé d'une ardeur divine, dévoré des feux du Saint-Esprit, se tourna vers les fidèles; il prêcha avec une force étonnante sur l'éternité de la vie future et sur la fragilité de la vie présente. Il montra la vanité du monde, la courte durée de ses plaisirs, et les remords qui s'attachent au cœur du coupable. Il insista sur les défauts des chanoines, sans désigner personne cette fois, mais en tournant et en retournant les accusations qui s'élevaient contre leurs mœurs. Le lendemain, lorsque les chanoines se furent rendus au chapitre, Norbert prit le livre de la règle et prouva au doyen qu'il devait rappeler ses confrères à une observance plus exacte. Norbert recommença ses avertissements le lendemain, les jours suivants; et, comme il descendait aux personnalités, un clerc de basse naissance, excité par les mécontents, l'accabla d'injures grossières et lui cracha au visage[1].

Cependant les prédications de Norbert deviennent publiques. Les évêques et les abbés l'accusent d'extravagances; ils lui font un crime de son dénûment : car le nouvel apôtre avait vendu ses maisons, ses meubles et ses équipages. Il s'en allait nu-pieds, vêtu seulement d'une

1. Cap. II.

tunique de laine et d'un long manteau, et accompagné de deux laïques. Ce fut ainsi qu'ayant traversé la France il arriva à Saint-Gilles, aux pieds du pape Gélase. Le pape écouta sa confession, l'encouragea dans son dessein ; et, afin que personne ne l'inquiétât à l'avenir, il lui donna, par une bulle, le pouvoir de prêcher partout où il voudrait.

Le saint homme reprit ses courses évangéliques. Il allait partout, malgré les rigueurs de l'hiver : ni la faim, ni le froid, ni la fatigue ne pouvaient l'arrêter dans sa généreuse résolution[1].

A Orléans, un sous-diacre se joignit à lui. A Valenciennes, Norbert fit un sermon au peuple, le dimanche des Rameaux[2]. Mais, cette semaine même, il enterra ses trois compagnons morts de fatigue.

A la nouvelle de son arrivée, Bouchard, évêque de Cambrai, jadis étroitement lié avec Norbert, se rendit à Valenciennes avec Hugues, un de ses prêtres. L'évêque ne put retenir ses larmes : « Norbert, qui eût jamais pensé cela de vous !... Cet homme que vous voyez, dit-il ensuite à son clerc, a été élevé avec moi ; il était noble, il était si riche qu'il refusa l'évêché que j'occupe maintenant[3]. » Hugues nourrit dès lors un dessein dans son cœur. Dès que Norbert, qui était tombé malade après la mort de ses compagnons, fut revenu à la santé, le jeune clerc lui déclara que désormais il s'attacherait à ses pas. « Seigneur, s'écria Norbert en levant les bras au ciel, je vous avais supplié de me donner aujourd'hui même un compagnon ! »

Ils parcoururent ensemble les châteaux, les villes, les

1. Cap. IV. — 2. 22 mars 1119. — 3. Cap. V.

villages, prêchant et apaisant les haines les plus invétérées. Ils ne demandaient rien; ils n'acceptaient rien de personne, ni pour leur nourriture, ni pour leur vêtement, si ce n'est ce que les fidèles leur offraient à la messe. Aussi tous admiraient leurs vertus. Lorsqu'ils approchaient d'un bourg ou d'un village, les bergers quittaient leurs troupeaux et couraient les annoncer : « Voici, criaient-ils, voici les serviteurs de Dieu ! » On sonnait les cloches. Le peuple de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se rendait à l'église, entendait la messe et le sermon, puis une conférence assez longue sur la confession, la pénitence, le mariage, sur la propriété, « laquelle pouvait bien à la rigueur, moyennant certaines conditions, n'être pas un obstacle au salut. » Sur le soir, on les conduisait à leur logis. Heureux celui qui avait été jugé digne de les recevoir ! Un des fidèles emmenait l'âne, un second prenait son harnais, un troisième se chargeait du garçon qui servait à garder la bête. Cet âne ne portait jamais que les vases sacrés nécessaires à la célébration de la messe, un psautier et quelques autres livres. Les apôtres ne permettaient pas qu'on leur dressât une table pour les repas; mais ils s'asseyaient à terre et mangeaient sur leurs genoux. Ils ne prenaient d'autre assaisonnement que du sel; ils ne buvaient que de l'eau. Cependant lorsque les abbés, les évêques, les archevêques les invitaient à dîner avec eux, ils se conformaient à l'usage reçu[1].

La vertu que Norbert excellait surtout à prêcher, c'était la paix. Il avait un don si rare pour ramener les adversaires les plus intraitables à la charité chrétienne, que les fidèles se rassemblaient sur son passage et le sup-

1. Cap. v.

pliaient de venir dans leur ville apaiser des ennemis. Un jour qu'il était entré à Moustier, village déchiré par des guerres intestines, tous les habitants accoururent au-devant de lui, les uns uniquement pour voir l'homme de Dieu, les autres pour l'aider à réconcilier des frères. Norbert se renferma seul dans une chambre et pria fort longtemps. Le peuple, impatienté de l'attendre, se mit à murmurer : « Pourquoi sommes-nous accourus ici ? se disaient les fidèles les uns aux autres. Nous pensions qu'il allait sortir, qu'il allait jeter la semence de Dieu, fléchir les cœurs. Mais voilà qu'il se cache; sans doute qu'il se repose, sans doute qu'il dort. » Ils forcèrent Hugues, le compagnon du saint, de frapper à sa porte et de lui dire que s'il ne sortait pas de sa retraite, ils s'en iraient tous. Lui, timide, et sachant bien que le saint était en oraison, n'osait pas le troubler. Enfin, ne pouvant plus résister aux clameurs de la foule, il entra : « Père, dit-il avec crainte, le peuple vous attend, et parce que vous ne vous montrez pas, il va s'en aller. » — « Taisez-vous, mon fils; ce n'est pas au bon vouloir des hommes, mais à la volonté de Dieu que nous devons obéir. » Cependant il ne tarda pas à se montrer; il entra dans l'église, revêtit les ornements sacrés et célébra d'abord la messe de Sainte-Marie, puis celle des morts, pour la réconciliation des fidèles. Ces deux messes achevées, il sortit afin d'adresser la parole au peuple. Mais l'heure du dîner étant survenue, la plupart des auditeurs s'étaient retirés. Néanmoins il fit une courte prière et commença. Aussitôt, comme si la charité de son âme se fût répandue jusque dans le cœur de ceux qui s'étaient éloignés, tous, comme au son d'une trompette, quittèrent brusquement leur repas, sortirent des auberges

et volèrent en toute hâte à l'église. Lorsque l'enceinte fut remplie, voici en résumé ce que dit l'homme de Dieu : « Mes frères, lorsque N.-S J.-C envoyait ses disciples prêcher, il leur donnait comme précepte de dire en arrivant : Que la paix soit avec votre demeure ! Nous qui sommes les imitateurs de ses disciples, non certes par nos propres mérites, mais par la seule grâce de Dieu, nous vous disons aussi : Que la paix soit avec vous ! Ne méprisez pas cette paix, mes frères, par l'endurcissement de votre cœur, car elle est le gage de la paix éternelle. N'ignorez pas le motif qui nous a conduits au milieu de vous. Ce n'est pas notre désir à nous, qui ne sommes que des étrangers et des pèlerins sur la terre, mais c'est la volonté et la puissance de Dieu. C'est à vous de vous rendre de toute votre âme et de tout votre cœur à cette volonté, à cette puissance. » A ces paroles, tous répondirent d'un seul cri : « Faites-nous connaître la volonté de Dieu ! Faites-la-nous connaître ! Nous ne voulons plus nous disputer ; dites ce que le Seigneur demande de nous. » Les deux partis sortent, ils se réunissent sous le portique de l'église : quelques moments après, ils avaient abjuré leur haine et s'étaient réconciliés dans une sainte fraternité[1].

Les traits de ce genre remplissent la vie du saint.

Cependant il voulut faire renouveler à Reims par le pape Callixte les lettres de prédication qu'il avait obtenues de Gélase II. Le pontife le reçut avec bienveillance et pria Barthélemy, évêque de Laon, de le retenir dans son diocèse. Celui-ci offrit à Norbert l'église de Saint-Martin. Mais les chanoines rejetèrent bientôt ce nouveau supérieur, dont l'austérité condamnait leurs habitudes molles

1. Cap. VI.

et délicates. Norbert lui-même soupirait après la solitude. Il se retira dans un lieu voisin, nommé Prémontré. « Je demeure ici, dit-il à l'évêque qui le suppliait de reprendre son église, car plusieurs se sauveront ici par la grâce de Dieu. Je le sais, ils n'y demeureront pas très-longtemps : ils bâtiront de l'autre côté de la montagne, où, cette nuit, j'ai vu une procession magnifique d'hommes vêtus de blanc, qui portaient des croix, des encensoirs, des chandeliers, et parcouraient ce lieu au chant des hymnes et des cantiques. »

L'hiver passé, l'apôtre n'eut pas le courage de rester dans sa retraite : sa charité avait besoin de se répandre au dehors. Il se rendit à Laon ; il fit dans l'école du docteur Raoul un sermon si pathétique que sept écoliers de Lorraine le suivirent. Ils avaient tous beaucoup d'argent ; mais le compagnon chargé de le garder s'échappa de nuit et les abandonna tous dans une extrême pauvreté. A Cambrai, il convertit un jeune homme, nommé Evermode ; à Nivelle, il en convertit un autre, nommé Antoine. D'autres fidèles s'étant attachés à lui, il réunit tous ses disciples sous la règle de saint Augustin, le jour de Noël, l'an 1121[1]. De là il passa à Cologne, où il évangélisa le peuple et découvrit miraculeusement les reliques de sainte Ursule et de saint Géréon. Dans toute l'Allemagne il marqua son passage par des bienfaits. Il accepta l'archevêché de Magdebourg ; et ce fut dans cette ville que, malgré plusieurs tentatives d'assassinat dirigées contre lui, il mourut de maladie[2], en 1154.

Pendant son épiscopat, il mit en ordre les sermons qu'il avait prêchés au peuple[3]. Malheureusement ce recueil est

1. Cap. VII. — 2. Cap. XVIII. — 3. P. Le Paige, Biblioth. Præmonstr., 304.

perdu. Nous ne pouvons guère juger l'éloquence de ce grand saint par les trois fragments[1] qui nous restent seuls de tant de prédications apostoliques.

Adam le Prémontré († 1180) fut un des plus illustres disciples de saint Norbert[2]. Il entra dans l'ordre des Prémontrés à une époque incertaine[3]. Saint Norbert, croit-on, l'envoya en Écosse pour y professer la théologie, faculté dans laquelle il avait pris ses grades[4]. Plus tard, il devint successivement abbé, puis évêque de Whithern. Ses nombreuses homélies ne sont pas dépourvues de mérite. Adam ne cessait d'insister sur la nécessité de la parole divine[5]. Il avait l'âme forte et pieuse, se nourrissant, au pied de la croix, de soupirs et de larmes. Il déplorait avec amertume les orages de sa jeunesse[6], et célébrait avec des transports affectueux le bonheur du cloître[7], la beauté des perfections monastiques, de l'humilité[8], et de l'amour du Christ dans la sainte Eucharistie[9]. C'était à l'école de la Vierge qu'Adam le Prémontré avait appris la pratique de ces touchantes vertus : car jamais prédicateur ne chérit plus tendrement la sainte Famille.

On est surpris de voir tant de moines conserver leur physionomie personnelle, tout en gardant les traits communs à leur famille. Les Bénédictins sont surtout véhéments et les Cisterciens ascètes; les religieux de Clairvaux redisent le Cantique des Cantiques; les chanoines de

1. S. Norberti sermones duo ad populum, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1358; Sermo de obitu sanctorum ad populum, *Biblioth. Max. Patr.*, XXI, 118.

2. Le ms. lat., 17514, f° 1, lui donne le titre d'Anglais.

3. Sa vie est écrite en tête des sermons, *Patrol. lat.*, CXCVIII, c. 19, mais avec un tel fracas de réflexions sacrées et profanes, qu'il est presque impossible d'y rien démêler.

4. « Expliciunt sermones *magistri* Adæ », ms. lat., 17514.

5. Serm. 15, 37, 43. — 6. Serm. 54. — 7. Serm. 37. — 8. Serm. 41. — 9. Serm. 40.

Saint-Victor sourient au mysticisme, ceux de Prémontré essayent de renouveler les prodiges de l'apostolat : au milieu du silence du cloître, ils éveillent tous dans la chaire de puissants échos.

CHAPITRE V.

LES PRÉDICATEURS DES CONCILES, — DE LA PÉNITENCE, — DES CROISADES.

La parole sacrée sort de l'église et du chapitre. Elle se fait entendre dans les villes, sur les places publiques, au milieu des forêts et des champs. Elle éclaire les conciles; elle publie la justice de Dieu; elle fait les croisades.

Les conciles d'alors ne veillaient pas seulement aux intérêts de l'Église universelle et des diocèses : ils étaient aussi les gardiens vigilants des bonnes mœurs et des constitutions sociales, les défenseurs des saintes lois de l'humanité contre l'emportement brutal de la violence et des passions grossières. Ils formaient un tribunal sans appel au pied duquel toutes les passions se donnaient un rendez-vous suprême et s'agitaient pêle-mêle avec le tumulte orageux du forum.

C'est là qu'Hildebert faisait un rapport mêlé de larmes sur les désordres des fidèles, qu'Arnoul, évêque de Lisieux,

protestait de son attachement à l'unité de l'Église jusqu'à la mort, et que saint Bernard tonnait avec des accents si profondément émus contre la corruption du clergé. On sent encore dans la vivacité du récit l'admiration des contemporains pour ces discours solennels. Quelques extraits du concile de Reims[1] nous en donneront une juste idée.

« Après les litanies[2], le pape expliqua simplement et saintement, en latin, l'Évangile de saint Marc, dans lequel Jésus ordonne à ses disciples de passer sur l'autre rive... Dès que le pape eut terminé son discours, Conon, évêque cardinal, se leva et prêcha fort éloquemment sur la vigilance pastorale... Alors entra le roi Louis avec les princes français. Il monta au consistoire, où le pape était assis au-dessus de toute l'assemblée, et de là il exposa en termes convenables l'objet de ses plaintes contre le roi des Anglais... Lorsque le roi eut fini de parler, Geoffroy, archevêque de Rouen, se leva avec ses suffragants et les abbés; il prit la parole en faveur du roi des Anglais. Mais ses adversaires ayant fait beaucoup de bruit, il ne put se faire entendre... A ce moment, Hildegarde, comtesse de Poitou, s'avança avec ses suivantes. D'une voix éloquente, claire, élevée, elle se plaignit d'être délaissée par son mari, qui avait enlevé la femme du vicomte de Châtelleraut... Mais Guillaume, évêque de Saintes, jeune prélat très-éloquent, et plusieurs abbés et évêques d'Aquitaine se levèrent; ils excusèrent leur duc, assurant qu'il s'était mis en route pour venir au concile et que la maladie seule l'avait retenu en chemin... Ensuite, Audin le Barbu, évêque d'Evreux, s'éleva contre Amauri, qui l'avait honteusement chassé de son siége et avait abominablement

1. En 1119. — 2. Labbe, X, 865.

incendié son évêché. Le chapelain d'Amauri eut l'audace de se présenter pour répondre, et, devant toute l'assemblée, il traita positivement l'évêque de menteur... Enfin, le silence s'étant rétabli, le pape parla en ces termes : « Mes très-chers frères, ne disputez pas ainsi, je vous » en prie, en multipliant les discours; mais, en vrais » enfants de Dieu, cherchez la paix de tous vos efforts. Le » Fils de Dieu n'est-il pas descendu du ciel pour nous » donner la paix?... Je prescris d'observer la trêve de » Dieu, comme le pape Urbain, de sainte mémoire, » l'établit au concile de Clermont; je confirme, en vertu » de l'autorité de Dieu, de l'apôtre saint Pierre et de tous » les saints, les autres décrets qui furent à ce sujet » publiés par les Pères. L'empereur des Allemands m'a » mandé de me rendre à Pont-à-Mousson, pour y faire la » paix avec lui, au plus grand avantage de l'Église, notre » sainte mère. A mon retour, j'examinerai soigneuse- » ment et le plus justement que je pourrai vos réclama- » tions et vos raisons, afin qu'avec l'aide de Dieu les » membres de cette assemblée puissent retourner chez » eux en paix et en joie. Ensuite, j'irai trouver le roi des » Anglais, mon fils spirituel et mon cousin par les liens » de la parenté; je le prierai, ainsi que le comte Thibaut, » son neveu, et les autres dissidents, de rendre justice à » tout le monde et de recevoir justice de tous pour » l'amour de Dieu... Quant à ceux qui ne voudront pas » céder à nos invitations et qui persévéreront avec inso- » lence dans leurs entreprises contre le droit et le repos » public, je les frapperai de la terrible sentence de l'ana- » thème, s'ils ne viennent à résipiscence et s'ils ne font » une satisfaction canonique pour leurs crimes passés. »

Quelle source d'éloquence dans tous ces débats bruyants! Chacun défend ses droits ou ses prétentions au nom de ce qu'il y a de plus sacré, les convoitises de la terre s'autorisent, aussi bien que la justice, de l'appui solennel de la religion, on se dispute la tribune avec un mélange d'injures et de textes bibliques, jusqu'à ce que la voix majestueuse du Pontife, s'élevant au-dessus de toutes ces discordes, rappelle les maximes de l'Évangile et ramène, par l'autorité sainte de sa parole, les ennemis les plus implacables à des sentiments de paix et de fraternité.

Ce spectacle se renouvelait chaque jour : car, au douzième siècle, il y eut plus de trois cents conciles.

A côté des papes et des évêques, qui s'élevaient avec une sagesse si vigoureuse contre tous les genres de corruption, il y avait d'autres lutteurs, obscurs, ignorés, mais encore plus puissants peut-être.

Dans la première moitié du douzième siècle, les ermites peuplaient les forêts, qui couvraient alors le sol de la France. Les bêtes fauves, selon le témoignage d'un contemporain [1], n'avaient jamais été si nombreuses. Vivre en ermite, c'était une condition reconnue [2]. Saint Anselme de Cantorbéry, songeant, dans sa jeunesse, à se faire un état de vie, se demande lequel des trois choisir : ou le monastère, ou la solitude, ou l'héritage de son père [3].

Ces anachorètes vivaient dans un absolu dénûment. Ils se nourrissaient, pour la plupart, d'herbes et de racines crues. « C'est pourquoi, dit Geoffroy de Mailros, il est

1. Lettre d'Arnoul de Lisieux au pape Célestin ; Baron., *Annal. eccl.*, XVIII, 625, Pagius.

2. « Ut nullus omnino presbyter, nec abbas, nec canonicus, nec monachus inclusus, nec *eremita*... » Concil. Jotrens. en 1130 ; Labbe, X, 974.

3. Vita, auctore Eadmero, *Patrol. lat.*, CLVIII. c. 54.

impossible d'employer maintenant le vieux proverbe : il est simple à manger de l'herbe[1] ! » Ils marchaient presque tous pieds nus, portant une longue barbe, vêtus d'un habit hérissé de poils et tout rapiécé. Ils couchaient sur des planches, dans des cavernes creusées sous terre ou dans des cellules faites d'écorces d'arbre. Ils passaient leur temps à chanter des psaumes ou à méditer ; ils travaillaient aussi aux ouvrages manuels.

Un des plus célèbres fut Schocelin, l'ermite de Trèves. « Il erra seul et complétement nu pendant quatorze ans. Il parcourait, pour l'amour de Dieu, les montagnes et les forêts solitaires, n'ayant pour toit que le ciel, pour vêtement que l'air et pour nourriture que celle des animaux... Il pratiqua avec une inflexible rigueur cette dure manière de vivre dix ans entiers. Mais, pendant les quatre années qui précédèrent sa mort, lorsque, au cœur de l'hiver, les plus grands froids se faisaient sentir, lorsque la neige couvrait le sol, il ne pouvait plus trouver d'herbes dans les champs. Alors l'excès du froid et de la faim le contraignait à quitter son désert et à descendre, bon gré mal gré, vers les campagnes voisines. En arrivant aux premières habitations d'un petit hameau, s'il savait y rencontrer quelque homme pauvre et de bonne vie, il se présentait volontiers à lui. Toutefois, il ne consentait jamais à entrer dans la maison ; il se contentait du grenier ou bien restait au milieu de la cour... On lui donnait des morceaux de pain d'orge ou de son : on savait qu'il n'au-

1. « Unde et vulgaris consuetudo sermonis, ut de eo quem simplicem omnino viderimus, sic dicamus : tanta simplicitate ducitur, ut facile quasi bestia ad herbarum pabulum inducatur ! Idem tamen et aliter intellectum id nobis videtur innuere quod viri religiosi, relictis deliciis urbium, herbis et radicibus more victitant bestiarum. » Ms. lat., 18178, f° 24.

rait point accepté autre chose. Il en rongeait une bouchée et emportait le reste au désert. Cet homme, naguère si riche, portait autour des reins un misérable lambeau de linge, lorsqu'une cause imprévue le forçait de se présenter au milieu des hommes. On voyait encore suspendu à son cou ou à son côté un petit sac destiné à recueillir les aliments dont je viens de parler. C'étaient là toutes les propriétés de ce riche, tout l'héritage de ce serviteur de Jésus-Christ, le noble patrimoine de ce fidèle qui avait tout un monde de richesses[1] ! »

Tels étaient les ermites Pierre des Étoiles, saint Guillaume Firmat, dans les forêts du Maine; Vital de Mortain, Raoul de la Futaye, Robert d'Arbrissel, dans les forêts de Craon, de Fougères, de Savigny; Bernard de Tiron, dans l'île de Chausey, près de Saint-Malo; Étienne de Tiers, dans la solitude de Muret, en Limousin; Viard, dans la forêt de Lugny ou Louvigny, au diocèse de Langres.

Les merveilles remplissent la vie de ces anachorètes. Les sermonnaires nous les montrent luttant corps à corps avec le diable ou s'entretenant familièrement avec les anges. « Un jour, l'ange du Seigneur vint à un ermite et lui dit : Suis-moi, allons ensevelir un voyageur qui est mort. L'ermite le suivit. Mais à la mauvaise odeur qu'exhalait le cadavre, il se ferma la bouche et les narines. L'ange, le remarquant, lui en demanda la raison : Ne sentez-vous pas, lui répondit l'ermite, la mauvaise odeur de ce corps? — Je ne sens rien, dit l'ange. A ce moment même passa un jeune noble ; il chevauchait, revêtu d'un habit magnifique, ayant le faucon sur le poing. L'ange se ferma

1. *Fragmenta ex Herberto*, lib. VII ; Opp. S. Bernardi, VI, 2384.

la bouche et les narines. L'ermite, le remarquant, lui en demanda la raison : Ah ! dit l'ange, je ne puis supporter la mauvaise odeur qui vient de ce jeune noble, tant son âme sent mauvais devant le Seigneur[1] ! »

Les ermites, quand ils sortaient de leurs retraites, apparaissaient eux-mêmes comme des anges envoyés du ciel. Au milieu des champs, dans les villes, sur les routes, ils arrêtaient les passants au nom du Crucifié. A leur voix le laboureur laissait là sa charrue, le baron renonçait au brigandage ; les hommes et les femmes, les grands et les petits, tous s'attachaient à leurs pas avec un pieux délire. Ces apôtres traînaient à leur suite des foules ardentes, qui renouvelaient chaque jour leurs adieux aux vanités du siècle.

Robert d'Arbrissel[2] († 1117), « preschant le sainct Evangile[3], n'a eu esgard a Pape, Cardinaux, Legatz, Patriarches, Primatz, Archevesques, Abbez, Evesques, Prieurs, Docteurs et Prestres, qu'il n'ayt declamé la verité et reprins les vices pour autentiquer la vertu. D'une telle façon, il preschait contre les vices des Roys, Potentats, Princes, Ducs, Marquis, Comtes, Barons, Vicomtes, Vidames, Seneschaux, Chevalliers, Commandeurs et Gentilshommes du monde, que plusieurs il a converty a la voye de penitence. Las ! Qui est celuy qui pourroit bien et deument declarer la constance qu'il a eue ès persecutions qui luy sont advenües, pour i celuy avoir presché la verité sans aucun fard, a tous les ministres de justice, feussent ils Presidents, Con-

1. Pierre de Poitiers, ms. lat., 14593, f° 16. — 2. V. *Hist. litt.* X, 153.
3. Baston de Deffence de l'ordre de Fontevrault, oraison funèbre de Robert d'Arbrissel, 148.

seillers, Gens du Roy, Advocatz, Procureurs, Prevots, Archers, Greffiers, Huissiers, Sergents et Recorz? Mesme sa pieté et vertu estoient si grande qu'il ne redoutoit en preschant aucuns Gens d'armes, ne les heretiques de son temps pour meschans qu'ils feussent... »

Bernard de Tiron († 1117), sorti de son île de Chausey pour évangéliser les provinces de Normandie, jetait, lui aussi, de rigoureux anathèmes sur toutes les classes de la société. « Un jour[1] qu'il prêchait au peuple sur la place publique de Coutances, l'archidiacre de cette ville, qui avait femme et enfants, se présenta devant lui avec une foule de clercs et de prêtres. Pourquoi donc, lui dit-il, vous qui êtes moine, vous qui êtes mort au monde, venez-vous prêcher les vivants? — Mon frère bien-aimé, lui répondit Bernard en présence de tout le peuple, n'avez-vous pas lu dans l'Écriture sainte que Samson tua ses ennemis avec la mâchoire d'un âne mort? A cette occasion il exposa devant le peuple, pour se défendre, tout ce passage de nos saints livres : Samson, reprit-il, était la figure du Christ; les ennemis qu'il combattait représentent les démons et les pécheurs ligués pour renverser Jésus-Christ et sa loi; l'âne mort c'est le peuple simple, obéissant. La mâchoire est armée de dents, elle est plus dure que la chair, son office est de rompre et de broyer: c'est l'image du prédicateur de l'Église, auquel il faut la force pour résister énergiquement aux vices. Le prédicateur doit combattre en lui-même la mollesse de la chair, rejeter toutes les délectations du corps, retrancher toutes les jouissances qui énervent par une vie de travail, de mor-

1. Vita Bernardi Tironensis, *Patrol. lat.*, CLXXII, c. 1398.

tification et de sainteté. Le prédicateur est un instrument destiné à broyer, s'il comprend bien la parole de Dieu et s'il pratique lui-même ce qu'il enseigne aux autres.... Vous le voyez, mon bien-aimé frère, continua-t-il en s'adressant à l'archidiacre, si le peuple chrétien doit être mort au monde, puisqu'il est figuré par l'âne mort, combien plus le prédicateur, qui est représenté par la mâchoire, ne doit-il pas être cloué avec le Christ sur la croix de la mortification?... Donc, puisque le prédicateur doit être mort au monde, puisque les peuples ne tiennent aucun compte d'une parole qui ne serait point confirmée par la sainteté, de quel droit voudriez-vous m'interdire la prédication, à moi qui suis moine, à moi qui n'ai d'autre but que de sauver les âmes par l'exemple de ma vie mortifiée et par la parole de mon enseignement? Le bienheureux Grégoire, le bienheureux Martin et tant d'autres prédicateurs n'ont-ils pas été moines?... Parce que je suis moine et mort au monde, j'acquiers le droit de prêcher : je ne le perds pas.... Lorsque Bernard eut cessé de parler, le peuple acclama l'homme de Dieu. L'archidiacre, touché secrètement par la grâce, perdit de son arrogance et de sa fierté. Il empêcha de se jeter sur le missionnaire une multitude innombrable de prêtres qui étaient accourus avec leurs femmes pour la procession annuelle de la Pentecôte. Bernard, le soldat du Christ, continua ses prédications. »

Giraud de la Sale († 1120), « comme le soleil dans sa course, s'élançait à pas de géant. Sa prédication entrait dans les détails pratiques. Il énumérait les commandements de Dieu ; il repassait tous les péchés, faisait con-

naître leurs causes, leurs conséquences, leurs remèdes; il disait à chacun ce qu'il devait faire et ce qu'il devait éviter. Puis, ses missions terminées, il revenait humblement au désert, comme l'aigle qui revient à son nid pour y prendre de nouvelles forces[1]. »

VITAL († 1122) « prêcha sans relâche pendant dix-sept ans[2]. Il apaisait les ennemis, nourrissait les pauvres, logeait les mendiants, réconciliait les époux, abritait les lépreux. Il bravait la faim, la soif, les intempéries de l'air et les injures des hommes. Il prêchait toujours debout. Il vit plus d'une fois les frères qui l'accompagnaient tomber de lassitude, et ses auditeurs céder à la fatigue[3].... » Pour lui, il ne prenait aucun soin de son corps. « Une fois[4], traversant une forêt afin d'évangéliser un village voisin, il s'égara. Il erra trois jours sans prendre de nourriture. Enfin le quatrième, il arriva au village qu'il cherchait. Mais, oubliant sa faim, il se mit à prêcher jusqu'à l'heure de midi. Alors, son compagnon ne put s'empêcher de murmurer tout haut et de raconter au peuple depuis combien de temps ils étaient à jeun. »

Vital avait le don particulier de ramener à Dieu les femmes de mauvaise vie[5]. Il recommandait ensuite leur mariage à la charité des fidèles et ne les quittait jamais

1. *Acta SS.*, octob. die 23, X, 256.

2. Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis primi abbatis Savigniensis*, sans numéro, sans pagination, texte très-fautif. Ce manuscrit a été signalé pour la première fois par M. Delisle, *Rouleaux des morts*, 281 : « La vie de ce digne émule de Robert d'Arbrissel et de Bernard de Tiron a été composée, au douzième siècle, par Étienne, évêque de Rennes. » Et en note : « Une copie de cet opuscule se trouve dans l'*Histoire de la congrégation de Savigny*, manuscrit de la bibliothèque de Fougères. » — M. l'abbé Darras en a déjà fait des extraits, *Histoire de l'Église*, XXIV, 603 et suiv.

3. *Ibid.*, lib. II, cap. XIV. — 4. *Ibid.*, lib. I, cap. XIV. — 5. *Ibid.*, lib. I, cap. IX

sans les avoir comblées d'aumônes. Les récits naïfs rapportent que le ciel l'aidait pour ce genre de conversion. « Il y avait un chevalier[1] dont la femme, disait-on, ne gardait pas la foi conjugale. Le saint homme, qui avait à cœur de faire cesser de pareils égarements, résolut de lui demander l'hospitalité. Il se mit donc en route. Mais comme la distance était considérable, la nuit survint et les hôtes qu'il avait choisis se couchèrent pour prendre leur sommeil. Or, la femme fut réveillée en sursaut par une voix qui lui criait : Voici l'homme de Dieu; préparez-lui de la nourriture. — Imagination, dit le mari; vous rêvez. La femme s'endort de nouveau. Tout à coup la voix reprend : Levez-vous, vous dis-je, l'homme de Dieu n'a pas mangé du jour. Une troisième fois la femme s'endort, une troisième fois la voix mystérieuse la réveille. Alors arrive un messager, qui lui dit : Voici l'homme de Dieu. L'apparition n'avait donc pas été vaine. Ce n'était pas sans raison que cette femme était avertie de recevoir le saint : car Vital venait lui apporter de salutaires conseils et la retirer de l'abîme. »

Les ermites ne convertissaient pas seulement, ils assuraient les conversions. Ils finissaient par fixer la multitude enthousiaste qui les suivait, dans quelques lieux incultes et sauvages, favorables au travail manuel, éloignés des agitations de la terre. Bernard s'arrêta à Tiron; Vital, à Savigny; Robert d'Arbrissel, à Fontevrault; Giraud de la Sale établit ses disciples dans sept diocèses à la fois. Ainsi ces pauvres anachorètes fondèrent, par leurs prédications, ces fameux monastères où tant de gran-

5. *Ibid.*, lib. II, cap. VIII : « Erat miles quidam, cujus uxor fidem thori maritalis non bene servare dicebatur...

deurs vinrent plus tard se cacher au monde et cultiver la vertu.

Ce fut encore l'un de ces ermites qui donna le premier signal de la guerre sainte que Grégoire VII avait conçue, mais qu'il n'avait pu entreprendre.

Pierre, du diocèse d'Amiens, était à Jérusalem. Une nuit, qu'épuisé de fatigues et de veilles il s'était endormi sur le pavé de l'église de la Résurrection, une voix mystérieuse lui cria : « Pierre, debout ! » Pierre l'Ermite reprend le chemin de l'Europe avec un grand projet dans le cœur. Le pape l'écoute, et dans le concile de Clermont, Urbain II proclame ainsi la guerre sainte : « O frères très-chéris, s'il est vrai que vous aspiriez à Celui qui est l'auteur de la sainteté et de la gloire, si vous désirez ardemment connaître les lieux de cette terre où l'on retrouve ses traces, c'est à vous qu'il appartient de faire les plus grands efforts, avec le secours de Dieu qui marchera devant vous et combattra pour vous, afin de purger cette cité sainte et ce glorieux sépulcre des souillures qu'y amassent les Gentils par leur présence, autant du moins qu'il est en leur pouvoir. Si la piété des Machabées mérita jadis les plus grands éloges, parce qu'ils combattirent pour les cérémonies et pour le temple; s'il vous est permis, chevaliers chrétiens, de prendre les armes pour défendre la liberté de la patrie, si vous estimez qu'on doive faire les plus grands efforts pour visiter les temples des apôtres ou de tout autre saint, que tardez-vous de relever la croix, le sang, le monument du Seigneur, de le visiter et de vous consacrer à ce service pour le salut de vos âmes? Jusqu'à présent, vous avez fait des guerres injustes ; dans vos fureurs insensées, vous avez lancé ré-

ciproquement sur vos maisons les traits de la cupidité ou de l'orgueil, et par là vous avez attiré sur vous les peines de la mort éternelle. Maintenant nous vous proposons des guerres qui portent en elles-mêmes la récompense glorieuse du martyre et qui seront à jamais les objets des éloges du temps présent et de la postérité[1]. »

Ces paroles furent le signal d'un mouvement merveilleux que l'antiquité n'a jamais connu. Le zèle s'enflamme, l'enthousiasme déborde pendant plus d'un siècle dans toute l'Europe agitée par la voix des prédicateurs. « J'ai vu, dit Guibert de Nogent[2], Pierre l'Ermite parcourir les villes et les municipes, environné de si grandes foules, accablé de tant d'offrandes, reçu avec des transports si unanimes, à cause de sa sainteté, que jamais, je crois, aucun mortel ne fut l'objet de pareilles manifestations... Dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles, la foule croyait sentir quelque chose de divin. Elle se disputait comme des reliques les poils de sa mule : excès d'enthousiasme que je ne prétends point justifier, mais qui prouve l'admiration de la multitude toujours avide de nouveauté. » Saint Bernard était appelé « l'orateur du ciel[3] », tant il opérait de prodiges par son éloquence ! A Vézelay, les fidèles renversaient l'échafaud sur lequel il était monté ; ils coupaient et déchiraient ses vêtements pour emporter à la fois un symbole et une relique. A Cologne, il allait être étouffé par la multitude, sans la protection miraculeuse de la Vierge. A Spire, il remporta un de ses plus beaux triomphes. L'empereur

1. Guibert de Nogent, *Hist. des Croisades*, liv. II. *Collect. mém.*, Guizot, IX, 47.
2. *Gesta Dei per Francos*, lib. II, cap. IV. *Patrol. lat.*, CLVI.
3. Odon de Deuil, *Croisade de Louis VII*, liv. I.

refusait de se croiser, il répondait toujours aux pressantes sollicitations du saint qu'il y songerait, qu'il prendrait conseil des siens. « Or, au milieu même du sacrifice de la messe, l'esprit de Dieu pressa l'esprit de Bernard d'adresser la parole aux assistants et, quoique personne ne l'en priât, de ne point laisser passer la journée sans faire un sermon. Bref, il parla; et quand il eut fini, il alla trouver le roi en toute liberté. Il lui représenta le jugement dernier; il le fit paraître, lui, simple mortel, debout au tribunal de Jésus-Christ qui, prenant la parole sur le ton d'un maître absolu, lui disait : « O homme, qu'ai-je dû faire pour toi que je n'aie point fait? » Puis, il lui montra successivement sa royauté souveraine, ses richesses, ses conseils, son âme virile et sa force corporelle. Ces paroles et d'autres semblables touchèrent le roi, au point que saint Bernard lui parlait encore, lorsqu'il s'écria, en versant des larmes : « Je reconnais, oui, je reconnais tous les dons de la grâce divine; désormais, moyennant son secours, je ne veux plus agir en ingrat. Me voici tout disposé à le servir, puisque je suis engagé vivement de sa part à le faire. » A peine avait-il ainsi parlé, que le peuple, recueillant la parole qui venait de sortir de la bouche du roi, éclata en actions de grâces. A l'instant même, le roi prit la croix et reçut du saint, au pied de l'autel, l'étendard qu'il devait porter à l'armée du Seigneur[1]. »

Guillaume de Tyr arrive à son tour, il passe les Alpes; il parcourt l'Italie et convertit à la croisade les princes de l'Occident. Foulques, curé de Neuilly, rappelle les temps apostoliques par la simplicité irrésistible de ses

1. *Vita S. Bernard.*, auct. Philippo, lib. VI, pars I^a.

prédications. Il peut à peine se défendre avec un bâton de la foule qui se presse autour de lui. Il apprend qu'un nombreux tournoi va se réunir en Champagne : il y court. Il conjure les nobles chevaliers, au nom du sang de Jésus-Christ, de tourner contre les oppresseurs de Sion leur bravoure et leur courage. Aussitôt les guerriers les plus valeureux de France jurent mort aux infidèles.

Les évêques, les abbés, les prêtres, les moines se répandent dans toutes les provinces, tantôt seuls, tantôt par groupes, souvent avec des interprètes. « Ils sont tout-puissants par leurs œuvres et par leurs paroles[1]. » Après leurs sermons, les échos répètent de toutes parts, comme un cri de guerre universel : « Dieu le veut! des croix! des croix! »

Elles savaient cependant, toutes ces foules innombrables, que depuis le premier départ des croisés les chemins étaient pavés de tombeaux. Les seigneurs n'ignoraient pas qu'il fallait renoncer au pillage et à la haine, aux coups de lance devant les dames, à leurs chasses, à leurs meutes. Mais la crainte et la passion ne parlaient plus : on oubliait tout au nom sacré de Jérusalem. Le brigand sanguinaire et scandaleux célébrait sa conversion en aspirant au martyre[2].

C'était la voix des prédicateurs qui opérait ces miracles.

A part quelques allocutions synodales, tous ces discours d'un âge héroïque sont perdus. Mais si les œuvres ont péri, le nom des auteurs est à jamais écrit dans le Livre de Vie : cette immortalité n'est-elle pas assez belle?

1. « Verbo et opere potentiores. » Manriq. *Annal. Cisterc.*, III, anno 1188, cap. I, n° 5.
2. V. les paroles de Guillaume, comte de Poitiers, Raynouard, *Choix des Troubadours*, IV, 94.

CHAPITRE VI.

LES HÉRÉTIQUES.

Pendant que les évêques, les moines et les ermites employaient la parole, les uns à la conversion du peuple, les autres à l'édification des âmes consacrées à Dieu, des novateurs hardis la mêlaient aux débats des sectes, aux passions de la multitude. Depuis le commencement du siècle, l'hérésie gronde comme une tempête, « *impetus hæreticæ tempestatis*[1]. » Les prédicateurs la démasquent et la combattent : « Que de faux frères, dit Pierre Lombard[2], sous un habit de paix et de religion ! Ils veulent surprendre notre liberté, la liberté que nous avons en Jésus-Christ. Sous une peau de brebis, ils cachent des intentions rapaces comme celles des loups; sur les lèvres ils portent le miel, mais leur dos est hérissé de pointes. Soyons toujours en garde ; observons, veillons de tous côtés : car de tous côtés nous sommes entourés d'embûches et de

1. Gislebert de Hoy, 38e h. Opp. S. Bernard., V. — 2. Ms. lat., 3537, f° 69.

scandales. » « Les prêtres sont des chiens muets : voilà pourquoi tant de nouveaux Amorrhéens, tant de nouveaux Philistins nous pressent et nous environnent; voilà pourquoi les hérétiques bouleversent l'univers. Leur nombre est devenu incalculable[1]. » « Voici, dit Hildebert[2], le temps des faux frères : il est venu! La domination est à l'esprit des ténèbres; les races de vipères sifflent dans les entrailles de notre mère; elles ébranlent ses flancs. Sous l'apparence de piété, les hérétiques se livrent aux œuvres impies. Ils confessent qu'ils s'appellent chrétiens, ils le proclament : mais ces membres pourris de la sainte Église travaillent à rompre l'unité de la foi. Il est bien à craindre que la partie corrompue n'envahisse celle qui est encore intacte. »

Plusieurs de ces hérétiques n'étaient, pour les nommer comme ils le méritent, que des charlatans ou des fous, entraînés par les rêves bizarres d'une imagination corrompue. Cependant, telle était leur puissance, qu'ils savaient mener des foules enthousiastes et se ménager un parti nombreux parmi les grands; tel était l'aveuglement de la multitude, qu'ils se faisaient défendre par des sectateurs fidèles jusqu'à la mort et qu'ils envoyaient au bûcher de joyeux disciples[3]. Il ne nous reste rien de leurs discours[4].

1. Pierre de Blois, 51e h. — 2. 73e h.

3. *Epist. Evervini ad S. Bernard.*, Opp. S. Bernard., IV, 3056; Perrin, *Hist. des Albigeois*, 44; Dupin, *Hist. des controv. au douzième siècle*, 358.

4. Perrin, ouvrage cité, p. 56, dit bien : « Nous avons de vieux livres des Vaudois, contenant catechismes et presches, escrits en langue vulgaire a la main, ou il n'y a rien qui face pour le Pape et papisme..., » et, p. 253, à la marge du traité sur l'Antechrist : « Ce livre de l'Antechrist se trouve en un livre vieux escrit a la main, auquel sont contenus plusieurs sermons des Barbes en date de l'an 1120, et partant escrit avant Valdo, et environ le temps de Pierre Bruis, qui enseignoit en Languedoc, ou il fut brulé a Saint-Giles, avant que Valdo sortist de Lion. Et depuis, ce traitté a esté conservé parmi les Vaudois des Alpes, desquels nous l'avons eu avec

Mais l'histoire doit montrer leurs extravagances et leurs déclamations.

ÉVRARD et CLÉMENT († 1114) sont les deux premiers hérétiques, par ordre de dates. Ils étaient de Bussi, près de Soissons[1]. Leurs réunions, qu'ils tenaient dans des souterrains cachés, étaient souillées de forfaits si abominables que la pudeur refuse d'en prendre note. Ils condamnaient l'union des sexes : c'était le point fondamental de la doctrine. « Si une femme vient à mettre un enfant au monde, on se réunit, on allume un grand feu; tous les assistants se rangent en cercle, ils se passent l'enfant de main en main, ils le jettent dans le brasier et l'y laissent jusqu'à ce qu'il soit entièrement consumé. Ensuite, lorsqu'il est réduit en cendres, ils font de ces cendres une espèce de pain, dont chacun mange un morceau, en guise de communion. Une fois que l'on a pris de cette nourriture criminelle, il est rare qu'on revienne jamais de l'hérésie. »

Lysiard, évêque de Soissons, fit venir les deux frères. Il leur demanda pourquoi ils étaient appelés hérétiques par leurs voisins. Clément répondit : « N'avez-vous donc pas lu, seigneur, dans l'Évangile l'endroit où il est dit : *Beati eritis?* » Cet homme illettré pensait que le mot *eritis* (vous serez) signifiait hérétiques, et que ceux-ci étaient appelés les enfants, les héritiers de Dieu.

plusieurs autres. » Mais où sont donc ces livres? dans quelle bibliothèque? Et les sermons composés, en 1120, par les Barbes vaudois, qui ne sont venus que plusieurs siècles après? Ces livres ont été, sans doute, ou inventés, ou altérés par les Vaudois réformés. V. sur cette discussion Bossuet, *Hist. des variations*, éd. Vivès, XIV, 525

1. Guibert de Nogent, sa vie, liv. III, ch. XVIII. *Coll. mém.*, Guizot, X, 106.

Les deux témoins étaient un diacre et une certaine matrone, que Clément avait ensorcelée une année entière. L'évêque, faute de preuves suffisantes, les condamna au jugement de l'eau exorcisée. A peine Clément fut-il jeté dans le bassin, qu'il surnagea, comme l'aurait fait une branche légère. Évrard avait confessé ses erreurs sans y renoncer. Ils furent mis en prison. Mais, pendant que l'évêque et Guibert de Nogent allèrent à Beauvais demander conseil au synode qui s'y tenait alors, le peuple enleva les hérétiques et les brûla hors de la ville.

Tanchelme († 1123) fut sans contredit le plus habile de tous ces prédicants[1] : il sut prendre à merveille les moyens de séduire la foule. Il insinua ses erreurs d'abord au peuple grossier et ignorant, puis aux femmes: à l'aide des femmes, il ne tarda pas à gagner les hommes. Alors quelles extravagances ne voit-on pas! Tanchelme prêche ouvertement, en plein air, sur les places publiques, au milieu de la multitude, dans un appareil royal, tout couvert d'or et de bandelettes. Des gardes portent devant lui un étendard et une épée; une armée de trois mille hommes l'entoure. Le peuple émerveillé l'écoute comme un ange envoyé du ciel. Tanchelme enseigne que les églises de Dieu sont des repaires infâmes; les sacrements, souillures; l'Eucharistie, mensonge et la dîme, injustice. Il pousse l'audace jusqu'à s'arroger les attributs divins : « J'ai reçu l'Esprit-Saint, dit-il, dans toute sa plénitude; donc, je suis Dieu comme Jésus-Christ. » Plusieurs croient à sa divinité. Ils recueillent et

1. Epistola Trajectensis Ecclesiæ ad Frideric. episcop. Colon. de Tanchelmo seductore, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1312; note, Baron., *Annal. eccl.*, XVIII, 395.

conservent l'eau de son bain avec un profond respect; ils la regardent comme un sacrement efficace pour le salut de l'âme et du corps. Toutes les femmes de la secte appartiennent de droit à l'apôtre; les pères, les maris rendent grâces au ciel des faveurs que l'homme divin accorde, en public, à leurs filles et à leurs épouses.

Un forgeron, l'un de ses disciples, Manassès, avait établi une confrérie qui devait être la perfection de la secte. Elle se composait de douze hommes, représentant les douze apôtres, et d'une seule femme, représentant la sainte Vierge. Les douze associés se passaient cette femme de main en main, et se servaient d'elle comme du sceau de la fraternité.

Un prêtre, nommé Everwacher, s'attacha à cet imposteur et l'égala même en fanatisme : il s'éleva contre la dîme, envahit les églises à main armée et chassa les clercs de l'autel.

Pendant ce temps-là, Tanchelme quittait la Flandre et faisait un voyage à Rome pour y surprendre des lettres de communion. Renfermé d'abord, puis délivré, après un voyage en Allemagne, il reparut en Flandre. Chargé d'anathèmes, il voulut s'enfuir : un prêtre l'assomma.

Pierre de Bruys († 1147) prêchait vers le même temps à peu près les mêmes erreurs[1], en Dauphiné, en Provence et dans la province de Narbonne. Pierre le Vénérable nous retrace, dans des lettres célèbres[2], les prédications de cet hérétique : « Crime inouï chez les chrétiens! On a vu rebaptiser les peuples, souiller les églises, briser les autels,

1. Baron., *Annal. eccl.*, XVIII, 396.
2. Epist., lib. I, 1 et 2, *Patrol. lat.*, CLXXXIX.

brûler les croix, fouetter les prêtres, emprisonner les moines, et les forcer, par des tourments, à prendre des femmes... Vous avez fait un grand bûcher de croix le vendredi saint; vous y avez mis le feu, vous avez cuit de la viande et vous en avez mangé, après avoir invité la foule publiquement à suivre votre exemple. »

C'était en Périgord surtout que le peuple tombait dans ces excès. « Cette secte[1] s'est étrangement accrue; et non-seulement plusieurs personnes de qualité quittent leurs biens pour s'y associer, mais encore des ecclésiastiques et des religieuses s'y enrôlent. Les plus grossiers deviennent en moins de huit jours très-habiles à enseigner par leurs exemples et leurs paroles; en sorte qu'il est presque impossible de les confondre. Leur chef était Pons, disciple de Pierre de Bruys et de Henri. »

Pierre de Bruys avait prêché près de vingt ans, lorsque les catholiques le brûlèrent à Saint-Gilles.

Henri († vers 1148) surpassa Pierre de Bruys, son maître. « C'était un apostat[2] qui, après avoir été moine, avait quitté le saint habit pour retourner aux dérèglements de la chair et du siècle, semblable au chien qui retourne à ce qu'il a vomi. Comme il n'osait demeurer dans sa famille, il s'était fait vagabond et mendiant; et comme il était lettré, il prêcha pour vivre. S'il avait quelque argent de reste, il l'employait au jeu ou à des usages plus honteux encore. Car souvent, après avoir attiré les applaudissements du peuple le jour, on le trouvait, la nuit suivante, avec des courtisanes et même avec des femmes mariées. » Ainsi s'exprime saint Bernard sur le point d'en-

1. Martène, *Thes. nov. anecd.*, I, 453. — 2. S. Bernard., epist. 241.

gager la lutte avec cet hérésiarque. Déplorable aveuglement de la multitude! Il faut que les saints la disputent aux êtres les plus avilis, la divine charité à la perfidie, la vérité à l'erreur!

Le combat ne resta pas longtemps douteux. Saint Bernard suivit Henri à la piste; il parcourut tous les lieux infectés de l'hérésie : les conversions marquaient son passage. Le coupable fut abandonné et poursuivi par ceux-là mêmes qui, naguère, se faisaient une gloire de s'attacher à ses pas. Traqué comme une bête fauve, il fut pris, enchaîné et livré à l'archevêque de Toulouse.

Le Languedoc fut le terme des prédications de Henri. Mais avant de paraître dans cette province, il avait dogmatisé à Lausanne, à Poitiers, à Bordeaux: il avait bouleversé le diocèse du Mans.

Il s'était fait précéder dans la ville du Mans[1] par deux de ses disciples qui, revêtus d'un habit de pénitence comme lui, portaient un bâton surmonté d'une croix de fer. Hildebert leur fit bon accueil, et comme il partait pour Rome, il ordonna à ses archidiacres de les traiter favorablement. Hélas! le pasteur introduisait le loup dans le bercail! Quel homme ne s'y fût laissé prendre?

Henri portait à merveille tous les dehors de la mortification. Il avait les cheveux courts et la barbe rase, des habits en mauvais état; il marchait toujours pieds nus, même dans les froids les plus rigoureux. Il se retirait de préférence dans les cabanes des paysans, demeurait le jour sous des portiques, couchait et mangeait dans des lieux élevés et à découvert. Tout le monde convenait qu'il était un grand saint. Les femmes publiaient ses vertus:

1. Mabillon, Excerptum e gestis episcop. Cenoman., *Analect.*, III, 303.

elles trouvaient en lui du prophète, pour connaître l'intérieur des consciences et découvrir les péchés les plus secrets. Enfin son mérite surpassait encore sa renommée.

Les clercs ne négligent rien pour que les fidèles profitent de la venue d'un si dévot personnage. Ils dressent eux-mêmes un tribunal. Le prédicant y monte : la foule est saisie d'admiration, le clergé est touché jusqu'aux larmes. Henri a une voix de tonnerre : une légion de démons ne ferait pas tant de bruit qu'une seule de ses paroles; les discours tombés de sa bouche se gravent irrévocablement dans l'esprit des auditeurs. Mais on s'aperçoit que ses paroles sont un poison violent; ses doctrines enflamment la multitude contre le clergé. Bientôt les prêtres ne sont plus que des païens et des publicains; leurs maisons sont renversées, leurs biens pillés, leurs domestiques menacés du dernier supplice; ils sont eux-mêmes poursuivis à coups de pierre : sans la protection des grands, ils seraient tous mis au pilori.

Un chanoine écrit une lettre pour réfuter Henri : Henri la refuse. Guillaume Musca ose l'aborder en public et le provoquer à la lutte. Le prédicant secoue la tête à toutes les objections : Vous mentez, répond-il. Guillaume faillit être déchiré par les assistants.

Les assemblées sacriléges ne cessaient pas. A Saint-Germain et à Saint-Vincent, Henri prescrivait aux femmes la pauvreté et la nudité pour s'enrichir lui-même et se livrer à d'infâmes plaisirs.

Cependant Hildebert est de retour. Il entre dans les faubourgs de la ville. Les clercs se pressent autour de sa personne, et lui, le pontife sacré, étend sa main paternelle sur le peuple : il veut le bénir. Mais la foule lui

répond par ces paroles ironiques : Nous ne voulons plus de ta bénédiction; nous rejetons tes commandements. Bénis la fange, sanctifie la boue. Nous avons un père, un pontife, un avocat : il est plus grand que toi en science et en vertu. Cet homme, tes clercs impies osent le combattre. A les en croire, il serait un sacrilége : sans doute qu'ils n'aiment pas à voir leurs crimes dévoilés par son esprit prophétique.

L'évêque prend pitié de cette grossière méprise et supporte sans murmurer tous ces reproches amers. Il demande à Dieu la conversion de son peuple; il supplie le ciel de mettre fin à ce déplorable aveuglement.

Au bout de quelques jours, il va trouver le séducteur et lui propose de se mesurer avec lui. C'est ainsi que le grand évêque d'Hippone disputait publiquement avec les Manichéens, ancêtres et pères de tous ces hérétiques. « As-tu fait profession? » lui demande Hildebert. Henri, feignant de ne pas comprendre ce mot de profession, ne répond pas. « A quel ordre appartiens-tu? » lui demande de nouveau Hildebert. — « Je suis diacre. » — « As-tu assisté aujourd'hui à l'office divin? » — « Non. » — « Alors récitons matines. » Henri avoue qu'il ne connaît pas cette prière. « Prenons donc, dit Hildebert, les psaumes ordinaires de la Vierge. » Psaumes, versets, texte, Henri ignore tout. Couvert de confusion, il prend honteusement la fuite.

A force de zèle, l'évêque du Mans ramena son peuple à l'obéissance et à la paix.

Dans le Languedoc, l'hérésie des Henriciens jeta des racines plus profondes. Saint Bernard l'avait réprimée sans la détruire. Au mois de septembre de l'année 1177,

Raymond, comte de Toulouse, implora contre elle la prédication des moines de Cîteaux. « Cette hérésie[1] a tellement prévalu qu'elle a mis la division entre le mari et la femme, le père et le fils, la belle-mère et la belle-fille. Ceux qui sont revêtus du sacerdoce se sont laissés corrompre ; les églises sont abandonnées et tombent en ruines, on refuse d'administrer le baptême, la pénitence est méprisée et l'Eucharistie est en exécration... Pour moi, qui suis armé de deux glaives et qui me fais gloire d'être établi en cela le vengeur et le ministre de la colère de Dieu, je cherche en vain le moyen de mettre fin à de si grands maux... J'implore donc avec humilité votre secours, vos conseils et vos prières pour extirper cette hérésie. Son venin est si violent et l'endurcissement de ceux qui sont tombés est si considérable qu'il n'y a que Dieu qui puisse les vaincre par la force de son bras. »

Eon († 1148). « Il y eut, dans le même siècle[2], un visionnaire qui fut présenté au pape Eugène III, à l'ouverture du concile de Reims. C'était un gentilhomme breton nommé Eon de l'Étoile. Il était tellement ignorant, qu'ayant entendu chanter dans l'Église : « Per *eum* qui venturus est judicare vivos et mortuos », il s'était imaginé et assurait que c'était lui-même qui devait juger les vivants et les morts. Il fut suivi comme un grand prophète. Tantôt il marchait avec une grande foule ; quelquefois il se cachait ; puis, il apparaissait plus glorieux qu'auparavant. On disait qu'il était magicien, et que, pour attirer le monde, il faisait de grands festins, mais qui n'étaient que

1. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, III, 46.
2. Dupin, *Hist. des controverses au douzieme siecle*, 358.

des illusions ; que les viandes que l'on mangeait à sa table et les présents qu'il donnait, aliénaient l'esprit. L'archevêque de Reims l'ayant saisi, le présenta au saint Père et au concile. Ses réponses, pleines de rêveries frénétiques, le firent traiter de fou. On l'enferma dans une prison très-étroite, où il mourut bientôt après. Plusieurs de ses disciples, encore plus insensés que lui, aimèrent mieux souffrir les flammes que de renoncer à leurs doctrines. »

Arnauld de Bresce († 1155) vint d'Italie étudier en France sous Abélard[1]. Rentré dans sa patrie, il se fit moine. Il ne manquait ni d'esprit, ni de talent pour la prédication : il était ambitieux par-dessus toutes choses. Il attaqua les moines, les évêques, les prêtres ; il enseigna que le clergé ne pouvait posséder ni fiefs, ni biens-fonds : tout appartenait aux princes. Chassé d'Italie par Innocent II, il se retira à Zurich. Après la mort de ce pape, il retourna en Italie, hâta sa marche vers Rome, excita une sédition contre Eugène III, laquelle il renouvela contre Adrien IV. Le peuple séduit insulta les seigneurs et les cardinaux, pilla tous les palais. Le pape Adrien IV excommunia Arnauld de Bresce et interdit le peuple, jusqu'à ce qu'il eût chassé ce prédicant. La menace a son effet : les Romains s'emparent des maisons fortes qu'occupaient les hérétiques ; Arnauld se retire en Toscane où il est reçu avec ovation. Le cardinal Gérard le fait arrêter ; mais les vicomtes de Campanie le reprennent. Malgré leurs efforts, il est conduit à Rome, où le gouverneur de la ville le fait attacher à un poteau. Arnauld y est brûlé vif, et ses

1. Dupin, ouvr. cité, 349 ; Baron., *Annal. eccl.*, XVIII, 83 ; S. Bernard. epist. 195, 196.

cendres sont jetées dans le Tibre, de peur que les séditieux ne les honorent comme des reliques.

VALDO était un riche marchand de Lyon. Un jour que plusieurs notables de cette ville étaient assemblés, l'un d'eux mourut subitement. Cette mort imprévue d'un ami fit rentrer Valdo en lui-même. Après de longues réflexions sur le néant des choses humaines, il distribua aux pauvres une grande somme d'argent et se fit un nombre considérable de disciples. Il prêchait que l'Église Romaine « avait laissé la foy de J.-C., qu'elle estoit la Paillarde Babylonienne.., que la moinerie estoit une charongne puante.., que le Purgatoire, messes, etc... n'estoyent qu'inventions des diables et attrappes d'avarices... »[1]. Tous ses adhérents voulurent devenir des apôtres. Les femmes mêmes prêchaient. Leurs prédications étaient si fréquentes qu'on était obligé de prouver par l'Écriture sainte, par les Pères et les conciles, que la parole sacrée leur avait été toujours interdite[2].

L'Église excommunie ces hérétiques; ils répondent par la haine et rejettent pour toujours l'autorité qui les condamne. Leur origine remonte à l'année 1160[3].

TERRIC[4] est l'un des prétendus apostoliques qui s'éle-

1. Perrin, *Histoire des Vaudois*, 3.

2. « Prædicant omnes passim et sine dilectu conditionis, ætatis vel sexus... Dicunt ab omni qui scit verbum Dei in populis seminare prædicandum esse... Præter errores jam dictos, graviter errant quia fœminas quas suo consortio admittunt docere permittunt... » Bernardus, abbas Fontis Calidi contra Valdenses, Ingolstad., 1612, in-4°, cap. 4, 8.

3. C'est par erreur que le *Diction. des Hérésies* la fixe en 1130. V. Baron. *Annal. eccl.*, XIX, 70; Rudiger, *de Eccl. Fratr. in Bohem.*, 147.

4. V. *Diction. des Hérésies.*

vèrent en France dans le douzième siècle. Il se tint longtemps caché dans une grotte, à Corbigny, au diocèse de Nevers. Il fut pris et brûlé. Deux vieilles femmes, ses compagnes, subirent le même supplice. Terric avait donné à l'une le nom de l'Église et à l'autre celui de sainte Marie, afin que, lorsque ses sectateurs seraient interrogés, ils pussent jurer par sainte Marie qu'ils n'avaient point d'autre foi que celle de l'Église. Car le secret était le fondement de sa doctrine. Il avait pris la devise des anciens Priscillianistes rapportée par saint Augustin: « Jurez, parjurez-vous tant que vous voudrez; gardez-vous seulement de trahir le secret[1]. »

A l'époque où nous sommes arrivés, le nom des chefs se perd, comme celui des fleuves dans l'inondation : il n'y a plus d'hérésiarques, mais l'hérésie est partout, en Flandre, en Provence, en Bourgogne. Ce sont des nuées de pillards qui s'abattent sur des provinces entières et les livrent à toutes les horreurs de la destruction fanatique. On les appelle Poplicains, Patarins, Bons-hommes[2], Cotarelles. Ces brigands ravagent les terres, s'emparent des hommes, outragent les femmes. Ils poussent devant eux les religieux et les prêtres, les livrent aux tourments et leur disent avec ironie : Allons, beaux chanteurs, chantez ! Après ces paroles, ils les accablent de soufflets et de coups de verge. Beaucoup meurent à la suite de ces mauvais traitements ; d'autres, à demi morts, ne peuvent se racheter qu'à des conditions onéreuses. Les Cotarelles particulièrement pillent les églises, arrachent l'Eucharistie

1. S. Bernard, serm. 65, 66, in Cantica.

2. V., sur tous ces hérétiques en général, Baron., *Annal. eccl.*, XIX, 307, 474, 539; et sur les Bons-hommes en particulier, Labbe, X, 1470.

des vases d'or et d'argent, s'emparent des calices et les brisent à coups de pierre. Leurs concubines se font des voiles avec les linges sacrés des autels. Ils massacrent et se font massacrer.

Toutes ces hérésies se réunissent dans une seule : l'hérésie des Albigeois. Un de ses historiens[1] la représente « comme une fille, qui n'a point de père et qui est née dans le monde, à peu près comme ces monstres, qui sont formés de l'assemblage de différentes espèces ». Elle fut l'occasion d'une guerre sans pitié entre le nord et le midi de la France. Ce grand drame, plein d'horreurs et de sang, ne rentre pas dans notre cadre. Mais cet aperçu rapide ne permet-il pas de juger les hérésies et les hérésiarques du douzième siècle?

L'origine des hérésies est presque toujours la même. Elle remonte à l'égarement d'un esprit supérieur, que l'audace effrénée de sa raison a précipité dans l'abîme. Quelquefois ce génie ensevelit son nom, sa gloire dans une corruption obscure ; quelquefois, chargé d'anathèmes, il relève la tête avec plus de témérité : sa doctrine met feu aux passions populaires. Mais les hérésiarques, quels qu'ils soient, ont ordinairement souci des apparences; ils s'appliquent à voiler leurs faiblesses sous des dissertations dogmatiques ; ils affectent le rétablissement du vrai christianisme, la pratique du pur Évangile : et tels sont les grands mots dont ils couvrent leur chute, qu'ils se font parfois des disciples convaincus et qu'ils rallient à leur cause des âmes dignes de la vérité.

Au douzième siècle, au contraire, le renversement de la morale est le principe même de l'hérésie ; la corruption

1. P. Benoît, *Hist. des Albigeois*, I, 3.

est son but hautement proclamé. Le libertinage est prêché avec impudence sur les places publiques, dans les souterrains, à la foule comme aux initiés. On se livre, au nom de la religion, à la licence des mœurs brutales; les caves récèlent des mystères inouïs de débauche : c'est le règne de la turpitude. Enfin ces hardis réformateurs du clergé sont aussi cruels que voluptueux : ils évangélisent les armes à la main.

Le talent de ces sectaires, l'habileté de ces charlatans ne peuvent pas expliquer tant de fureurs, tant de scandales. Il faut en chercher la véritable raison dans la grossièreté du siècle et dans la passion des esprits pour les controverses religieuses.

Nous avons vu la parole sainte dans l'église, particulièrement sur les lèvres des évêques, exposer le dogme et prêcher la morale. Nous l'avons vue dans le cloître, enseigner le divin amour aux âmes rangées sous la loi du Seigneur. Nous l'avons vue sur les places publiques, d'abord avec les solitaires qui, devenus des apôtres au cœur de flamme et faisant couler les larmes saintes de la pénitence, entraînaient en Orient, ou dans le fond des forêts, les multitudes enthousiastes qui s'attachaient à leurs pas; ensuite, avec les hérétiques qui, leur sermon à peine fini, se jetaient avec leurs fougueux disciples dans de violents plaisirs. Que conclure, sinon que la chaire est toute-puissante au douzième siècle? Elle se mêle à tous les grands événements, elles les crée : elle multiplie les ordres monastiques, elle répand l'hérésie ou la combat, elle veille aux intérêts de la société dans les conciles, elle fait les croisades. Partout elle remue le monde chrétien.

LIVRE DEUXIÈME

LES SERMONS

CHAPITRE PREMIER

LANGUE DES SERMONS

C'est du douzième siècle, et ordinairement de la fin[1], que datent, sauf quelques exceptions connues, les plus anciens monuments de notre littérature. Avons-nous des sermons français qui remontent jusqu'à cette époque? Ou du moins quelle langue employaient les prédicateurs? Lequel parlaient-ils, du latin ou du roman[2]? Tel est le problème.

Mabillon avait indiqué, semble-t-il, comment le ré-

1. « C'est du douzième siècle seulement, et ordinairement de la fin, que datent nos plus anciens manuscrits romans. » M. Paul Meyer, Biblioth. de l'École des Chartes, 1867, p. 39. — « Avant le douzième siècle, l'écriture ne descendait pas à reproduire les chants en langue vulgaire. » M. Gaston Pâris, *Hist. poétique de Charlemagne*, 69, 70. — Dès l'an 1050, il est vrai, nous avons des chartes tout entières en provençal : mais nous n'avons pas de chartes françaises avant la fin du douzième siècle.

2. Nous dirons indifféremment langue vulgaire, roman, français, idiome local, à l'exemple des prédicateurs qui disent *vulgaris lingua*, *romana lingua*, *gallicum idioma*, *materna lingua*, et même *lingua tiriii*.

soudre. Il établit, au sujet de saint Bernard[1], que le saint parlait aux moines en latin, au peuple en roman. Il n'y avait qu'à faire de cette proposition particulière une proposition générale et à démontrer que la langue usitée dans la chaire variait avec la classe des auditeurs. C'est ce que M. Lecoy de la Marche a posé en principe[2] : « Tous les sermons adressés aux fidèles, même ceux qui sont écrits en latin, étaient prêchés entièrement en français. Seuls, les sermons adressés à des clercs étaient ordinairement prêchés en latin. »

Mais un des savants continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*[3] a été choqué de cette opinion : il la trouve trop absolue; il la combat et la rejette en ces termes[4] :

« Divers critiques prétendent qu'au moyen âge tous les » discours, tous les sermons récités dans les cloîtres, » dans les couvents, dans les assemblées synodales, de- » vant des clercs, étaient prononcés en latin, mais que » toujours les orateurs s'exprimaient en français, lors- » qu'ils adressaient la parole, même du haut de la chaire, » à l'assemblée des fidèles. Nous ne pensons pas qu'il y » ait eu des règles aussi fixes, des usages aussi constants. » Les clercs lettrés n'aimaient pas assurément à parler » en français; on sait pourtant que plus d'une fois ils se » servirent de cette langue en des Chambres closes, peut- » être pour se faire comprendre par des clercs illettrés.

1. *Opp. S. Bernard.*, III, præfat., § VIII-XV.
2. *La Chaire française au moyen âge*, 221.
3. M. Hauréau, *Hist. litt.*, XXVI, 388.
4. Nous rapportons tout le passage : On ne doit rien omettre en présence d'une si grande autorité dans un sujet si débattu. Du reste, la citation mettra le lecteur plus au courant de la controverse que toute considération préliminaire.

» Il est même prouvé qu'ils parlèrent souvent en latin, » sans doute par respect pour eux-mêmes, devant des » laïques plus ou moins dépourvus de culture littéraire. » Nos recueils de sermons inédits vont le prouver de nou- » veau.

» On trouve dans le même volume des sermons fran- » çais qui ont été certainement récités en cette langue. » On en trouve d'autres qui ont été traduits en latin, » après avoir été prononcés en français. Les auteurs de » ces recueils nous en avertissent; en effet, en tête des » sermons écrits en latin, on lit quelquefois ces mots : » gallice, vulgari, in gallico. C'est donc par simple con- » jecture qu'on suppose également traduits en latin ceux » que cet avertissement ne précède pas. Nous ne disons » pas que cette conjecture soit toujours fausse, mais nous » disons qu'elle est souvent contredite de la manière la » plus formelle par certaines phrases du texte. Ainsi par » exemple, il arrive à un de nos sermonnaires, parlant » devant des laïques, de traduire lui-même en français » une phrase qu'il a d'abord dite en latin : « Dicitur in » gallico : talis ridet in mane qui in sero plorat, tel rit au » mein qui au soir plure[1]; » un autre s'exprime ainsi : « Ego sum lilium convallium, je sui li lis de la valée, quod » fuit collectum in pulchra valle[2]. » Ou bien encore, il » interprète en ces termes un passage du prophète Jé- » rémie : « Recognoscit ejus (Domini) bonitatem et cu- » rialitatem et postea replicat quod postea fecit pro ipso; » et vult tandem dicere gallice : sires, vos m'avés con- » verti et m'avés monstrée minorence, et unques puis je » ne fine de mon cors tormenter et de faire penitence; ista

1 Ms. lat., 16481, n° 107. — 2. Ms. lat., 16482, f° 20.

» quatuor debet dicere Domino omnis peccator[1]. » Ou, » dans un autre sermon[2], parlant de sainte Élisabeth de » Hongrie, il dit : « Ista sancta Domina potest laudari a » duobus, primo ab evidentia bonitatis... secundo ab emi- » nentia dignitatis..., gallice : de sa très grant bonté, » secundo de sa très grant dignité. » Nous pourrions mul- » tiplier ces exemples, car ils abondent ; mais il nous » semble qu'il n'est pas besoin d'insister.

» Nous devons toutefois faire observer que ces exem- » ples ne prouvent pas seuls combien a peu de fondement » la conjecture à laquelle nous refusons de souscrire. » Nous avons en latin la plupart des sermons qui ont été » transmis, comme ayant été prononcés dans l'espace de » cinq siècles, du onzième au seizième, les dimanches et » les jours fériés, devant le peuple mêlé de fidèles. Est-il » donc vraisemblable qu'après les avoir recueillis en fran- » çais, on les ait ainsi constamment traduits en latin » pour les rendre moins intelligibles? Certains prédica- » teurs ont eux-mêmes, dès le treizième siècle, réuni leurs » sermons en un corps d'ouvrage. Peut-on supposer qu'ils » les ont traduits eux-mêmes, et qu'en les traduisant ils » y ont mêlé le latin et le français, comme dans les exem- » ples cités, uniquement pour nous tromper, pour nous » faire croire qu'ils étaient capables de parler cette sorte » de langue, cette langue incorrecte et barbare qui est le » latin des sermons populaires? En outre, il y a des » thèmes, comme ceux de Nicolas de Gorran, composés » au treizième et au quatorzième siècle, pour aider les » prédicateurs à rédiger promptement, la veille des di- » manches, des fêtes, les sermons qu'ils devaient réciter

1. *Ibid.*, f° 19. — 2. *Ibid.*, f° 83.

» le lendemain. Or ces thèmes sont en latin. Enfin, sous » le titre de *Sermones parati*, *Dormi secure*, nous avons » des sermons achevés, à l'usage des curés indolents, ou » justement défiants d'eux-mêmes; et ces sermons livrés » tout prêts à la paresse, à l'insuffisance, sont, comme » les thèmes, rédigés en latin. Ainsi... »

Ce raisonnement, nous semble-t-il, consiste à dire : votre conjecture est sans fondement, car 1° elle est contredite par les textes, 2° elle est invraisemblable, 3° les recueils à l'usage des curés étant tous en latin, les sermons ont dû être prononcés en latin.

Ces raisons ne nous paraissent pas solidement établies.

1° Les textes apportés n'ont pas de valeur pour la question débattue. Ils sont puisés dans des sermons appelés macaroniques[1]. Or, cet amalgame hybride de français et de latin n'a jamais existé dans la chaire : il n'est que le fait des compilateurs[2].

1. Nous avons beaucoup de manuscrits à la Biblioth. nation. qui contiennent des sermons de ce genre. L'un d'entre eux fort intéressant, surtout à cause de la trivialité des comparaisons qu'on y rencontre souvent, n'a jamais encore été, croyons-nous, dépouillé par personne. C'est le ms. lat. 14961 (XIIIe siècle). On y lit, f° 114 : « Sermones de communi materia a fratre J. de Alueto canonico S. Victoris Parisiensis compilati. » A quelle époque précise vivait ce chanoine? Quel est-il? Il est impossible de le savoir. Voici un échantillon de son style : « In die defunctorum. Miseremini mei, saltem vos amici mei quia manus Domini tetigit me. Prothema. Frequenter contingere videmus quod quando omnis nititur ab aliquo magno homine aliquam gratiam impetrare, *si ne set bien former sa peticion et fere sa demande, il san va tous esconduiz*, nec obtinet quod petebat. Et ideo David propheta illum qui habet proprio annunciare Verbum Dei, qui in principio sermonis sui debet a Deo suam gratiam postulare instruit et informat in verbis propositis quomodo debeat suam peticionem formare et dicit : Miseremini mei, etc... *Sire, doit dire li preschierres au commencement de mon sermon, je vos requier que vos aiez de moi pitié et misericorde, qui estes pere de misericorde et sires de tout confort : car vraiement jai toute mesperance mis an vos et toute ma fiance*. Et quod isto modo formata peticio sit sufficiens et digna exaudiri liquido patet... »

2. Cette proposition déjà affirmée par Gérusez, *Histoire de l'eloquence politique et religieuse*, 32 et 79, a été reprise et nettement démontrée par M. Lecoy de la Marche, ouvr. cité, 237 et suiv.

2° Notre opinion, loin d'être invraisemblable, s'appuie sur des faits. Il y a eu des curés qui, sans prendre le soin de nous en avertir, ont réuni leurs sermons en un corps d'ouvrage et les ont traduits en latin, après les avoir prêchés en langue vulgaire. Ainsi en est-il de Raoul Ardent. C'est l'opinion des Bénédictins[1], et des membres de l'Institut[2]. Il y a eu des abbés qui, sans prendre le soin de nous en avertir, ont traduit en latin les sermons qu'ils avaient prêchés en langue vulgaire aux frères lais : « Je me sers d'une prose simple et facile, de peur qu'en m'élevant avec un français pompeux, je ne me fasse pas comprendre des frères illettrés[3]. » Ce recueil a donc été prêché en langue vulgaire, ce recueil a été traduit.

En traduisant ainsi leurs sermons, les prédicateurs ne songeaient pas à les « rendre moins intelligibles » ; encore moins songeaient-ils « uniquement à tromper » une érudition patiente qui viendrait chercher là, bien des siècles plus tard, les origines de notre langue française. Ils tendaient vers un but plus noble et plus patriotique : celui d'assurer à leurs œuvres une durée que le français d'alors ne leur promettait pas. En effet, les sermons les plus applaudis, s'ils sont adressés aux laïques, s'ils sont prêchés en langue vulgaire, ne donnent pas le moindre sentiment de vanité : mais que le prédicateur vienne à les traduire en latin, il s'imagine déjà que la pos-

1. *Hist. litt.*, IX, 259. — 2. Victor Le Clerc. *Hist. litt.*, XXIV, 374.

3. « In quo opere, plano, simplici ac pedestri sermone incedo, ne si gallicano cothurno attollerer, procul essem a lectione fratrum simplicium. » Chrétien, ms. lat., 12413, præfat. On pourrait faire le même raisonnement sur les sermons d'Abbon de St-Germain. Ces sermons sont en latin : or, l'auteur dit qu'il les a écrits dans un langage simple, afin d'être compris par les clercs ignorants qui ne savent pas le latin. « Noveris, lector sive auditor, quicumque... latinitatis indiges... » V. d'Achery, *Spicileg.*, I, 336, anno 920.

térité va les louer, les exalter, les porter jusqu'aux cieux. Aussi les saints en ont des scrupules; ils craignent de chercher un titre à la gloire; ils ne livrent leur manuscrit latin qu'à la condition expresse qu'on l'anéantira après lecture. « Vous me demandez, mon très-cher frère, écrit Pierre de Blois[1], que je vous communique par écrit le sermon que je viens de prêcher au peuple, et que je m'applique à vous traduire en latin ce que j'ai exposé aux laïques sans soin et sans façon, eu égard à leur simplicité... Mais si vous croyez la matière digne d'intérêt, pourquoi me poursuivez-vous comme un de vos clients? Que n'excusez-vous plutôt tous les soucis qui ne me laissent aucun loisir, ou ma faiblesse, quand il s'agit de répondre à vos pressantes sollicitations? Vous êtes un importun; je me rends à vos désirs par force plutôt que de plein gré. Mais en retour, accordez-moi bien ceci : c'est que cet opuscule, vous ne le ferez voir à personne; et dès que vous aurez fini de le lire, ou vous le brûlerez ou vous le déchirerez, vous le réduirez en mille petits morceaux. Ne vous étonnez point que je dépasse la limite ordinaire d'un sermon; le génie de la langue latine le demande ainsi : elle veut donner aux pensées qu'on effleure à peine en langue vulgaire une certaine grâce abondante. »

Et n'est-il pas naturel que les prédicateurs n'osent mettre leur confiance, à cette époque reculée, dans l'idiome vulgaire[2], quand, sous le règne de Louis XIII et

1. « Petis a me, charissime frater, ut habitum sermonem ad populum scribendi officio tibi communicem; et quæ laicis satis crude et insipide (sicut eorum capacitatis erat) proposui, in latinum sermonem studeam transferre... » *Patrol. lat.*, CCVII, c. 750.

2. Les hagiographes suivaient le même principe : « Quo [quæ] de venerando viro primo abbate Savigniensi *vulgaribus verbis* scripta reperimus, *manifestiori stilo* ad aures perferre decrevimus. » « Hec enim sicut *romane* scripta reperimus, *latino*

sous la minorité de Louis XIV, Lingendes lui-même traduit en latin des sermons qu'il avait prêchés dans notre langue avec le plus grand succès?

3° Nous n'avons plus aucun manuel écrit en langue vulgaire, il est vrai; mais ces manuels ont existé, ils ont été perdus. Un texte précieux en fait foi. « Vous avez, dit un Victorin à des curés, pour tous les dimanches de l'année et pour toutes les fêtes, des recueils de sermons écrits en latin et en roman[1]. »

Il nous semble que la proposition soutenue par M. Lecoy de La Marche demeure. Mais M. Lecoy de La Marche a dû insister spécialement sur le treizième siècle. Ne serait-il pas utile, intéressant, de montrer que notre langue avait évidemment au douzième siècle[2] les honneurs de la parole publique?

Reprenons donc cette thèse. Confirmons-la par des témoignages nouveaux[3] et pris uniquement dans le douzième siècle :

Au peuple et aux frères lais on prêchait en langue vulgaire; — aux clercs, aux moines, aux religieuses, aux écoliers, on prêchait ordinairement en latin.

Il paraît naturel de parler à l'auditoire la langue

eloquio fideliter transferentes, *litteris evidentioribus* tradidimus. » Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis*, lib. I, prologus; *Ibid.*, cap. 7.

1. « Accipite ergo hoc opusculum et munusculum nostrum, ut sicut per manum nostram sermones singulis diebus dominicis et quibuslibet festivitatibus dicendos *latina et romana lingua dictatos* habetis, ita quoque ex hoc opere ad pronunciandas sollempnitates formam commodiorem maneriamque meliorem habetis. » Ms. lat., 14959, f° 6.

2. On prêchait en français longtemps avant le XIIe siècle. Nous avons de ce fait peu de témoignages, il est vrai, mais ils sont décisifs. V. *Acta SS. ordin. S. Bened.*, sæc. IV, 355; Labbe, IX, 351; *Hist. litt.*, VII, 211; D. Bouquet, X, 513.

3. Nous exceptons le ms. lat., 3548b, que M. Lecoy de la Marche a déjà décrit. Puisque ce recueil de sermons en provençal est du XIIe siècle, nous ne pouvons pas nous dispenser de l'étudier. Voy. plus loin, chap. II, et liv. III, ch. VI.

qu'il entend. Or, le peuple ne comprenait que le français : le latin n'était pas enseigné dans les écoles élémentaires[1]. Au contraire, les étrangers mêmes venaient apprendre le français. « Un certain moine, dit Guibert de Nogent[2], qui demeurait à Barisy de Saint-Amand, avait amené avec lui, pour les instruire dans la langue des Francs, deux jeunes enfants qui ne savaient parler que la langue teutonique. »

Le peuple entendait si peu le latin qu'on essaya de traduire pour son usage les Livres Saints en langue vulgaire. Le concile de Toulouse, en 1129, s'éleva contre cette tentative[3]. On sait que les hérétiques durent surtout leurs succès aux hymnes et aux traductions populaires qu'ils répandirent[4]. Enfin, la langue romane eut tant de vogue, que plusieurs gens de lettres se piquèrent de la parler plus poliment qu'on ne le faisait dans le vulgaire[5]. C'est donc à tort qu'un éminent critique[6] a dit : « Au douzième siècle, la langue latine était encore fort répandue et à demi vulgaire... Quelques savants en ont douté; mais on peut leur opposer une très-forte autorité. Le secrétaire même de saint Bernard a écrit ces paroles : Moi qui avais quitté la plume, ayant pressenti et connu le désir que vous avez de posséder les paroles de ce saint homme, dont l'éloquence et la sagesse, la vie et la gloire se sont répandues dans *toute la latinité*... Il y avait dans l'Europe une espèce de république intellectuelle et invisible qui tenait à l'antiquité et parlait sa langue; et l'on disait d'elle *omnis latinitas*, comme on a dit toute la

1. *Dictionn. d'Éducation*, art. Écoles, édit. Migne.
2. Sa vie, liv. I, ch. IV; *Collect. Mém.*, Guizot, IX, 356.
3. Labbe, X, 856. — 4. Manriq., *Annal. Cisterc.*, III, anno 1178, cap. II, n° 4.
5 *Hist. litt.*, IX, 147. — 6. Villemain, *Littérature au moyen âge*, I, 85

chrétienté. » Cette affirmation ne s'accorde pas avec les témoignages de l'histoire. En outre, le mot *latinitas* n'a point le sens que lui prête le grand écrivain[1]. Cette expression, si fréquente dans les auteurs du moyen âge, signifie « l'Occident, c'est-à-dire le lieu où la langue latine est admise dans les offices divins, et le lieu où les chrétiens reconnaissent l'Église latine[2] ».

Les frères lais n'entendaient pas mieux le latin que le peuple. Geoffroy de Vendôme écrit[3] : « Comme il était frère lai, il parlait, non pas la langue latine qu'il n'avait jamais apprise, mais sa langue maternelle. » « A Clairvaux, par miracle, un frère convers sur le point de mourir se mit à parler latin, alors qu'il n'avait jamais appris la langue latine[4]. » « Un jour que le cardinal Henri allait prêcher la croisade en Allemagne avec quelques moines de Cîteaux, il se tourna vers ses compagnons de route tout en chevauchant : Qui de vous pourrait nous dire quelque chose de bon ?— Celui-ci, répondit un des compagnons en montrant un frère lai, dont le nom ne s'est pas conservé. Aussitôt le cardinal lui demanda de les entretenir sur un sujet de piété. Mais lui, il s'en excusa immédiatement ; il objecta qu'il était frère lai et qu'il ne devait pas s'entretenir avec des gens lettrés[5]. »

Les moines savaient le latin : personne ne met ce fait en doute. Les mots *laïques* et *illettrés*[6] d'une part, et d'autre

1. Dans la controverse soulevée par le manuscrit français des sermons de S. Bernard, ce même texte a été souvent interprété de cette façon.

2. V. Du Cange.

3. Geoffroy de Vendôme, lib. III, epist. 8, *Patrol. lat.*, CLVII, c. 110.

4. *De miraculis Claræ-Vallensium*, lib. I, cap. XVI.

5. Manriq., *Annal. Cisterc.*, anno 1188, t. III, cap. I, n° 6.

6. « Dicit enim aliquis laicus et illitteratus, » Pierre de Poitiers, ms. lat., 12293, f° 107.

part les mots *religieux* et *lettrés*[1] sont employés comme synonymes.

Les novices savaient aussi le latin. On exigeait, lors de leur entrée au monastère, qu'ils connussent la langue latine : « Otton, qui devint plus tard évêque de Fressingue, se livra dès son bas âge aux études religieuses, et dès qu'il eut appris la littérature latine, il se rendit à Cîteaux[2]. » Plus tard encore, en 1231, le chapitre général de Cîteaux exigeait que les novices fussent instruits dans la littérature[3].

« Il est certain, dit l'*Histoire littéraire*[4], que les religieuses de ce siècle en général savaient le latin. C'est de quoi on ne peut raisonnablement douter, en voyant cette multitude de lettres, de poésies, de traités même entiers en cette langue, qui leur sont adressés par les plus grands hommes de ce temps-là... Si les religieuses n'avaient pas su le latin, ces grands hommes en auraient un peu moins usé à leur égard... » « Les religieuses[5] étudiaient le latin, et celles qui en possédaient le mieux les éléments l'enseignaient aux novices. »

Aussi, tout atteste la science des femmes dans les couvents. La nomenclature des religieuses savantes serait interminable[6]. « A l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonains, à Metz, les religieuses étudiaient, sous la direction de Jean de Vaudière, l'Ancien et le Nouveau Testament, le comput, les canons, les homélies des Pères[7]. A l'abbaye de Ronceray, à Angers, on recevait les jeunes filles pour leur pro-

1. « Per quod litterati et religiosi... quia etiam litterati et qui videntur religiosi.. per litteratorum et religiosorum... » Anonym. sermo, *Opp. S. Bernard*, V, 1305.
2. Manriq., *Annal. Cisterc.*, anno 1126, t. I, cap. v, n° 7.
3. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, IV, 1353. — 4. *Hist. litt.*, IX, 129.
5. Ch. Jourdain, *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, XXVIII, 96.
6. *Acta SS. ord. Bened.*, sæc. III, præfat. XXXII. — 7. *Hist. litt.*, IX, 129

curer une instruction plus solide[1]. » Sainte Mathilde d'Anjou, abbesse de Fontevrault, entretenait correspondance avec plusieurs savants; elle engageait Pierre de Celle à écrire des ouvrages pour son instruction[2]. Cécile, fille de Guillaume le Conquérant, abbesse de la Trinité de Caen, avait pris des leçons de grammaire et de philosophie auprès d'Arnulphe, patriarche de Jérusalem. Abélard enseigne aux religieuses du Paraclet la méthode qu'on doit suivre, d'après saint Jérôme, pour apprendre l'Écriture sainte. Au latin il veut qu'on joigne la connaissance du grec et de l'hébreu, afin d'entendre le texte sacré dans sa pureté originale[3]. Dès l'année suivante, ces religieuses lui envoyèrent quarante-deux problèmes sur les Livres Saints[4].

Les écoliers parlaient aussi latin. Par exemple, le règlement de Juhel pour l'École des Bons-Enfants, à Reims, porte que les étudiants s'appliqueront « à parler toujours latin dans l'intérieur de la maison[5] ».

Partout, dans les grandes écoles, jusqu'à la Renaissance, « l'emploi du français, même pour la conversation et hors des écoles, est généralement interdit[6] ».

Nous avons dit dans la seconde partie de notre proposition : « ordinairement ». Cette exception porte particulièrement sur les clercs. On ne dut pas toujours leur faire des sermons en latin, car ils ne savaient pas toujours la langue latine. Guibert de Nogent le constate : « Le pontife nous demanda pourquoi nous avions choisi un homme qui nous était inconnu (Gaudri de Laon). Comme aucun des

1. *Ibid.* — 2. *Ibid.* — 3. Petri Abælardi epist. VII, *Patrol. lat.*, CLXXVIII.
4. Epist. VIII, *ibid.* — 5. *Actes de la province de Reims*, II, 390.
6. *Dictionn. d'Éducation*, art. Écoles, éd. Migne.

prêtres, dont certains ne savaient pas même les premiers éléments de la langue latine, ne répondait, il se tourna vers les abbés[1]. » De même, Raoul Ardent reprend certains curés ignares qui ne comprennent pas même la lettre de l'Écriture Sainte[2].

C'est ainsi que la société se trouve partagée en deux classes par rapport à la langue : le peuple et les frères lais ne connaissent que la langue vulgaire ; les clercs, les moines, les religieuses et les écoliers savent le latin. Presque tous les témoignages que nous venons d'énumérer plus haut en faveur de cette proposition sont résumés dans un seul. « Saint Thomas de Cantorbéry, à none, sortait en public pour se mettre à table, et y faisait asseoir à sa droite les savants et à sa gauche les moines : les chevaliers et les seigneurs mangeaient séparément, de peur qu'ils ne fussent importunés de la lecture latine qu'ils n'auraient pas entendue et qui durait pendant tout le repas du prélat[3]. »

Il en résulte donc que les prédicateurs ont dû parler à la première classe en langue vulgaire, à la seconde en latin.

L'histoire d'abord, puis les sermons eux-mêmes vont nous apprendre qu'ils l'ont fait.

Vital de Savigny prêchait en roman. Un jour Dieu permit que les Anglais entendissent cette langue pour comprendre le saint homme[4]. « Saint Norbert vint à Va-

1. *Vie de Guibert de Nogent*, liv. III, ch. IV. *Collect. Mém.*, Guizot, X, 13.

2. « Plango quosdam nostri ordinis qui, non dicam spiritualem intelligentiam, sed nec etiam ipsam litteræ crassam legere norunt. » 26e h. in Epist. et Evangel., 2e pars.

3. Fleury, *Hist. eccl.*, liv. LXX, t. XV, 134.

4. « Quum enim in Anglia quodam tempore moraretur, contigit eum, sicut solitus erat, in ecclesia positum, in quadam populi innumerosa multitudine sermonem facere. Sed cum multi ibidem adessent qui romane lingue [romanam linguam] ignorabant,

lenciennes avec ses trois compagnons le samedi des Rameaux. Le lendemain il fit un sermon au peuple, quoiqu'il sût et qu'il comprît fort peu de chose de cette langue, c'est-à-dire la langue romane[1].» Saint Bernard prêcha aux Allemands en roman[2]. De même, tous les prédicateurs des croisades prêchaient en langue vulgaire. Baudouin ne sachant pas le roman, se faisait accompagner d'un interprète[3]. Arnoul, prédicateur flamand, qui s'associa à saint Bernard pour prêcher la croisade dans l'Allemagne et dans la France orientale, ignorait la langue romane et la langue tudesque : il se faisait suivre d'un interprète, appelé Lambert, qui répétait, dans la langue du pays, les discours que l'orateur avait prononcés en latin ou en flamand[4]. Les Albigeois prêchaient journellement; or, ils ignoraient la langue latine: « Interrogés sur leur foi, ils présentèrent une longue profession écrite. Le légat y remarqua des mots suspects et demanda à ces hérétiques de s'expliquer en latin, parce qu'il n'entendait pas bien leur langue et que les Évangiles et les Épîtres sont écrits en latin. Mais ils ignoraient complétement le latin: l'un d'eux l'ayant voulu parler put à peine dire deux mots de suite et demeura court[5]. » Ils prêchaient donc en dialecte local; et les prêtres catholiques qui les combattaient, devaient nécessairement prêcher dans la même langue.

« Gérard, évêque d'Angoulême, était un homme savant et éloquent dans les deux langues, c'est-à-dire en latin et

tantam largitutis sue gratiam Deus audientium mentibus infundere dignatus est, quod, quando sermo ille duravit, omnes romanam linguam intelligerent. » Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis*, lib. II, cap. XI.

1. Vita S. Norberti, auctore canonico Præmonstratensi coævo, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1273. — 2. *Alano auct. Vita*, cap. XIV, *Opp. S. Bernard*, VI, 2435.

3. Manriq., *Annal. Cisterc.*, anno 1188, t. III, cap. II, n° 2.

4. *Hist. litt.*, XII, 292. — 5. Manriq., *Annal. Cisterc.*, anno 1178, t. III. cap. II, n° 4.

en français[1] ». Au concile de Reims, en 1119, le pape Callixte II ordonna à l'évêque d'Ostie d'exposer l'affaire à tout le concile en latin, puis à l'évêque de Châlons de l'exposer à son tour aux clercs et aux laïques en français « *maternâ linguâ*[2] ». « Le peuple accueillait sans doute avec une grande dévotion les paroles qu'Hildebert lui adressait dans l'église ; mais les clercs l'écoutaient encore plus assidûment, parce qu'il maniait la langue latine avec plus d'aisance et de facilité[3]. »

L'histoire est aussi explicite sur les frères lais. « Un moine se promenait dans le bosquet adjacent au monastère de Clairvaux avec un certain frère lai qui s'appelait Humbert. Ce moine tenait à la main le livre des miracles de notre bienheureux père, et il les lui exposait en langue romane[4]. »

Du reste, dans l'ordre de Cîteaux, les frères lais n'avaient Chapitre et sermon que le dimanche, à l'issue de la messe du matin[5].

Les religieuses ne devaient entendre les sermons qu'en latin. En 1242, le Chapitre général de l'ordre de Saint-Dominique défend aux confesseurs de traduire à leurs pénitentes aucun sermon, aucune homélie[6].

Le Chapitre général de Cîteaux défend absolument aux religieuses de recevoir, soit pour la lecture du réfectoire, soit pour la lecture spirituelle, aucun livre écrit en idiome local : il ordonne qu'elles lisent seulement des livres latins[7].

1. Fleury, *Hist. eccl.*, liv. LXVIII, t. XIV, 393. — 2. Labbe, X, 874.
3. Excerptum e gestis episcop. Cenoman., cap. XXXV, *Patrol. lat.*, CLXXI, c. 89.
4. *Vita S. Bernardi a Joanne Eremita*, n° 2, *Opp. S. Bernardi*, VI, 2186.
5. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, IV, 1648.
6. Ch. Jourdain, *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, XXVIII, 101.
7. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, IV, 1643.

Enfin les légendes racontent que le démon lui-même, lorsqu'il parlait par la bouche des possédés, s'exprimait d'abord en latin pour les savants, et qu'il traduisait ses paroles en roman pour se faire comprendre du peuple[1].

Les prédicateurs nous ont laissé des témoignages irrécusables. Lorsqu'ils s'adressent au peuple, ils regrettent d'être obligés de baisser le ton, de descendre à des choses moins relevées et plus simples : « *ad crassoria quædam propter adstantem populum sermonem vertamus*[2]; » « *cum simplicibus sermocinatio nostra, maxime in his diebus solennibus, cum laicorum undique turba cogitur*[3]. » Or, ces homélies ne diffèrent de celles qui ont été prononcées par les mêmes prédicateurs en latin, ni pour le fond, ni pour la forme : c'est donc qu'elles étaient prononcées en langue vulgaire. Brial[4] penche vers cette opinion.

Du reste, les princesses mêmes ne comprenaient pas les sermons en latin : « Vous me demandez[5], ma fille, écrit Adam de Perseigne à Blanche, comtesse de Champagne, vous me demandez avec beaucoup d'instances que je vous transcrive mes sermons et que je vous les envoie : vous en avez même, je le vois, un vif désir. Votre demande serait juste et digne de tout éloge, si vous pouviez comprendre par vous-même le latin de ces homélies, en supposant qu'elles puissent être de quelque profit pour votre âme. Car, je le pense bien, vous me demandez mes sermons pour vous édifier en les lisant, si toutefois vous trouvez quelqu'un qui vous les explique dans vos loisirs. Sachez-le, ma fille, il est difficile que la pensée, quelle que soit sa forme, conserve

1. Vita S. Norberti, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1288.
2. Pierre de Celle, 1ᵉ h. — 3 Isaac de l'Étoile, 48ᵉ h. — 4. *Hist. litt.*, XIV, 264.
3 Martène, *Amplissima Collect.*, I, 1025.

dans une traduction, sous un idiome étranger, l'expression et la saveur qui lui sont propres. La liqueur qu'on transvase perd toujours quelque chose de sa couleur, ou de sa saveur, ou de son parfum. »

La comtesse de Champagne avait besoin d'un traducteur.

De même, les sermons adressés aux frères lais étaient en langue vulgaire. Pierre le Vénérable[1] écrit au pape Célestin qu'il a lu au Chapitre la lettre de son élection et « qu'il l'a exposée aux lettrés et aux illettrés qu'on appelle convers ». Ces mots signifient, comme le fait remarquer Mabillon[2], qu'il l'a expliquée en langue vulgaire; précaution inutile, à coup sûr, si tous avaient su la langue latine. Isaac de l'Étoile, au commencement d'un sermon, s'exprime ainsi[3]: « Parlons simplement, surtout à cause des frères simples et illettrés qui ne comprennent que la langue du carrefour. » Puisqu'il veut se mettre à la portée de ses auditeurs, il a dû leur parler la langue du carrefour.

Enfin nous possédons deux monuments de la prédication populaire au douzième siècle. Le premier est un commentaire des Évangiles du carême, sous le titre d'*Exposition d'Haimon*[4], évêque de Châlons-sur-Marne[5]. Mais nous n'avons plus que quelques fragments de ces discours[6]. Le second est un recueil anonyme de trente sermons écrits en provençal central ou limousin[7]. Ces homélies sont bien

1. Pierre le Vénérable, Epist., lib. IV, 18, *Patrol. lat.*, CLXXXIX.

2. *Opp. S. Bernardi*, III, præfat., IX.

3. « Dicamus simpliciter, maxime propter simplices et illitteratos fratres qui supra sermonem trivii loquentes non intelligunt. » Isaac de l'Étoile, 45e h.

4. V. *Hist. litt.*, XIII, 127. — 5. † 1153; il ne fut évêque qu'une année.

6. « Ci at une leiecon de l'Apistle saint Paul, kil fist as Hebreus, et l'esposition Haimon cũ leist lo Diemenge d'avant les Palmes. » Lebeuf, *Mém. des Inscript.*, XVII, 726.

7. Ms. lat., 3548b, f° 16-35. M. Paul Meyer en a publié quelques fragments

adressées à des laïques : « O vos baro, mei amic, trastornaz vos a mi, que eu tornarei a vos[1] ». « O barons, mes amis, tournez-vous vers moi et je me tournerai vers vous. » Et encore : « O senor, aici nos amonesta la sancta Escriptura[2] », « Seigneurs, ici la sainte Écriture nous avertit... » Ces homélies sont fort courtes. Leur caractère, c'est la simplicité. Elles ne portent nulle trace d'éloquence ; elles ne sont que le commentaire d'un texte d'Écriture Sainte, ou le récit abrégé d'un fait évangélique, comme la naissance de Notre-Dame, l'Annonciation, la Présentation au Temple ; ou une pieuse exhortation sur les Rameaux, Pâques, la Toussaint ; ou enfin l'explication des cérémonies de la messe avec les détails familiers du catéchisme de paroisse : elles ont été faites pour l'instruction des simples fidèles.

Après de si nombreux témoignages, concluons : *Tous les sermons ad populum, et aux frères lais*[3], *ont été prononcés en langue vulgaire; — les sermons ad clericos, ad sacerdotes, in synodo; ad monachos; ad moniales, ad sanctimoniales, ad monachas; ad scholares, ont été prononcés presque tous en latin.*

Cette proposition nous amène au célèbre manuscrit des Feuillants[4], recueil de quarante-cinq sermons français appartenant à saint Bernard, écrit au treizième siècle, mais avec la langue du douzième[5]. Ces homélies n'ont pas été

(*Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, VII, 1). De ces sermons, les uns appartiennent au commencement du siècle, les autres à la fin.

1. Ms. lat., 3548b, f° 20. — 2. *Ibid.*, f° 21.

3. Nous n'avons rencontré aucun titre spécial en tête des sermons adressés aux frères lais. — 4. Manuscrit des Feuillants, n° 9, = ms. fr. 24768.

5. V. Leroux de Lincy, *Les quatre livres des Rois*, traduits en français du douzième siècle, Introduction, CXXIX. — Le dialecte de ces sermons est le dialecte wallon : V. M. Paul Meyer, *Revue des Sociétés savantes des départements*, ann. 1873, 2e semestre, p. 240.

prêchées en langue vulgaire, comme il serait naturel de le croire après ce que nous venons d'établir : elles ne sont qu'une traduction faite sur un choix de sermons latins pour l'usage des frères lais.

Nous n'entreprendrons point de faire l'historique de la longue et ardente controverse soulevée par ce manuscrit. Mais il nous semble qu'on peut résoudre la question par des preuves incontestables, en comparant les deux textes et en raisonnant ainsi : Puisque les idées, l'ordre et la liaison des idées sont les mêmes dans les deux textes, il faut nécessairement que l'un de ces textes soit la traduction de l'autre. Or, le latin n'a pas été traduit. Il est impossible de ne pas reconnaître, à première vue, dans les quarante-cinq sermons latins correspondant aux sermons français, la manière invariable de saint Bernard : ce sont les mêmes tours préférés, les mêmes chutes de phrases, les mêmes antithèses et le même mouvement dans la pensée. Prenons pour exemple le sermon cinquième du Carême[1]. Nous y rencontrons ces fins de vers : « *esse locutum*[2]; *omnibus illis*[3]; » ces antithèses de mots : « *accepta gratia fiduciam donet orandi, sed non constituat quisquam fiduciam impetrandi*[4]; » après des interrogations répétées, la réponse habituelle sous forme de maxime : « *fratres mei, sæculares hoc dicere possunt, vos non potestis*[5]; » « *affectus enim ille beatitudinis est, exercitium vero virtutis*[6]; » enfin les répétitions nombreuses de verbes et de relatifs sans liaison[7].

1. *Opp. S. Bernardi*, III, 1826. Ce sermon est le 40e du manuscrit français, p. 129.
2. N° 4.
3. N° 6. Ces fins de vers sont si habituelles à saint Bernard, que dans le sermon qui précède celui que nous citons, on lit également : pauca loquamur, *ibid.*, 1825; et dans le suivant : facta beavit..., velle nocere, *ibid.*, 1830. Que ces rapprochements de fins de vers qui terminent les phrases nous dispensent des autres rapprochements.
4. N° 9. — 5. N° 6. — 6. N° 9. — 7. N° 2.

Qu'on applique aux quarante-quatre autres sermons les mêmes remarques, et l'on sera convaincu que le latin étant original, le français en est seulement la traduction.

Mabillon ne voulait pas d'autres preuves[1].

En effet, rapprochons le texte français du texte latin : la traduction est évidente.

1° Le traducteur s'applique à suivre pas à pas les tournures du latin. De plus, il arrive que, la phrase étant complète, le copiste ajoute un mot au-dessus de la ligne : or, ce mot, inutile au sens général, est justement ce qui manquait à la phrase française pour qu'elle rendît mot pour mot toute la phrase latine.

Leroux de Lincy[2], le premier, a fait ressortir la force de cette preuve : mais elle n'est, à vrai dire, qu'une conséquence nécessaire.

Comparons les premières et les dernières phrases du sermon que nous venons de citer.

Charitas, quâ pro vobis sollicitus sum, fratres mei, cogit ut loquar vobis : et urgente eâ, multò sæpius loquerer, nisi tàm multis occupationibus impedirer. Nec mirum si sollicitus sum pro vobis, cum inveniam in meipso materiam multam et occasionem sollicitudinis. Quoties enim propriam miseriam et multi-

Li chariteiz, dont ju por vos suys cusencenols, me destrent, chier frere, de parleir a vos : et ensi me destrent ke ju molt plus sovent i parleroie, si ceu nen estoit ke ju de maintes choses suys ensoniez. Ne nen est mies de merveille si ju por vos suys cusencenols, cum ceu soit ke ju en mi mismes atrove grant matiere et grant ockeson de cusenzon a avoir. Car totes celes fieies ke ju eswarz ma propre misere et les pe-

1. « Sed nihilominus Bernardi sermones in latina lingua natos, latine prolatos, atque eodem prorsus modo ab ejus discipulis exceptos fuisse indubitanter existimamus. Primo enim id arguit perpetuus nativusque verborum lusus in vocibus latinis. Deinde ejusdem stili in sermonibus et in aliis ejus libris et tractibus æqualitas. » *Opp. S. Bernardi*, III, 1598.

2. Ouvr. cité, Introduction.

moda pericula cogito, haud dubium quin ad meipsum conturbetur anima mea... Sit ergo oratio quae pro temporalibus est, circa solas necessitates restricta : sit oratio quae pro virtutibus est animae, etiam ab omni impuritate libera, et circa solum beneplacitum Dei intenta; sit ea quae fit pro vita aeterna, in omni humilitate, praesumens de sola (ut dignum est) miseratione divina[2]. »

rilz ou je suys, nen est mies dotte k'a mi mismes ne soit torbeie mon ainrme... Soit donkes restroite en toz les soles necessiteiz li oresons ki est por les biens temporels : soit assi delivré de tote nonpurteit li oresons ki est por les vertuz de l'ainrme, et entendue solement[1] en toz lo plaisir de Deu; soit li oresons ki est por la vie parmenant, en tote humiliteit, ensi k'ele en la sole misericorde de Deu ait fiance, si cum droiz est[3]. »

2° Il est vrai qu'on rencontre quelquefois des différences entre les deux textes. Mais ces différences ne sont que des mots ou passés, ou ajoutés, ou répétés par le traducteur. Citons encore le même sermon. Le lecteur verra lui-même que toutes ces variantes réunies ensemble, et que chacune d'elles en particulier, ne s'expliquent bien que par la traduction du texte français sur le texte latin.

Lacunes du français :

« Huic accedit, hanc adjuvat, *hac utitur* ad impugnandos nos callidissimus serpens[4]. »

» Magnum quoque discrimen, adversus diabolicae fraudis astutias tam *crebros*, *imo* continuos habere conflictus[6]. »

« A cestei s'aprochet, et de ceste s'aivet por nos asormonteir li très voisols serpenz[5]. »

« Granz periz est assi, avoir si acostumeie bataille encontre la voisouteit et la boisie del diaule[7]. »

Lacunes du latin :

« Si tamen diligo vos tanquam meipsum. Novit ipse qui scrutatur corda...[8] »

« S'ensi est ke ju vos ainœ [aim] assi cum mi mismes. *Ke diroie je plus?* Cil ki encerchet les cuers seit bien...[9] »

1. Ce mot a été ajouté au-dessus de la ligne. — 2. *Opp. S. Bernardi*, III, 1826. 3. Ms. fr., 24768, p. 129. — 4. N° 2. — 5. P. 130, r°. — 6. N° 3. — 7. P. 130, v°. 8. N° 1. — 9. P. 129 v°, et 130 r°.

« Quaedam pia tranquillitas de conscientia bona nascitur[1]. »

« Nimirum quia tentationibus interim exercentur... Non pro delectatione quam experiantur[3]. »

« *Aparmenmes* naist en nos une pie transquilleteiz *et uns deleitaules repos* de la bone conscience[2]. »

« Ceu avient par ceu c'um les travaillet *et chastiet* ancor de pluisors temptacions... Ne mies por lo deleit k'il espracvent *et sentent*[4]. »

Mots répétés :

« Oratio tamen infructuosa non erit[5] »

« Totevoies ne serat mies nostre oresons senz fruit. *Nen iert mies voirement senz fruit nostre oresons*[6]. »

Les sermons contenus dans ce manuscrit français n'embrassent pas l'année liturgique tout entière. Ils commencent bien à l'Avent, mais ils s'arrêtent à l'Annonciation. Ils sont choisis parmi les plus simples des trois séries « *de Tempore*, *de Sanctis*, *de Diversis* ». Aucun d'eux ne renferme de subtilités, et la plupart retracent les devoirs du religieux. Tout porte donc à croire qu'ils ont été traduits pour l'usage des frères lais[7]. En effet, après la mort de saint Bernard, ses sermons étaient transcrits et commentés dans tous les monastères; les religieuses mêmes les apprenaient par cœur[8] : Comment n'aurait-on

1. N° 4. — 2. P. 130, v°. — 3. N° 7.
4. P. 132, r°. — 5. N° 5.
6. P. 131, v°.
7. On ne discute même plus aujourd'hui sur la traduction des sermons de saint Bernard. On se demande seulement en quelle année elle a été faite. M. Oscar Kutschera (*Le manuscrit des sermons français de saint Bernard traduits du latin date-t-il de* 1207 ? Halle, 1878) croit prouver suffisamment qu'elle date de l'année 1208.
8. Manriq., *Annales Cisterciences*, anno 1201, t. III, cap. VI, n° 1. « Bernardi etiam memoria retinebat præcipue illos altissimos sermones quos scripsit in Cantica. »

pas songé à mettre un recueil de ces homélies à la portée des frères lais?

Nous avons également sous le nom de Maurice de Sully de nombreux manuscrits en français et en latin; et la plupart, aussi anciens les uns que les autres, remontent à la vie même de l'auteur. En quelle langue ces sermons ont-ils été prêchés? Question moins agitée, mais plus difficile à résoudre d'une façon certaine que la controverse précédente : car ici la confrontation des textes ne peut amener à aucun résultat.

Les textes français diffèrent tous beaucoup des textes latins. Il arrive que, pour le même dimanche, l'homélie latine et l'homélie française développent deux passages de l'Écriture différents l'un de l'autre[1]. Le texte français contient souvent des anecdotes qui ne sont pas dans le latin[2]. Le texte français ajoute continuellement au latin les comparaisons les plus familières pour rendre l'idée plus sensible. Dans le sermon du septième dimanche après la Pentecôte, le latin s'exprime ainsi :

« Exemplo turbe, dilectissimi, que ad Dominum venit, super terram discumbite, id est carnalia et terrena desideria deprimite, sustinete ut vobis specialem cibum ministremus, id est ut vobis vite et sanctorum exempla predicemus. Nisi etenim reficiamini in via, sicut ait Dominus, deficietis, quia nisi doctrina speciali erudiamini, in bono opere perseverare non valetis[3]. »

Le français dit :

« Amés a oïr la parole Deu et les essamples de ses buens amis. Aiés faim de la viande esperitel par coi vos ames doivent estre soele et sostenu, plus que de la viande corporel, par coi li cors sont sostenu... Maint home sont se il ont a manger et a boivre et *lor ventre plain come porcel*, ne lor

1. V. ms. lat., 2949, f° 67; ms. fr., 13314, p. 53. — 2. V. ms. fr., 13314, p. 36.
3. Ms. lat., 2949, f° 67.

en caut de plus, ne lor caut a oïr parler de Deu. Quar il ont mis tot lor esgart es coses terrienes et ilueques quierent lor bueneurté, *si com les bestes mues font*[1]. »

Enfin le texte latin est généralement inanimé ; il reste, même quand il est pressant, dans les généralités vagues et rebattues partout. Le texte français descend aux détails, il insiste sur la pratique, il est encore vivant.

On pourrait comparer les péroraisons du troisième dimanche de la septuagésime, ou quinquagésime[2].

Non-seulement les textes français diffèrent du texte latin, mais ils diffèrent presque tous entre eux. De savants critiques l'ont déjà constaté[3].

Comment expliquer toutes ces variantes ?

Le texte latin est un manuel composé par Maurice de Sully pour l'usage de son diocèse[4] : le texte français est la reproduction libre et variée de ce manuel par divers prédicateurs de différentes provinces[5].

Comme les textes, les divisions et l'ordre même des sermons dans les recueils français sont presque toujours pris dans les recueils latins, il a paru naturel de mettre tous les manuscrits sous le nom de Maurice de Sully[6].

1. Ms. fr., 13314, p. 36. — 2. Ms. lat., 2949, f° 33 ; et ms. fr., 13314, p. 20.

3. V. M. Lecoy de la Marche, ouvr. cité, 226 ; et M. Paul Meyer, *Romania*, année 1876.

4. « Si quis autem vestrum illa scientia indiget que ad populum laicum erudiendum pertinet, legat ea que sequuntur et inveniet. Scripsimus enim vobis brevissimos sermones in diebus dominicis et in festivitatibus sanctorum per anni circulum dicendos, quos si legere volueritis, multa que ad hoc officium necessaria sunt, invenietis. » Ms. lat., 2949, f° 15.

5. C'est aussi l'opinion de M. Lecoy de la Marche, ouvr. cité, 226.

6. « Expliciunt sermones Mauritii episcopi Parisiensis de singulis dominicis diebus et de festivitatibus per totum anni circulum dicendi in gallico idiomate. » Ms. fr., 13314, in fine. A la première page du ms. fr. 24838, on lit aussi, mais d'une main récente : « Ces sermons sont une traduction des sermons latins de Maurice de Sully. »

A part les manuscrits de Maurice de Sully et celui de saint Bernard, à part le recueil en provençal, tous les sermonnaires du douzième siècle sont écrits en latin. Quelle est la latinité des sermons?

Au moyen âge, la langue latine était une langue gâtée. Les barbares avaient traité les grammaires aussi brutalement que les provinces; l'Église, pour exprimer sa théologie et sa liturgie, avait dû créer et composer un grand nombre de mots; enfin, comme le latin était la langue vivante d'une partie de la société, il admettait nécessairement des néologismes.

Aussi remarque-t-on dans les sermons :

1° La négligence de la syntaxe. Les gallicismes abondent dans la construction et dans le tour des phrases. Il est inutile d'ajouter des exemples à ceux que nous avons cités dans le premier livre. De plus, les règles de la grammaire sont si peu observées, qu'on trouve quelquefois dans la même phrase la même expression rendue de plusieurs façons, indifféremment correctes ou vicieuses. Exemples :

« Videamus, dilectissimi, *an* corda nostra *sint* apta veritati...; videamus *an* sacra verba, Spiritu sancto scriba, in nostris cordibus capi*unt*[1]...; videamus *si* hec verba beati viri in nobis convalue*runt*[2]. » « Recordabatur quippe *quam* immoderate peccave*rat*, et ideo non curavit *quam* immoderate pœnite*ret*[3]. »

2° L'étendue du vocabulaire. Outre les termes si fréquemment empruntés à la basse latinité, à la Vulgate et

1. « Sermo meus non capit in vobis. » S. Jean, VIII, 37. Il est inutile de faire remarquer combien de fois les prédicateurs font passer dans leurs sermons les constructions de la Vulgate.

2. Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, f° 138.

3. Raoul Ardent, 25e h., de Tempore.

à la scolastique, on rencontre des mots qui ne se trouvent pas dans les glossaires du moyen âge. Voici, par exemple, des expressions qu'emploie Raoul Ardent[1] :

« Guerra[2]; mititudo[3]; apodiat[4]; saltatria[5]; designanter[6]; veterarum[7]; alturidus[8]; irrosus[9]... »

En général, la langue latine n'est plus soumise aux préceptes classiques : chaque prédicateur en dispose à son gré.

Cependant il y eut des exceptions. Nous avons vu plus haut de quel profond respect Pierre de Blois et Adam de Perseigne honoraient la langue latine. L'un traduisait ses homélies en latin, afin de les embellir; l'autre refusait de les traduire en langue vulgaire, de crainte de les déparer. Amédée de Lausanne savait combien ses périodes étaient louées; il en faisait de timides reproches à ses auditeurs[10]. Pierre de Celle, soucieux de la syntaxe à l'excès, enviait naïvement la bonne fortune de l'archange Gabriel, qui, lui, ne faisait pas de solécismes[11]. Bernard

1. Nous choisissons Raoul Ardent, car il nous semble que l'*Hist. litt. des Bénédictins*, IX, 254, a tort d'admirer « la pureté » de son latin.

2. Passim. — 3. 42ᵉ h., de Tempore; pour mansuetudo.

4. 16ᵉ h., in Epist., 1ᵉ pars; appuyer.

5. 33ᵉ h., de Tempore; pour *saltatrix;* ce mot ne se trouve dans aucun lexique.

6. 34ᵉ h., *ibid.;* pour designate; dans aucun lexique.

7. 42ᵉ h., in Epist., 1ᵉ pars; pour *veterum;* dans aucun lexique.

8. 12ᵉ h., *ibid.;* élevé; dans aucun lexique.

9. 55ᵉ h., *ibid.;* irascible; dans aucun lexique.

10. 8ᵉ h. — Voici une de ses périodes : « Dici non potest, carissimi, quoties hi asperrimis scopulis naufragaturi offenderent, illi in syrtes pessimas non reversuri inciderent, hos Scyllæa vorago hiatu horribili mergeret, illos Sirenarum cantus in exitium dulces pertraherent, nisi stella maris, perpetua Virgo Maria ope validissima obstitisset, suosque, jam fracto gubernaculo et rate conquassata, omni humano consilio destitutos, cœlesti ducatu ad portum æternæ pacis applicandos eveheret. »

11. « Verba ista quæ in ore tanti nuntii posita, qui præ sapientia sua non solœcizet. » 24ᵉ h.

de Cluny soumet son homélie au jugement d'un critique; il supplie humblement son Aristarque d'effacer les incorrections avec un petit canif qu'il a joint lui-même au manuscrit[1]. Grâce à cette ardeur intéressée, la langue latine rend encore chez certains prédicateurs une note digne d'être entendue.

Ainsi, la chaire emploie tantôt la langue vulgaire et tantôt la langue latine. La langue vulgaire est regardée comme basse, incapable de supporter le poids d'une pensée noble, de rendre une image hardie et de tracer les grands tableaux aimés de l'éloquence : elle est abandonnée au peuple. Si certains laïques raffinés élèvent leurs prétentions jusqu'à réclamer des sermons en latin, les prédicateurs leur rappellent sans ménagement qu'ils n'en comprennent pas un mot. « Ne méritent-ils pas qu'on les tourne en ridicule et en dérision, dit Adam le Prémontré à ses moines, ces gens qui, n'entendant rien ou presque rien à la Sainte Écriture, font fi du sermon que vous leur prêchez, s'il n'est en latin, et, ce qu'il y a de plus risible, si ce latin n'est tourné avec des périodes pompeuses et recherchées[2]? — C'est bien, disent-ils, voilà qui est bien pensé, voilà qui est ingénieux. — Expliquez-vous en langue vulgaire, rien n'a plus ni mérite ni valeur à leurs yeux : et cependant, qu'on cesse de leur parler en langue vulgaire, ils ne comprennent pas un mot à ce qu'on leur dit[3]. »

1. Sermo de villico iniquitatis. *Opp. S. Bernardi*, V, 1371.

2. « Habitum ad eos sermonem penitus respuunt, nisi totus in verbis latinis, et, quod magis irridendum est, nisi quibusdam verbis pomposis et insolitis persolvatur. »

3. « Cum ipsi nihil omnino intelligant ex omnibus quæ dicuntur, nisi vulgariter eis exponantur. » 15ᵉ h., *Patrol. lat.*, CXCVIII, c. 184.

Le latin est la langue de bon goût : il est cultivé quelquefois avec soin, rarement avec succès. Mais enfin les gens de religion ne veulent que du latin : ils croiraient se manquer à eux-mêmes s'ils trouvaient quelque saveur au roman.

Pour tout résumer en un mot, il y eut deux chaires au moyen âge : la chaire cléricale et la chaire laïque.

CHAPITRE II

SUJETS ET GENRES DE SERMONS.

Depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, la parole évangélique est à la fois divine et humaine. Elle ne cesse d'enseigner les dogmes de la doctrine révélée; mais elle varie ses formes selon le goût et le besoin des auditeurs : immuable dans les traditions théologiques et morales, elle modifie sa manière d'après les nécessités du moment. Aussi la chaire a-t-elle, au douzième siècle, ce double caractère. Laissons le premier de côté : cherchons le second. Nous le trouverons même dans les sujets qui sont de tous les temps, comme le panégyrique et l'oraison funèbre.

Les panégyriques remplissent les recueils d'homélies. Car alors tout s'abritait sous le nom d'un saint. Le peuple plein de foi mettait ses villes, ses villages, ses lois sous la garde de puissants protecteurs, et dans les moments d'angoisse il faisait sortir avec pompe leurs

restes sacrés. C'était une majestueuse et touchante cérémonie que ces processions de reliques au moyen âge. On y voyait des chanoines, des prêtres, des moines en rangs serrés, des pèlerins accourus en foule de toutes parts, et la châsse étincelante de pierreries portée sur les épaules des évêques. Puis tout à coup, dans une halte, au milieu des cantiques, de soudaines acclamations annonçaient un miracle, et le peuple tressaillait de foi sous les voûtes émues des cathédrales. Tels sont les récits d'Odon de Saint-Maur-les-Fossés[1], de Radbode II[2], d'un Génovéfain anonyme[3].

Tous les panégyriques ne sont pas, il est vrai, de ces pages vivantes. On peut les diviser en deux classes. Ceux qui sont écrits en latin s'étendent sur les considérations générales et sur la pratique des vertus; les phrases communes y abondent; certaines comparaisons paraissent consacrées par l'usage[4], et beaucoup de ces discours ne se distinguent les uns des autres que par le titre. Au contraire, ceux qui sont écrits en langue vulgaire ne citent que des faits; ils résument avec la plus minutieuse exactitude la vie ou la légende du saint; ils n'ont aucune prétention à l'éloquence : ce sont de petits récits terminés par une exhortation si courte qu'on a peine à croire qu'ils aient été prêchés. En un mot, les uns prennent la forme morale et les autres la forme historique; ceux-là sont pompeux et vagues; ceux-ci ne manquent pas d'intérêt à cause de leur sécheresse même.

1. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 2273, n° 9. La translation des reliques de saint Maur au monastère de Saint-Maur-les-Fossés fut ordonnée par Charles le Chauve, pour défendre le royaume contre les Normands. Elle eut lieu le 3 nov. 868. *Ibid.*

2. Jacques Le Vasseur, *Cry de l'Aigle*, 282. — 3. Ms. lat., 14052, f° 229.

4. Par ex., saint Benoît est toujours de toute nécessité comparé à Moïse.

Prenons pour exemple le panégyrique de saint Étienne, le saint le plus populaire du moyen âge, puisque trente-huit cathédrales lui étaient dédiées.

« Ceste feste de saint Estiene[1] si est comme ses cors fu trovez. Liciens I prestres de bone vie gisoit en son lit en I mostier de saint Jehan Batistre. Si aparust a lui uns hom anciens qui ot blanc vestement et tenoit une blanche virge en sa main, et ot IIII escrins delez[2] lui. Il toucha Lucien de sa virge et l'apela III foiz par son non : Lucien, Lucien, Lucien. Il respondi : Sire qui es tu? — Ge sui, fist il, Gamaliel qui norri saint Pol l'apostre et l'apris. Por quoi n'aores tu moi et cels qui avec moi sont? » Lors mit delez lui les IIII cousins. Li dui estoient plain de blanches roses, et li tierz plains de roses vermeilles, et li quarz de flors et de jemmes. Dont Luciens dit : « Sire, qui sont cil qui avec toi sont? » — « Cest, dit il, li viex Abibasmez frères qui fu baptisiéz et croit en Dieu et morust virges; et si est Nicodemus qui vint a nostre Segnor par nuit; et si est sainz Estienes li premiers martirs : Il n'i ot nul des martirs que lui. Va a Jehan l'evesque de Jherusalem et li di que il nos face desfoïr. On nos trouvera en tel liu, si li mosterras. » Adonc ses venoides genz Luciens li bons hom pria que por ce qu'on le creust melz, que encore le veist seconde foiz et tierce; et moult le blasmoit de ce qu'il ne l'avoit creu. Luciens se leva au matin et vint a l'evesque et li dit tout ainsi. Li evesques plora de joie qant il oï nomer saint Estiene; et fist foïr ou liu que cil

1. Biblioth. Sainte-Geneviève, à la suite des sermons de Maurice de Sully, ms. fr., DI 21, p. 87. Il faudrait comparer ce panégyrique historique avec celui qui fut prononcé en latin absolument sur le même sujet par un moine de Marmoutiers, ms. lat., 12412, f° 125. Celui-ci ne tarit pas sur les réflexions morales.

2. A côté de.

li monstra : mais riens n'i trovèrent. Gamaliel s'aparust de rechief au moine religios et li monstra certainement le liu ou il estoient. Cil dit a l'evesque, et il plora de joie qant il oï nomer saint Estiene, et fist foïr ou liu ou cil li monstra : mais riens n'i trova. Gamaliel s'aparust de rechief au religieus moine et li mostra certainement le liu ou il estoient. Cil le dit a l'evesque, et li evesques fit foïr la endroit : si trova le cors saint Estiene et ileques près les autres trois. Une si douce odor en issi que li malade qui ilecques estoient en garirent de lor maladies ; et senbloit a chascun qu'il fust en paradis. Mout sont bon ami Nostre Seignor[1]. »

Ces discours n'étaient pas composés seulement pour célébrer l'invention ou la translation des reliques : ils revenaient aussi chaque année, le jour anniversaire de la mort du saint, laquelle était appelée « le passage de la terre au ciel, *de transitu sermo* ». Ici encore il n'y a ni conception oratoire, ni éclat, ni verve, ni abondance : tout le sentiment est fondu dans le récit qui est simple. Le prédicateur laisse tranquillement aux faits le soin de louer le héros et d'exciter les fidèles à la pratique des vertus.

« Beatus [1] Petrus Apostolus vidit Christum mœrentem occurrentem ad eum, et dixit : Domine, quo vadis ?[2].

» Zo dizo las Escripturas que zai en areires volc l'emperaire de Roma

« Le bienheureux apôtre Pierre vit le Christ tout triste se présenter à lui, et il lui dit : Seigneur, où allez-vous ? Les Écritures disent qu'autrefois l'empereur de

1. Cette petite homélie suit presque mot à mot, en le résumant, le texte de la lettre de Lucien. V. Baronius, *Annal. eccl.*, VII, anno 415. Elle prouve donc que l'authenticité de cette lettre n'était pas discutée au moyen âge. V. sur cette question Tillemont, *Hist. eccl.*, II, 462, Notes et éclaircissements.

2. Les textes latins sont inexacts. V. *Acta SS.*, jun. V, 428 ; et *S. Ambros. in Auxent.*, n° 13, post epist., 21, *Patrol. lat.*, XVI, c. 1011.

aucire sanz Peire l'apostol. E vengro li cristia e las cristianas de Roma[ves] sain Peire, e preguero lo per amor de Deu qu'el issis de Roma e fugit en autre loc. Ara el dis que plus amava morir que vivre per amor de Nostre Seinor. Mas per amor delz cristias et de las cristianas e non jes per temor de mort, essia toz sols de la ciptat et encontret Nostre Seinor, si com diz es: Petrus apostolus vidit... Sanz Peire l'apostols vai [vi a] se corre Crist, et adoranz a lui dis : Seinneir, on vas ? Et Nostre Seiner li respondet: Veni Romam ut crucifigerer. Eu vei a Roma autra vez esser crucifiaz. Quar li Judeu crucifiero lui, et aora el venia que fos altra vez crucifiaz ab san Peire : que tota la pena que san Peire sostenc e la croz, tota la sostenc nostre Seiner tota eisement cum si el fos altra vez mes en la croz.

» E retornet sanz Peire e la ciptat, e diz alz cristias que ab Nostre Seinor avia parlat e nostre Seiner ab el. El ministre de l'emperador prensero san Peire e menero lo a la croz. E cum el fo laz la croz, preget los ministres que volio metre e la croz, que no li messesos de tal mesura que Nostre Seiner i fora mes; mas trastornesso lo pes desus, el chap dejos. E co fo e la croz, fez orazo a Deu Nostre Seinor, e dis : Domine Jesu Christe, committo tibi omnes animas quas tu mihi commisisti. Senher Deus Jhesus Christus, red a te las animas las qualz livrest a me. En apres que sanz Peire ac sa orazo fluida, essi lo seus esprit de lui, et li sanz angel portero l'en davant Deu el cel chantan : Gloria in excelsis Deo et te Deum laudamus.

Rome voulut tuer saint Pierre l'apôtre. Et les chrétiens et les chrétiennes de Rome vinrent vers saint Pierre et le prièrent par l'amour de Dieu qu'il sortît de Rome et s'enfuît dans un autre lieu. Or, il dit qu'il aimait mieux mourir que de vivre, pour l'amour de Notre-Seigneur. Mais par amour des chrétiens et des chrétiennes, et non par crainte de la mort, il sortit tout seul de la cité et rencontra Notre-Seigneur, comme il est dit: Petrus apostolus vidit... Saint Pierre l'apôtre vit le Christ courir à lui et l'adorant, lui dit: Seigneur, où allez-vous? Et Notre-Seigneur lui répondit: Je suis venu à Rome pour y être crucifié. Je viens à Rome pour y être crucifié une autre fois. Car les Juifs le crucifièrent, et maintenant il venait pour être crucifié une autre fois avec saint Pierre, de sorte que toute la peine que saint Pierre supporta sur la croix, Notre-Seigneur la supporta tout entière, comme s'il eût été mis une autre fois sur la croix.

» Et saint Pierre retourna dans la cité, et il dit aux chrétiens qu'il avait parlé avec Notre-Seigneur et Notre-Seigneur avec lui.

» Les ministres de l'empereur prirent saint Pierre et le conduisirent à la croix. Et lorsqu'il fut à la croix, il pria les ministres qui voulaient le mettre sur la croix, qu'ils ne le missent pas de la même manière que Notre-Seigneur y avait été mis, mais qu'ils lui tournassent les pieds en haut et la tête en bas. Et lorsqu'il fut sur la croix, il fit une prière à Dieu Notre-Seigneur, et lui dit: Seigneur Jésus, je vous confie toutes les âmes que vous m'avez confiées. Seigneur Dieu Jésus-Christ, je vous rends les âmes que vous m'avez confiées. Et après que saint Pierre eut fini sa prière, il rendit l'esprit, et les saints anges le portèrent devant Dieu dans le ciel en chantant: Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et nous vous louons, Seigneur.

» Levem las mas, els cors ves Nostre Seinor, e pregem lo per la sea merce et per las pregeiras de san Peire et de san Paul que perdet lo chap per amor de Deu. Aitals obras, aitals almornas nos do a far en aquest segle que las nostras animas, quant issiran dels cors, a la sua gloria posco pervenir on el viu e regna per omnia secula seculorum. Amen[1]. »

» Levons les mains, levons les cœurs vers Notre-Seigneur, et prions-le par les mérites et par les prières de saint Pierre et de saint Paul qui fut décapité pour l'amour de Dieu. Qu'il nous concède de faire telles œuvres, telles aumônes dans cette vie, que nos âmes, lorsqu'elles quitteront le corps, puissent parvenir dans sa gloire, au lieu où il vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Les prédicateurs qui proposaient si souvent les saints à l'admiration publique ne devaient pas rester muets devant la tombe de leurs frères, de leurs amis, des grands personnages de l'époque. En effet, c'est à ce moment même, au douzième siècle, ou tout au plus à la fin du onzième, que, depuis saint Hilaire d'Arles, revit, pour la première fois, l'usage des oraisons funèbres. Orderic Vital[2] rapporte que Gislebert, évêque d'Évreux, fit l'éloge du roi Guillaume. « Quand la messe fut terminée, comme on avait déjà descendu le cercueil dans la fosse et que le cadavre était encore sur le brancard, le grand Gislebert, évêque d'Évreux, monta en chaire et prononça éloquemment un discours étendu sur les grandes qualités du monarque défunt. Il le loua surtout d'avoir vaillamment étendu la puissance normande, d'avoir élevé sa nation plus haut que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs, d'avoir maintenu dans tous les états de sa dépendance la justice et la paix, d'avoir sagement châtié de la verge de l'équité les voleurs et les brigands, d'avoir protégé avec le glaive de sa vertu les clercs, les moines et le peuple sans défense. Quand il eut terminé sa harangue, il s'adressa à l'assistance, et

1. Ms. lat., 3548ᴮ, f° 17.
2. *Hist. de Norm.*, liv. II, *Collect. Mém.*, XXVII, Guizot, 217.

comme tout le monde pleurait d'attendrissement et confirmait ses assertions, il ajouta : Puisque dans cette vie nul mortel ne peut vivre sans péché, prions tous dans la charité pour le prince défunt ; appliquez-vous à intercéder pour lui auprès du Seigneur tout-puissant et pardonnez-lui de bon cœur, s'il vous a manqué en quelque chose. »

Mais aucun de ces discours ne nous est parvenu : nous n'avons plus que les oraisons funèbres faites dans les monastères[1]. C'était ordinairement au chapitre, après les funérailles, qu'elles étaient prononcées. Les abbés ne se réunissaient même jamais sans rappeler dans une courte allocution le souvenir des Pères qui « naguère siégeaient à la même place et qui n'étaient plus[2] ». Ce fut aussi dans la salle du chapitre que Pierre le Vénérable fit l'éloge d'Abélard, lorsqu'il eut déposé entre les mains d'Héloïse les restes de son époux. Les textes contiennent eux-mêmes des indications précises à ce sujet. « La tombe fermée, les prières finies, les moines, au milieu des larmes et des gémissements, se rendirent au chapitre et entendirent le discours suivant[3]. » « Le frère convers mort, les funérailles achevées, notre vénérable Père Bernard fit au chapitre un discours brillant de componction et d'éloquence[4]. » « S'ensuyt l'oraison funebre que feist le reverendissime Père en Dieu, messire Leger, jadis bien merité archevesque de Bourges : laquelle sa reverendissime personne declama

1. Nous en possédons encore un grand nombre. Mais c'est à tort, semble-t-il, que Muratori, *Rer. Italic. script.*, III, 416, et Baronius, *Ann. eccl.*, XVIII, 322, affirment que Pierre, moine de Cluny, prononça l'éloge du pape Urbain II, mort dans ce monastère, en 1119. On ne trouve nulle part mention de ce discours.

2. Victorins, ms. lat., 14953, f° 50, in capitulo abbatum. Le sermon suivant commence encore par ces mots : « Utinam conventus iste fiat ad suffragia defunctorum ! »

3. Manriq., *Annal. Cisterc.*, I, anno 1109, cap. I, n° 9.

4. *Ex Exordio magno Cisterc.*, cap. XXVI, *Opp. S. Bernard.*, VI, 2368.

au dedans du chapitre de l'abbaye de Fontevrault, le jour d'apres les susdictes obseques, et en la presence de plusieurs personnes notables et de tous les enfants spirituels du bon Père maistre Robert Abruissel, vray amy de Dieu[1]. »

Cependant Geoffroy, abbé de Mailros, aurait parlé, semble-t-il, sur la tombe même de son prieur: « Notre prieur, dit-il, dont nous avons déposé les restes ici: *cujus hic ossa condidimus*[2]. »

Du reste, peu importe que ces oraisons funèbres aient toujours été prononcées au chapitre, ou bien quelquefois sur la tombe même: elles sont toutes d'une simplicité familière et touchante; elles racontent sans éclat et sans apprêt les humbles vertus monastiques.

Qu'en présence du pompeux catafalque élevé à la naissance et au génie, l'orateur étale les richesses du développement et la beauté du langage; que devant des généraux d'armée, il pénètre les secrets de la stratégie et qu'il retrace de savants plans de bataille; que devant des hommes d'État, il descende aux plus subtils ressorts de la politique; qu'il répande des larmes sur la mort des guerriers qu'il a chéris et des princesses qu'il a consolées à l'heure du trépas; qu'inspiré par l'auguste majesté de Louis XIV, il appelle à son secours la magnificence du rhythme oratoire pour dire le néant de l'homme et son immortalité: ce sont là des spectacles ravissants où l'intelligence, l'imagination, le cœur contemplent à loisir les plus belles gloires de la terre rehaussées par toutes les splendeurs de la religion.

1. *Baston de Deffence de Fontevrault*, 148.

2. Ms. lat., 18178, f° 52. « Sermo novus ex veteri a S° Hilario Arelatensi de beato Honorato olim editus et, detractis versibus aliquantis, ad beati Prioris nostri memoriam, cum offerre ipse se videretur, assumptus. » Mais le passage du texte cité ne se retrouve pas dans le modèle. V. *Patrol. lat.*, L, c. 1249.

Mais dans le cloître il n'y a place, devant la mort, que pour les regrets attendris d'une sainte amitié. Les portraits historiques, les hommages grandioses, les périodes fastueuses seraient aussi déplacés pour louer ces religieux, que les devises, les fleurs, les lampes d'or et toutes les vaines figures qu'une main frivole viendrait suspendre aux murailles nues du monastère. Qu'importent les grandeurs de la terre aux citoyens du ciel? « On le sait, dit Geoffroy de Mailros[1] après saint Hilaire, tous les orateurs qui ont entrepris de louer quelqu'un commencent par vanter sa patrie et son origine, afin de compenser par la gloire de leurs ancêtres ce qui manque à leurs propres vertus. Pour nous, nous ne sommes qu'un dans le Christ : la plus haute noblesse pour nous, c'est d'être mis au nombre des serviteurs de Dieu ; nous ne devons nous glorifier de notre naissance d'ici-bas qu'en la méprisant. »

La chapelle, le travail manuel, la récréation, le réfectoire, tels sont les champs de bataille, ignorés du monde, où jour par jour, le vieil homme lutte contre le nouveau, au sein de la méditation et de la prière. « Avec le vivre et le vêtement[2] Humbert était content; il n'en fit usage que dans les limites de la nécessité, et non point jusqu'au superflu. Il n'y a pas longtemps encore, si j'ai bonne mémoire, dans un entretien que nous avions ensemble, il se représentait comme prébendier de ce monastère, comme un homme inutile qu'on nourrissait dans la maison de Dieu... Mais parmi ses nombreuses qualités, tout le monde connaît à quel point il était circonspect ; car vous avez vu sa conduite et entendu sa conversation pendant de longues années... Est-ce qu'il y en a parmi vous qui l'ont vu rire,

1. Ms. lat., 18178, f° 86.—2. S. Bernard. in obitu Domni Humberti sermo, *Opp.*, V, 287.

même au milieu de ceux qui riaient? Il prenait sans doute un visage serein pour complaire à ses compagnons et ne leur être point à charge, mais un vrai rire, si vous faites appel à vos souvenirs, vous verrez qu'il n'en eut jamais. Et puis, quelle ferveur il avait, et le jour et la nuit, dans les œuvres de Dieu!... Parvenu à la plus extrême vieillesse, il fut atteint et frappé avec les incommodités de l'âge par une foule d'autres incommodités graves que beaucoup d'entre vous ont connues. Or, son cœur, comme on dit, triomphait des années et ne savait point céder au mal. Enfin, par le chaud et par le froid, par monts et par vaux il montait et descendait, travaillant comme les jeunes gens, au point de nous frapper tous d'étonnement et presque de stupeur. S'il m'arrivait parfois de le retenir pour le consulter, à cause de la multitude de mes affaires, il était triste et sombre, jusqu'à ce qu'il lui fût permis d'aller vous rejoindre. Il ne manqua que bien rarement, si tant est qu'il y ait manqué jamais, aux veilles solennelles... Dans le réfectoire, c'est à peine s'il faisait usage des mets communs. Ce n'est jamais que vaincu par l'obéissance qu'il mit les pieds à l'infirmerie, et c'est avec toutes les peines du monde qu'on pouvait l'y retenir une fois qu'il y était... Quel homme dans les conseils! Quel conseiller droit et discret! J'ai pu l'apprécier d'autant mieux que j'ai eu plus souvent occasion de frapper à la porte de son cœur. Mais vous avez pu le connaître aussi bien que moi. Quel est celui qui dans les tentations n'a point appris de sa bouche la source et le remède? Il savait si bien pénétrer dans tous les replis d'une conscience malade que celui qui allait se confesser à lui pouvait croire qu'il avait tout vu, assisté à tout. »

Quel intérêt dans tous ces détails de famille! Humbert consume pour remplir des devoirs si simples, en apparence, toute l'ardeur de son âme! Puis, conseiller sûr, directeur infaillible, il avait au plus haut degré le don si rare de lire dans les consciences et les cœurs: Humbert était un grand moine.

Cependant ces oraisons funèbres ont, il faut l'avouer, un défaut regrettable. Elles commencent toutes par une explosion d'invectives contre la mort. L'orateur ne considère jamais la mort comme cet angélique messager qui vient apporter au chrétien la nouvelle de la délivrance terrestre et d'une jeunesse immortelle dans les cieux. Elle est la déesse cruelle du paganisme, l'insatiable homicide. Parmi tant de discours composés par des moines et par des saints, on ne rencontre pas une seule fois, chose incroyable! la douce sérénité du fabuliste[1]:

> La mort ne surprend point le sage;
> Il est toujours prêt à partir:
> S'étant su lui-même avertir
> Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.

Mais ce tribut payé, ordinairement dans l'exorde, aux souvenirs de l'antiquité profane, la déclamation cesse avec les réminiscences; le prédicateur descend en lui-même, et ses paroles ne sont plus que l'expression de sa pensée. Il montre comment la mort n'a rien de lugubre pour l'âme fidèle. La tendresse se plaint sans doute: mais la foi s'exalte dans une pieuse joie; on regrette des amis et déjà on invoque de saints protecteurs; tout est vrai, tout est senti: c'est un heureux mélange de sourires et de

1. La Fontaine, VIII, 1.

larmes. « Vous avez perdu[1], mes frères, un père vénéré, un pasteur de vos âmes; et moi, j'ai perdu non-seulement un père et un pasteur, mais un allié, un compagnon d'armes, un athlète vaillant dans les guerres divines, lui que notre vénéré père Robert avait nourri, dès l'enfance de notre congrégation, dans la science et dans la piété. Oui, il nous fait bien défaut : mais il ne manque point à Dieu, et puisqu'il ne manque point à Dieu, il ne nous manquera pas à nous-mêmes. Car c'est là le propre des saints; lorsqu'ils meurent, ils laissent leurs reliques à leurs amis, mais leurs amis, ils les emportent dans leurs cœurs... Pourquoi donc nous lamenter davantage? Heureux sort! Heureuse destinée! Mille fois heureux nous-mêmes, portés que nous sommes maintenant devant la présence de Dieu! Rien ne peut arriver de plus doux aux athlètes du Christ que de laisser le vêtement de la chair et de s'envoler vers Celui pour l'amour duquel ils ont enduré tant de fatigues. Le soldat a reçu le prix de la victoire, le coureur a saisi la palme, le vainqueur a été couronné! Pourquoi donc nous lamenter? Pourquoi pleurer celui qui est dans la joie? Pourquoi nous agenouiller devant le Seigneur, au milieu des larmes et des gémissements? Ne pleurons plus sur un guerrier qui se repose de ses combats: mais pleurons sur nous-mêmes, sur nous qui luttons encore dans la mêlée; changeons nos soupirs en prières: supplions le triomphateur suprême qu'il ne laisse pas le lion rugissant, notre cruel adversaire, triompher de nos efforts[2]. »

1. S. Étienne, oraison funèbre d'Albéric, son prédécesseur; Manrique, *Annal. Cisterc.*, I, anno 1109, cap. I, n° 9.

2. Voy. aussi l'oraison funèbre de saint Malachie, mort à Clairvaux en 1148; *Opp. S. Bernardi*, III, 2221.

Ce caractère ne se trouve nulle part ailleurs mieux accusé que dans l'oraison justement célèbre du moine Gérard prononcée par saint Bernard, son frère. Bérenger n'admet point cette association de la tristesse et de la joie[1]; il en est choqué jusqu'à la reprocher au saint. C'est là, au contraire, le principal mérite de cette page funèbre si touchante[2]: elle est l'expression vraie d'une émotion naturelle.

Saint Bernard avait présidé aux obsèques de son frère, les yeux secs; et au retour même de la cérémonie, il avait repris ses commentaires sur le Cantique des Cantiques. Mais soudain les paroles lui manquent; emporté par la violence de sa douleur trop longtemps contenue, il donne enfin libre cours à ses larmes[3]. Puis, il décrit sa tendresse pour son frère, les vertus de Gérard, la félicité du ciel, l'abandon inattendu et la solitude effrayante de son propre cœur, la mort du juste, la résignation nécessaire au chrétien, et une foule de sentiments qui se rapprochent, se croisent, s'en vont, reviennent et se succèdent pêle-mêle, comme les premiers mouvements de l'âme dans le désordre de la douleur. Avec quelle satisfaction il apprendrait ce que Gérard au ciel pense de son frère abandonné maintenant sans appui, au milieu de tant de peines et de si pressantes sollicitudes! Il ne cesse de l'appeler; on sent qu'il éprouve une jouissance intime à nommer Gérard, ce frère bien-aimé, ce tendre ami, ce conseiller si fidèle!... Mais, dans tous ces longs épanchements, il n'a pas encore songé à nous dire comment Gérard était mort. « Lorsque, l'an

1. « Quod tristia lætis confœderet. » *Opp. S. Bernardi*, IV, 3211, note.
2. *Opp. S. Bernardi*, IV, 2816.
3. « Exite, exite, lacrymæ jampridem cupientes: exite, quia is qui vobis meatum obstruxerat, commeavit. » *Ibid.*, n° 8.

passé[1], nous étions à Viterbe dans l'intérêt de l'Église[2], mon frère Gérard tomba malade. Comme le mal augmentait au point qu'il semblait que Dieu l'allât bientôt rappeler à lui, je ne pouvais me résoudre à laisser dans une terre étrangère le compagnon de mon voyage, un compagnon comme celui-là, et à ne point le remettre entre les mains de ceux qui me l'avaient confié : car il était aimé de tout le monde, tant il était aimable ! Dans cette détresse, je me mis à prier avec larmes et gémissements : Seigneur, m'écriai-je, attendez jusqu'à notre retour. Lorsque vous l'aurez rendu à ses amis, ôtez-le du monde, si vous voulez, je ne m'en plaindrai point. Vous m'avez exaucé, Seigneur, vous lui avez rendu la santé. Nous avons achevé l'ouvrage que vous nous aviez enjoint de faire et nous sommes revenus joyeux, rapportant avec nous les beaux fruits de la paix. J'avais presque oublié notre convention ; mais vous, Seigneur, vous vous en êtes souvenu. Je rougis de ces regrets qui semblent m'accuser de prévarication. Oui, vous avez redemandé votre dépôt, vous avez repris ce qui était à vous. Mes larmes mettent fin à mes paroles : mettez fin, s'il vous plaît, Seigneur, à mes larmes ! »

Cette péroraison si délicate et si vive de sentiment, sainte et pourtant humaine, peut être rangée parmi les beaux traits du pathétique. Il y a des oraisons funèbres plus pompeuses : mais aucune ne prend au cœur comme ce chant de deuil, comme ce cri de détresse qui renonce aux paroles pour éclater en sanglots.

Les panégyriques et les oraisons funèbres sont des sujets communs à tous les âges du christianisme. Le douzième siècle a cultivé, en outre, certaines formes de ser-

1. 1137. — 2. Pour ramener à l'unité les partisans de Pierre de Léon.

mons spécialement adaptées à l'esprit naïf d'un peuple qui aimait à chercher la vérité sous l'intérêt dramatique.

Dans toutes ces variétés le dialogue tient la première place. Il ne consiste pas alors à jeter, en passant, dans la vivacité de l'émotion quelques paroles d'une familiarité expressive; encore moins est-il un procédé vulgaire, un artifice de rhétorique inventé pour rompre la monotonie du discours : il constitue un vrai genre de prédication, autorisé par un usage fréquent et réservé pour les grands effets. Voici, par exemple, comment Guerric d'Igni commence un sermon[1]. « *Filles de Jérusalem, annoncez à mon bien-aimé que je languis d'amour*[2]. Nous voulons, s'il vous plaît, examiner avec votre charité comment ces paroles que nous avons chantées cette nuit se rapportent à l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Il faut traiter ce sujet en employant le genre de composition dont se sont servis non-seulement les auteurs séculiers, mais encore les écrivains ecclésiastiques... Dans ce genre, tout en respectant la vérité, l'orateur se donne plus de liberté que dans les autres. Il prend son texte, dit saint Jérôme, puis, sans s'attacher à redire ce qui a été dit ou ce qui a été fait, il s'applique surtout à montrer que l'affaire dont il s'agit, quoiqu'elle n'ait point été ni dite ni faite réellement, peut néanmoins avoir été dite ou faite, en un mot, qu'elle est vraisemblable. » Le dialogue annoncé, le prédicateur présente ses interlocuteurs. « Marie était donc sur sa couche; elle allait quitter son corps, selon les lois de l'infirmité humaine. Or, les filles de la Jérusalem d'en haut, c'est-à-dire les Vertus célestes, sachant qu'il faut mériter la grâce du Fils en rendant ser-

1. Serm. 2e pour l'Assomption. *Opp. S. Bernardi*, V, 2030. — 2. *Cantic.*, V, 8.

vice à la Mère, visitaient avec beaucoup de dévotion leur souveraine, la Mère de leur Seigneur. Et il se peut que les anges, après l'avoir saluée, lui aient tenu à peu près ce langage, en conformant leur extérieur à son regard humain, et leurs paroles aux sentiments et aux habitudes ordinaires de la vie. »

Les préambules sont terminés : la scène commence.

« Que veut dire, ô Souveraine, cet état de langueur et de maladie qui paraît en vous? Pourquoi, plus triste et plus lente que d'ordinaire, ne revoyez-vous plus depuis deux jours les lieux saints dont la vue nourrissait votre amour? Voilà quelque temps que nous ne vous voyons plus ni gravir le rocher du Calvaire, pour y remplir de vos larmes la place où fut dressée la croix, ni vous rendre au tombeau de votre Fils, pour adorer sa Résurrection, ni sur le mont des Oliviers, pour baiser les derniers vestiges de ses pas?... » — « Je languis. » — « Pourquoi languissez-vous? » — « Je vous le dirai enfin, je languis d'amour... » — « Bon Jésus, comment se fait-il que votre Mère, depuis qu'elle vous a enfanté, ne soit jamais restée sans languir... Mais nous vous en supplions, ô Souveraine, que voulez-vous que nous fassions?... » — « Vous êtes les compagnons de l'Époux; Gabriel est mon paranymphe; je ne vous cacherai pas le mystère d'amour... Que de fois, quand je tenais dans mes bras Jésus alors petit enfant, je prenais le plaisir qui m'était permis, et j'embrassais le plus beau des enfants des hommes... Maintenant il a crû en gloire et en majesté, mais il n'a perdu ni sa bonté ni sa douceur... Non, il ne rebutera point la Mère qu'il a choisie, et il ne rejettera pas celle qu'il a élue de toute éternité! » — « Ne craignez rien, Marie, répond Ga-

briel... » Et se tournant vers la foule des anges : « Partons, dit-il, partons, de crainte de paraître faire injure au Fils, si nous retardons la gloire de la Mère... » Et Jésus leur tint ce langage, lorsqu'ils furent arrivés au ciel : « Je veux que Reine, portant le diadème, elle soit assise à la droite du Roi des rois... Venez donc, mon élue ; j'établirai mon trône en vous... Je ne serai point assez glorifié à mes yeux tant que vous ne partagerez point ma gloire. » — « Gloire à vous ! Seigneur, répond le chœur des anges. » Que le chœur des fidèles faisant écho redise : « Gloire à vous ! Seigneur. Que le triomphe de votre Mère tourne à votre gloire dans tous les siècles des siècles ! Ainsi soit-il. »

Ces dialogues revenaient surtout dans les sermons solennels sur l'Église, ou sur l'amour du ciel. L'Église parlait aux fidèles avec la plus vive tendresse, comme une mère qui converse avec ses petits enfants[1]. Elle leur racontait avec enthousiasme dans quelles circonstances leur Père les avait quittés, et elle leur enseignait le chemin qu'ils devaient prendre pour se réunir à lui. Les enfants un peu déconcertés, timides, lui faisaient observer que la route était difficile, que le voyage était long. L'Église leur montrait alors le courage des saints, leurs frères, de saint Paul en particulier ; puis, elle leur faisait entrevoir au delà de cette vie si courte une récompense éternelle. Les enfants finissaient par lui promettre amour et fidélité.

A l'abbaye de Saint-Victor, la fête de saint Augustin amenait toujours avec elle une savante dissertation, dans laquelle saint Augustin traitait avec la Science, ou avec la Sagesse, ou bien avec l'Église, les plus hautes questions

1. « Utatur Ecclesia mater verbis pretaxatis et quasi sub dialogo quodam interloquantur mater et filioli. » Anonyme, ms. lat., 14470, f° 219.

de la théologie[1]. Souvent encore une pieuse conversation s'engageait entre saint Augustin et sainte Monique, sa mère; ou bien, le saint patron s'adressait lui-même à ses chanoines[2].

Quelquefois ces discours dépassent de beaucoup les proportions du dialogue. Les personnages sont plus nombreux; on dirait qu'ils vont et viennent, entrent et sortent comme sur un théâtre, qu'il y a une mise en scène considérable, une représentation vivante avec des péripéties et un dénouement.

Un des plus curieux monuments de ce genre nous a été conservé, sous le nom de Pierre de Blois dans les imprimés, et sous le nom d'Étienne de Tournay dans les manuscrits[3] : c'est un sermon sur le jugement du pécheur, terrible sujet qui inspira tant de fois les artistes du moyen âge! Malgré quelques écarts de développement, il est facile de retrouver dans cette représentation tout le fracas d'une procédure en règle[4]. Dieu est le juge, le Diable l'accusateur et l'homme l'accusé. L'homme est accusé : 1° de mensonge au baptême, au sacrement de pénitence et aux saints ordres; 2° de noire trahison causée par l'orgueil, l'avarice et la gastrimargie; 3° de vol. Réquisitoire effrayant! Satan prend la parole; le pécheur répond; la Conscience proteste contre sa réponse. Mais le témoignage de la Conscience, l'homme le récuse, par la raison qu'elle est du genre féminin, femme, et par

1. Pierre Comestor, 31ᵉ h., *Patrol. lat.*, CXCVIII.
2. Guarin, ms. lat., 14588, f° 191.
3. Voyez liv. I, ch. III, Étienne de Tournay.
4. « Statuamus igitur Dominum sedentem pro judice, Diabolum pro accusatore, hominem quemvis ex nobis pro causa, et ad constitutam judicii formam rediga-mus. » Sermo ad populum, *Patrol. lat.*, CCVII, c. 750.

conséquent inhabile à tester[1]. Comment! s'écrie la Conscience indignée, ne suis-je donc pas l'intéressée dans ce procès? J'étais pure quand Dieu me créa, j'étais pure quand Dieu me livra entre tes mains, quand il me confia à ta garde, ô malheureux!... C'est malgré moi que tu m'as entraînée à des désirs illicites; c'est malgré moi que tu m'as souillée, malgré moi qu'en présence de notre Créateur et de tous les saints tu m'as avilie en me précipitant dans la fange et dans la boue!... Or, dans la salle du Palais, toutes brillantes d'or et de couronnes, se tiennent les trois filles du Roi, la Foi, l'Espérance et la Charité. Elles se lèvent : elles vont se mêler aux débats. Satan, le cauteleux Satan, court au-devant d'elles. Avec une voix douce comme celle d'un séraphin, il entrelace nombre de syllogismes bien dévots, il démontre clairement, avec des textes et des gloses, qu'un vil pécheur ne mérite pas si haute attention... La Foi le réfute : elle démasque victorieusement son impudence, ses ruses et son patelinage. Puis, se tournant vers le coupable, elle lui représente avec feu l'abîme tout prêt à l'engloutir, s'il persiste dans l'endurcissement, ou la miséricorde qui va le recevoir dans ses bras, s'il confesse ses crimes : le pécheur tombe anéanti, prosterné contre terre : *Credo! Credo!* En deux mots, la Foi l'instruit sur la nécessité de la contrition, de la confession et de la satisfaction. Cela fait, « hâtons-nous, disent les Sœurs; le temps presse; vite, au tribunal; plaidons comme nous pourrons[2]... » La Foi prend la parole : en moins de rien,

1. « Conscientiam nomine fœminino censeri manifestum est : quare ab accusationis jure, figura dictionis, videtur excludere. »

2. « Festinemus igitur, inquiunt sorores, causam referamus ad judicem... pro dilationis commodo breviter peroremus. »

l'appareil logique de la partie adverse est mis à néant[1]. Le coupable confesse de nouveau ses fautes. Toute la cour céleste avec Notre-Dame demande grâce pour le pénitent : Satan a perdu le procès. Le souverain juge prononce la sentence d'absolution avec les exhortations finales[2].

Entre le dialogue et le drame, on peut placer un troisième genre, qui n'est ni tout en paroles comme le premier, ni tout en actes comme le second : il participe de l'un et de l'autre, sans leur ressembler entièrement. Dans cette sorte d'homélie, tout pense, tout a du sentiment, tout se transforme en gracieuses images, pour enseigner d'une manière neuve et piquante, sous des voiles faciles à percer, une vérité de l'ordre moral. C'est le sermon allégorique. Il est particulièrement cher au goût subtil et raffiné des Victorins. Mais le plus original de tous est celui dans lequel Hugues de Saint-Victor décrit, sous le nom de l'Enfant prodigue, toutes les phases de la vie spirituelle[3].

« L'enfant prodigue abandonne ses maîtres; il fait le vagabond à travers les montagnes de l'orgueil, les vallées de la curiosité, les plaines de la licence, les bois de la luxure et les marais des voluptés charnelles. Le Démon ne cesse de lui donner la main du mauvais conseil... Bientôt

1. « Accusationis longissimam seriem hac brevissima oratione retundit. »

2. Voyez un sermon du même genre composé par saint Bernard : « in festo Annuntiationis. » Opp., III, 2098.

3. Ms. lat., 15959, f° 523. L'auteur donne lui-même la clef de son discours : « Nota hic quatuor in pravi nostri liberatione : 1. penitentiam, sed fatuam; 2. fugam, sed temerariam et irrationabilem; 3. pugnam, sed trepidam et meticulosam; 4. victoriam validam et sapientem. Quoniam in unoquoque de seculo fugiente invenies : primo enim est hebes et insipiens, postea preceps est et temerarius in prosperis; deinde trepidus et pusillanimis in adversis; postremo providus et eruditus et perfectus in regno caritatis. »

le père tombe dans l'abattement, dans la tristesse et le désespoir; il convoque ses amis et ses serviteurs; il ordonne qu'on cherche son fils... Un de ses serviteurs se met en route : c'est la Crainte. Elle finit par rencontrer le malheureux. Il était, hélas! enfermé dans une noire prison, retenu par les liens de la mauvaise habitude: il ricanait lui-même de sa propre misère. La Crainte prend un fouet, elle commande sévèrement au coupable de retourner vite à la maison paternelle. L'infortuné refuse d'obéir; et comme il s'obstinait dans son refus, la Crainte part, et le laisse à l'état de mort... Un second serviteur, voyant que la Crainte n'avait pas réussi, se met en route à son tour : c'est l'Espérance. Elle se baisse doucement, relève le malheureux, et, lui soutenant la tête, elle lui lave avec soin les yeux et tout le visage: Lève-toi, je t'en prie, lui dit-elle; retourne vers ton père; dis-lui : Mon père, j'ai péché! Lui, alors, reprenant ses sens, répond : Comment es-tu donc descendue dans l'horrible profondeur de mon désespoir? Dis-moi, qui es-tu? serais-tu l'Espérance? — Oui, je suis l'Espérance! — O soulagement des souffrances, douce consolation des malheureux, ô toi qui te tiens tout auprès du trône du Roi, vois-tu bien la profondeur de ma prison? Vois-tu toutes mes chaînes? A ton entrée, elles m'ont serré moins fort. Connais-tu l'immense multitude de mes tyrans? — Oh! ne crains rien. Celui qui nous secourt est plein de miséricorde; celui qui combat pour nous est tout-puissant; nous sommes plus nombreux que tous les tyrans : puis, j'ai amené avec moi le Coursier du Désir[1]; tu vas le monter, et, dans quelques instants, sous ma conduite, il t'emportera loin de tes ennemis. Elle dit. Ensuite elle étend

1. Achard, ms. lat., 14948, f° 76, dit aussi : « le blanc Coursier de l'Innocence. »

le moelleux tapis de la Dévotion, elle ajoute les éperons des Bons Exemples et elle fait monter le Fils du Roi sur le beau Coursier du Désir. Mais il n'a point de frein, tant il a hâte de fuir! Le Coursier part. L'Espérance le pousse en avant, et, derrière, la Crainte le presse de ses menaces... Un galop si désordonné va devenir dangereux : la Prudence apparaît : Courez, je vous en prie, dit-elle, avec plus de modération; vous allez le faire tomber, et s'il tombe, ils vont remettre la main sur lui. Elle met donc les freins de la Discrétion et les rênes de la Tempérance. La Crainte, elle, murmure par derrière; elle accuse la Prudence de retarder la fuite : Arrière, répond celle-ci! C'est le Seigneur seul qui fait ma force et mon salut! Et voilà que le Courage, le plus brave des guerriers divins, accourt à travers les plaines de la Confiance avec le glaive de la Joie : Point de trouble, dit-il, nous sommes plus nombreux que nos ennemis!

» Cependant le Fils du Roi s'approche du château de la Sagesse, lequel est entouré par les fossés de l'Humilité profonde et par le mur de l'Obéissance qui s'élève jusqu'au ciel, magnifique et solide... Il est reçu par la Sagesse elle-même; elle le prend dans ses bras; et il choisit sa demeure dans la citadelle au milieu des réjouissances... Mais voilà que le feu et l'aquilon ébranlent la maison... Pharaon sort avec ses chars pour atteindre Israël dans sa fuite : Satan est avec lui. Ils entourent le château; ils dressent sur tous les points les machines des Tentations... A l'intérieur, que de craintes, que d'angoisses! Les habitants pris à l'improviste sont troublés... Enfin, la Prudence revient à elle-même et, sur l'ordre de la Sagesse, elle va s'adresser au Roi. Mais qui enverra-t-on auprès de lui? demande la Prudence? — La Prière, répond la Sagesse. Allons vite,

pas de retard, et que la Foi monte son coursier. On cherche longtemps la Prière : malgré le bouleversement, on parvient à la retrouver. La Foi part pour le ciel. Elle entre. La Confiance vient au-devant d'elle. La Foi expose le péril de la situation. Le Roi prête une oreille favorable à sa requête, ému qu'il est par le danger de son Fils. Qui enverrai-je donc au secours, demande-t-il à la Charité, sa compagne inséparable? — Moi! Envoyez-moi! — Oui, tu vas l'emporter, tu vas délivrer mon Fils! La Charité s'éloigne du ciel : toute la milice céleste lui fait cortége. Elle descend au château, et avec elle rentrent la Joie et la Confiance. L'Espérance reparaît aussi avec tous les siens : à ce moment même, elle était presque terrassée. Et les ennemis, les assiégeants se disent alors : Que se passe-t-il? D'où vient cette joie, d'où vient ce triomphe du château? Hier, il n'en était pas ainsi. Malheur à nous! Dieu est descendu avec eux. Malheur à nous! Fuyons Israël. Tous les ennemis prennent la fuite. Alors la Charité recevant dans ses bras l'enfant du Roi, son propre enfant, elle l'emporte dans les cieux, et le présente au Seigneur qui l'accueille avec une joie paternelle[1]. »

L'allégorie ne gardait pas toujours dans la chaire ce charme innocent d'une imagination mystique. Elle se prêtait à la satire; elle se permettait parfois sur les choses les plus saintes et sur les personnages les plus graves non-seulement les apostrophes inexorables, les colères de la foi indignée, qui sont communes à tous les prédicateurs

1. Ce sermon fut prêché le samedi de la seconde semaine de Carême : « De filio prodigo, sabbato secunde hebdomade quadragesime », ms. lat., 15959, f° 523. Il paraît que c'était l'usage de prêcher ce jour-là sur l'Enfant prodigue; Guerric d'Igni a un sermon portant le même titre : « De filio prodigo pro sabbato hebdomadæ secundæ quadragesimæ. » *Opp. S. Bernardi*, VI.

de cette époque, mais encore elle se laissait aller à la liberté du langage, aux indécentes saillies qui divertissent les auditeurs sans les corriger et ravalent jusqu'à la licence du carrefour le génie de l'éloquence chrétienne.

Le cadre de ces tirades grotesques semble avoir été traditionnel. Le héros, c'est le Diable, toujours le Diable[1], jaloux de sa domination, fourbe, ricaneur, voluptueux. Il est accompagné de ses dignes amantes, la Malice, l'Hypocrisie, et d'autres encore... Il s'agit de faire la cérémonie de l'infernal mariage; puis, au bout de quelques lignes, de trouver dans le monde une position pour toute la progéniture.

Parmi les prédicateurs, les uns y vont simplement; ils abrégent la noce et trouvent le placement de la postérité tout fait[2]. De cette union, il eut donc neuf filles qui s'appelaient la Simonie, l'Hypocrisie, la Rapine, la Friponnerie, l'Usure, le Sacrilége, la Fausse Servitude, la Luxure, et l'Orgueil. De ces filles, il en maria huit: quant à la Luxure, elle ne voulut pas se marier[3]... Il donna la Simonie aux archevêques et aux évêques..., l'Hypocrisie aux religieux..., la Rapine aux princes..., la Friponnerie aux marchands..., l'Usure aux bourgeois...

Étienne, évêque de Tournay, dans un sermon sur le Saint-Esprit[4], n'en finit pas avec les descriptions, les peintures et les dialogues.

Il raconte tout, et d'un ton vif, alerte, de bonne humeur. D'abord, c'est le Diable qui jette les yeux sur l'univers;

1. Voyez, sur le rôle du Diable au moyen âge, C. Lenient, *La Satire en France au moyen âge*, ch. XI.

2. Anonyme, ms. lat., 14470, f° 280.

3. « Luxuria vero noluit maritari, sed remansit innupta, ut quoslibet faceret fornicari. » *Ibid.* — 4. Ms. lat., 14935, f° 32.

et, s'apercevant que son pouvoir est menacé: « Mes ennemis, s'écrie-t-il, viennent de l'Orient et de l'Occident; ils bâtissent des églises, ils construisent des monastères: partout retentissent les louanges du Créateur... Voilà que les villes et les campagnes, les bourgs et les champs ne leur suffisent plus: ils pénètrent jusque dans les forêts et les déserts... Au combat! A la guerre!... Multiplions nos enfants! » Le Roi des ténèbres interroge ses satellites: tous font la même réponse: « Il vous faut prendre, seigneur, la Malice pour épouse. » Il y consent: la Malice ne demandait pas mieux[1]. Elle lui est amenée par deux paranymphes, le Mépris de Dieu et la Haine du prochain. Première entrevue... La dot... Puis, le festin : Venez, venez, mes amis; enivrons-nous de vin; tressons-nous des couronnes de roses tant que les roses sont belles[2]. La Gourmandise prépare la table. L'Ivresse verse le vin... Il y a des cithares, des lyres et des flûtes, des chansons, des cantilènes, et, au milieu de la cohue, des rixes et des querelles... Bientôt, voilà la plus féconde postérité qui germe, naît, pousse, grandit: le Diable la disperse dans les villes, les bourgs, les villages et les châteaux.

Cependant l'univers ne lui appartient pas encore tout entier: il a besoin de prendre une seconde épouse, il demande l'Hypocrisie en mariage. Deux paranymphes, la Vanité et l'Ambition, l'amènent sur un cheval pâle, sec, décharné, qu'on appelait la Mort... L'Hypocrisie apporte en dot une Conscience vide; et dans sa corbeille, le Diable jette la Vaine Gloire. Le festin est servi par deux domestiques au long visage tendu et marmottant des patenôtres.

1. « Prebet consensum Malitia, nichil libentius auditura. »
2. « Coronemus nos rosis antequam marcescant. »

La Mortification prépare la table, la Componction verse le vin; le Jeûne sert des viandes fades, molles et sans graisse. Dans la chambre nuptiale, on ne voit que bures, disciplines et cilices... Les enfants venus au monde, la tendre mère s'inquiète : Voyez, dit-elle à son mari, les enfants que vous avez engendrés de ma sœur la Malice : comme ils vivent, comme ils sont honorés, comme ils sont répandus partout! Et les miens, hélas!... — Rassurez-vous[1], ma chère; j'y songe, je m'en occupe. Je vais les placer dans les églises et dans les monastères... Il y a, par exemple, à Cluny, un séjour où ils pourront simuler et dissimuler toutes leurs pensées... Portrait des moines hypocrites... Cependant[2] la Malice, l'épouse de la première alliance, revient tout inquiète, toute désolée. Ses fils se sont multipliés : ils pullulent; c'est maintenant une fourmilière; ni les villes, ni les villages, ni les châteaux ne peuvent plus les contenir : qu'en faire? Satan répond : Je viens de placer les enfants de l'Hypocrisie dans les monastères : ils recevront bien avec eux, je pense, vos enfants qui sont leurs cousins... Envoyons donc au monastère les vaniteux, les colères, les ivrognes, les calomniateurs... Je sais une maison, celle de Cîteaux, où l'on a horreur de tout ce qui n'est pas pur. Essayons tout d'abord de les prendre par l'avarice... Et voilà que la Cupidité et la Ladrerie, ces deux sangsues insatiables, s'abattent sur le sanctuaire de Dieu, sanctuaire qui ravissait les anges!...

1. « Ne timeas, inquit, mea est hec sollicitudo et cura. In ecclesiis et monasteriis ponam, ubi sub relligionis habitu Deum labiis honorabunt, cor autem eorum longe erit ab eo. Cluniaci locus est in quo facile pariter simulare et dissimulare poterunt que intendunt... »

2. « Dum hec aguntur, recurrit ad Diabolum Malitia super filiorum excrescentium multitudinem consilium et auxilium quesitans. Non sufficiunt, inquit, filiis nostris secularium habitacula... »

O Cisterciens!... Possesseurs fanatiques!... Injustes ravisseurs des églises et des paysans. Mauvais riches!... Vous ne voyez donc pas comme ces biens sont contraires aux dons du Saint Esprit? »

C'est toujours l'éternel refrain du clergé séculier contre le clergé régulier.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans cette mise en scène grotesque on se plaisait à faire descendre sans pudeur Dieu, le Fils de Dieu, la Vierge et les saints: l'auguste mystère de l'Incarnation servait de prétexte aussi bien que les bouffonneries du Diable à la satire virulente de la société. « Le Fils du Roi de Jérusalem[1] sortit pour contempler les royaumes inférieurs de son père. Il les examina tous; puis, retournant à son Père, il lui dit: Il est bien vrai que les cris de Sodome montent jusqu'à nous et que cette ville mérite d'être châtiée. Mais il faut que je prenne désormais des précautions: je vais me marier. L'épouse qui attire mes regards se trouve dans la maison du roi de Babylone, c'est là que je l'ai vue. Elle est captive: afin de mieux cacher sa condition, le roi ne lui donne pour parure que des vêtements vils et négligés. Le Père lui répondit: Prenez bien garde, mon Fils, de poursuivre ce dessein: vous m'êtes coéternel, vous m'êtes consubstantiel, vous êtes mon Fils unique. Cette Éthiopienne dont vous me parlez n'est digne ni de votre race, ni de votre immensité. — Mon Père, répliqua le Fils, c'est une chose arrêtée: je veux me marier, et je ne prendrai jamais une autre épouse. — S'il en est ainsi, puisque vous m'êtes coéternel et consubstantiel, il vous est facile de la délivrer de la captivité

1. Anonyme, ms. lat., 576, f° 128; l'auteur est peut-être saint Anselme de Cantorbéry, puisque ce sermon se trouve à la suite de ses homélies sur l'Assomption.

de Babylone et de la prendre pour épouse... Aussitôt accourent en nombre infini les anges et les bataillons célestes: ils vont servir à sa noce le Fils du souverain Roi. Gabriel fut le paranymphe choisi entre tous. Gabriel dit donc au Fils du souverain Roi : C'est moi qui suis votre force; commandez-le, et je vais ravir par la violence la captive de Babylone[1], celle que vous cherchez pour épouse. — Non, non, répondit le Fils du Roi éternel, ne faisons aucune violence au roi de Babylone: c'est par des conseils secrets et par des moyens pleins de sagesse qu'il faut ravir ma fiancée. Porte secrètement à Marie, ô Gabriel, la nouvelle de mon mystérieux dessein; porte cette nouvelle à Marie, la vierge de la race de David : c'est avec elle que je vais célébrer mes noces. Vers Marie descendit donc l'archange Gabriel, et son message, il l'accomplit fidèlement. Mais celui qui l'avait envoyé le devança auprès de la Vierge, et cet Époux ne vint point les mains vides vers son Épouse: comme c'était la saison d'hiver, il lui donna pour cadeaux des vêtements d'hiver, une pelisse d'agneau et une chape de laine[2]... »

Ici le prédicateur se perd dans la parure de la mariée et dans les allégories subtiles, à la suite desquelles il nous met en compagnie du Diable, des hérétiques, des chanoines réguliers et de certains moines qui se disputent à l'envi les vêtements de l'Épouse. L'homélie, inachevée sans doute dans le manuscrit, se termine brusquement.

A côté de l'esprit facétieux, railleur et trivial, les sermons

1. « En fortitudo tua ego sum; illam quam tibi queris de media Babilonie rapere, si imperas, vi et valeo et paratus sum... » — 2. « Et quia hyemis tempore venit, hyemales vestis primum sponse dedit, agnenam videlicet pelliciam et cappam. »

nous montrent la sainte tristesse de l'âme pénitente. C'est la Madeleine qui fait le sujet de ces petits drames plaintifs et larmoyants. A chaque instant, cette pécheresse convertie apparaît dans les sermons prosternée aux pieds du Christ avec son vase de parfums, et décrivant dans de longs monologues l'amertume du vice et la joie du repentir. Saint Anselme de Cantorbéry nous a laissé sur elle une homélie[1], qui n'est que le commentaire dialogué de l'Évangile selon saint Jean ou le mystère de la Résurrection en récit. La scène se passe au Sépulcre avec les anges, les disciples et Jésus. Le prédicateur joue tous les rôles, comme dans les exemples précédents; ou, s'il intervient en son nom, c'est, comme le chœur de la tragédie antique, pour rappeler les acteurs aux sentiments de la compassion, de la justice et de l'amour.

Ce discours est aussi curieux pour la forme que pour le fond : les assonances y sont presque continuelles, quoiqu'elles ne rentrent dans aucune des combinaisons rhythmiques si variées au moyen âge. L'auteur affecte d'employer les mêmes terminaisons, sans doute afin de mieux peindre par la répétition de chutes semblables l'uniformité éloquente des sanglots et de la prière. Cette petite pièce est comme un écho anticipé du *Stabat*.

Elle commence par des larmes[2].

Audivimus, fratres, Mariam
Ad monumentum foris stantem,
Audivimus Mariam
Foris plorantem :
Videamus si possumus cur staret,
Videamus et cur ploraret.
Prosit nobis illius [illam] stare,

1. Ms. lat., 2622, f° 12. — 2. Nous la publions dans l'Appendice.

Prosit nobis illius [illam] plorare.
Amor faciebat eam stare,
Dolor cogebat eam plorare.
Stabat et circumspiciebat
Si forte videret quem diligebat :
Plorabat vero quia sublatum estimabat
Quem querebat.

Puis, Madeleine pleure dans une pose de tendre adoration, lorsque, baissant les yeux, elle s'incline et regarde au fond du Sépulcre.

Omne consilium ab ea perierat,
Spes omnis deffecerat,
Solummodo flere supererat;
Flebat ergo quia flere poterat :
Et dum fleret inclinavit se et prospexit in monumentum.

Elle voit deux anges vêtus de blanc qui lui disent : « Femme, pourquoi pleurez-vous? » Mais ce n'est pas là ce que son amour demande avec tant de soupirs : « Jésus, s'écrie le prédicateur, pourquoi l'abandonnez-vous ainsi ? Elle vous aime tant! — Madeleine, puisque Jésus vous délaisse, séchez vos larmes et conversez avec les anges, qui veulent vous consoler... » Madeleine répond :

Ego illis non obediam,
Et dum vivo [vivam], plorare non desinam,
Donec Dominum meum inveniam.
Sed quid faciam, nisi ipsum inveniam?
Quo me conversam?
Ad quem ibo? A quo consilium petam?

Au milieu de ces transports, elle tourne la tête, elle voit Jésus qui lui dit : « Femme, pourquoi pleurez-vous? » Et elle ne le reconnaît pas, elle le prend pour le jardinier : « Seigneur, dit-elle, si vous l'avez enlevé, dites-moi où

vous l'avez mis, et j'irai le prendre. » — Jésus, s'écrie le prédicateur, pourquoi ménagez-vous cette épreuve à son amour? — Et vous, Madeleine, pourquoi prenez-vous Jésus pour un jardinier? — Seigneur, n'excuserez-vous pas la méprise de votre servante? De douleur elle a perdu l'esprit, en perdant votre corps :

Redde ergo ei spiritum sanctum,
Quem habet in se corpus tuum,
Moxque recuperabit cor suum,
Et relinquet errorem suum.

Jésus va se faire connaître enfin et Madeleine l'annoncera partout. Le prédicateur donne sa bénédiction[1].

Ces assonances du *planctus* ne sont pas une exception dans la chaire. Souvent le discours n'est qu'une prose rimée. Le prédicateur vise en même temps à toucher les cœurs et à flatter les oreilles. Les saints mêmes ne résistent pas à ce goût dépravé. Ils courent après les rimes, aux dépens de la pensée et de la grammaire.

Voici, par exemple, le panégyrique de saint Marcel[2] prononcé par Hugues, abbé de Cluny[3]. Comme il est rempli de phrases musicales, nous le divisons en strophes.

1. Le *planctus* était, sous une forme variée sans doute, d'un fréquent usage au moyen âge. Nous en possédons un qui remonte au Martyrologe d'Adon, évêque de Vienne († 875), et dont la tradition s'est conservée jusqu'à nos jours : *Planchs de sant Estève*. C'est une complainte de dix-sept couplets composée sur les chapitres VI et VII des Actes des Apôtres, chantée par un prêtre en habit de chœur dans la chaire, sur le ton du *Veni Creator*, tous les ans, le 26 décembre, jour de saint Étienne, à la messe dite du peuple, dans l'église de la paroisse Saint-Sauveur, à Aix.

Ce jour-là, le peuple se rend en foule à l'église dès sept heures du matin. Si les chants sont bien exécutés, il augure bien de la prochaine récolte. — Ce *planctus* a été imprimé plusieurs fois; il a été étudié par Raynouard (*Choix de poésies originales des Troubadours*, II, 146.

2. Voyez sur saint Marcel Tillemont, *Hist. eccl.*, III, 35, 601.

3. Ms. lat., 13090, f° 177.

« Sacratissimus dies, fratres carissimi, sanguine martyris irroratus, illuxit nobis, qui et annuale gaudium semper nobis renovat, et eternum meritis ejusdem martyris preparat.

» Hic est ille deificus martyr Marcellus, qui inter fortissimos athletas Lugdunensi carcere clausus, patefactis ab angelo januis, liber exire, est in apertum preliandi campum a Domino jussus.

» Suo nomine ille insigniri debuit, qui commovendo adversum se diabolum ministrorumque ejus bellum, disruptis, ut diximus, carceralibus claustris, ad publicum duellum, pro multorum salute exivit.

» Aspiciamus ergo quod a Deo donatum est nobis, et erga donatorem et donum non simus ingrati. Deus siquidem noster qui illum, post multa tormentorum supplicia, apud nos, devicto diabolo, triumphare fecit, ipse quanta gloria apud nos habendus sit aperte demonstravit.

» Gaudeat Cabilonensium civitas; letetur circumjacentium plebium unitas; et, quia tanto apostolo illustrari meruit, signa apostolatus ejus semper recognoscat in se. Colat toto corde quem novit ante conspectum Dei sui consistere laureatum sanguine. Nec desinat in dies assiduis exorare precibus, cujus magnificis meritis divinis commendatur obtutibus.

» Nemo itaque, dilectissimi, nostrum se poterit excusare a suis vanitatibus, cum ipse nobis talem dederit patronum, qui apud ipsum valeat plurimum, ipsis etiam conjunctus angelicis spiritibus.

» Que enim lingua mortalium poterit explicare, quantis preconiis iste Dei testis attolli debeat sine fine? Cui concessum est ut peccatum primi parentis in se purgaret extensus in arbore, et cingulo tenus defossus humo utpote discipulus filii hominis, qui tantum fuit in corde terre, ut tribus diebus et tribus noctibus in ejus viveret laude.

» Cujus spiritus postquam celos petivit, nobis, auctore Deo, ad tutelam communis patrocinii corpus proprium dimisit, ut quotquot malorum multorum conscii, scilicet ire stimulis exagitati, invidie facibus accensi, luxurie labe polluti, gule illecebris dediti, sese ejus sacrosancto commendaverint cineri, horum omnium mereantur nevo purgari, quia quanto quisque ad eum currens redundat cumulo flagitiorum, tanto ipse exuberat plenitudine virtutum.

» Non enim potest non rutilare plenitudine meritorum, qui ab omnipotente, ut testis ejus vocaretur obtinere meruit in augmentum temporum. Inter multos siquidem qui tunc, sicut diximus, micuerunt testimonio veritatis, iste solus cum socio[1] ad multorum exhaurienda peccata processit ad publicum nostrum, accinctus fidei armis. Cujus fidei, constantie et doctrine ipse testimonium perhibuit, qui, ceteris dimissis, istum solum cum socio in apostolatus sortem elegit. Etenim nobis, aliis exceptis, iccirco creditur missus ut viam nobis veritatis ostenderet, et pie colentibus justa merita a Domino redderentur, neglegentes autem justo judicio pena damnationis sequeretur.

1. Saint Valérien.

» Unde, fratres carissimi, nobis summopere laborandum est, ut, unde aliis parata est gloria, inde nobis non detur ignominia sempiterna. Iste enim gloriosus Dei simmista, sicut pie Deum suum sequi diligentibus largus est remunerator, ita Deum suum sequi odio habentibus fortissimus est destructor.

» Eia, amantissimi, imitamini quem amatis; amate quem colitis, ut, cum venerit ad judicandum cum Deo, ejus suffulti orationibus, eternis mereamini coronari laureis.

» Quicquid enim minus in vobis habetis, totum in isto invenire potestis. Quia cui tantum bonum datum est ut calicem Domini pro illo biberet, cetera inferiora illi data esse nemo qui dubitet. Summa enim felicitas pro Deo mori est, quia quicquid spiritali exercitio ab homine in vita agitur, totum in hoc ut ipse Dei hostia fiat completur.

» Promeruit Marcellus Dei testis invictus qui grece martyr dicitur, ut ad hoc fastigium tam excelsum gratia Dei ascenderet, que si gratia dicitur, non pro meritis, sed gratis datur, ut pro nobis, quibus non est datum intercederet, quatenus quod nostris meritis adipisci non possemus, ejus assequi mereremur.

» Divina siquidem bonitas que ad largiendum bona est larga, ad inferenda mala quodam modo est parca. Hec suum inclitum martyrem strenuissimumque bellatorem ad hoc ante oculos nostros posuit, ut et triumphi illius gloria nos invitaret, et necessitatibus nostris corporalibus seu spiritalibus ipse subveniret.

» Quod qui non credit mente, probet opere. Accedat ad illius sacratissimum corpus, purgans se foris et intus. Clamet Marcellum corde, Marcellum clamet voce. Si Marcellus non parcit, stultus si alium requirit. Quem Marcellus non levat, eternum pondus gravat. Quem Marcellus non commendat, non dico ne diffidat, quia ubi Marcelli deest oratio, vacua currit deprecantis oratio.

» Assistat itaque nobis; Deum assidue oret pro nobis, et quanto magis nos cognoscit fragiles, eo impensius multiplicet preces. Nec dubitandum posse redire ad veniam pro quibus Marcellus divinam exorat clementiam.

» Sed quia indicibilis est de quo loquimur, necesse est jam ut sermonem istum, juncta oratione, succincte fine, claudamus.

» Per Dominum nostrum Jhesum Christum qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Ce petit discours, qui tient à la fois de l'hymne et du sermon, n'a rien qui doive nous étonner dans un temps où les vies de saints versifiées étaient à la mode. Mais ce que l'on comprend moins, c'est que parfois le prédicateur s'ap-

plique autant à l'harmonie rhythmique qu'à l'exposition de la morale et qu'il démontre le dogme avec des cadences. Odon, chanoine de Saint-Augustin, ne prêchait qu'en prose rimée. Dans l'une de ses homélies[1], il commente les paroles de Pilate à l'assemblée des Juifs : « Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas ou Jésus qu'on appelle Christ? » Puis tout à coup, laissant de côté le récit de l'Évangile, il se tourne vers les pécheurs : « Barrabas, dit-il, c'est l'iniquité, c'est le mal, c'est le scandale. Lequel voulez-vous choisir, du Christ ou de la courtisane? » Le pécheur se débat; le prédicateur le gourmande : sur ce sujet délicat, ils argumentent l'un et l'autre avec des rimes qui font rougir.

« Quod si queritis quomodo vel quando Christum contempnitis, quomodo vel quando scortum eligitis, reducite ad memoriam tempus vestre confessionis, mementote quid dicatis tempore communionis. Ecce ponamus aliquem vestrum ad presbiterum venientem, peccata confitentem et dicentem : confiteor, domine, quia peccavi; patrem et matrem offendi; mentitus sum, perjuravi; aliena furto et violentia rapui.

» Ad quem sacerdos : Penitet ista fecisse? Et si vis de cetero ista dimittere?

» Et ille : Ex corde peniteo et libenter ista dimitto.

» Et sacerdos : Vide si aliquid plus fecisti? Dic mihi si unquam mulierem tetigisti ?

» Ille : Et quis est, domine, qui hoc non faciat? Quis est qui a peccato isto abstineat?

» Sacerdos : Noli sic loqui, amice; noli sic loqui. Nisi hoc peccatum sicut et alia confessus fueris, et nisi de isto sicut de aliis emendationem promiseris, scias pro certo quia nec communionem Christi digne percipies, nec post istam temporalem vitam, ad eternam vitam pervenies. Fac igitur de isto peccato confessionem, promitte emendationem, et sic accipe communionem.

» Et ille : O domine, valde infirmus sum; a mulieribus nullo modo abstinere possum. Et ideo non audeo promittere quod scio me servare non posse. *Vovete*, inquit, *et reddite*. Et melius est non vovere quam vovere et non reddere.

1. Ms. lat., 14193, f° 40.

» Et sacerdos : Non exigo ut facias votum quod non fecisti, sed redde quod jam promisisti. Nonne in baptismo diabolo et omnibus operibus ejus abrenuntiasti? Nonne fornicatio est diaboli operatio?... Quid autem dicis : infirmus sum, a mulieribus abstinere non possum? Discute quod dicis, et vide utrum pro certo non possis. Credo enim quia posses si velles. Posses si tantum Deum quantum oculum tuum diligeres. Ecce tibi facio questionem : da veram responsionem. Si modo temptatio superveniens te ad luxuriam provocaret, si diabolus instigaret, si caro titillaret, si et mulier se impudice et irreverenter ingereret et totam se ad peccandum exponeret, tunc in ipso temptationis ardore, si pro certo scires quod oculum perderes si cum ea peccares, dic mihi, pro Deo, quid faceres? Nonne statim horror quidam per totum corpus diffunderetur, et ardor ille libidinis, qui te totum occupaverat, sopiretur? Nonne ipsam mulierem abhorreres? Nonne ipsam repelleres? Nonne et pugno percuteres? Modo attende quod soles dicere : vellem abstinere si possem! Ecce potes quia oculum perdere times. Quod ergo potes propter oculum, cur non potes et propter Dominum, nisi quia plus diligis oculum quam Dominum? Nonne plus valet Dominus quam oculus? Noli itaque dicere quod soles dicere : vellem abstinere si possem. Imo dic : possem si vellem. Corrige igitur voluntatem et dilige castitatem, et sic continendi accipies potestatem. Si autem te profiteris infirmum, quare non curris ad medicum?... Abnegate igitur, o filii hominum, judaicam impietatem; sequimini christianam pietatem. Diligite munditiam; mundate conscientiam. Si vultis evadere eternam dampnationem, fugite fornicationem. At vos, miseri, non solum presentem non fugitis, insistentem non repellitis; sed et, quod pejus est, absentem queritis, fugientem retinetis! Sed quid est fugere fornicationem, nisi evitare fornicationis occasionem? Hanc igitur fugite, Christum diligite, ipsum eligite, quatinus et in presenti vita digne percipiatis ejus communionem, et in futura vita ad ipsius pertingere possitis visionem. »

La chaire a-t-elle jamais tenu un langage plus varié qu'au douzième siècle? Outre le panégyrique des saints et l'oraison funèbre qu'elle cultive à sa façon originale, intéressante, elle admet tous les genres, toutes les formes, tous les tons. Elle aime l'allégorie, la satire, l'élégie, les dialogues et les rimes: elle est instructive, joyeuse, théâtrale, puérile, touchante. L'esprit simple des auditeurs le demandait ainsi. Il réclamait tout ce qui parle aux sens; il cherchait même avec bonne foi des

leçons de morale sous les crudités. La cause de tant de variétés libres, dramatiques, familières, n'est pas ailleurs[1].

1. On pourrait se demander s'il n'y a pas eu quelque rapport entre ces genres de sermons et les mystères. Nous ne le croyons pas. En effet, il est certain, d'une part, que les mystères n'ont pas produit ces sermons : les formes dialoguées de sermons sont antérieures à la naissance du drame liturgique. Voyez l'intéressante étude de M. Marius Sepet, *les Prophètes du Christ*, biblioth. de l'École des Chartes, 38e année, t. III, 6e série, p. 1, 210. — Il est certain, d'autre part, que ces sermons n'ont pas eu d'influence sur les mystères au douzième siècle : dès la fin du onzième, les mystères étaient fort développés; ils avaient déjà subi cinq transformations; ils étaient devenus « des compositions entièrement originales, entièrement en vers ». Voyez les articles si savants et si précis de M. Léon Gautier, journal *Le Monde*, 13e année, vendredi 30 août 1872.

CHAPITRE III

COMPOSITION DES SERMONS

C'est une chose vulgaire que de rappeler les règles de l'éloquence sacrée, tant elles reposent sur la nature même de la parole et sur l'auguste dignité du ministère évangélique! Le prédicateur qui veut atteindre à la perfection s'arme d'abord de tous les moyens ordinaires de persuader. Il ne néglige pas la variété, le nombre et l'harmonie du style; il recourt aux comparaisons et aux figures qui rendent la vérité plus saisissante; il cultive l'action, mais l'action grave et douce comme le Christ. En outre, il cherche dans l'Écriture sainte, les Pères, les conciles et les livres liturgiques la sûreté de l'enseignement; il étudie dans les moralistes, et surtout en lui-même, comment il faut peindre les passions, leurs origines et leurs inconséquences.

Qu'il doit se sentir grand l'homme qui paraît devant une assemblée recueillie, en présence de Dieu, pour dire

les lois de la morale et montrer les abîmes de l'Éternité! Mais s'il n'ajoute à la composition du discours et au débit oratoire, à la culture assidue des Livres inspirés et à la science du cœur humain le détachement vrai, l'onction pénétrante, l'enthousiasme de la Croix qui produit les inspirations soudaines, son discours le plus pompeux ne sera qu'une satisfaction méprisable de vanité pour lui-même, et pour les auditeurs qu'un spectacle sans profit.

Les prédicateurs du douzième siècle savent tous ces principes : ils puisent dans l'Écriture sainte et dans les Pères des vérités qu'ils embellissent par des similitudes, qu'ils relèvent par des exemples, qu'ils animent par l'action; enfin, telle est la vérité de leurs théories qu'ils paraissent avoir connu Fénelon d'avance.

« L'orateur ne doit point se hâter de prêcher : il passera sa jeunesse à méditer les Livres saints, recueilli dans le silence de la contemplation et tout entier à l'amour de Dieu[1]...; » « trop de jeunes gens, qui ne sont que fard et parfum, montent dans la chaire; ils l'avilissent par leur parole soignée, musquée, mouchetée comme leur personne[2]. » « Il descendra aussi dans les replis de son propre cœur; il étudiera ses faiblesses et ses contradictions, il analysera les détours les plus cachés de sa conscience; il lira longtemps dans ce livre intérieur, s'il veut devenir

1. « Quidam vero pretermissis quibusdam horum luminum gradibus, saltu temerario, sine caritate, sine operibus et intelligentia, ad predicationis officium transiliunt. Lumen vero predicationis sequi debet lux contemplationis, ut sic scriptum est : Illi convenit predicare quem unctio docet de omnibus, qui audit intus quod doceat foris... » Étienne de Tournay, biblioth. Sainte-Geneviève, ms. lat., Dl 27, f° 25.

2. « Orationem curatam, concinnam, politam et circumtonsam et similiter cadentem... Video hos juvenes capite complutos, barba nitidos, et de capsula totos. » Pierre le Chantre, *Verb. abbrev.*, cap. VIII, *Patrol. lat.*, CCV.

capable un jour de peindre le vrai caractère des passions et les luttes du vice et de la vertu[1]. »

Lorsqu'il aura acquis ce fonds de connaissances divines et morales, il consultera le goût de ses auditeurs. Il sera tantôt simple et tantôt élevé, selon les circonstances[2]. Il ne parlera pas de la même façon aux soldats et aux prélats, aux princes de la terre et aux moines, aux femmes mariées et aux vierges[3]. Le prédicateur qui n'aurait jamais que le même genre de sermons pour tous les auditeurs serait semblable au médecin qui n'aurait que la même pilule pour toutes les maladies[4]. Il se conformera donc au génie, au caractère et aux dispositions de ceux qui l'écoutent; il commencera toujours par se concilier leur bienveillance[5]. Il écartera avec soin toutes ces fleurs recherchées qui étouffent la parole et la dénaturent. Il bannira les faux ornements, les pompes vaines, les pointes, les jeux de mots et tout cet art futile qui vise plutôt à charmer l'oreille qu'à convertir les âmes[6].

Puisque c'est surtout pour l'émouvoir, pour l'attendrir, qu'un prédicateur parle à une assemblée, « il ne doit point prononcer son discours d'une manière tiède et languissante. Cette façon n'étant pas même agréable à celui qui

1. Guibert de Nogent, *Liber quo ordine sermo fieri debeat*, *Patrol. lat.*, CLVI, c. 22.

2. « Cum predicamus, non est unus predicationis modus habendus : aliis enim simplicia, aliis mediocria, aliis alta predicanda sunt. Similiter acriter alius arguendus, alius blandimentis alliciendus... » Geoffroy Babion, ms. lat., 14934, f° 162.

3. Alain de Lille, *Summa de arte prædicatoria*, *Patrol. lat.*, CCX, c. 111.

4. Pierre le Chantre, *Verbum abbreviat.*, cap. VIII.

5. Alain de Lille, *op. citat.*

6. « Predicatione non debet habere in se aliqua scurrilia vel puerilia, vel rimorum melodias vel metrorum consonantias que potius fuerunt ad aures audientium demulcendas quam ad animum informandum; que predicatio theatralis est et anime inimica et ideo omnifarie contemnenda... Predicatio enim non debet splendere phaleris verborum, purpuramentis colorum .. » Mss. lat., 15005, f° 193; 14886, f° 299.

le prononce, ne peut pas plaire à ceux qui l'écoutent; et ce serait merveille si un discours prononcé par une personne qui n'est point animée était capable d'animer les autres[1]. » Il faut du nerf, de la chaleur, de la véhémence et de l'onction : tout doit tendre à toucher les cœurs et à faire couler les larmes; rien ne doit être négligé, ni pathétique, ni menaces, ni promesses, quand il s'agit du salut des âmes[2]. « Car il y a une grande différence entre écrire et parler. Celui qui écrit vise moins à toucher le public qu'à se concilier sa bienveillance... Du reste, le lecteur peut revenir sur ses pas, soit pour s'attacher à la force d'une pensée, soit pour admirer la beauté du style : mais celui qui parle veut entraîner ses auditeurs; il faut qu'il emploie des phrases courtes, rapides..., que son discours se hâte..., que sa pensée ne s'embarrasse jamais dans de longues périodes, afin que l'esprit de l'auditeur saisi l'accueille avec transport[3]. »

« L'orateur pourra même recourir aux monuments de l'antique sagesse : saint Paul les a cités dans ses Épîtres. Qu'il fasse intervenir l'autorité des philosophes; il est toujours permis d'apporter une citation marquée à l'empreinte de l'originalité... Mais que le discours soit bref : la longueur est mère de l'ennui. Lorsque le prédicateur verra les cœurs touchés et les yeux pleins de larmes, les

1. Guibert de Nogent, *op. citat.*

2. « In sententiis debet habere predicatio pondus, ut virtute sententiarum animos auditorum emolliat et ad lacrimas moveat, excitet mentem, pariat contritionem, compluat doctrinis, intonet minis, blandiatur promissis, et ita tota tendat ad utilitatem proximorum. » Mss. lat., 15005, 14886, *ibid.*

3. Arnoul de Lisieux, Sermo habitus in concilio Turonensi, Prologus, *Patrol. lat.*, CCI. On pourrait comparer les termes mêmes de ce passage avec ceux qu'emploie Quintilien, *Institut. Orat.*, lib. X : « alia audientes, alia legentes magis adjuvant... »

visages humiliés et contrits, qu'il n'enfonce pas le trait plus avant : rien ne sèche plus vite que les larmes[1]. »

Descendons de la théorie à la pratique, des manuels aux sermons.

La Bible, le livre du moyen âge, est la source à laquelle tous les prédicateurs puisent abondamment. « Les deux Testaments sont deux mamelles : que le prédicateur y puise[2]. » « Les paroles divines sont des grains qu'il faut mâcher, avaler, s'incorporer[3]. » C'est là seulement qu'on doit chercher les preuves du dogme, les leçons de la morale et le remède à tous les maux de l'âme. « Vous trouverez, mes frères, dans les saintes Écritures des fleurs variées, admirables, capables de nourrir les brebis du Seigneur et de soutenir l'âme fidèle par une spiritualité agréable; là, vous aurez suffisamment de quoi guérir les brebis malades et rassasier celles qui ont faim; là, vous rencontrerez des récits simples, des mystères cachés sous l'allégorie, une morale douce, des préceptes de vertu, des preuves à l'appui de la vraie religion, des exemples d'une conversation sainte et pieuse; vous verrez là comment on peut enseigner la foi catholique, réformer les mœurs, et montrer la manière de bien vivre. Vous jugerez de ce qui convient aux personnes, aux lieux, aux temps, afin que selon les temps, les lieux et les personnes, vous puissiez être utiles à tous et donner à chacun ce qui lui est nécessaire[4]. »

1. « Potest etiam ad cognitionem dicta gentilium interserere, ac etiam Paulus in epistolis suis. Aliquando philosophorum auctoritatem interserat plurimorum, quia elegantem locum habebit, si callida notum reddiderit junctura novum... Sit autem sermo compendiosus, ne prolixitas fastidium generet. Postquam autem perpenderit predicator animos auditorum esse emollitos, oculos profluere ad lacrimas, vultus humiliari, debet aliquantulum immorari... » Ms. lat., 14836, f° 210.

2. Hildebert, 6e h. — 3. *Ibid.*, 3e h. — 4. *Ibid.*, 103e h.

Du reste, toutes les autres sciences ne sont que folie : elles ne méritent pas qu'on les nomme. « Il sont quatre escriptures diverses : la première escripture si est l'escripture des sainz et des saintes, qui est apelée devine escripture. La seconde escripture si est de cels qui ben ne croient mie, et ceste si est apelée apocriphe. La tierce escripture si est apelée la science des philosophes, et ceste science si est apelée sotie. La quarte escripture si est de cels qui s'entremetent del art au deable : et ceste science si est apelée diablerie. Car qanque cil font qui s'entremetent de ceste science font il de par le diable, et li diables oevre por els et parole par els. Escripture qui est apelée escripture de philosophie ne parole rien de Dieu, ne de ses angles, ne de ses sainz, ne de ses saintes, ne de la gloire dou celestiel raigne, ne des tormenz d'enfer, fors tant seulement de cest siecle; de quoi li apostres dit que la sapience de cest siecle si n'est autre chose que sotie envers JhesuCrist. Et en la science qui est apelée science de cest siecle i sont VII arz : c'est a savoir, Gramaire, Logique, Rectorique, Arismetique, Geometrie, Musique et Astronomie. La science de cest siecle dit aucune foiee voir, et si dit aucune foiee faus, si comme on trueve en escripture : la science dou siècle est mout bele, mais ce n'est que sotie a entendre. Mais la divine escripture qui parole dou Pere et dou Fil et dou Saint Esperit, et d'un tout seul Dieu et des angles de paradis et des sains et des saintes et de la gloire dou ragne celestre et des tormenz d'enfer[1]... »

Mais, une fois le goût tourné à cette pieuse mysticité,

1. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. fr. DI 21, p. 124; à la suite des sermons de Maurice de Sully.

les prédicateurs ne connaissent plus de bornes; ils ne savent plus être sobres dans l'interprétation : ils épuisent sur un texte tous les sens historiques et spirituels. Certains verront, même dans les moindres mots et dans chaque syllabe du mot, des intentions cachées et des significations mystérieuses : de là naissent des arguties insaisissables et des efforts d'esprit surprenants. Garnier, évêque de Langres, explique pourquoi l'âme s'unit au corps quarante-six jours après la conception : « *Hujus formationis numerum nominis illius* (*Adam*) *elementa repræsentant. Fit enim ex* α, δ, α, μ. AI, δIV, *item* αI, μXL *demonstrat. Quæ si simul conjunxeris et nomen Adam et humanæ formationis plenitudinem adimplebit*[1]. » Pierre Comestor trouve naturel que l'enfant pleure en naissant, « *quia quotquot nascuntur ab Eva, clamant vel* E *vel* A[2]. » Selon Pierre de Celle, l'*Ave* de l'Annonciation signifie : « *Væ Adæ, væ Evæ*[3]*!* »

De tous les livres de l'Écriture sainte, celui que les prédicateurs paraphrasent le plus volontiers, c'est le Cantique des Cantiques[4], gracieux et naïf épithalame du

1. 24ᵉ h. — 2. 12ᵉ h. — 3. 24ᵉ h.

4. On ne saurait dire combien nous avons de commentaires inédits sur le Cantique des Cantiques. Ces commentaires sont ordinairement en prose, quelquefois en vers hexamètres rimés. Le plus intéressant de tous ceux que nous avons rencontrés est, biblioth. de Troyes, ms. lat., 1612 (xvᵉ siècle), fᵒ 1-33, sur deux colonnes. On lit à la rubrique du manuscrit : « Incerti auctoris Cantica Canticorum brevibus metris latinis exposita. » Cet opuscule est divisé en strophes de douze vers octosyllabiques, entremêlés avec une combinaison rhythmique invariable. Voici la première strophe; l'auteur affecte les diminutifs.

« Prefatio in opus sequens super Cantica Canticorum.

Descendens per fenestulam (*sic*)
Semel inventam patulam
In Salomonis ortulum,
De floribus corotulam
Feci ibi et zonulam,
Volens dare munusculum

mariage mystique de Jésus-Christ avec son Église. Ils le développent, ils l'interprètent à l'envi. Saint Bernard est le chef reconnu de cette pieuse école. Un jour que Guerric d'Igni, pressé par ses moines, ne savait comment expliquer un verset du Cantique : « Notre maître, dit-il, interprète du Saint-Esprit, a résolu de parler sur tout ce chant nuptial; et par ce qu'il a déjà publié, il nous donne l'espérance que s'il arrive à l'endroit dont vous désirez l'interprétation, « jusqu'à ce que le jour commence à poindre et que les ombres s'inclinent », il changera les ténèbres mêmes en lumières pour notre intelligence. Ce qui a été dit ou ce qui sera dans les ténèbres, il nous le

Virgini Matri parvulum
Natoque cuique singulum :
Per manum meam gerulam
Si acceptet pauperulum (*sic*),
Me ditabit ad cumulum
Animamque pauperulam (*sic*).

Après la préface, l'auteur se retire et met en scène divers personnages : la Vierge, le Christ, Dieu le Père, les anges, les fidèles, etc. Voici les principaux titres des divisions : Virgo de morte filii. Filius ad matrem. Christus ad angelos. Deus Pater ad populum. Mater de filio. Christus ad pastores. Angeli de Virgine eunte ad crucem. Christus ad Ecclesiam. Christus ad populum. Virgo ad populum. Christus ad matrem. Vox penitentis. Virgo ad pastores. Pastores ad virginem. Respondet Virgo. Christus ad angelos. Filii Adam de ortu Virginis. Christus ad animam. Gabriel ad Virginem. Virgo ad angelum. Christus de Ecclesia. Ad impedientes spiritales. Virgo de Ecclesia... Après tous ces dialogues, le Christ va se retirer pour travailler au salut des pécheurs; il demande une dernière parole à sa mère. La mère lui répond (Mater ad filium) :

Surge, dilecte mi, cito.
De meo beneplacito
Est quod tu velis salvare
Omnes gentes, supposito
Quod a suo illicito
Humiles velint cessare.
Capree assimilare
Scienti se festinare,
Hinnuloque indomito
Cervorum nolenti stare
Super montes vel pausare
Aromatum. Et pergito.

On voit que l'auteur s'applique à faire parler les personnages avec les termes mêmes du Cantique.

dira dans la lumière. Vous direz, et vous aurez raison de le dire, que vous rejetez mes vieilleries, ces interprétations nouvelles vous arrivant[1]. »

Une paraphrase faite par le saint devenait aussi sacrée que le texte lui-même : personne n'avait la pensée d'essayer une nouvelle explication. « Ce qu'il y aurait à dire sur la beauté de l'Épouse a été développé en son lieu, avec soin, avec étendue. Un homme aussi savant qu'éloquent, saint Bernard l'a expliqué dans ses homélies, de telle sorte qu'il ne convient pas que je le touche du doigt[2]. » Lorsqu'il s'agit de fixer les dispositions nécessaires à cette interprétation délicate, ce sont les règles données par le saint qu'on répète : la pureté du cœur, le recueillement[3], et surtout l'amour divin. « Dans cet épithalame l'amour parle partout, et si quelqu'un veut en acquérir l'intelligence, il faut qu'il aime. En vain celui qui n'aime pas écoutera ou lira ce cantique d'amour : les discours enflammés ne peuvent être compris par une âme froide. Car, comme la langue grecque ou latine ne peut être entendue de ceux qui ne savent ni le grec ni le latin, ainsi en est-il de ce langage d'amour : il est étrange et barbare à ceux qui n'aiment pas, il ne frappe leurs oreilles que de sons vains et stériles, comme celui de l'airain et des cymbales. Mais, parce que ces sentinelles ont appris du Saint-Esprit à aimer, elles entendent le langage du Saint-Esprit et peuvent répondre sur-le-champ aux paroles d'amour qui leur sont dites et y répondre en la même langue, c'est-à-dire par des sentiments d'amour et par des devoirs de piété[4]. »

1. 3e h., in Natali Apostolorum.
2. Gislebert de Hoy, 22e h. — 3. Serm. 1, in Cantica. — 4. Serm. 79, in Cantica.

Quoique fidèles aux mêmes principes, tous les prédicateurs n'ont pas ce parfum de pudeur séraphique avec cet élan de l'âme au-dessus des choses créées. Ils laissent parfois échapper des expressions qui rappellent trop l'objet; ils bâtissent des sermons sur des subtilités ridicules, ou ils descendent à des comparaisons qui blessent les convenances et choquent le sens commun[1].

Le Cantique des Cantiques était expliqué aux moines : les évangiles apocryphes furent trop souvent racontés au peuple. Certains prédicateurs tenaient moins compte de l'authenticité des Écritures que du goût de leurs auditeurs passionnés, comme les premiers chrétiens, pour les légendes apostoliques.

Vis-à-vis tous les dieux dont les cultes païens peuplaient l'univers, l'imagination des premiers fidèles avait besoin de se prendre au merveilleux. Et quel temps prêta plus aux prodiges? Les martyrs mouraient chaque jour, en mourant ils convertissaient leurs bourreaux; les apôtres parcouraient en vainqueurs tous les pays du monde, ils échappaient à la rage des persécuteurs, aux fureurs de l'Océan : grâce à la protection divine, ils semblaient commander à toutes les forces humaines. Une piété trop simple ajouta au récit vrai de ces miracles mille aventures bizarres, auxquelles l'émotion religieuse prête un charme naïf et quelquefois touchant.

Le douzième siècle était aussi l'époque de la crédulité populaire. Le surnaturel était partout, dans les apparitions de la Vierge, dans les sortiléges et les évocations de Satan,

1. Voyez, par ex., Gislebert de Hoy, serm. 31, in Cantica. — Le Cantique des Cantiques devint si populaire à cette époque qu'on le traduisit en roman. Les statuts de l'ordre de Cîteaux ordonnent, en 1200, de brûler tous les exemplaires de cette traduction. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, IV, 1295.

comme dans les moindres événements de la vie pratique. Avec quels transports on accueillait toutes ces histoires surchargées de faits mystérieux! Rien de plus attrayant pour les fidèles que le Diable à genoux aux pieds des apôtres, les enchanteurs confondus, les serpents endormis, les éléments domptés, les lois du monde physique et du monde moral suspendues, au seul nom de la foi chrétienne. Les artistes s'empressaient d'inscrire sur les portes ogivales ces petites épopées légendaires, et les prédicateurs les racontaient dans leurs homélies. Ils glissent volontiers sur les discours, sur les tableaux, sur les portraits; peu leur importe les noms propres, ils diront Acharot[1] pour Astaroth, Arozoes[2] pour Zaroës; ils brouillent les pays et les personnages, saint Siméon et saint Jude combattront les Mahométans[3] : ce qu'ils cherchent, ce qu'ils veulent, ce sont des prodiges, et les plus dramatiques et les plus étranges. En deux pages, ils résument vingt chapitres. Nous savons immédiatement quel était saint Mathieu, d'où il venait, où il prêchait, comment il triompha de deux « anchanteors: cil se muoient en diverses formes et enfantosmoient les genz et se fesoient croire et aorer comme Dieu[4]. » « Hebergiez chiés le seneschal de la terre qui crestiens estoit, » il délivre pour toujours le pays des serpents qui l'infestaient, « li serpent s'en tornèrent, onques puis ne furent veu », ressuscite le fils du roi, convertit toute la maison et donne le voile à la princesse. « Li rois et la roine crurent en Dieu et se firent baptisier, et une fille qu'il avoient li apostres la fit nonnain et li donna voile

1. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. fr., DI 21, p. 89, « de S. Bartremiu; » à la suite des sermons de Maurice de Sully.
2. « De S. Mahiu », p. 93, *ibid.* — 3. *Ibid.*, p. 86. — 4. *Ibid.*, p. 93.

et en firent espouse Jesucrist. Li rois et la roine morurent et furent sauf par vraie creance. Uns autres rois, qui avoit non Yrtacus, voloit la pucele avoir a fame. Li apostres dist qu'il ne la pooit avoir a fame, qu'ele estoit espouse a Dieu, ne autres que Dex ne l'auroit ja. Li rois qui por ce haoit l'apostre le fist gaiter; 1 jor comme il vint en aflicions, 1 jor, devant 1 autel, 1 bediax[1] vint que li rois i envoia, et le feri d'un glaive par mi le cors : par tel martire si transi... »

D'autres fois, quand la matière est abondante, les prédicateurs s'arrêtent au premier chapitre de l'apocryphe et de là passent au dernier. Tel est le sermon sur la fête de saint Thomas. Rien de plus féerique : on dirait d'un conte oriental. Il y a un palais tout d'or et de pierreries, un festin de noces chez le roi, une jeune fille qui chante en hébreu, des incidents imprévus, subits, tragiques, des coups de baguette qui remuent ciel et terre. « Sainz Thomas preescha en Ynde. Uns seneschaus le roi d'Inde estoit venuz en Surie querre un sage maistre qui seust faire 1 riche palais au roi d'Inde. Nostre sire parla a lui et dist : Je vos en ai 1 bon trové. Dont apela saint Thomas et dist : Thomas, va t en avec cest home. — Sire, dit sainz Thomas, envoie moi la ou tu veuz, mais qu'en Inde. — En Ynde iras, dist nostre sires. Va t en, car je sui avec toi, et revenras a moi par martire. — Sire, dit il, tu iés messires : ta volenté soit faite. Sainz Thomas s'en ala avec le seneschal et s'en vindrent en Ynde. Le jor qu'il vindrent si fesoit li rois noces d'une siue fille. Li seneschax et sainz Thomas entrèrent enz et s'asissent au mengier. Li apostres ne menjoit mie; ainz regardoit vers le ciel et oroit. Si enten-

1. Soldat.

doit a la foiee a une pucele en bien qui chantoit au mengier et disoit en ebriu et disoit: Uns est Dex des ebrius qui crea toutes choses. Li apostres entendi a la chançon qui mout li plesoit. Cil qui servoit de la coupe devant lui, regardoit qu'il ne bevoit ne ne menjoit en si grant feste; si le tint a grant eschar[1], cil destent la paume et fiert l'apostre en la face. Et li apostres li dit en ebriu: Melz te vient que tu le compères en cest siècle que en l'autre; je ne me leverai de ci devant que ceste main dont tu m'as feru me soit ci aportée devant moi tote senglante. Mais nus ne l'entendi, fors que la pucele qui chantoit. Cil qui l'avoit feru s'en ala lués[2] a une fontaine refroidier sa coupe. Estes i jos[3] I sarpent qui l'envaï et li derompi toz les menbres dou cors, et puis but son sanc et s'en ala. Uns noirs chiens vint après qui aporta la main, celi du quen[4], mi la sale, voiant touz. Adonc dist la pucele, oiant touz, que a l'eure que cil le feri dit il bien que ce li avenroit: Et ben sachiez, dit ele, qu'il est hom de par Dieu. Li rois qui son palais avoit a faire, devoit aler en I autre païs. Mais ainz qu'il meust, il devisa l'uevre a l'apostre si com il vout, et li laissa grant avoir por ovrer. Il s'en ala, et li apostres prist l'avoir et le departi as povres, après preescha par la terre et fonda eglises et ordenes [ordena] clercs et prevoires. Li rois demora II ans, et qant il revint et il ne trova son palais fait. Si s'encoroça et fist metre l'apostre en prison. Et avint que li freres le roi fu malades, e fu ses esperiz raviz el ciel. La vit il II riches palais d'or et de pierres precieuses que li angle avoient fait ou ciel par la merite saint Thomas. Et qant li esperiz li fu rentrez ou cors, si manda le roi son frere et li dit: Por quoi tenez vos l'ami Dieu en prison?

1. Moquerie. — 2. Aussitôt. — 3. Là, en bas. — 4. Celle du comte.

J'ai veu le riche palais d'or et de pierres precieuses qu'il vos a fait lassus[1]. Lors laissa li rois aler l'apostre si comme devant : Tant que en la fin il fu menez en I temple por aorer les simulacres dou soleill qui la estoient. Et li apostres commanda lués au diable qui enz estoit qu'il en issist fors et c'on froast son habitacle, et il si fist lués tout en pieces. Li maloiz prestres qant il vit ce, il sot ben que gaainz et s'ofrande apetiçoit, si prist une lance et dit : Je vengerai les torz faiz de mon dieu. Si en feri l'apostre. Par tel martire transi li apostres de cest siècle. La feste nos vos commandons a garder[2]. »

D'après cet évangile, saint Thomas prêche et meurt dans les Indes : Abdias donnerait raison aux Portugais qui prétendent avoir trouvé le corps du saint à Méliapour. Une discussion plus grave encore s'est élevée au sujet de saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de saint Jean. A-t-il été le premier apôtre de l'Espagne? Et, puisqu'il est certain qu'il est mort à Jérusalem, pourquoi son corps se trouve-t-il à la cathédrale de Compostelle, comme le prétendent les Espagnols? Que d'ouvrages cette dispute a fait naître! Voici par quels événements merveilleux les prédicateurs concilient le martyre de saint Jacques à Jérusalem et la présence de son corps en Galice.

« Ceste feste si est de saint Jaque que on requiert en Galice, freres saint Jehan l'Evangelistre. Herodes Agripa li niés au viel Herode li fit le chief coper. Il avoit preeschié en Espaigne : ains n'i converti I seul home. Qant il ot le chief copé, si desciple Hermegenes et Philetes[3] se

1. En haut.
2. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. fr., DI21, p. 102. Voyez *Histoire de saint Thomas d'après l'histoire apostolique d'Abdias*, ch. II, III.
3. Hermogènes et Philétas.

misent en mer a tout le cors en nef, sanz voile et sanz aviron, et se commandèrent a Dieu et a sa volenté. Il alèrent en Espaigne et mirent le cors sor 1 char et l'enmenèrent duqau palais la roine d'Espaigne et de Galice qui mescreanz et male fame estoit. Il descendirent le cors et le misent sor 1 dur marbre qui ilec devint aussi mox comme paste et soufaucha a la mesure dou cors ausi comme fesist une couste de plume. La roine qui vit cest miracle se converti et fist faire lués de son palais 1 moustier. Ele se fist baptisier et toute sa maisnie, puis preeschièrent si decisple par la terre et convertirent la gent. Ore est sovent requis en Composterne ou il gist. Il fu cousins germains Nostre Seignor et est des XII apostres [1]. »

Les Pères étaient sans doute moins cultivés que l'Écriture sainte ; ils l'étaient cependant beaucoup plus que ne l'insinue l'*Histoire littéraire*[2]. Tous les manuels recommandent de citer leurs témoignages, et saint Bernard avait coutume de dire qu'il avait puisé tout ce qu'il savait dans leurs écrits.

Les Pères de l'Église grecque paraissent avoir été inconnus au douzième siècle. Les Pères de l'Église latine les plus cités sont, avec saint Augustin, que les Victorins aiment avec une prédilection toute filiale et que saint Bernard suit plus que tous les autres, saint Benoît, Bède le Vénérable et saint Grégoire le Grand. Ils sont entourés tous les trois d'une profonde vénération ; leurs paroles exercent une autorité souveraine : on rencontre leurs noms presque à chaque page des sermonnaires.

Ce ne fut point le hasard qui donna à ces trois grands maîtres un crédit si considérable alors : leur prééminence

1. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. fr., D121, p. 86. — 2. *Hist. litt.*, IX, 206.

était fondée sur des rapports intimes de mœurs et d'esprit. Saint Benoît, le nouveau Moïse, quoique enseveli dans la tombe depuis des siècles, dominait le moyen âge de toute sa hauteur de géant. L'admiration générale le plaçait le premier au ciel, avant saint Pierre, avant les apôtres, avant saint Augustin[1], debout à la tête de ses vaillantes légions monastiques. Or, ces soldats du Christ, dont Cîteaux fut la plus brillante et la plus féconde génération, n'avaient tous qu'une discipline, une loi, un mot d'ordre : la Règle de Saint-Benoît[2], code immortel que méditait Charlemagne et sous lequel se sont courbées, à toutes les époques, de nobles têtes et des intelligences d'élite. Les moines, les curés[3], la citaient dans la chaire à côté de l'Écriture Sainte, comme une parole inspirée, ou tout au moins comme l'œuvre d'un génie incommensurable et d'une sainteté sans exemple. Saint Bernard lui-même se sentait écrasé sous le nom seul de saint Benoît. « Le nom de saint Benoît est celui de notre chef, de notre maître, de notre législateur. Moi-même je me sens rempli de bonheur à son souvenir, bien que j'ose à peine prononcer le nom de ce bienheureux Père. En effet, à son exemple, j'ai avec vous renoncé au monde et embrassé la vie monastique, et même j'ai de plus avec lui quelque chose que vous n'avez pas : comme lui, j'ai le titre d'abbé. Il fut abbé, et moi je le suis aussi ! Quel abbé et quel abbé ! Pour les deux le nom est le même, mais dans l'un des

1. « Tunc stabit beatus Benedictus pro suis monachis, beatus Augustinus... beatus Petrus et omnes apostoli... » Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, 83e h.

2. « Rectissimam habemus viam qua illuc perveniamus : Regulam videlicet et doctrinam ejus... » Alerède, 6e h.

3. Raoul Ardent.

deux il n'y a que l'ombre de ce grand nom. Le ministère est le même, mais hélas! malheureux homme que je suis! combien différents sont les ministres, combien différente leur administration! Malheur à moi, si je suis aussi loin de vous dans l'autre monde, ô bienheureux Benoît, que je le suis en celui-ci[1]! »

Bède le Vénérable avait possédé, au degré le plus éminent, les deux qualités que le moine poursuit toute sa vie: la vertu et la science. Il avait connu tout ce qu'on pouvait connaître alors et il avait vécu dans l'austérité du cloître: il avait été un grand savant et un humble religieux. Il fut le plus sagace commentateur de l'Écriture Sainte; il prit à tâche de former de ses livres et de ses homélies un tissu de citations tirées des Pères, il y mêla les subtilités et le raffinement d'un scoliaste, en sorte que le prédicateur, en les ouvrant, trouvait devant lui l'enseignement de la foi et la tradition de l'Église exposés selon le goût des scolastiques. C'était Bède qu'Abélard lisait avec tant de passion lors de son second séjour à Saint-Denis.

Saint Grégoire le Grand, le serviteur des serviteurs de Dieu, composa des homélies remarquables par la solidité de la doctrine. Il avait fait en outre un recueil des miracles opérés pendant l'invasion des Lombards; il avait même réuni, sous le titre de Dialogues, une série de faits merveilleux, où le moyen âge ne cessa de puiser abondamment. Il laissa aussi des Morales et un Pastoral, traités qui renferment, l'un des leçons instructives sur les mœurs, et l'autre sur le gouvernement des âmes. Guibert de Nogent ne connaît aucun ouvrage plus propre à dévoiler tous les secrets du cœur humain[2].

1. Serm. in Natali S. Benedicti. — 2. Guibert de Nogent, *op. citat.*

Les prédicateurs prenaient à ces Pères tantôt quelques paraphrases courtes et saisissantes, tantôt des sentences morales. Ils leur empruntaient aussi quelquefois des développements entiers sur un texte et récitaient plusieurs pages de suite sans interruption[1]. Enfin, ils choisissaient parmi les légendes du livre des Dialogues celles qui rappelaient en traits les plus forts la lutte interminable de l'homme et du Diable[2]. Reproduction peut-être trop servile, imitation trop fréquente, qui fait perdre aux auteurs une partie de leur originalité.

Outre les citations des Pères, les prédicateurs reproduisent encore les témoignages des auteurs profanes. Mais au lieu d'en user toujours avec une sage réserve, ils prennent quelquefois plaisir à étaler une érudition confuse, banale, insipide. Pierre Comestor est le modèle le plus achevé des prédicateurs qui s'appliquent à faire ces compilations barbares. Il réunit dans un bizarre amalgame Ovide, Horace, Virgile, Térence, Prudence, Varron, Platon, Aristote, Pline l'Ancien, Élien, Lucain, Cicéron, Festus, Stace, Quinte-Curce, Sénèque qu'on appelle par antonomase le philosophe : dans quelques lignes il trouve moyen de les citer presque tous[3]. Raoul Ardent, ce pasteur apostolique, introduit les sentences des poëtes les plus frivoles à côté des pures maximes de la foi, il explique les mystères sacrés par des vers de Juvénal et d'Horace, il se complaît à citer les Amours d'Ovide[4].

1. Cette méthode est surtout pratiquée par Abélard.

2. Raoul Ardent raconte quelquefois deux légendes de suite tirées de la même source; les Victorins citent également beaucoup de ces histoires.

3. 42e h. in fine.

4. Il cite Virgile, 30e h., de Tempore, 23e et 31e, in Epist.; — Juvénal, 13e, de Sanctis; — Lucain, 13e, in Epist., 2e pars; — Horace, 19e, de Sanctis, 14e et 8e, in Epist., 3e, 25e, 36e, 40e, in Epist., 2e pars; — Ovide, 1e, 15e, 18e, in Epist., 2e pars.

En général, les poëtes reviennent beaucoup plus souvent que les prosateurs; et comme c'est presque toujours avec les mêmes passages, on peut supposer qu'ils étaient tous classés dans des lexiques. Les citations indiquent aussi que les éléments de l'hébreu et du grec n'étaient pas inconnus[1]. Mais ce ne sont là, il est vrai, que des mots isolés qui ne dépassent guère les premières notions, et qui, d'ailleurs, reproduisent les étymologies de saint Isidore de Séville.

Cependant ce mélange du sacré et du profane n'est pas un fait général dans nos sermonnaires. On a eu tort[2] d'appliquer à tous les prédicateurs sans distinction le défaut particulier à un petit nombre. La chaire blâme souvent cette licence, et se montre même à cet égard scrupuleuse à l'excès. Raoul Ardent, qui aime les poëtes, condamne sans retour les comédies et les vers, au nom de la religion[3], comme Bossuet qui affecte du dédain pour la poésie[4] et que les réminiscences d'Homère réveillent en sursaut. « Autrefois, dit Nicolas de Clairvaux, Tullius me plaisait, Virgile me charmait : c'était comme deux sirènes qui pour ma perte m'avaient enchanté par la douceur de leurs voix; mais maintenant tout m'est insipide dès que je n'y trouve pas le nom de Jésus[5]. » « Enfin j'ai donc laissé là les fictions des poëtes, fictions comparables aux coassements des grenouilles. Je ne navigue plus sur les pâles sophismes des rhéteurs, sophismes haïs du Seigneur. J'ai dit adieu aux conjectures pompeuses des philosophes : les Académiciens, qui sont les plus habiles

1. Voyez Raoul Ardent, Garnier de Langres, Pierre de Celle, Pierre Comestor. Ernauld de Bonneval, passim.

2. *Hist. litt.*, IX, 182.— 3. 27ᵉ h., de Tempore; 2ᵉ h., in Epist. et Evang.

4. Traité de la Concupiscence, ch. XXVIII. — 5. Serm. 18, de Nativitate Domini.

d'entre eux, ont confessé que la vérité était cachée au fond d'un abîme. J'ai renoncé à la langue de la vanité pour suivre la langue de la vérité[1]. » C'est Hildebert qui s'accuse d'avoir consacré quelque temps aux belles-lettres et à la philosophie. « Non, ce n'est point dans les fictions des poëtes, s'écrie Étienne de Tournay, ce n'est point dans les opinions des philosophes, ni dans les règles de Priscien, ni dans les lois de Justinien, ni dans la doctrine de Gallien, ni dans les fleurs de la rhétorique, ni dans les labyrinthes d'Aristote, ni dans les problèmes d'Euclide, que le chrétien doit placer ses études et perdre son temps, encore moins le religieux, encore moins le chanoine. Sans doute, j'en conviens, ces arts peuvent aiguiser l'esprit, aider même à l'intelligence des Écritures : mais alors, selon la parole du philosophe, saluons-les du seuil de la porte. Quelle utilité pourrions-nous en retirer, quand les auteurs eux-mêmes, au dire du philosophe, s'adonnaient aux vices les plus honteux ? Enfin la lecture des païens n'éclaire point notre intelligence; elle la couvre de ténèbres. Au contraire, la loi du Seigneur est immaculée : méditez-la, ensuite vous prêcherez[2]. »

Des religieux résistaient au charme de la littérature profane, comme autrefois saint Jérôme, par la pénitence : ils enseignaient les moyens de vaincre cette tentation : « Si l'amour des lettres vient à vous tenter, rappelez-vous qu'ordinairement les ignorants vont au ciel et que les littérateurs sont très-souvent damnés[3]. »

1. Hildebert, 60ᵉ h., de Sanctis.
2. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. lat., D127, f° 25.
3. « Quod si amor litterarum te tentaverit, illud primum recole quoniam indocti plerumque celum rapiunt et viri periti cum litterarum notitia multoties ad profundum inferni descendunt. » Absalon, ms. lat., 14525, 5ᵉ h.

Ces réclamations furent presque inutiles. Les textes profanes finiront par envahir la chaire : au treizième siècle, ils seront de mise à côté des textes sacrés.

Les images et les comparaisons reviennent plus souvent que les citations. Les prédicateurs tirent du spectacle de la nature de nombreuses similitudes. Et, en effet, la création ne doit-elle pas servir à faire aimer le Créateur ? « Autant, dit Hugues de Saint-Victor, il y a de propriétés dans les objets visibles et corporels, soit dans leurs qualités internes, soit dans leurs qualités externes, autant on peut trouver d'applications pour la vie intérieure de l'âme[1]. » « L'homme terrestre, dit-il encore, qui, plongé dans les ténèbres de l'aveuglement, ne considère dans ce monde que l'apparence, qui admire la hauteur des cieux, l'immensité de la terre, l'éclat des sphères lumineuses, la verdure des plantes, la variété infinie des animaux, la masse des montagnes, le cours des fleuves, et qui ne remarque pas ce que tous ces objets renferment de divin, cet homme est semblable au laïque qui, trouvant une bibliothèque toute neuve, parfaitement composée, enrichie d'or, de couleurs, de peintures et d'enluminures, l'ouvre, la contemple, vante la forme des lettres, loue les dessins, les pierreries, et ne se soucie pas de connaître la sagesse qu'elle renferme[2]. »

Partis de ce principe, les prédicateurs nous offrent une série d'heureuses comparaisons, dont le charme et la grâce rappellent souvent le style de saint François de Sales. L'intelligence, par exemple, appliquée à des études mauvaises, sera un hameçon d'or plongé dans l'eau fan-

1. Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, f° 64.
2. *Ibid*, f° 70.

gneur est venu sur la terre, le monde était une villa, c'est-à-dire il n'avait aucune fortification[1]. Un panégyrique de saint Georges n'est tout entier qu'une comparaison avec l'armure du chevalier et l'équipement de son cheval[2]. La puissance du grand sénéchal (*dapifer*) sert de développement à Alain de Lille dans un sermon sur le Saint-Esprit[3]. La plupart des prédicateurs citent les vendanges[4], la chasse au faucon[5], les foires[6]; ils introduisent presque partout la femme avec ses qualités et ses défauts[7].

Mais à force de peindre, de symboliser et de décrire, ils tombent dans la singularité. La réponse du pécheur à la voix de la grâce qui le presse de se convertir est comparée, par un jeu de mots bizarre, au croassement du corbeau chassé de son cadavre et de sa pâture : « *Tunc clamat et dicit : Non hodie, sed cras! Non hodie, sed cras*[8]! » Ils choquent la délicatesse de la chaire par des alliances d'idées barbares, équivoques et basses. Pierre de Celle rapproche les effets de la sainte Eucharistie des effets d'un vomitif[9]. Hildebert compare la crainte, la douleur, la joie et l'espérance à un portier, un servant de table, un échanson et un valet de chambre[10]. Ailleurs, il montre que l'habit des moines doit ressembler à la peau du bouc[11]. D'autres empruntent au vocabulaire des sciences exactes ce qu'elles ont de plus technique. Garnier de Langres disserte profondément sur les points cardinaux, sur les

1. Garnier de Langres, 4ᵉ h. — 2. Victorins, ms. lat., 15696, f° 188.
3. Ms. lat., 18172, f° 98. — 4. Chrétien de Chartres, ms. lat., 12413, 17ᵉ h.
5. Absalon, ms. lat., 14525, 19ᵉ h. — 6. Anonyme, ms. lat., 14470, f° 232.
7. Voyez par ex., ms. lat., 16506, f° 41, cinq qualités de la femme attribuées à l'Église; ms. lat., 14470, f° 315, le Démon et ses nourrices.
8. Richard de Saint-Victor, Sermo de Baptismo Christi, *Patrol. lat.*, CXCVI.
9. 30ᵉ h. — 10. 20ᵉ h., de Tempore. — 11. 32ᵉ h., de Diversis.

zones arctiques et antarctiques; il fait de longs voyages dans les douze signes du zodiaque[1].

En parcourant ce dédale de bizarreries, il est facile de remarquer qu'il y avait alors deux allégories consacrées par l'usage. On pourrait les appeler le Char spirituel et le Verbe qui se conjugue. Le char a quatre roues[2]. Les deux roues de devant sont l'amour de Dieu et du prochain, les deux roues de derrière sont l'incorruptibilité du corps et l'intégrité de l'âme. La forme de la roue figure l'éternité de Dieu et l'hostie consacrée à l'autel. Chaque roue comprend des bandes, des rais et des moyeux. La première roue, l'amour de Dieu, a pour moyeu la connaissance du Seigneur, et de ce moyeu partent à l'infini des rais de méditations qui aboutissent à des bandes de dévotions... Les deux axes qui relient les quatre roues, sont, pour les roues de derrière, la paix de Dieu; pour celles de devant, la droiture d'intention. L'espérance est l'axe qui les réunit toutes ensemble... Le char porte l'âme du juste; cette âme porte elle-même une urne d'or, la grâce du Christ, les tables du Testament, la science de la loi, la verge d'Aaron et le souvenir de la Vierge. Pour que le char ne se heurte pas aux pierres du chemin, il faut qu'il ait devant lui la pensée de la présence de Dieu ; derrière, le mépris du monde; à gauche, la force d'âme dans l'adversité; à droite, le bon usage du bonheur. Les bœufs qui le traînent sont les anges attelés au timon par les

1. 24ᵉ h.

2. Ernauld de Bonneval, *Commentarius in Psalm.*, 132, 4ᵉ h. Voyez aussi, ms. lat., 14804, f° 199 : « prelatus assimilatur plaustro »; Pierre de Blois, 51ᵉ h., les quatre Evangélistes sont quatre cochers; saint Bernard, sermo 39, in Cantica, cite trois voitures : la Malice, la Luxure, l'Avarice; chacune de ces trois voitures a quatre roues...

liens de l'amour de l'homme; ils conduisent cette arche à la Jérusalem céleste.

Le Verbe qui se conjugue est encore plus compliqué que ces roues mystiques. « Ce Verbe saint[1] se décline, selon les méthodes des maîtres et des élèves, en plusieurs conjugaisons. Il est de la première conjugaison dans le sein de la Vierge; de la seconde, aux fonts baptismaux; de la troisième, sur la table de l'autel; de la quatrième, dans l'âme du juste. Il est de la première conjugaison dans le sein de la Vierge; en effet, il ne s'est uni à la nature humaine que par amour pour nous; ce n'est que par amour pour nous que Dieu nous a envoyé son Fils qui nous a tant aimés. De là ces chants de tendresse, épithalames, paroles d'amour, qui peuvent se rapporter à *amo*, *amas*... Donc la première conjugaison s'est faite dans le sein de la Vierge et par *amo*, *amas*... Des conjugaisons passons aux voix. Ce Verbe fut de la voix active en paroles et de la voix passive en actes... Il fut passif dans le prétoire, lorsque ses ennemis le tournaient en dérision... il fut passif sur le gibet où il étendit ses membres... Il fut neutre, c'est-à-dire ni actif, ni passif, quand, après avoir rendu l'esprit, il fut enveloppé d'un suaire et mis dans le tombeau... Il fut déponent, lorsque descendu aux enfers, victorieux et triomphant, il déposa les puissants de leurs trônes, c'est-à-dire les démons... Il fut commun, lorsqu'après sa résurrection, il apporta une joie commune à la terre et aux cieux... Nous pouvons aussi adapter à ce Verbe tous les modes de la conjugaison. Il fut du mode

1. Étienne de Tournay, ms. lat., 14935, f° 4 : Sermo in Nativitate Domini. Voyez aussi Pierre de Celle, 20e h.; il rapporte les principales vertus aux modes et aux temps des verbes.

indicatif par l'incarnation et la prédication; il fut du mode impératif par la passion et par la croix; du mode optatif par la résurrection et l'ascension; du conjonctif par l'envoi du Saint-Esprit et par la communion catholique des saints; de l'infinitif par sa gloire et par son éternité. En effet, il se fit de l'indicatif en se manifestant aux hommes... il se fit de l'impératif... » De là, le prédicateur fait passer le Verbe à la comparaison des consonnes et des voyelles, des muettes et des liquides.

Singulière aberration de l'esprit! Tous ces amphigouriques sermons, qui font sourire de pitié, ont passé pour éloquents!

« Quelques-uns trouvent bon aussi, dit Guibert de Nogent[1], de faire entrer dans le sermon des histoires simples, certaines actions des anciens, et de composer de ces diverses couleurs une peinture attrayante. » Les noms qui reviennent le plus souvent sont Alexandre, César, Pompée, Marius[2], Oreste et Pylade, Crésus, le philosophe Cratès, dont le désintéressement est toujours opposé à l'avarice des fidèles. On puise des miracles dans les actes des martyrs, dans les annales ecclésiastiques, dans les livres historiques et dans la vie des Pères du désert. Les origines des pèlerinages, des processions, sont rappelées avec détail; et l'on raconte, à ce sujet, des anecdotes comme celle-ci : « A la procession des Rameaux, on chante les versets *Gloria, laus et honor :* voici pourquoi. Au temps de Louis le Pieux vivait un certain Théodulphe, abbé de Fleury et évêque d'Arles. Accusé, quoique à tort,

1. *Oper. citat.*

2. « Marius, sire de Rome, devint si povres, qu'il se repust *apud Micturienses paludes* en uns paluz grans. » Ms. fr., 13316, p. 155.

de beaucoup de crimes, il fut exilé à Angers par l'empereur Louis. Pendant qu'il était retenu en prison, il arriva que l'empereur vint à Angers, le jour des Rameaux. La procession passa auprès de la maison où Théodulphe était gardé. Alors Théodulphe, profitant d'un moment de silence et de la présence de l'empereur, chanta par la fenêtre ces vers : *Gloria, laus et honor*. A ces mots, l'empereur, touché de compassion, fit délivrer le captif et lui rendit ses premières faveurs. C'est depuis lors que l'Église de France a pris la coutume de chanter chaque année, à la procession des Rameaux, les portes fermées, en souvenir de la prison de Théodulphe, ces vers qu'il avait lui-même composés[1]. »

On se complaît surtout à rapporter des histoires mystérieuses, des crimes énormes suivis d'une pénitence exemplaire. Le prédicateur a toujours été témoin de ce qu'il rapporte. « Il y avait dans la province de Sens un curé qui secrètement menait mauvaise vie. Or, lorsque, après avoir commis des actions coupables, il avait l'audace de monter à l'autel et de célébrer les sacrements du Seigneur, une vision étrange venait lui reprocher ses crimes. Au fond du calice, dans le Précieux Sang, il voyait se traîner et nager un infect crapaud : ce spectacle horrible déchirait la conscience du malheureux. C'était la voix de l'apôtre qui lui criait : Celui qui mange et boit mon sang indignement boit et mange son jugement pour l'éternité[2]! Malgré cela, il communiait tout tremblant de frayeur, et il achevait le sacrifice au milieu de mille an-

1. Garnier de Langres, 15e h. « Fabulosum illud in aures Ludovici Augusti cecinisse Theodulfum et tali cantilena libertatem in die Palmarum recuperasse. » *Gall. Christ.*, VIII, 1421.

2. I Cor., XI, 27.

goisses. Cette apparition, il la vit plus de cent fois, d'après l'aveu qu'il en a fait à l'archevêque. Enfin, touché de componction, ému de la miséricorde divine qui l'appelait à l'expiation de ses fautes, il alla se jeter aux pieds de l'archevêque, en versant des larmes de repentance; il lui rapporta tout ce qui s'était passé; il confessa ses forfaits; et, renonçant à sa paroisse, il se fit moine de Cîteaux, pour pleurer le reste de ses jours. J'étais là même, quand, seul à seul avec l'archevêque, il lui fit sa confession[1]. »

Quelquefois on cite un petit apologue ingénieux. « Il y avait une fois un homme qui planta un arbre sur le bord d'un fleuve profond et rapide. Cet arbre devient grand; il se couvre de rameaux; bientôt il donne les fruits les plus suaves au palais. Or, un voyageur se trouve à passer. Les fruits le séduisent, il grimpe sur l'arbre. Mais, pendant qu'appuyé sur une branche, il savoure la douceur de ces fruits, des oiseaux importuns viennent s'attacher à la branche même et la rongent opiniâtrément. Le voyageur, ne se doutant de rien, reste aux fruits délicieux, lorsque tout à coup voilà la branche qui se détache de l'arbre, voilà le malheureux au fond de l'abîme. Le planteur, c'est Dieu; l'arbre, c'est le monde; les fruits sont les voluptés du siècle; le voyageur, c'est l'homme; le fleuve, c'est la mort; et les oiseaux sont les années qui rongent la vie humaine et qui sans pitié la mènent à sa fin[2]. »

La légende même s'introduit dans les sermons populaires; elle y tient une place considérable : elle est presque aussi longue qu'un sermon. Nous avons dans ce

1. « Aderam ego ubi soli archiepiscopo solus ille que dicta sunt exposuit ». Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, f° 94.
2. Absalon, ms. lat., 14525, f° 140.

genre un petit récit naïf et charmant qui, par endroits, prend le caractère du drame : c'est l'histoire du moine et de l'oiseau, inventée pour peindre le bonheur ineffable du ciel[1].

Les règles de l'éloquence veulent que tous ces éléments, l'Écriture sainte, les Pères, les images et les exemples, ne fassent qu'une seule composition une et variée. Or, le plan est, sans contredit, ce qu'il y a de plus faible chez nos prédicateurs. Ils ignorent cet art savant et si simple en apparence, qui consiste à faire « du discours la proposition développée, et de la proposition le discours en abrégé ». Ils n'ont presque jamais d'exorde qui découvre nettement l'objet qui sera traité; ils manquent surtout de transitions vraies, naturelles, fondées sur la logique et sur le sentiment; ils oublient que la péroraison doit être entraînante et pathétique : des plans artificiels, des divisions[2] qui se subdivisent à l'infini, autant d'exordes nouveaux que de nouveaux points, et quelquefois, pour terminer, de pâles réflexions resserrées en quelques lignes, voilà, il faut l'avouer, leur méthode la plus ordinaire. Aussi arrive-t-il en les lisant que l'âme est émue par un mouvement oratoire isolé et qu'elle se trouve, à la fin du discours, toute refroidie; elle a été captivée dans un endroit; mais, comme le développement ne s'avance pas en

1. Biblioth. de l'Arsenal, Maurice de Sully, ms. fr., 2111, p. 16. Cette légende est trop connue pour que nous la rapportions.

2. Voici entre mille un exemple de chiffres : « In hac brevitate verborum, si diligenter discutiantur, fratres mei, multa reperiuntur mysteria. Quatuor nimirum ad Christum pertinentia, duos scilicet ejus adventus et utriusque effectus. Item quatuor ad hominem spectantia, scilicet pressura malorum, defectus bonorum, meritum hominis et præmium; quæ duo ultima per duos adventus Christi et eorum effectus complentur, et alia duo, scilice pressura malorum et defectus bonorum removentur, ut quatuor contra quatuor respondeant, que secundum expositionis seriem manifestius patebunt. » Hildebert, 2e h., de Tempore.

mesure, elle ne prête à la péroraison qu'une attention vague, incertaine et distraite.

Les prédicateurs qui ont le plus de nerf, d'essor et d'impétuosité ne sont pas exempts de ces défauts. Raoul Ardent, Amédée de Lausanne, sont vite à bout d'haleine : chacun de leurs points est un nouveau sermon. Saint Bernard lui-même ne marche que par reprises et par soubresauts.

Ces homélies manquant, pour la plupart, d'enchaînement régulier et de force progressive, renferment de beaux passages, des endroits éloquents; mais elles n'offrent pas un seul discours achevé.

N'oublions pas, pour adoucir notre sévérité, que nous n'avons plus aujourd'hui que la froide lecture. L'action qui animait ces pages n'est plus là; mais elle a existé, elle a produit de merveilleux effets qui tiennent de la magie. Saint Bernard entraînait à la croisade les peuples d'Allemagne, en prêchant dans un idiome qui leur était inconnu. Vital faisait de nombreuses conversions en Angleterre : quoiqu'il s'exprimât en roman, ceux mêmes qui n'entendaient pas sa langue étaient touchés de sa parole. Saint Norbert et Hugues, son premier compagnon, s'occupèrent non-seulement à prêcher, mais encore à former d'autres prédicateurs[1]. Il arriva même qu'à force de soins, on tomba dans l'emphase et dans la déclamation dramatique. Alain de Lille s'élève contre cette prédication « théâtrale, indécente, dit-il, et digne de mépris[2] ».

Avec moins d'éclat et plus de sagesse, le cloître cultivait également le débit oratoire. A l'abbaye de Marmou-

1. *Hist. litt.*, IX, 180. — 2. *Oper. citat.*

tiers, les moines prononçaient des discours à huis clos et s'exerçaient en famille[1]. Mais, de tous les monastères, le plus exigeant pour la forme, c'était celui de Saint-Victor. Le chanoine, chargé d'édifier ses frères, commence par prononcer son texte en tremblant; il demande grâce pour sa froide récitation : il se rabat sur le respect dû quand même à la parole évangélique. « Mes très-chers frères, vous avez déjà vu bien souvent combien je suis arriéré en fait d'éloquence. Je suis hors de moi, lorsqu'on m'impose de parler. Je ne sais point faire les discours, j'ai la prononciation embarrassée; quelle fatigue j'éprouve! De plus, vous, mes frères, vous devez être rassasiés, saturés de sermons; puis, vous avez l'abondance des mots à votre service, et moi, je suis dans l'extrême disette! Voilà pourquoi je tremble de vous parler. Les quelques miettes que j'ai rassemblées de la table des riches, je pourrais encore les offrir à ceux qui sont pauvres : mais je n'ai qu'un seul recours devant vous, qui êtes pleins de sagesse et de science : rappelez-vous que le royaume des cieux n'est point promis à la parole, mais à la vertu, et que la sainteté est plus nécessaire que l'éloquence[2]. »

Les prédicateurs ont donc connu toutes les règles de l'éloquence sacrée; ils ont essayé de les pratiquer. Ils ont cultivé l'Écriture sainte et les Pères de l'Église; ils se sont quelquefois inspirés aux sources profanes; ils se sont appliqués à flatter l'imagination par des comparaisons, à relever l'attention par des anecdotes; ils n'ont pas négligé l'action oratoire.

Mais leurs efforts n'ont pas toujours été couronnés de

1. Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, I, 616.
2. Victorins, ms. lat., 14589, f° 11.

succès. Les raisonnements du théologien leur ont trop fait oublier les peintures du moraliste, ils ont visé plus à instruire qu'à émouvoir; les mêmes Pères reviennent trop souvent avec les mêmes passages, et les auteurs profanes cités sont assez mal choisis. On voudrait dans les comparaisons plus de naturel, dans le plan plus de solidité. En un mot, les vraies théories ont été connues, étudiées; mais, malgré des mérites réels, la pratique est généralement restée médiocre, faute de goût.

Peut-on porter un jugement sur la chaire sans interroger Bossuet, ce grand génie que l'on doit toujours avoir présent devant soi, pour apprendre de lui à penser et à parler juste? Que dirait Bossuet de tous ces sermons? Il peut les juger : il a connu les plus célèbres prédicateurs du douzième siècle. Il a lu Raoul Ardent[1]; il a cité saint Bernard, Hugues de Saint-Victor, Amédée de Lausanne; il doit à l'imitation de Geoffroy d'Auxerre un de ses mouvements oratoires les plus vantés[2] : que dirait-il?

1. *Histoire des Variations*, éd. Vivès, I, 480, 530.

2. Il s'agit du célèbre monologue contenu dans le panégyrique de saint Bernard. Comparons les deux passages. Geoffroy d'Auxerre, *sermo in anniversario obitus S. Bernardi*, Opp. S. Bernard., VI, 2540, s'exprime ainsi : « Mais le jeune homme dédaignait tous ces avantages dont ceux qui étaient plus âgés que lui se montraient charmés, et il ne cessait de se répéter à lui-même ces paroles pour s'exciter : Cette vie est charmante, mais elle est décevante. Les recommandations que nous entendons dans les églises et les doctrines que le monde fait retentir à nos oreilles sont bien différentes les unes des autres. A l'église, c'est la modestie, c'est la continence, c'est la pudeur qui sont recommandées; dans le monde, c'est le luxe effréné qui nous est prêché. Là, le Christ nous invite à un royaume éternel; ici, le diable nous appelle à un empire qui n'aura qu'un temps. Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et vanité : or, le monde passe et sa concupiscence avec lui, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement, comme il demeure lui-même éternellement aussi. Hâtons-nous de nous arracher à ses filets pendant qu'ils ne nous tiennent pas encore étroitement serrés. Ce qui est lié depuis longtemps se délie difficilement; il est plus facile d'arracher

Il louerait dans leurs homélies l'amour de l'Écriture sainte et des Pères, le zèle évangélique et certains accents qui, sous des formes variées, ont jailli du fond de leurs cœurs. Il remarquerait qu'ils ont étudié les vrais principes, et qu'à cette époque où, dans tous les genres littéraires, les auteurs couraient après une stérile abondance, ils n'ont pas enseigné, comme on le fera au treizième siècle, l'art banal de *dilater* les sermons.

Mais il trouverait qu'ils n'ont pas assez souvent joint

la plante quand elle est jeune que de la couper quand elle s'est accrue. Sauvez votre âme sur la montagne, si vous ne voulez pas que les maux de cette vie fondent sur vous. Le venin de la volupté s'insinue vite. Il faut conserver pour Jésus-Christ la liberté qui nous a été acquise au prix de la grâce de Jésus-Christ. Que d'autres admirent l'or et l'argent, car je vois bien que la richesse possède ceux qui la possèdent; que d'autres conservent, au péril de la liberté de leur âme, leurs propriétés et leurs esclaves; qu'ils soient heureux des honneurs et qu'ils les préfèrent à l'image divine gravée en eux. Pour moi, c'est assez de ne pas être l'esclave du vice; pour moi, faire mon salut, voilà le bonheur; acquérir des vertus, voilà ma volupté, voilà mon trésor, voilà ce qui compensera la tristesse par la joie, ce qui me fera goûter durant cette vie du bonheur jusque dans l'amour de la discipline, m'y fera trouver de la gloire et me rendra digne du royaume des cieux. De pareilles méditations ne souffrent point de retard, et l'étincelle nourrie de la sorte éclate en une flamme de conversion. »

Bossuet prend le même cadre et développe le même thème, *Panégyr. de S. Bernard*, éd. Vivès, XII, 290 : « Le voyez-vous, chrétiens, comme il est rêveur et pensif, de quelle sorte il fuit le grand monde, devenu extraordinairement amoureux du secret de la solitude? Là, il s'entretient doucement de telles ou semblables pensées : Bernard, que prétends-tu dans le monde? Y vois-tu quelque chose qui te satisfasse?... Bernard, Bernard, cette verte jeunesse ne durera pas toujours... Allons, concluait Bernard, puisque notre vie est toujours emportée par le temps qui ne cesse de nous échapper, tâchons d'y attacher quelque chose qui nous demeure. Mon cœur sera de glace pour les vains plaisirs; et, comme je ne vois sur votre corps aucune partie entière, je veux porter sur moi-même les marques de vos souffrances, afin d'être un jour entièrement revêtu de votre glorieuse résurrection... Ainsi le pieux Bernard s'enflamme au mépris du monde, comme il est aisé de le recueillir de ses livres. Il ne songe plus qu'à chercher un lieu de retraite et de pénitence. »

C'est donc par erreur qu'un savant et bien méritant critique, enlevé trop tôt aux lettres et à l'érudition, s'exprime ainsi : « J'ai tenu à reproduire jusqu'à la fin et tout d'une suite cette méditation placée dans la bouche de saint Bernard. Le récit des anciens biographes n'en avait pas même fourni l'idée à Bossuet. » Gandar, *Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*, 130.

leur inspiration personnelle, l'inspiration créatrice, à celle des Livres saints, et que, trop fidèles aux manuels, ils n'ont pas mis assez de l'homme. Il leur reprocherait surtout de s'être appliqués à recueillir les fables des évangiles apocryphes, lorsqu'ils avaient dans les récits bibliques tout le merveilleux capable de satisfaire l'avidité de leurs auditeurs. Il verrait avec peine qu'ils ont quelquefois profané par le trivial et le burlesque la langue de la chaire, cette belle langue de la doctrine théologique, du zèle et de l'onction.

Cependant Bossuet, croyons-nous, ne serait pas un juge inexorable. Lui, le génie de la formation patiente et du travail assidu, lui qui, dans un siècle plein de lumières, n'a conquis la perfection que peu à peu, Bossuet aurait des paroles d'indulgence pour les restaurateurs de l'éloquence sacrée dans un âge encore presque barbare.

Méritent-ils donc qu'on les accuse ainsi, dirait-il, et qu'on ne tienne aucun compte de toutes les difficultés qu'ils avaient à vaincre? Rien ne soutenait leur talent. La langue leur faisait défaut. Le français était informe; il n'est pas facile de manier dans la chaire le latin savant, harmonieux et périodique; du reste, le latin corrompu était seul en usage. Les auditeurs ne leur prêtaient presque aucun secours. Souvent les moines se renfermaient dans les formules de l'École ou raffinaient sur le mysticisme; le peuple était enthousiaste, il est vrai, mais ignorant, naïf et railleur. Or, sans une langue forte et délicate qui ajoute de l'étendue, de la variété, de la finesse à la pensée; sans un auditoire cultivé qui condamne les moindres écarts du goût et qui fixe les nuances

dans le tour de la phrase et jusque dans l'expression ; en un mot, sans une langue harmonieuse et sans un auditoire poli, que l'orateur est à plaindre ! Avec la meilleure rhétorique il n'arrive pas à la perfection, il ne remplit pas sa destinée.

LIVRE TROISIÈME

LA SOCIÉTÉ D'APRÈS LES SERMONS

CHAPITRE PREMIER

LE CLERGÉ SÉCULIER

Le critique étudie la forme oratoire des sermons ; l'historien cherche à surprendre sous les peintures du vice le caractère et le génie des peuples.

La chaire, en effet, malgré ses tableaux chargés d'apostrophes et d'hyperboles, représente l'état réel des esprits et des mœurs. Mais, pour la consulter sûrement, ne doit-on pas, au lieu de s'arrêter à la lettre même de ses discours, pénétrer la raison du langage qu'elle tient et la noter? Si la chaire dénonce librement les vices et les scandales, la foi des auditeurs auxquels elle s'adresse est vive, capable d'enthousiasme et de repentir. Au contraire, si, réduite à répéter de vagues allocutions sur les devoirs généraux de l'homme et du chrétien, elle ne descend jamais aux détails pratiques de la vie quotidienne, elle craint de choquer ceux qui écoutent, parce que leur croyance est morte et

leur vertu languissante. Sa contrainte est un signe d'abaissement religieux et moral[1].

Donc, plus la chaire accusera l'énergie du mal au douzième siècle, plus il nous faudra croire, par contre, à l'énergie du bien.

Ce principe posé, ouvrons les sermonnaires : ils vont faire passer sous nos yeux tout un monde qui n'est plus.

Les prédicateurs se plaisent à nous représenter l'Église sous l'image de la lune; ils disent qu'elle est tantôt brillante et tantôt sombre, qu'elle traverse différentes phases[2]. Or, au douzième siècle, les ténèbres semblaient envahir l'Église tout entière. La papauté paraissait ébranlée dans ses fondements. Entre Grégoire VII et Innocent III, dix-huit papes, dans l'espace d'un siècle, occupent le siége de Rome, et souvent des antipapes leur disputent le pouvoir à main armée. Les élections sont des batailles; le palais pontifical devient une prison : il faut prendre la fuite le jour du couronnement. Puis, ce sont des légats catholiques et schismatiques qui se rencontrent sur toutes les routes, des lettres qui vont et viennent dans tous les sens, des assemblées d'évêques qui se lancent réciproquement les foudres et l'excommunication. L'antipape se maintient par l'épée de l'Allemagne; le pape légitime trouve un asile en France : le deuil est partout.

« Le deuil a remplacé nos chants d'allégresse; nous

1. Ce principe est évident. Ainsi, de nos jours, dans quelques diocèses du centre de la France, où la foi est trop généralement éteinte, le curé est absolument réduit à faire à ses rares auditeurs des considérations dogmatiques ou liturgiques, très-souvent même une simple lecture. Au contraire, en Bretagne, province dont les traditions religieuses vivent encore, le prône est ordinairement le relevé des scandales de la semaine; aussi, à chaque grosse faute, dans les campagnes surtout, a-t-on coutume de s'écrier : « Gare au prône de dimanche! »

2. Geoffroy Babion, ms. lat., 14934, f° 151; Hildebert, 89ᵉ h., etc.

sommes tristement condamnés à la peine et aux sanglots. Les schismatiques ont rassemblé un concile; les Allemands frémissent de rage; ils veulent enchaîner par d'exécrables serments ceux qu'ils ont arrachés au Christ, ils veulent les empêcher de revenir jamais à l'unité de la foi. On mande les évêques, on convoque les abbés, les prieurs, les doyens, et même des personnes sans titre, pour former des assemblées schismatiques... Déjà des évêques sont proscrits; des loups, sous le nom de pasteurs, envahissent le lieu saint, et les hérétiques sont admis au sacerdoce! Déjà certains monastères sont dépeuplés, d'autres sont accablés de dommages, condamnés à la rançon, obligés de se racheter! Pleurons sur ces événements. Mais soyons sans crainte; peut-être même devrions-nous nous réjouir. Heureux sont les évêques, heureux sont les moines qui supportent avec joie le pillage de leurs biens!... Allons, mes bien-aimés frères, ayons souci de ces hommes pervers, prions; adressons-nous au souverain, au véritable empereur, à Celui qui commande aux vents et à la mer : car notre vaisseau est en péril [1]. »

De leur côté, les catholiques tiennent des conciles. Ils s'exhortent les uns les autres à combattre avec énergie les tyrans qui oppriment la foi, la justice, la liberté, et à soutenir les évêques persécutés par la charité de l'aumône. Arnoul de Lisieux célèbre, au concile de Tours [2], la belle unité de l'Église, l'union presque unanime des souverains. « Nous aussi, seigneurs et maîtres, nous avons des partisans fidèles; nous avons pour nous tous les habitants du ciel, nous avons presque tous les chrétiens. Nous avons la foi, la dévotion des rois catholiques qui, de con-

1. Geoffroy de Mailros, ms. lat., 18178, f° 55. — 2. En 1163.

cert avec nous, proclament l'unité de l'Église. Combien est petite, en comparaison d'une si grande multitude, l'exception d'un seul ! Il n'y a qu'un roi à faire exception, il est le seul ! » Arnoul engage les évêques à faire un bon usage de leurs richesses, en les donnant au pape et aux cardinaux qui ont tout perdu pour la cause de Jésus-Christ. « Quoi ! nous osons nous prélasser avec des chevaux et des chars, donner chaque jour, au milieu du faste, des festins splendides, porter des vêtements précieux et vivre dans l'opulence ! Nous pouvons posséder des richesses, mais en ministres et non pas en maîtres. Voici l'occasion d'en user libéralement. Distribuons-les à ceux qui suivent l'Église exilée et qui ont tout sacrifié à la cause du Christ. La cause nous est commune à tous : ils sont les seuls à souffrir !... Pendant que nous siégeons dans nos palais, ils s'en vont de contrée en contrée poursuivis d'injures ; pendant que la piété des fidèles nous fournit des ressources si abondantes, ils attendent patiemment leur nourriture, sous le toit des étrangers ; nous traînons à notre suite un long cortége de serviteurs, tandis qu'ils sont forcés de vivre solitairement chez des inconnus !... Ouvrons-leur donc les entrailles de notre charité ; répandons sur eux tous l'effusion de notre piété respectueuse... Puissé-je, moi aussi, Seigneur Jésus, échanger contre les biens spirituels tout ce que je possède ici-bas ! Puissé-je pour vous donner mon sang[1] ! »

Ces énergiques protestations ne suffisaient pas. Les antipapes gouvernaient et, à leur mort, ils avaient des successeurs. « Tous les autres ont choisi Alexandre, dit Aelrède ; ils se sont attachés à Alexandre, ils suivent

1. Sermo in concilio Turonensi, *Patrol. lat.*, CCI.

Alexandre. Voyez! d'un côté, tantôt Gui, tantôt Jean, et entre eux deux Octavien, et de l'autre côté Alexandre avec toute la cour romaine... Non, certes, l'Église romaine n'est pas morte : or, qu'elle vive dans ces trois hommes, la raison, le bon sens ne peuvent l'admettre... Que nos ennemis disent ce qu'ils veulent, qu'ils mentent tant qu'ils veulent, nous voyons de nos yeux où est l'Église romaine, nous le prouvons par la raison, nous le confirmons par l'autorité : Oui, c'est là qu'est mon cœur, mon âme, mon amour. Cette foi, avec la grâce du Christ, ne me manquera pas; cette unité, avec la grâce du Christ, la méchanceté des hérétiques ne la rompra pas; cette fidélité, ni la mort, ni la vie, ni aucune créature, avec la grâce de Dieu, ne me l'enlèvera jamais! Toutes ces choses, je vous les dis, mes frères, pour votre sauvegarde et à cause des lèvres injustes et des langues fourbes qui s'agitent autour de nous[1]. »

Ces luttes de la papauté, ces schismes, ces divisions jetaient le relâchement dans l'épiscopat. Les prédicateurs nous montrent à nu ses faiblesses : le mal était réel. Des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts contre les évêques; et, à force d'entendre des voix si nombreuses, on ne peut s'empêcher de croire que beaucoup de prélats méritaient de sévères réprimandes.

Tous, il est vrai, n'étaient pas coupables[2]. Il y eut de belles exceptions. A côté des lâches, on admire avec

1. 24e h., de Oneribus.

2. Ainsi Geoffroy de Troyes fait bien ses réserves : « Absit vero ut de bonis qui multi sunt quidpiam sinistrum suspicemur. Reservavit enim sibi Dominus multa millia hominum qui non curvaverunt genua sua ante Baal. » Ms. lat., 13586, f° 83. Du reste, on pourrait savoir quel était l'état réel de l'épiscopat, en faisant, d'après le *Gallia christiana*, la liste exacte des évêques qui furent bons, médiocres et mauvais. Mais nous exposons, nous ne discutons pas.

bonheur les vaillants et les saints qui furent alors les colonnes de l'Église : « Car, comme les colonnes demeurent insensibles à la violence des vents, au débordement des pluies, à l'impétuosité de la tempête : ainsi ni la tribulation, ni les difficultés, ni le péril, ni le glaive, ni le malheur, ne purent séparer ces hommes de la charité du Chrsit[1]. » Tels furent Yves de Chartres, Léger de Bourges, Serlon de Sées, Hugues de Grenoble et tant d'autres qui veillaient avec un zèle infatigable aux intérêts de leurs diocèses, au bien de toute la société. Ces généreux athlètes du devoir étaient loués, admirés. Mais les moines les plus saints craignaient de ne pouvoir imiter tant de vertu ; aussi refusaient-ils obstinément l'épiscopat.

Geoffroy de Péronne, prieur de Clairvaux, avait été choisi pour l'évêché de Tournay par le pape Eugène III et par saint Bernard. Ses supérieurs lui commandaient d'accepter cette charge. Pour toute réponse, il se prosterna sur le sol, en forme de croix, aux pieds de son abbé et de ses électeurs. « Si vous me chassez d'ici, leur dit-il, je serai un moine fugitif, mais un évêque, jamais! » A quelque temps de là, il tomba malade. Un moine de ses amis, qui l'assistait à ses derniers moments, lui dit : « Mon cher frère, voilà que vous allez vous séparer de votre corps : je vous en supplie, si cela peut se faire par la permission de Dieu, revenez après votre mort m'annoncer ce que vous serez devenu. » Or, un jour que le moine était en prière dans un oratoire secret, devant l'autel, l'âme de Geoffroy

1. « Et recte columnis tales comparantur. Sicut enim columne non violentia ventorum, non alluvione imbrium, non procellarum impetu, a stabilitate sua moveri possunt : sic istos non tribulatio, non angustia, non periculum, non gladius, non demum calamitas aliqua separare poterit a caritate Christi. » Absalon, ms. lat., 14525, f° 174.

lui apparut et lui dit : « Me voici, moi, Geoffroy, votre frère! » — « Mon ami, êtes-vous heureux, êtes-vous malheureux? » — « Je suis heureux! mais il m'a été révélé par la sainte Trinité que si j'avais été promu à l'épiscopat, j'allais passer au nombre des réprouvés[1]. »

C'est qu'en effet l'évêque, possesseur alors de grands biens, administrateur de revenus considérables, laissait facilement entrer dans son cœur la cupidité, l'amour du luxe et des plaisirs. Le pontife disparaissait en lui : il ne restait plus que le seigneur mondain, affamé de richesses, insatiable, insultant par son faste à la pauvreté du Christ. « Comment oses-tu te dire le ministre du Christ qui embrassa la pauvreté et la recommanda à ses disciples, toi qui t'acharnes à la fuir comme une peste, toi qui la méprises comme une ignominie? Lui, le Christ, s'écrie : Malheur à vous, riches! Et toi, tu dis par tes actions, sinon par tes paroles : Malheur à vous, pauvres! Comment oses-tu te dire son ministre, quand il se réfugie dans une hôtellerie, toi qui élèves à flots d'argent des palais magnifiques? Comment oses-tu te dire son ministre, quand il est enveloppé de langes misérables, toi qui te pares d'habits si brillants? Comment oses-tu te dire le ministre du Christ qui a poussé des vagissements dans une crèche, toi qui te livres au sommeil sur un lit somptueux, tout couvert de tapis[2]... »

Quelquefois les évêques recouraient à tous les moyens pour acquérir ces richesses. Ils dépouillaient les fidèles dont ils auraient dû être les protecteurs, ou ils livraient les choses saintes au plus honteux trafic. Écoutons des

1. Pierre le Chantre, Verbum abbrev., cap. 54, *Patrol. lat.*, CCV.
2. Victorins, ms. lat., 14804, f° 161.

plaintes éloquentes contre la violence et la simonie. « Avec les aumônes des pauvres, ils entretiennent des équipages de rois, des vêtements mondains, des selles peintes, des éperons et des freins dorés[1]... » « Ces évêques, dit Geoffroy de Troyes, sont des loups et des renards passés maîtres. Ils flattent, ils séduisent pour extorquer; ils sont dévorés par l'avarice, ils brûlent de l'amour de posséder. Ils ne sont ni des amis, ni des gardiens des églises : ils en sont les ravisseurs, ils les dépouillent; ils vendent les sacrements, ils perdent la justice. Pour eux, il n'y a qu'une règle, leur propre volonté; tout ce qu'ils font, c'est par empire et par domination. Quel regard et quelle démarche! Ils portent la tête haute, ils ont un air cruel, des yeux farouches, une parole dure : tout dans leur personne respire l'orgueil. Leur conversation est le renversement des bonnes mœurs, leur vie est l'injustice même... Ils veulent être un sujet de terreur pour leurs ouailles; ils oublient qu'ils sont des médecins et non pas des souverains; qu'ils doivent reprendre les fidèles égarés, non par la vengeance, mais avec douceur, avec compassion et non avec fierté[2]...» « Ils sont élevés aux premières dignités de l'Église, s'écrie Adam de Perseigne, mais ils la président pour la dépouiller... Oui, toute leur iniquité vient de leurs richesses! La pauvreté du Christ les a enrichis, son ignominie les a rendus glorieux, son opprobre les a comblés d'honneurs, son esclavage les a ennoblis et son abaissement les a élevés. Il a souffert et ils sont délicats; il a porté un cilice et ils sont vêtus de soie! C'est avec le patrimoine du Crucifié

1. Absalon, ms. lat., 14525, f° 143.
2. Geoffroy de Troyes, ms. lat., 13586, f° 79. V. Gibbuin de Troyes, ms. lat., 14937, f° 147.

qu'ils entretiennent leur luxe et leur orgueil. Ils ne sont point soucieux des âmes, mais de leurs oiseaux; ils ne soignent point les pauvres, mais leurs chiens; ils se livrent à tous les jeux exécrables du hasard et n'administrent pas les sacrements. Le lieu saint, le lieu de la prière, ils en font un champ de foire, et la terre des saints est devenue un repaire de brigands. Malheur à vous, hommes terrestres, qui n'avez point l'esprit de Dieu[1] ! »

Il faudrait rapporter ici deux éloquents discours[2] qu'Hildebert prononça dans un synode : *Ad pastores contra simoniacos*. « Ceux qui sont à la tête des églises, dit-il, trompent les simples, oppriment les pauvres, ourdissent des trames secrètes, inventent des mensonges pour ravir les droits des autres; ou bien encore, ils simulent la sainteté pour arriver aux dignités ecclésiastiques. Tous ces maux, mes frères, vous les voyez, ô désolation, envahir l'Église! Voilà que presque tous, semblables à des guetteurs et à des chasseurs, ils se tendent des lacets pour se prendre les uns les autres... Cette simonie, c'est un crime horrible, c'est une plaie désastreuse, un fléau détestable qui corrompt la foi et fait germer les hérésies. »

A Liége, l'évêque Raoul[3] mettait publiquement en vente les bénéfices de son diocèse. Un boucher, nommé Udelin, qui lui servait de courtier, livrait, sur le même étal où il exposait sa viande, les prébendes au plus offrant[4]. Le prêtre Lambert ne cessa de prêcher contre ces abus sacriléges, jusqu'à ce que l'évêque irrité l'eût mis en prison.

1. Adam de Perseigne, Biblioth. de Troyes, ms. lat., 757, f° 122: « Ve vobis, animales, spiritum Dei non habentes! » — 2. 47ᵉ et 48ᵉ h. de Diversis.
3. Évêque de 1168-1191. — 4. *Hist. litt.*, XIV, 402.

Cette vie dissipée au milieu du luxe et de l'abondance, cet amour de la chasse[1], le grand plaisir du moyen âge, entraînait inévitablement la chute des mœurs. Jamais l'Église n'a traversé une période aussi difficile : en vain elle réunissait ses conciles, en vain elle lançait tous ses anathèmes, le mal paraissait incurable. L'exemple venant des évêques, le clergé inférieur négligeait tous ses devoirs, et dans plusieurs provinces, en Normandie surtout[2], le sacerdoce était tombé dans le plus honteux avilissement. Les prédicateurs poursuivent avec véhémence ces voluptueux; ils empruntent les couleurs de Juvénal, et par endroits, ils dépassent la crudité de son langage. Ils sentent eux-mêmes le besoin de s'excuser, lorsqu'ils emploient des termes violents; ils en rejettent la responsabilité sur les coupables : ils se comparent au médecin qui doit porter une main indiscrète, mais bienfaisante, sur les plaies les plus délicates[3].

Quel ministère pouvaient exercer les évêques ainsi convaincus de mauvaise vie? La prédication, qui est leur principal devoir, retombait sur eux-mêmes. « Comment voulez-vous qu'ils prêchent? Leur parole les accusera comme des réprouvés. Ils n'osent pas prêcher, de peur de publier leurs infamies[4]. » Saint Bernard, si plein de respect pour les supérieurs ecclésiastiques, si patient, si charitable en-

1. Mais on sait que la chasse était formellement défendue aux évêques pendant les visites pastorales.

2. V. Orderic Vital, *Hist. de Norm.*, t. III particulièrement.

3. « Videbitur fortasse alicui vestrum grave quod de immunditia corporis loquendo, minus honeste sermonibus usi sumus, sed de tam inhonesta re quis loqui potest honeste? Officium et nostrum exigit non ut vitia palpemus sed ut arguamus... Vulnus a sanie non perfecte mundatur nisi manibus medici contractetur. Cui conscientiam verba ista stimulant, suam arguat vitam, non orationem nostram. » Pierre de Poitiers, ms. lat., 12293, f° 100.

4. Alain de Lille, ms. lat., 18172, f° 22.

vers tous, ne peut contenir son indignation : il se demande avec anxiété qui sauvera l'Église du péril intérieur qui la menace. « Une maladie contagieuse circule aujourd'hui dans tout le corps de l'Église ; elle y répand un mal d'autant plus désespéré qu'il est plus universel, et d'autant plus dangereux qu'il est plus intérieur. Si un hérétique s'élevait contre elle et lui faisait une guerre ouverte, on le mettrait dehors et il sècherait. Si un ennemi public l'attaquait par une violence publique, elle se cacherait peut-être et éviterait sa fureur. Mais que cachera-t-elle, ou de qui se cachera-t-elle? Ils sont tous ses amis et tous ses ennemis. Ils sont tous ses intimes et tous ses adversaires. Ils sont tous ses domestiques et il n'y en a pas un qui vive en paix avec elle. Ils sont tous ses proches, et ils cherchent tous leurs intérêts. Ils sont ministres de Jésus-Christ et ils servent l'Antechrist. Ceux qui ne rendent aucun honneur à Dieu sont chargés des biens de sa maison. C'est de là que vient cet éclat digne des courtisanes, ces habits de comédiens, cet appareil royal que vous voyez tous les jours. De là, l'or qui brille aux mors de leurs chevaux, à leurs selles, à leurs éperons, à leurs éperons, dis-je, plus magnifiques que les autels. De là, ces tables chargées de services splendides et de mets délicieux ; de là, ces excès de bouche, ces débauches, ces guitares, ces lyres et ces flûtes ; de là, ces celliers qui regorgent de toutes choses, ces vases de parfums précieux et ces coffres remplis de trésors immenses. C'est pour tout cela qu'on veut être, et qu'on est en effet, prévôt d'église, doyen, archidiacre, évêque et archevêque. Car ces dignités ne se donnent pas au mérite, mais au trafic infâme qui se passe dans les ténèbres. Il a été fait[1]

1. Isa. 38, 7.

autrefois de l'Église une prophétie dont nous voyons maintenant l'accomplissement; il a été dit que ce serait dans la paix que son amertume devait être plus amère. Elle a été amère dans les supplices des martyrs; elle a été plus amère dans ses combats contre les hérétiques; mais elle est maintenant très-amère dans les mœurs de ses membres. Elle ne peut ni les éloigner d'elle, ni s'éloigner d'eux : tant ils se sont établis puissamment et multipliés à l'infini! Sa plaie est intérieure; elle est incurable [1]! »

Les archidiacres et les archiprêtres, si puissants à cette époque, mais tout voisins de leur décadence, ne sont pas à l'abri de la censure. Selon Geoffroy de Troyes, les archidiacres et les archiprêtres sont, par une comparaison bizarre, les narines et les oreilles de la société chrétienne. Les narines ont perdu l'odorat, les oreilles ont perdu l'ouïe. « Les archidiacres n'ont plus la force de discerner ce qui sent bon de ce qui sent mauvais; ils confondent le bien et le mal. L'autorité catholique est exposée entre leurs mains, car ils sont emportés par leur cupidité; leur pudeur est morte; la crainte de Dieu s'est évanouie dans leurs cœurs; ils ne récompensent plus le bien, ils ne punissent plus le mal. Bernard, évêque de Parme, disait que certains archidiacres, pour ne pas dire tous, étaient des taupes et des chauves-souris. Ils sont assis dans les ténèbres; ils ne voient rien, ils ne comprennent rien aux choses de Dieu; et parce qu'ils font le mal, ils détestent la lumière. Malheur! Malheur! Nous voyons des choses abominables se passer dans la maison du Seigneur!... O archidiacre, tu cherches les richesses et les délices; tu

1. Serm. 33, in Cantic.

t'enfonces jusqu'à la tête dans la fange et dans le bourbier des vices : qu'as-tu fait de la crainte de Dieu, du souvenir de la mort, de la terreur de l'enfer et de l'attente du jugement? Ah! si tu pouvais comprendre combien de trésors de colère accumulent contre toi tes trésors d'argent!... Les oreilles de l'archiprêtre sont frappées d'une honteuse surdité. Ce sont, si j'ose le dire, des hommes qui n'ont rien d'humain : ils sont désordonnés, sauvages, illettrés, idiots, sans mœurs, dépourvus de science et d'éloquence[1]. Ils ont banni la pudeur, enseveli la justice; ils vivent dans la crasse de l'ignorance. Quand il s'agit de porter des jugements, ils ne tiennent compte ni de la sainteté ni de la vérité : ils agissent de fantaisie. Infortunés! malheureux! Ce beau nom qu'ils portent, ce nom de gloire, ce nom de joie, ils le méprisent, ils le foulent à terre! On les appelle juges; mais, en réalité, ils agissent contrairement à leur titre; ils se condamnent eux-mêmes aux yeux de Dieu, chefs aveugles de sujets aveugles, juges sans justice[2]. »

Les clercs sont entraînés par le torrent des mauvais exemples. Ils sont plongés dans la paresse. « Ils se lèvent tard, et, après l'office, ils s'en vont sur la place publique : ils perdent leur temps à voir ce qui se passe[3]... » « Hélas! s'écrie Raoul Ardent, que dirai-je de la paresse de nos pasteurs? Ils méprisent le salut des âmes; ils ne sortent jamais de leur repos, à moins qu'ils ne soient alléchés par

1. « Jumentini et monstruosi homines, nimis incompositi et ex toto bestiales, illitterati, idiote, sine moribus, nec scientiam habentes, nec facundiam. »

2. Geoffroy de Troyes, ms. lat., 13586, f° 82.

3. « Quosdam video beneficiatos qui vix possunt ad officium matutinale surgere alii, expleto officio, ad loca publica, ad spectacula se transferunt... » Odon, ms. lat., 16506, f° 273.

l'odeur de l'argent. Si un pauvre étendu sur un grabat réclame leur ministère, ils s'indignent : pourquoi se rendre auprès de lui, puisqu'il n'y a aucun profit à retirer? Si, craignant l'autorité des supérieurs, ils finissent par se mettre en route, ils pestent contre les chemins, ils maudissent les infirmes, quand ils devraient prier pour eux[1]!... Si leur porc ou leur âne était tombé dans un fossé, ils voleraient à son secours[2]. » Lorsque les supérieurs veulent les reprendre d'une faute, ils en appellent à Rome, le tribunal suprême. « Ils obéissent bien mal ces prêtres qui mettent toute leur joie à susciter des procès à leurs supérieurs, et qui s'emportent avec orgueil contre leurs évêques. Que l'évêque ou l'archidiacre essaye de les reprendre, les voilà de crier : A Rome, à Rome! Ils circonviennent le seigneur pape, ils lui insinuent mille mensonges; ils inventent des calomnies contre leurs maîtres[3]. »

Les prêtres voulaient, en outre, des biens, des honneurs, des dignités : ils n'avaient en vue que des bénéfices. « Le scandale[4] particulièrement advient lorsque les ecclésiastiques maquignonnent les Benefices, ou bien lorsqu'ils possèdent deux, ou trois, ou plus de Benefices. Lesquels, ô Père, en vos salutaires predications tant vous avez blasmez, en disant n'etre loysible un homme d'Eglise posseder deux ou plusieurs Benefices : a sçavoir estre curé et chanoine, ou bien chanoine en diverses eglises... Combien voyons-nous d'abuz parmi ces ministres qui d'eux mesmes se consument tout ainsi qu'un papillon a la chandelle!... Pour avoir presché et enseigné le susdict quand j'étois offi-

1. 31ᵉ h., in Epist. et Evangel., 2ᵉ pars. — 2. *Ibid.*, 37ᵉ h., de Tempore, et passim.
3. Pierre de Poitiers, ms. lat., 12293, f° 100.
4. Léger, arch. de Bourges; oraison funèbre de Robert d'Arbrissel, *Baston de Deffence de Fontevrault*, 160.

cial de Rennes, j'encourus la male grace de plusieurs prestres. Certainement ils ne feroient pas ce qu'ils font, car eux considerans que leurs ames estant separées de leur bon Dieu, icelles estre beaucoup plus salles et puantes que n'est un corps rendu charongne puante, orde et si sale qu'on a horreur de le contempler et sentir. »

La plus funeste de toutes les conséquences, c'est que les laïques se croyaient autorisés par là même à lâcher la bride à toutes les passions. Les évêques qui ne quittaient pas l'arène, comme Hildebert, insistent avec force sur ce point. « Comment un laïque quel qu'il soit, comment un homme illettré peut-il respecter des commandements qu'il voit méprisés par un prêtre? Comment aura-t-il horreur des fautes qu'il sait être commises avec impudence par des clercs? Comment les laïques abhorreront-ils les impuretés de la chair, lorsqu'ils entendent dire qu'il y a des prêtres et des clercs couverts d'infamies? Comment les laïques observeront-ils l'humilité, comment en porteront-ils les signes à l'extérieur, quand, à leur connaissance, les prêtres et les clercs affichent l'orgueil et la prétention dans les vêtements et dans les chaussures, dans les jeux, les bouffonneries, les excès de toute sorte, dans leurs conversations enjouées et licencieuses, dans leur visage, leurs gestes, leur démarche et tout leur air[1]? »

Raoul Ardent remarque, sur le même sujet, qu'il est naturel que les gens de la campagne, lorsqu'ils se rencontrent deux ou trois au marché, ou bien au village, déchirent leurs pasteurs à belles dents[2]. Mais il s'élève avec force contre les fidèles qui refusent d'entendre la

1. 47e h., de Diversis.
2. 37e h., de Tempore.

messe des concubinaires et de recevoir les sacrements de leurs mains[1].

C'est ainsi que beaucoup de clercs se laissent aller à l'indiscipline et au relâchement. Au lieu de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ, ils scandalisent par leurs vices. « Ils ne sont plus, dit un prédicateur, les étoiles brillantes qui doivent éclairer le chemin des simples fidèles, ils sont devenus des planètes vagabondes : que le chrétien fixe les yeux sur eux pour diriger sa course ici-bas, et le naufrage est certain[2]. »

1. 5e h., in Epist. et Evangel., 1e pars.

2. « Clerici bene possunt dici sidera errantia, qui, cum alios bono exemplo debent informare et radios honeste conversationis cuiquam diffundere, rabie voluptatum ad varia flagitia rapiuntur et tenebrosa vitiorum caligine obducuntur ; et qui debebant esse stelle in firmamento fixe, sidera efficiuntur errantia, et ideo, si ad earum respectum in hoc mari navis dirigitur, facile naufragium incurritur. » Biblioth. de l'Arsenal, ms. lat., 400, f° 54.

CHAPITRE II

LES ÉCOLIERS

Au douzième siècle, l'enseignement semble renaître partout. A côté des petites écoles fondées par les Bénédictins, par les Prémontrés et les Chartreux dans leurs cloîtres, les écoles publiques jettent un éclat inconnu jusqu'alors, et Paris devient le rendez-vous des peuples[1]. Cette jeunesse nombreuse, rassemblée de toutes les parties de l'Europe, mêlée dans le feu de l'âge et dans l'enthousiasme de la science, devait sans doute avoir besoin de sermons : mais, loin de les écouter, elle s'en moquait[2]. Un jour cependant, saint Bernard remporta sur cet auditoire ingrat un triomphe qui doit être compté parmi

1. Jacques de Vitry, *Hist. occid.*, 279, énumère les étudiants des diverses nations en qualifiant chaque contrée. On retrouve à peu près les mêmes épithètes dans Raoul Ardent, 1ᵉ h., in Epist. et Evangel., 2ᵉ pars : « Si Gallus es, stude Gallis innatam superbiam superare; si Romanus es, stude Romanis innatam avaritiam superare; si Pictavinus es, stude Pictavinis innatam ingluviem et garrulitatem superare. »

2. Geoffroy de Troyes, ms. lat., 13586, f° 85.

ses plus beaux. Il prêcha deux fois de suite dans les écoles de Paris sur le retour à Dieu : son premier sermon ne fut couronné d'aucun succès. Le saint en devint triste et tout consterné. Il se retira silencieusement dans la maison de l'archidiacre qui l'avait reçu. Là, se jetant à genoux, il se répandit en larmes et en gémissements, et dans sa douleur, il se plaignit au ciel. Aussitôt il sentit son courage renaître; dès le matin, il retourna aux écoles, certain d'avance de conquérir des âmes à Dieu et des moines à Clairvaux. En effet, de nombreux compagnons le suivirent[1]. Pierre de Celle, Hildebert, Pierre Comestor, les Victorins ont également adressé la parole aux écoliers : leurs sermons nous fournissent quelques renseignements sur la matière des études et sur les mœurs des étudiants.

Dans les siècles précédents, les connaissances s'étaient bornées aux sept arts libéraux compris dans le trivium et le quadrivium[2]. Ces nomenclatures composaient tout le cercle des études. Au douzième siècle, la médecine et la jurisprudence obtiennent une place honorable : la théologie absorbe tout. Les abbés ne cessent de reprendre les moines qui veulent se livrer à la science du barreau; les conciles leur défendent, comme aux chanoines réguliers,

1. *Ex Exord. magn. Cisterc.*, lib. VII, cap. XIII. C'est probablement ce sermon qui est imprimé, Opp. S. Bernard., II, 1133-1163.

2. Le trivium et le quadrivium étaient si populaires qu'on les faisait passer dans la morale : « Sic autem illa mundana scientia, sic et ista divina septenarium continet artium numerum, et instar illius in trivium quoddam quadriviumque dividitur. Nam illius trivium est : grammatica, rhetorica et dialectica; quadrivium : arithmetica, musica, geometria et astronomia. Trivium quoque specialis et divine scientie est, id est vere et perfecte humilitatis : subjici majori, subjici equali, subjici et minori. Porro quadrivium ejus quidam duobus versibus breviter comprehendit, dicens :

Spernere mundum, spernere nullum, spernere sese,
Spernere se sperni; quatuor hec bona sunt.

Moine de Marmoutiers, ms. lat., 12412, f° 151.

d'exercer la médecine[1] : tous prêchent unanimement que les études, quelles qu'elles soient, doivent aboutir à la connaissance de Dieu. Pierre Comestor nous a laissé sur ce point un témoignage curieux et original : c'est un sermon adressé aux écoliers de Saint-Victor, dans lequel, l'orateur se retirant, l'Église et saint Augustin établissent *ex cathedra* la prééminence de la théologie. « Saint Augustin : Pourquoi donc, ma mère, me recommandez-vous l'usage du miel? J'ai lu et relu dans les saintes Écritures que le miel était plus condamnable que recommandable... » La mère lui répond (*ad quem mater*) : « Mon fils, tu viens de parler très-ingénieusement... Afin que tu puisses distinguer miel et miel, considère les différentes espèces de miel qui sont dans la nature. Outre le miel sauvage qu'on recueille sur les roseaux et dont mangea saint Jean le Précurseur, il y a quatre espèces de miel. On en trouve dans les champs, sur les feuilles et sur les herbes; on en trouve sur le tronc des arbres, et c'est celui-là que mangeaient les premiers hommes, lorsqu'ils se nourrissaient de glands et de faînes; on en trouve dans les cellules des abeilles, dans les ruches qu'inventa le pasteur Aristée pour loger ses essaims; enfin, on en trouve dans les trous de la pierre. A ces quatre espèces de miel correspondent quatre espèces de sciences. La première est la philologie et le philosophe l'appelle théorique; la seconde est la pratique; la troisième est la sophistique; et la quatrième, le philosophe l'ignora : nous, nous l'appelons l'Évangélique. La première est comme le miel répandu à la surface du champ, parce qu'elle s'occupe des causes naturelles; la pratique est comme le miel du

1. Labbe, X, 982.

tronc de l'arbre, parce qu'elle traite des nécessités des hommes; la sophistique est comme le miel renfermé dans les cellules, car elle cherche à vivre et elle n'existe pas; l'Évangélique est comme le miel de la pierre : elle sort de la pierre sur laquelle l'Église est établie. La première regarde le philosophe; la seconde, le politique; la troisième, l'hérétique; la quatrième, le catholique. La première traite des secrets de la nature; la seconde, de la gestion des affaires; la troisième, de la mort de l'âme; la quatrième, de la béatitude éternelle. La première enfle d'orgueil.., la seconde torture.., la troisième tue.., et la quatrième vivifie, comme une source d'eau vive jaillissant pour la vie éternelle... Tu vois donc, mon fils, que ces trois premières sciences n'ont que l'apparence de la science et qu'elles n'en contiennent pas le suc; qu'elles sont l'image de la science et qu'elles n'en sont pas la réalité : mais que la quatrième est la vraie sagesse!... Tu t'es donc trompé, mon fils. Tu te croyais un demi-savant, lorsque tu divisais la théorique en théologie, philologie et physiologie, c'est-à-dire en sciences qui traitent de Dieu, des esprits et des corps; tu te croyais habile, lorsque tu partageais la pratique en science privée, domestique et politique. Tu as admiré, mon fils, l'éloquence impétueuse de Cicéron, les discours polis d'Isocrate, les paroles emportées de Démosthène, tu as pâli sur Aristote... Dans toutes ces choses, il y a sans doute beaucoup de sagesse : mais leur abondance est stérile, parce qu'elles ne sont point l'esprit et la vie[1]! »

1. Pierre Comestor, 31e h. — Pierre Comestor s'autorise du nom de S. Augustin; Garnier de Langres s'autorise de celui de Moïse. « Hinc est quod Moyses, qui omni sapientia Ægyptiorum sapientissimus perhibetur, greges septem filiarum sacerdotis Madian ad puteum legitur adaquasse : ut per hoc daretur intelligi quod iste, qui

Absalon de Saint-Victor prêche la même doctrine avec un goût plus sain. « Les écoliers, dit-il, s'enflent d'une vaine philosophie. Qu'ils sont heureux quand, à force de subtilités, ils ont abouti à quelques découvertes! Ils se tournent dans les problèmes, dans les anguleux syllogismes; ils étudient la conformation du globe, la vertu des éléments, le commencement et la fin des saisons, la place des étoiles, la nature des animaux, la fureur des bêtes, la violence des vents, les buissons, les racines, et mille autres choses semblables : c'est là le but de leurs études, c'est là qu'ils croient trouver les causes des choses! La cause des causes qui est la fin et le principe de tout, ils la regardent en chassieux, sinon en aveugles!.. O vous, qui voulez savoir, ce n'est point par le ciel, mais par vous-mêmes qu'il faut commencer! Voyez qui vous êtes, qui vous devez être et qui vous serez. Car ce n'est pas une petite science que de se connaître soi-même... A quoi sert de disputer sur les idées de Platon, de lire et de relire le songe de Scipion? A quoi servent tous ces sophismes inextricables qui sont de mode, cette fureur des subtilités où beaucoup se sont perdus, où beaucoup ont péri? Au palais malade, l'amertume même semble douceur. C'est au prix de grands revenus, d'un riche mariage, du péril même de la vie qu'on veut acquérir ces

præcipuus Theologiæ fuit prædicator, profundis sanctarum scripturarum mysteriis septem liberalium artium amatores imbueret, et ex ipsis philosophiæ artibus Theologicam sapientiam comprobaret. Nam cum illarum septem liberalium artium aliæ de vocibus, aliæ de rebus nos ædificent, quæ autem de vocibus, alia de pronuntiatione instruit ut grammatica, alia de significatione ut dialectica, alia de utraque ut rhetorica; quæ vero de rebus, alia circa naturam ut physica, alia circa formam, et quæ circa formam, alia circa mensuram ut geometria, alia circa numerum ut arithmetica, alia circa pondus ut musica, alia versatur circa motus ut astrologia : Theologia in hoc omnes præcellit, quod in his omnibus ei omnes famulantur. » Garnier de Langres, 40e h., in capitulo generali.

connaissances! O Grecs, ô Grecs, vous êtes toujours des enfants : nulle science en vous n'a blanchi. Ne savez-vous donc pas que la sagesse de ce monde est folie[1]? »

Ce n'est pas seulement provision de sophismes sur les études profanes que veulent amasser ces jeunes enthousiastes : ils ont l'ambition de tout comprendre, de tout saisir, de tout pénétrer. Ils s'attaquent avec une téméraire audace aux mystères de la religion; ils discutent aussi librement sur les vérités révélées que sur Platon et sur Socrate[2]; ils portent dans ces recherches une animation si vive, si continue, que le bruit de leurs disputes est comparé au coassement des grenouilles[3]. Ils font pitié à Geoffroy de Troyes : « Les grammairiens et les écoliers de notre temps, dit-il, sont des bêtes de somme et des ânes[4]. »

Cependant les écoliers ne vivaient pas toujours d'abstractions : rien n'est moins édifiant que leurs mœurs. Ils se pavanent dans le luxe, ils font bonne chère. « Lorsqu'il faut répondre à l'école, dit Pierre Comestor, ils font les sourds : mais, quand il s'agit de se disputer, ils ne sont pas muets. Ils se lèvent tard le matin. Pour boire et pour manger, ils n'ont pas de pareils; ce sont des dévorants à table, mais non des dévots à la messe[5]. Au travail, ils bâillent; au festin, ils ne craignent personne. Chaque jour, soir, matin, midi, ils veulent avoir la meilleure table. Ils

1. Absalon, ms. lat., 14936, f°s 35, 43.

2. Étienne de Tournay, Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. lat., DI 27, f° 13.

3. « Per ranas vocales, inanes scolarium disputationes, que ex mundana sapientia procedunt, intelliguntur... Scolares enim, solo agmine verborum... » Alain de Lille, ms. lat., 18172, f° 22.

4. « Grammatici et scolares nostri temporis jumenta sunt vel asini. » Ms. lat., 13586, f° 85.

5. « Devorator ad mensam, non devotior ad missam. » De semblables jeux de mots se présentent dans les phrases qui suivent; ils sont intraduisibles.

abhorrent la méditation des livres divins : mais ils aiment à voir le vin pétiller dans leur coupe, et ils l'avalent avec intrépidité[1]... » « N'ayez donc point deux vêtements, dit un Victorin; si vous possédez plusieurs vêtements, soyez généreux envers les pauvres. Nous nous chargeons de tant de paquets d'habits, qu'il nous faut les transporter, les traîner derrière nous. Sous les portiques, ces habits entretiennent la vermine; au lieu de les céder, lorsqu'ils ne sont plus de mise, aux gens qui en sont dépourvus, nous les donnons comme salaire à nos domestiques ou nous les vendons. Saint Jérôme écrivait à Eustochius : N'imite pas ces hommes qui donnent tout leur soin à la parure; ils exhalent l'odeur des parfums; ils s'asseoient sur des siéges commodes; ils portent des chaussures fines; de crainte de l'humidité, à peine effleurent-ils la terre du pied[2]. »

Cette vie fastueuse et dissipée allait jusqu'à la dépravation des mœurs. « Quelle honte! s'écrie un chancelier[3], nos écoliers se livrent à tous les désirs de la chair. Ils vivent dans des turpitudes qu'aucun d'entre eux, dans le lieu de sa naissance, parmi ses parents et ses proches, n'oserait même nommer. Ici, au milieu d'étrangers, en présence de tout le monde, en présence de gens de tous les pays, publiquement, rien ne les arrête!... Ils dilapident, en vivant avec des courtisanes, les richesses du Crucifié. J'en suis couvert de honte et de confusion. Eux qui devraient remporter dans leur patrie la bonté, la discipline et la science! Leur conduite, outre qu'elle rend l'Église odieuse, est une ignominie pour les maîtres et pour les écoliers, un scandale pour les laïques, un dés-

1. Ms. lat., 14932, f° 234. — 2. Victorins, ms. lat., 14804, f° 131.
3. Pierre de Poitiers, ms. lat., 14593, f° 123.

honneur pour leur nation et une injure envers le Créateur lui-même! »

A côté de la richesse, la pauvreté souffrait. Beaucoup d'écoliers ne pouvaient, faute de ressources, ni s'habiller convenablement ni loger en ville; ils se réfugiaient dans la campagne. « Il y a des gens qui se glorifient de leurs habits, comme si ces habits étaient la seule chose louable en eux. Ils semblent dire : Il n'y a rien de bon en nous-mêmes, rejetons-nous donc sur les objets extérieurs, c'est-à-dire sur la laine des troupeaux et sur la couleur des étoffes, habillons-nous de noir et de rouge. Et quand les écoliers pauvres meurent de froid et de faim dans les villages, il n'y a personne qui compatisse à leur sort! Chose vraiment triste! Ceux qui devraient montrer le bon exemple ne se contentent pas de deux paires de vêtements, ils laissent encore leurs habits sous les portiques plutôt que de les céder à ces malheureux[1]! »

Pour alléger leur misère, les uns donnaient des leçons, comme Jean de Salisbury; les autres se réfugiaient dans les associations des écoliers pauvres, comme celle des Bons-Enfants à Reims.

1. Anonyme, ms. lat., 14470, f° 212. — Nous n'avons rencontré aucun détail sur les rapports des maîtres avec les élèves. Cependant, si nous en croyons Richard de Saint-Victor, les maîtres avaient toujours la férule en main : « Sed ecce adhuc magistri nostri apponunt iniquitatem super iniquitatem eorum, addentes verbera super vulnera, vendentes pro verberibus verba. Eant, eant! Recedant, recedant doctores nostri, imo exactores nostri, vani et insani, docentes et desipientes. » Biblioth. de Troyes, ms. lat., 259, f° 67.

CHAPITRE III

LES SEIGNEURS

Les seigneurs sont bardés de fer; ils ont l'air farouche et les mains ensanglantées. Leurs mœurs conservent quelque chose de barbare; on retrouve presque l'odeur du sang dans les pages qui nous les décrivent. Ils détruisent par rage de la destruction; ils mettent de la gloire, semble-t-il, à détruire ce que leurs pères ont élevé[1]. Mais le plus souvent, ils épient une proie comme des loups; ils la saisissent, et l'emportent dans leurs châteaux gothiques transformés en nids de vautours. « Quel sont ces loups? s'écrie Geoffroy Babion. Ils attaquent les hommes, Dieu, les biens du Seigneur. Les temples consacrés à Dieu par le sacrifice de la Messe, ils les violent, ils y mettent le feu! Les biens ecclésiastiques, offerts à Dieu pour la ré-

1. « Sunt et hodie qui ad destruendos labores aliorum intendunt ut, cum ipsi ecerint nichil, majorum nomen et gloriam, demoliendo saltem quid illi fecerant, assequantur. » Geoffroy de Mailros, ms. lat., 18178, f° 36.

mission des péchés, ils les ravissent, ils mangent les péchés du peuple. Que les pasteurs chassent de l'église ces sacriléges et ces loups : les loups ne doivent point avoir place au milieu des brebis[1]. »

En effet, ce sont les églises qui les attirent surtout par l'espoir du butin : les évêques les repoussent avec une généreuse audace. Ces gardiens vigilants n'ont qu'un cri : c'est le cri d'alarme. « Nous sommes persécutés, on nous fait la guerre, tout est bouleversé, le chien entoure le troupeau du Seigneur, nous ne pouvons plus garder nos brebis[2] ! » « Instruments du démon, puisque c'est par eux que le démon opprime l'Église, écrase les innocents ! Ils sont semblables au lion qui se lève de bonne heure, désirant rassasier sa faim ; il ne trouvera sa pâture que par le pillage[3] ! » Ainsi parle Hildebert, et il confirme l'énergie de ses paroles par le courage de sa conduite. Guillaume le Roux lui ordonne de démolir les tours de la cathédrale du Mans, ou d'aller subir un jugement ecclésiastique devant les Anglais. Hildebert consent à passer la mer. Il revient absous ; mais une seconde fois la démolition des tours est exigée. Hildebert résiste avec une égale fermeté. Alors, les échevins du Mans portent la main sur le sanctuaire, se jettent sur les églises de la ville, anéantissent les revenus de l'évêché[4]. Hildebert est réduit à l'indigence ; il est trop pauvre pour se rendre au concile de Troyes ; il fait le voyage de Rome en mendiant. Yves de Chartres et Amédée de Lausanne luttent également toute leur vie contre ces rapaces et féroces barons.

Les monastères ne sont pas épargnés. Abélard, en arri-

1. Ms. lat., 14934, f° 150. — 2. Yves de Chartres, 4e h.
3. Hildebert, 41e h., de Tempore. — 4. Hildebert, Epist., lib. I, 8.

vant à Saint-Gildas, trouve encore trace d'incendie[1]. Souvent le pillage est suivi d'horribles profanations[2].

Les seigneurs rencontraient une résistance vigoureuse dans les églises et dans les monastères : ils disposaient à leur gré des gens de la campagne. « Les paysans qui travaillent pour tous, qui se fatiguent dans tous les temps, par toutes les saisons, qui se livrent à des œuvres serviles dédaignées par leurs maîtres, sont incessamment accablés, et cela, pour suffire à la vie, aux vêtements, aux frivolités des autres!... On les poursuit par l'incendie, par la rapine, par le glaive; on les jette dans les prisons et dans les fers, puis on les contraint de se racheter, ou bien on les tue violemment par la faim, on les livre à tous les genres de supplices... Les pauvres crient, les veuves pleurent, les orphelins gémissent, les suppliciés répandent leur sang[3]! »

Les seigneurs prélèvent la taille (*exactio extraordinaria*) avec une exigence barbare. Nous avons comme une plainte de ces pauvres serfs courbés sous le poids de la servitude et trop longtemps restés à la merci de leurs maîtres : *talliabiles ad misericordiam et nutum!* « Ces hommes ont des griffes; ils s'étudient à tondre leurs sujets. Ils habitent avec des bêtes féroces, c'est-à-dire qu'ils s'associent des complices cruels et sauvages comme eux. Ils dévorent leurs sujets, gens simples comme des agneaux, par la taille et par les exactions[4]. »

1. 33e h., de Se Joanne Baptista.
2. Par ex. à l'abbaye de Redon, en 1126; Hildeberti vita, *Patrol. lat.*, CLXXI, c. 78.
3. Geoffroy de Troyes, ms. lat., 13586, f° 86.
4. « Hoc faciunt ut subditos, simplices, pullos et agnos, per tallias et exactiones devorent. » Anonyme, ms. lat., 16506, f° 133.

L'Église reconnaît leurs droits; elle prêche l'obéissance légitime : « Bone gens, rendés a vostre segnor terrien ço que vos li devés : vos devés croire et entendre que a vostre segnor terrien devés vos cens et tailles, forfais, servises, carrois, os, cevaucies. Rendés li tot en leu et en tens salvement[1]. » Mais sa voix, protectrice des opprimés, s'élève et demande justice de pareilles oppressions; rien ne peut l'étouffer; elle déclare qu'elle vengera toujours la veuve et l'orphelin. Elle accuse avec sévérité les prêtres qui demeurent insensibles à la vue des villages dépeuplés et de la dévastation générale[2], qui ménagent le tyran parce qu'ils tiennent sans doute à le visiter dans ses châteaux, à se promener dans ses parcs, à labourer ses terres. « Non, je ne puis pas le dire sans verser des larmes, nous, les chefs de l'Église, nous sommes plus timides que les disciples grossiers du Christ, à l'époque de l'Église naissante. Nous nions ou nous taisons la vérité par crainte des séculiers; nous nions le Christ, la Vérité même! Quand le ravisseur s'abat sur le pauvre, nous refusons de porter secours à ce pauvre. Quand un seigneur tourmente le pupille ou la veuve, nous n'allons pas à l'encontre : le Christ est sur la croix, et nous gardons le silence[3]! » « Quels sont ces loups? Des tyrans, des ravisseurs qui, entraînés par leurs convoitises, poussés par leurs passions, dévastent les bergeries du Seigneur, dépouillent les veuves et les orphelins, proscrivent les pauvres... Et le prêtre fuit comme un mercenaire, par amour de la flatterie, ou par crainte de la persécution! Qui abandonne-

1. Maurice de Sully, ms. fr., 13314, Sermon du 23e dimanche après la Pentecôte.
2. « Ubique exterminium, » Anonyme, Opp. S. Bernard, V, 1480.
3. Raoul Ardent, 71e h., in Epist. et Evang., 1e pars.

t-il donc ainsi? La droiture de la justice, la défense de l'Église, la liberté de la patrie, la vengeance du pupille et de la veuve[1]! »

Hélas! cette voix généreuse fut trop souvent impuissante à prévenir le crime. Elle servit, du moins, à faire contre tous ces forfaits d'énergiques protestations. Après le meurtre de Gérard, seigneur de Crécy, commis par les gens de l'évêque Gaudri, dans l'église de Laon, Guibert de Nogent reçut ordre du doyen et des chanoines de faire un sermon au peuple. L'orateur parla en ces termes : « La colère du Seigneur irrité contre vous a permis que la rage la plus infernale, conduite par les calculs les plus impies, ait égorgé, au milieu de vous et devant l'image même de Jésus-Christ attaché à la croix, un homme qui se livrait à la prière. Cela s'est fait non pas dans une église inconnue, mais dans la plus florissante église des Gaules, dans une église dont la renommée s'étend même au delà du monde latin. Et quel homme a-t-on assassiné? N'est-ce pas un homme que recommandait une naissance illustre, qui dans un petit corps portait une grande âme et que l'éclat de ses armes a rendu célèbre dans toute la France? Le forfait, le lieu où il a été commis, la honte qui en rejaillit sur vous, de toutes parts on les redira. Si donc vous n'êtes pas contristés de cœur et du plus profond de l'âme de ce malheureux événement, si vous n'êtes pas touchés d'un si grand déshonneur fait au sanctuaire, sachez-le bien, Dieu ouvrira une large voie au passage de sa colère, et il déploiera au grand jour, pour votre perte, l'animosité qu'il avait tenue jusqu'ici cachée dans l'ombre[2]. »

1. Anonyme, Opp. S. Bernardi, V, 1479.
2. Guibert de Nogent, sa *Vie*, liv. III, ch. VI. *Collect. Mém.*, Guizot, X, 25.

Le seigneur est aussi avide de voluptés que des cruelles joies de la vengeance assouvie.

« Un jour que Vital prêchait dans une église[1], un chevalier se précipita les armes à la main sur un des auditeurs, son ennemi juré. Celui-ci courut embrasser les genoux de l'apôtre. Désarmez cet homme, cria Vital ; emmenez-le hors de l'église ; c'est de là seulement qu'il peut entendre la parole divine. Mais ce fut en vain que Vital multiplia les exhortations, les prières et les avertissements : le chevalier voulait assouvir sa vengeance. Alors le saint, touché de l'esprit de Dieu, étendit la main droite sur l'autel : Au nom de la glorieuse Vierge Marie, dit-il, cet homme va périr misérablement! Quelques jours après, le chevalier fut surpris en flagrant délit d'adultère dans le coin écarté d'une forêt. L'époux outragé le tua sur-le-champ, et jeta son cadavre à la meute des chiens qui le dévorèrent[2]. »

Quelquefois le chevalier tombe de la fougue des passions dans la mollesse avilissante, incurable. Il se laisse battre par ses maîtresses et voler par ses bouffons. S'il a encore quelques soucis, c'est uniquement pour les perruques, pour les longs cheveux et les longs habits, pour les souliers à la poulaine. Écoutons Serlon, évêque de Sées, dont la prédication nous a été conservée par Orderic Vital.

« Comme Serlon entrait dans l'église, revêtu de ses habits pontificaux, qu'il se trouvait auprès du roi Henri[3]

1. Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis*, lib. I, cap. XII.

2. « Non multo post tempore, ille in nefando flagitio cum cujusdam viri uxore, ab ejus marito in quodam nemore interceptus, horrenda morte interemptus vitam finivit, corpusque ejus a canibus devoratum. » *Ibid.*

3. Henri, fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, de 1100 à 1135.

et voulait commencer l'office, en attendant patiemment la réunion du peuple et des gens du prince, le prélat s'aperçut que l'église était encombrée de meubles de paysans, de divers ustensiles et de toutes sortes d'effets. Alors poussant avec douleur de profonds soupirs, il dit au roi Henri qui était assis avec quelques grands dans un endroit peu convenable, au milieu des paniers des laboureurs : La maison de la prière était autrefois appelée la basilique de Dieu, et vous pouvez la voir aujourd'hui honteusement remplie de cet immonde attirail; les édifices dans lesquels on ne doit célébrer que les divins sacrements sont devenus les magasins du peuple privé d'un juste défenseur. L'Église est devenue la sauvegarde du peuple, quoiqu'elle-même ne goûte pas une sécurité parfaite. Dans cette année même[1], Robert de Belême a brûlé dans mon diocèse l'église de Tournay; il y a fait périr quarante-cinq personnes des deux sexes. C'est en gémissant que je rapporte ces détails devant Dieu. Seigneur roi, je fais parvenir ces choses à votre oreille, afin que votre esprit s'enflamme du zèle de Dieu et s'efforce d'imiter Phinée, Mattathias et ses fils... Car votre frère ne possède plus la Normandie... Il est engourdi dans la nonchalance. Quelle douleur! Comme il dissipe en bagatelles et en frivolités les richesses de son puissant duché! Il est souvent, faute de pain, obligé de jeûner jusqu'à none. La plupart du temps, il n'ose se lever de son lit; et, faute de vêtements, il ne peut aller à l'église : il manque de culottes, de bottines et de souliers. Les bouffons et les courtisanes qui l'accompagnent lui dérobent la nuit ses vêtements, pendant qu'il dort cuvant son vin, et

1. 1105.

se font gloire en riant d'avoir dépouillé le duc... Tous, comme des femmes, vous portez de longs cheveux : c'est ce qui ne peut vous convenir à vous qui êtes faits à la ressemblance de Dieu et devez jouir d'une force virile... Quelle douleur! Les prévaricateurs endurcis persistent follement et opposent opiniâtrément le bouclier de la malice aux traits de la sainte prédication. Ils évitent de se raser de peur que, leur barbe coupée, ils ne blessent les maîtresses auxquelles ils donnent des baisers; et, couverts de soie, ils imitent beaucoup plus les Sarrasins que les chrétiens. Ces fils obstinés de Bélial se couvrent la tête de la chevelure des femmes, tandis qu'ils portent au bout de leurs pieds des queues de scorpion, se montrant ainsi femmes par la mollesse et serpents par l'aiguillon... C'est pourquoi, glorieux monarque, je vous prie de donner à vos sujets un louable exemple; que surtout ils voient par vous-même comment ils doivent se coiffer... A ces mots, le roi et les grands obéirent avec joie; et l'expéditif prélat tira aussitôt de sa manche des ciseaux et tondit de ses propres mains d'abord le roi, puis le comte de Meulan et plusieurs autres seigneurs. La suite du roi et les assistants se firent de tous côtés tondre à l'envi[1]. »

Radbode, évêque de Noyon, use également de ses ciseaux dans l'église de Notre-Dame de Tournay. « Il fist une predication admirable à son peuple convoqué en assemblée en l'église de Notre Dame de Tournay, exhortant un chascun a corriger les excez du temps, les scandales des habits, les prodigieuses chevelures et un tas de telles affectations indignes du chrestien. Predication qui esbranla tellement les consciences et les remplit d'une

1. Orderic Vital, *Hist. de Normandie*, liv. XI. *Collect. des Mém.*, Guizot, XXVIII, 179.

telle espouvante, qu'au sortir d'icelle plus de mille jeunes hommes portans perruques et cheveux gredillez et frisez, se vindrent prosterner a ses genoux, immolans a sa discretion perruques, gredillons et frisures qui leur furent coupées a l'heure mesme par ce sainct prelat, comblé de liesses de voir une telle obéissance et conversion parmy son peuple. A sa remonstrance furent aussi retranchez les excez des habits par trop longs[1]. »

Ces reproches au sujet de la longueur des habits s'adressent surtout aux femmes, qui donnent alors un développement sans exemple aux queues de leurs robes. « Neis a femes deffent il qu'elles ne se fachent trop beles por leurs maris par leur vesteures, car trop i a de luxure. Par ces paroles se devroient castier cil et celes qui ont leur orgeuleuses vesteures mi parties et entaillies et *lor lons trains*[2]. » « Non, il ne convient pas aux femmes chrétiennes, dit Milon, éveque de Térouane[3], de traîner par derrière elles ces longues queues qui balayent les rues et les pavés. Sachez, mes bonnes dames[4], que si pour remplir votre vocation sur la terre vous aviez besoin de longues queues, la nature y aurait pourvu par quelque chose d'approchant... Il y a des personnes, ajoute Pierre le Chantre, qui n'ayant pas le moyen de faire à leurs robes des queues d'étoffes, y attachent des queues d'animaux, afin qu'elles ne soient pas tout à fait sans queue. »

1. Jacques le Vasseur, *Annales de l'église de Noïon*, 781.
2. Maurice de Sully, Biblioth. de l'Arsenal, ms. fr., 2111, p. 35.
3. Pierre le Chantre, Verb. abbreviat., cap. LXXXIII, *Patrol. lat.*, CCV, c. 252. Milon, disciple de saint Norbert, fut le premier abbé de Saint-Josse-au-Bois, en 1122, dans le diocèse d'Amiens ; il fut évêque de Térouane de 1131 à 1158. Il était si célèbre par ses vertus et par son talent qu'on le nommait à côté de saint Norbert et de saint Bernard. V. Vie de S. Norbert, *Patrol. lat.*, CLXX, c. 1269.
4. « Scitote, Dominæ dilectæ... »

C'est ainsi qu'à cette époque les anathèmes fulminés contre la toilette s'adressaient aux hommes comme aux femmes.

Mais soudain, l'heure du remords est venue. Le baron farouche qui semait autour de lui la ruine et l'épouvante, le seigneur efféminé qui s'endormait voluptueusement dans les plaisirs, se prosterne contre terre; il demande humblement le cilice, la solitude du désert ou le mysticisme du cloître.

Nous avons un exemple mémorable de cette pénitence[1]. Pons de Laraze occupait un château imprenable dans le diocèse de Lodève. Sa grande passion était de forcer ses voisins par les armes, de dépouiller de leurs biens tous ceux qu'il pouvait; enfin, jour et nuit il n'était occupé que de brigandages. Mais voilà que, touché de Dieu, il résolut subitement de renoncer au monde. Il fit part de son projet à sa femme qui y consentit volontiers. Elle le pria seulement de pourvoir à l'avenir de leur fils et de leur fille. Pons plaça la mère et la fille dans le couvent de Drinone, et son fils à Saint-Sauveur de Lodève. Cependant ses voisins et ses amis vinrent lui demander le motif de sa conduite; il ne dissimula rien de son intention, et comme il était éloquent, quoique sans lettres, il parla si fortement du mépris de la terre qu'aussitôt six des auditeurs se joignent à lui et jurent de l'accompagner partout à la vie et à la mort. Pons vendit tous ses biens; il rassembla avec leur prix une multitude innombrable de chevaux et de juments, de mules et de mulets, de bœufs et de vaches, de brebis et de chèvres; puis, il fit publier, par tous les marchés et par toutes les églises de la province, que tous ceux

1. Baluz., *Miscellan.*, lib. III, 205.

à qui Pons de Laraze devait quelque chose, ou avait fait quelque tort, se trouvassent au village de Pegueroles le lundi de la semaine sainte ou les deux jours suivants.

Le dimanche des Rameaux, à Lodève, après la procession et la lecture de l'Évangile, l'évêque et le clergé montent sur un échafaud dressé au milieu de la place publique. Pons se présente suivi de ses compagnons. Il est en chemise, pieds nus, avec une hart au cou[1], par laquelle un homme le conduit, en le fustigeant à coups de verges : il l'avait ainsi commandé. Arrivé devant l'évêque, il demande pardon à genoux et lui remet un papier sur lequel ses crimes sont écrits; il supplie qu'on le lise devant le peuple et, à force d'instances, il l'obtient. Pendant que l'évêque lit cette confession, Pons se fait frapper de verges et arrose la terre de ses larmes : tous les assistants pleurent avec lui.

Le lendemain et les deux jours suivants, plusieurs personnes se trouvèrent à Pegueroles pour réclamer ce qu'elles avaient perdu. Pons restituait tout en demandant miséricorde, et le pénitent recevait autant de bénédictions que le brigand avait reçu de malédictions autrefois. Enfin, voyant un paysan de ses voisins, il lui dit : « Et toi, qu'attends-tu? Fais-moi tes plaintes. — Seigneur, dit le paysan, je n'ai rien contre vous : vous m'avez toujours protégé contre mes ennemis, vous ne m'avez fait aucun tort. — Je t'ai fait tort, reprit Pons. N'as-tu pas une certaine nuit perdu ton troupeau? Ce voleur qui te l'enleva, ce fut moi. Pardonne et prends ces bêtes qui me restent. » Le paysan prit les bêtes et s'en alla joyeux.

Ces restitutions faites, Pons partit avec ses compa-

1. « Vinculo ligneo quod vulgo redorta dicitur. »

gnons. Ils n'avaient chacun qu'un habit, un bâton, une gibecière et ils marchaient pieds nus. Ils firent des pèlerinages à Saint-Guillem-du-Désert, à Saint-Jacques en Galice, au Mont-Saint-Michel, à Saint-Martin de Tours, à Saint-Martial de Limoges et à Saint-Léonard. Ils s'arrêtèrent au diocèse de Lavaur; ils bâtirent des cabanes sur un terrain que leur donna un seigneur du lieu et fondèrent ainsi, en 1136, le monastère de Salvanès, sous la règle de Cîteaux.

CHAPITRE IV.

LES JUIFS. — LA MAGIE. — L'ANTECHRIST.

Clergé, seigneurs et paysans, tous, poussés par un zèle barbare, poursuivaient le peuple juif. Les juifs, disait-on, abusaient de la richesse, ils se rendaient complices des voleurs d'églises, achetaient les vases sacrés, les fondaient ou les employaient à des usages profanes[1]; ils avaient crucifié un enfant à Pontoise[2], un autre à Blois, puis ils l'avaient mis dans un sac et précipité dans la Loire[3].

Quoi qu'il en soit, quelques forfaits ne peuvent produire tant de persécutions générales. Ce sont les croisades qui, dirigées contre les musulmans, atteignent aussi les juifs. Les chrétiens confondent dans une même haine, vive, implacable, les profanateurs du tombeau du Christ et ses

1. Pierre le Vénérable, Epist. IV, 36. *Patrol. lat.*, CLXXXIX c. 367.
2. En 1163, Martène, *Nov. Anecdot.*, III, 1424.
3. En 1171, *Acta SS.*, Mart., III, 588.

bourreaux. En effet, les fidèles renoncent subitement, dans la France du Nord, aux noms de l'Ancien Testament, qu'ils ont portés jusque-là[1]. Un cistercien, qui a eu le malheur de prendre des leçons avec un juif, est condamné par le chapitre général à être fustigé[2]. Le massacre est proclamé en Angleterre et en Allemagne, la proscription décrétée en France : l'Église proteste[3].

Or, malheureusement, tous les prédicateurs ne suivirent pas à ce sujet les ordres de l'Église : quelques-uns animèrent cette haine générale au lieu de l'apaiser. Pendant que Guibert de Nogent, Pierre de Blois, Pierre le Vénérable et tant d'autres s'attachaient avec raison aux réfutations savantes de la doctrine, certains moines et certains évêques osaient prêcher la persécution. Le moine Rodolphe parcourait les villes de la Gaule et de la Germanie, et partout il enseignait avec la fureur du fanatisme qu'il fallait exterminer les juifs, ennemis de la chrétienté. Cet ermite, qui cachait sous un extérieur austère un orgueil révoltant, fut repris par l'archevêque de Mayence et par saint Bernard. Force lui fut de retourner dans sa solitude. Mais tel était l'enthousiasme de la foule, qu'elle s'indigna de la condamnation du moine; peu s'en fallut qu'elle n'excitât une sédition contre le saint[4].

A Béziers, la violence contre les juifs était prêchée officiellement comme un acte de sanctification.

« Le jour des Rameaux[5], l'évêque montait en chaire et

1. Ce fait est évident par les chartes de l'époque.
2. Martène, *Thes. nov. Anecdot.*, IV, 1292.
3. « Eis protectionis nostræ clypeum indulgemus. » Labbe, X, 1640.
4. Mabillon, *Annal benedict.*, VI, 406, 408.
5. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, II, 485.

faisait un discours au peuple. Il exhortait les chrétiens à tirer vengeance des juifs, qui avaient crucifié Jésus-Christ. Il donnait ensuite la bénédiction à ses auditeurs avec la permission d'attaquer les réprouvés et d'abattre leurs maisons à coups de pierres : ce que les habitants, animés par les discours du prélat, exécutaient toujours avec tant d'animosité et de fureur, qu'il ne manquait jamais d'y avoir du sang répandu. L'attaque, dans laquelle il n'était permis d'employer que les pierres, commençait à la première heure du samedi avant les Rameaux et continuait jusqu'à la dernière heure du samedi d'après Pâques. Guillaume, évêque de Béziers, honteux sans doute de ce que ses prédécesseurs avaient autorisé une coutume qui, pour être ancienne, n'en était pas moins blâmable, consentit à son abolition avec son chapitre et en donna l'acte authentique entre les mains du vicomte Raymond Trencavel, le 2 mai 1160, moyennant une somme déterminée qui devait être employée à l'entretien de la cathédrale[1]. »

La plupart des prédicateurs ne s'emportent pas jusqu'à ces excès : mais il en est peu qui n'éclatent pas, une fois ou l'autre, en longues invectives contre les juifs. Les uns prennent les juifs comme exemple de l'aveuglement le plus mémorable. « Ne soez mie avoglé si cum furent li maleurus Gui qu'il virent des oilz del cors, mais il furent avoglé, qui unques ne volrent veir des oilz des cuers ne unques nel volrent conostre. E pur ço unt il eue de le honte assez, car

1. A Francfort-sur-Mein, les juifs ont été sévèrement relégués, jusqu'au règne du prince primat, dans leur fameuse rue que, malheureusemen (pour les touristes, on travaille à démolir aujourd'hui. Jusqu'en 1806, cette rue étroite, tortueuse, était fermée tous les soirs, les dimanches et jours de fête : aucun juif ne pouvait alors, sous peine d'amendes considérables, circuler dans la ville

il sunt vil es sicle e dechacé[1] plus que nule gens[2]. » Les autres veulent qu'ils soient à jamais réprouvés. « O synagogue, s'écrie Chrétien de Chartres, congrégation d'endurcis! Les juifs ne reçoivent ni la Vierge Mère ni son Fils! O jugements, abîmes insondables, secrets obscurs et profonds! Les fils ne sont plus que des étrangers!... Malheur à cette nation pécheresse, à ce peuple plongé dans l'iniquité, malheur, j'ose dire, à ces scélérats! Ils ont abandonné le Seigneur, ils ont blasphémé!... O synagogue brutale et sauvage, synagogue insensée, incorrigible, synagogue misérable, mais indigne de pitié[3]!... » « Malheur donc à toi, Judée incrédule, impie, ingrate Judée!... Dans ce jour, mes frères, l'Église se réjouit du Fils qui lui a été donné, elle remplit les cieux du cri de sa reconnaissance et la synagogue est tristement assise dans les ténèbres; elle fatigue les abîmes de ses gémissements. Aveugle et infortunée!... Tout ce qu'il y a de pur et de limpide dans le calice de la loi, le Christ l'a versé sur nous : la lie seule est restée chez les juifs; ils la boivent, elle est la part de leur héritage[4]!... » « Voyez, juifs, voyez, misérables, aveugles que vous êtes, combien de milliers d'hommes s'avancent aujourd'hui au-devant du Christ avec des rameaux!... Voilà, mes frères, ce que peuvent aujourd'hui les juifs. Ils peuvent se mettre en colère, ils peuvent grincer des dents, se dessécher d'envie : ils ne peuvent rien[5]. »

Ces apostrophes virulentes n'épargnent ni les injures ni l'imprécation. Il est très-rare que le prédicateur descende à la compassion charitable, qu'il imite les

1. Foulé aux pieds. — 2. Ms. fr., 13316, p. 153. — 3. Ms. lat., 12413, f° 125.
4. Guerric d'Igni, serm. 2, de Nativit. Domini. — 5. Aelrède, 9e h.

reproches affectueux, les douces invitations d'Adam le Prémontré. « Pendant que l'Église triomphe ainsi d'allégresse, pourquoi donc, ô synagogue, es-tu envieuse? Pourquoi donc, ô fille aînée, toi qui es restée si longtemps fidèle, tardes-tu à revenir, quand ton jeune frère qui avait dissipé toute sa substance est enfin de retour?... Pourquoi, dis-je, puisque tu as entendu l'harmonie de la foi et l'union de l'amour qui conduit à la foi, dédaignes-tu de prendre part à la fête?... Lève-toi, ô Sion, reviens au Seigneur ton Dieu; lève-toi, reviens donner ton amour à Celui que tu as délaissé, reviens donner ta foi à Celui que tu as renié[1]. »

Enfin, nous avons des sermons entiers à l'adresse des juifs, *de antiquo judeorum populo*[2], et d'autres qui portent ce titre plus naïf et plus vrai : *contra judæos*[3]; titre qui ne doit point nous surprendre au douzième siècle, puisqu'au dix-septième Bossuet écrit bien deux fois en tête d'un sermon sur Jésus-Christ : « Prêché à Metz, contre les juifs[4] ».

Déplorable inconséquence que toutes ces invectives! Les ministres excitent la persécution au nom du divin Maître qui pleura sur Jérusalem et qui n'eut pour les juifs, en mourant, qu'indulgence et pardon! Les prédicateurs oublièrent la mansuétude du Christ sur la croix : ils se souvinrent trop des malédictions de l'Évangile.

Les juifs sont accusés de sortiléges[5]. Mais ils ne sont

1. 7e h.
2. Hugues de Saint-Victor, ms. lat., 14934, f° 72. Le scribe a écrit en tête de ce sermon : « Communis, valde bonus et utilis. »
3. Hildebert, 14e h., de Diversis.
4. Gandar, *Etudes critiq. sur les serm. de Bossuet*, X, 70.
5. Edit de Louis le Jeune, en 1154; Martène, *Thes. nov. anecd.*, I, 439.

pas les seuls coupables : la magie est une contagion universelle. Les moines, plus éclairés contre les superstitions grossières, ne laissent pas de voir, dans le silence de la nuit, d'étranges fantômes errant sous les voûtes du cloître. Des religieux se réveillent en sursaut, épouvantés par la vue de mystérieuses apparitions; ils poussent des cris à faire trembler tout le monastère[1]. Saint Bernard prévient un jour Achard et deux autres novices qu'un de leurs compagnons va s'enfuir pendant la nuit; il les engage à prendre garde que le fugitif n'emporte rien avec lui. Les deux novices, vaincus par la fatigue, renoncent à veiller : mais Achard triomphe du sommeil. « Or, comme on approchait du moment où l'on donne le signal des vigiles, il voit deux géants éthiopiens, revêtus de chapes d'un noir intense, entrer par la porte de la maison. Celui qui marchait le premier portait une poule rôtie à laquelle était attachée, par la tête et par la queue, une grande couleuvre. Ils se dirigent avec ce rôti vers la place du novice qui devait s'enfuir et lui mettent sous le nez la poule fumante. Le novice se réveille à l'instant même; les démons s'en retournent par le même chemin qu'ils étaient venus[2]. »

Les prédicateurs tonnent contre ces visions, contre la croyance au destin, aux augures et aux enchantements. « Mettez-vous en garde, mes frères, dit Raoul Ardent, contre ceux qui assurent que chacun, en venant au monde, naît sous une étoile qui décide de sa vie. Il n'y a pas de destin, mes frères; il n'y a pas d'heure heureuse ou malheureuse, de jour bon ou mauvais : ceux qui vous le

1. S. Bernard, serm. 7, in psalmum Qui habitat.
2. Fragment. ex Herbert. Opp. S. Bern., VI, 2381.

disent font un mensonge évident. Beaucoup de gens sont conçus à la même heure, et les uns sont riches et les autres sont pauvres; ceux-ci sont intelligents et ceux-là sont idiots... Mettez-vous en garde, mes frères, contre tous ceux qui s'adonnent à la divination et aux augures : ce sont des pratiques défendues par nos saints livres. Mettez-vous en garde contre les enchantements et les maléfices : le charme n'existe pas[1]. »

Tant de superstitions grossières enfantaient des désordres qui revenaient régulièrement à certains jours de l'année. Dans ce temps-là, comme dans tous les temps, le jour des étrennes était attendu, chéri, fêté : mais les sortiléges en faisaient, comme dans les premiers siècles du christianisme, un jour d'idolâtrie[2]. Les églises mêmes n'étaient pas respectées. « Aujourd'hui, entraînés par les fureurs de l'emportement, échauffés par les flammes d'une instigation diabolique, ils accourent à l'église, ils profanent la maison de Dieu par leur bavardage, par leurs sots discours, par leurs chansons et par leurs rires bruyants[3]. »

Au premier dimanche de Carême, on voyait trop souvent un reste des bacchanales païennes. Que de fois les pasteurs s'élèvent contre l'immoralité qui souillait ces jours de fête ! Hildebert rappelle aux fidèles qu'ils ne sont pas disciples de Minerve ou de Vénus, mais qu'ils ont été baptisés enfants du Christ, leur Rédempteur[4]. Le mois de Mai est encore consacré à la déesse Maïa : plusieurs chrétiens honorent d'un culte divin la mère de Mercure[5]. La

1. Raoul Ardent, 17ᵉ h. — 2. Maurice de Sully, ms. fr.,13314. p. 9.
3. Hugues de St-Victor, ms. lat., 14934, f° 90. — 4. 49ᵉ h., de Diversis.
5. « Propterea quidam Maiæ (tanquam deæ humoris in capite Maii, cui etiam mensem illum dedicantes a Maia Maium dixerunt, qui error quibusdam qui etiam

nuit de Noël est profanée par les festins, les copieuses libations et la licence des mœurs[1]. Ces scandales se renouvellent à la Toussaint[2]. Le dimanche, les paysans se rendent en des lieux « ou il font les mauvestiez qui sont neis laiz a nomer[3]. »

Des prêtres mêmes se livrent au métier des sciences occultes : ils ne craignent pas de faire servir les prérogatives les plus saintes du sacerdoce à d'infâmes sacriléges. « Il y a des prêtres, nous a-t-on rapporté, dit Geoffroy Babion, qui font certaines conjurations diaboliques pour conquérir l'amour des femmes, ou bien pour attirer l'amour des hommes sur certaines femmes qui les ont payés à cet effet. Non, ceux-là ne sont pas les prêtres du Seigneur; ils sont les prêtres de Satan. Ils changent les litanies des saints en invocations des mauvais esprits, et, au lieu du Christ, c'est le Diable, ou Jupiter, ou Apollon qu'ils invoquent. Qu'attendent-ils donc? Qu'ils soient joviniens, mages, diseurs de bonne aventure? On m'a dit aussi que de leurs mains indignes ils consacrent l'adorable sacrement de l'autel! On m'a rapporté qu'ils baptisent des images de cire, de petites pièces d'argent, destinées à tourmenter et à torturer certains hommes, et que quelquefois ils introduisent un enfant dans l'eau baptismale. N'est-ce pas là une hérésie? On raconte même qu'ils livrent le corps de Notre-Seigneur à des courtisanes, pour qu'elles le fassent servir à des forfaits exécrables. Il est étonnant que le feu d'en haut ne con-

christianæ religionis habent characterem, quod dolentes dicimus, usque hodie dissuaderi non potest), divinum impenderunt et impendunt cultum. » Garnier de Langres, 7ᵉ h.

1. Aelrède, 2ᵉ h. — 2. *Ibid.*, 22ᵉ h.

3. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. fr., Dl 21, p. 110.

sume pas leurs lèvres. Nous avons aussi entendu dire, mais nous n'avons pu nous en assurer, qu'ils prononcent des mots sacriléges pendant le saint sacrifice. Tous ces prêtres, sachez-le bien, sont des hérétiques. S'ils peuvent être convaincus de ces crimes, nous les frapperons d'anathèmes, nous les dégraderons[1]. »

Ces abominations étaient fréquentes. Pierre le Chantre le constate avec la même douleur. « Oui, je le dis en pleurant, on voit des prêtres qui osent convertir en art magique nos redoutables mystères. Ils les célèbrent devant de petites images de cire destinées à servir dans les imprécations; ils font eux-mêmes de ces imprécations. Ils chantent jusqu'à dix fois èt plus encore la fête des Morts, afin que celui qu'ils poursuivent meure dans cet espace de temps et soit enseveli avec ceux qui ne sont plus[2]. »

Telle était la superstitieuse bonne foi du peuple que, dans les manuels à l'usage des prédicateurs, il y a un sermon spécial contre la magie[3]. Maurice de Sully recommande à ses prêtres de prêcher le dimanche contre la sorcellerie et les sciences occultes. « Ceste parole devés vos dire as diemences a vos parrociens et amonester qu'il ne destruient et malmetent le bien qui est en els par malvaise creance, ne par sorceries, ne par charaies, ne par nule autre cose qui soit contraire a la creance de sainte eglise[4]. »

Aussi, les légendes nous montrent comment les grands prédicateurs provoquaient le Diable en chaire, comment ils défiaient son pouvoir, afin d'empêcher les fidèles de

1. Ms. lat., 14934, f° 172. — 2. Verb. abbrev., cap. 29, *Patrol. lat.*, CCV, c. 106.
3. Ms. lat., 14959, f° 40. — 4. Ms. fr., 13314, p. 10.

jamais recourir à son malfaisant génie. « Un jour, une foule nombreuse écoutait dévotement la prédication de Vital de Mortain. Prenez garde, dit le saint, redoublez d'attention : car l'ennemi de tout bien vous voit avec rage recueillir ainsi la parole de Dieu. Il n'est sorte de piéges qu'il ne tende pour distraire vos esprits. Ces paroles n'étaient pas achevées, que des cris sinistres se font entendre : Au feu ! au feu ! tout le village est en feu ! A ce bruit, on se précipite hors de l'église, on court, on se presse : chose étrange! le feu n'a éclaté nulle part. Les fidèles rentrent stupéfaits. Ne vous avais-je pas avertis, dit alors le saint, de ne pas quitter vos places? Voilà un des traits du Diable. Il aurait voulu vous nuire : mais il n'a pu faire davantage[1]. »

Le Diable n'est pas toujours aussi prudent; parfois, il se laisse enchaîner. Alors les fidèles applaudissent ; ils entourent Satan, ils l'insultent sans pudeur, comme l'on fait à un animal féroce renfermé sous la grille. « Je vais vous raconter une anecdote, dit Geoffroy d'Auxerre[2]; je viens de l'apprendre de l'abbé qui m'a succédé au monastère de Fosse-Neuve. Il l'apprit lui-même, pendant qu'il bâtissait un nouveau monastère en Apulie, d'un prêtre voisin fort recommandable, qui lui attesta par serment la vérité du fait. Un jour que notre bienheureux père Bernard parcourait cette province pour veiller aux intérêts de l'Église romaine, on lui amena une femme tourmentée depuis longtemps déjà par un démon impur. Le saint fit suspendre au cou de la possédée un petit papier contenant ces mots : Par la vertu du nom de Dieu, je défends au démon de s'appro-

1. Biblioth. de Fougères, ms. lat., *Vita S. Vitalis*, lib. I, cap. XIII
2. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 503, f° 145.

cher de cette femme. Or, chaque fois qu'on retirait cet écrit, cette femme était tourmentée; elle était délivrée chaque fois qu'on le lui rendait. Ce prêtre voulut s'assurer un jour du fait devant ses paroissiens. On dépouille donc cette femme de son papier, malgré sa résistance, malgré ses cris. Aussitôt l'esprit malin se précipite sur la pauvre malheureuse; il la vexe, la maltraite, la torture. On fait à Satan mille questions sur des choses secrètes; il répond à tout sans jamais se tromper. On cause avec lui, on l'interroge familièrement. Enfin, pour l'éprouver, on lui apporte en secret le ciboire qui contenait la sainte Eucharistie; et l'ayant approché de lui avec plus de secret encore, on lui demande ce qu'on tenait à la main, tout près de lui. Alors, poussant un profond soupir : S'il n'y avait là, dit-il, ce petit écrit, aujourd'hui même vous seriez tous à moi! Parole qui fut un grand sujet de joie et d'édification pour tous les assistants. Aussitôt le papier fut rendu à cette femme, les tourments cessèrent, le démon ne parla plus. »

Mais le Diable prend sa revanche. Quels cruels tourments il fit subir à Landric, le pêcheur de la Marne! Odon de saint Maur en est encore tout ému[1] :

« L'an 1100, sous le règne de Philippe, le cinq des ides de juillet (11 juillet), un dimanche qu'on venait de célébrer l'anniversaire des reliques de notre saint patron, un homme nommé Landric, qui desservait le four de Saint-Maur, s'en alla vers midi, non loin du monastère, dans un endroit qu'on appelle la Vallée, afin de pêcher dans la Marne[2]. Là, il prépare sa ligne, amorce son hameçon,

1. Biblioth. de Troyes, ms. lat., 2273, n° 9.

2. Le manuscrit porte « Materne fluvium, » pour « Matrone fluvium ». Commence, quelques lignes plus loin, une description minutieuse des moindres péripéties de la pêche, en vers latins mêlés à la prose; nous la résumons en quelques mots.

calcule déjà et le nombre et la grosseur des poissons qui vont faire son souper. Tout est calme, tranquille; point de vent, point de bruit; jamais occasion ne fut si belle. Landric se plante donc sur le rivage et s'y tient immobile, ligne en main, l'œil attentivement fixé sur l'eau. Des bandes de poissons passent et repassent; la pêche sera bonne. Notre homme lève sa ligne, la change de place, la relève : rien ne mord. C'est étrange! Il s'en prend à l'hameçon, il renouvelle ses amorces : aucun succès. Il y a pourtant du poisson dans la rivière! Il essaie de nouveau. Pour le coup, c'est bien lui qui ne s'y connaît plus. L'impatience le prend, adieu la pêche.

» Il en était là, vouant ligne et poissons à tous les diables, lorsqu'à ce mot, derrière lui, se dressent, sous la figure de jeunes hommes, six grands personnages inconnus. « Et quelle audace, Landric? Tu oses, sans notre permission, mettre le pied sur notre terrain? Ne sais-tu donc pas que nous commandons à la terre et aux flots? N'avons-nous pas l'empire des poissons? Pourquoi violes-tu ainsi nos droits? Apprends-le : c'est la mort même que tu viens de mériter! Cependant, afin de te bien convaincre à la fois de notre pouvoir et de notre bienveillance, tends ta ligne et tu vas prendre tous les poissons que tu voudras. » Landric jette sa ligne; et lui, qui avait pêché si longtemps en vain, prend, sans se gêner, immédiatement, autant de poissons qu'il en veut. « Allons, Landric, tu le vois! Nous dominons bien sur les eaux! Crois donc en nous. Tu obtiendras tout ce que tu voudras. Pêche encore une fois. » Il pêche de nouveau; le poisson semble venir à lui par obéissance. « Landric, tu ne peux douter que tout ne nous soit soumis. Vois encore, si tu le veux, combien

nous sommes puissants : tends ta ligne où tu voudras. » Le malheureux Landric se laisse faire. Hélas! il n'était plus pêcheur, il était pêché lui-même[1]! « Maintenant, Landric, tu as assez de poisson pour ce soir. Viens donc, amusons-nous! »

» A ces mots ils le prennent (c'est lui-même qui nous l'a raconté plus tard, lorsqu'il fut guéri par les prières de saint Maur), et l'emportent de bas en haut avec une telle rapidité qu'eux, lui, tous, semblent avoir des ailes; ils roulent ensemble, pêle-mêle, des sommets les plus élevés des montagnes jusqu'au creux des vallées les plus profondes. Le pauvre malheureux! Que de tourments ils lui faisaient éprouver dans ces ascensions et dans ces descentes successives! Cependant il priait le Seigneur et le Seigneur le protégeait. Les fantômes, s'apercevant qu'ils ne pouvaient nuire à leur victime sur terre, l'entraînèrent sur les eaux du fleuve, en lui disant : Viens, amusons-nous! Mais Dieu veillait sur lui. Ils le saisissent alors (c'est lui-même qui nous l'a raconté), jettent de grands cris, poussent d'horribles hurlements, le tirent à gauche, à droite, en amont, en aval, d'une rive à l'autre, avec autant de facilité que s'ils eussent été en terre ferme. L'infortuné n'attendait plus que la mort. Mais ils ne pouvaient se défaire de lui. Désespérés, ils l'emmènent au milieu du fleuve pour livrer un combat suprême : Landric, lui crient-ils, résiste donc maintenant, résiste!...

» Alors, survint l'heure de chanter none à l'église de Saint-Maur. Au coup de la cloche, les démons lâchent Landric : mais ils lui font promettre que, son repas fini, il reviendra au même endroit recommencer les mêmes

1. « Misit infelix Landericus, non tam dico piscator quam piscatus. »

jeux. La vision disparaît, Landric retourne à sa maison. Il dépose sa pêche, prend un siége, s'asseoit un instant : car il n'en peut plus. A peine s'est-il assoupi que des mots étranges, abominables, sortent de sa bouche. Il voit devant lui des personnages qui lui promettent une partie; il répond : j'y vais! Ah! dit-il encore, jeunes gens, jeunes gens, je ne puis vous oublier, j'y vais! Puis il retombe sur lui-même et recommence des discours incompréhensibles. A ce spectacle, sa femme, folle de douleur, appelle les voisins : Mon mari a perdu la tête! Les voisins accourent. Éveillé par leurs clameurs, Landric s'enfuit de sa maison : il semble toujours suivre des gens qu'il s'imagine voir toujours marcher devant lui. On le prend, on le lie, on l'amène au bienheureux Maur. Il n'y a pas d'injures qu'il ne profère : il repousse l'eau bénite avec mépris. Enfin, par la miséricorde de Dieu, par les mérites de saint Maur, il est guéri la nuit suivante après matines; et le lendemain, il va moissonner aux champs avec ses compagnons[1]. »

Rêveries bizarres, dont le récit peint mieux les mœurs que des faits historiques.

De tous les fantômes, le plus cher à ces imaginations avides d'un amour à la fois sensuel et rêveur, idéal et grossier, c'était celui de la femme. Le Diable, disait-on, prenait la forme de la femme, afin de mieux réussir à tromper. On croyait même que l'apparition pouvait durer plusieurs années, et l'on racontait des légendes où ces fantômes féminins contractaient mariage. Mais, dans ce

1. « Tandem miseratione Dei et meritis Beati Mauri sanatus est post matutinos sequenti nocte, ita ut die crastina cum sociis messoribus ad opus manuum conveniret. »

cas, la femme pouvait-elle concevoir et enfanter réellement, ou bien n'était-elle qu'une illusion fantastique destinée à faire tomber les hommes dans le mal[1]? Ce problème était discuté dans les cloîtres. Voici une des interminables histoires que Geoffroy d'Auxerre apporte pour résoudre la question[2]. « J'ai connu, dit-il, un prêtre, doyen depuis nombre d'années, fort estimé de ses voisins, qui, ayant accompagné en Sicile la sœur du duc de Bourgogne, devenue l'épouse du roi Roger[3], apprit l'histoire suivante. Il la tient pour certaine et ne cesse de la raconter lui-même jusqu'aujourd'hui[4]. Un soir, un jeune homme se baignait dans la mer et prenait joyeusement ses ébats, lorsque tout à coup il entend, non loin de lui, les flots qui doucement se soulèvent. C'est, croit-il, un de ses compagnons qui veut le surprendre et le plonger dans l'eau. Comme il est vif, alerte et robuste, il prévient son camarade en se jetant sur lui. Mais, chose étrange! c'est une chevelure de femme qu'il a saisie! Néanmoins, la femme se laissant faire, il la traîne au rivage, la regarde, lui parle, l'interroge : la jeune femme est muette. Alors, il la couvre de son propre manteau, la conduit à sa maison et prie sa mère de lui donner des vêtements. La jeune femme accepte avec reconnaissance. On lui adresse plusieurs questions : elle se hâte d'y répondre

1. « Incertum utrumnam in sola eorum consentientium sibi hominum perditione complaceant, an carnalis potius possint experientiam capere voluptatis. » Ms. lat., 476, f° 173.

2. Ms. lat., 476, *ibid.*

3. Roger II, comte et premier roi de Sicile, épousa, en 1149, Sibylle, sœur d'Odon II, duc de Bourgogne, laquelle mourut sans enfant au bout d'une année. *Art de vérifier les dates*, II, 501 ; III, 812. Cette légende se rapporte donc nécessairement à l'année 1149 ou 1150.

4. « Certissime inibi comperit, ut affirmat, quod narrare usque hodie consuevit. » Ms. lat., 476, *ibid.*

par signes. Mais en vain lui demande-t-on quelle est sa patrie, quels sont ses parents : elle garde sur ce point une réserve invincible. Cependant elle mange et boit, elle a d'excellentes façons, elle croit en Dieu, elle est chrétienne, elle est aimable : le jeune homme conçoit pour elle un violent amour. « Voudriez-vous, lui demande-t-il, m'accepter pour époux? » La jeune femme incline gracieusement la tête et lui tend la main. La mère donne son consentement, un prêtre est mandé, on se rend à l'église, on se marie. Quelque temps après, la jeune épouse devient mère. Elle a une si grande tendresse pour son enfant, qu'elle ne cesse de le presser sur son sein et de le couvrir de baisers. C'est elle-même qui l'allaite, qui le lave; c'est elle qui le couche dans son berceau. Le temps passe, l'enfant grandit: la mère et l'enfant s'aiment de plus en plus. Mais un jour, le mari, se rendant à ses affaires, rencontre un de ses voisins. Ils causent chemin faisant de choses et d'autres; enfin, la conversation tombe sur l'étrange mariage. « Je tiens, dit le compagnon de route, que votre femme n'est qu'un fantôme. » Le mari se récrie d'abord; mais peu à peu il ne se défend plus que timidement; puis, il finit par laisser les doutes pénétrer dans son esprit. Bref, l'un et l'autre conviennent qu'il faut s'assurer du fait : le mari, de retour à la maison, se rendra secrètement dans sa chambre à coucher; et là, une épée nue à la main, il jurera qu'il va tuer l'enfant, si la mère ne déclare enfin qui elle est. Argument irrésistible, la mère chérissait tant son fils! Ce projet, le mari l'accomplit. La mère, apercevant l'épée suspendue sur la tête de son enfant, pousse des cris d'effroi : « Infortuné, malheur à toi ! Tu me forces à parler : tu perds ton épouse! Si tu avais supporté le

silence qui m'était commandé, je restais avec toi, tu étais heureux! Mais tu l'as voulu, je parle, j'ai parlé, adieu : tu ne me verras plus! » A ces mots, elle disparut[1]. Pour l'enfant, il vivait comme les autres enfants de son âge. Cependant on remarqua qu'il ne cessait de se baigner dans les flots où jadis l'on avait trouvé sa mère. Il aimait ce rivage; rien ne pouvait l'en séparer. Or, un jour, le fantôme de sa mère vint le saisir et, en présence de beaucoup de personnes qui assurent le fait, l'entraîna pour toujours dans les ondes. »

D'après cette histoire, Geoffroy d'Auxerre conclut que la mère et l'enfant n'étaient que des personnages fantastiques. Ce qui l'autorise à poser en thèse générale que les fantômes féminins ne peuvent engendrer[2].

Cependant ces croyances superstitieuses, les passions de toutes sortes qui en étaient la conséquence, tout portait les prédicateurs au découragement. Que de sermons ils nous ont laissés : *contra mundum!* Les moines surtout ne trouvent pas d'expressions assez fortes pour rendre leur dégoût. Ils ont tous la même exclamation : *Sæculum nequam!* Les uns voudraient une nouvelle Pentecôte, des langues de feu pour tout consumer et pour tout renouveler à la fois. Les autres prétendent que la terre est plus corrompue qu'au temps du déluge, que la confusion des langues est plus grande qu'à la tour de Babel. « Le siècle présent n'est qu'amertume, curiosité vaine, orgueil. vo-

1. « Ve tibi misero! Utilem perdis uxorem, dum me cogis effari! Tecum forem et tibi bene foret, dum permitteres injunctum mihi silentium observare. En tibi loquor ut exigis, sed locutam deinceps non videbis! » Ad hoc verbum evanuit mulier. » *Ibid.*

2. « Nec videtur credibile veram procedere sobolem posse ab hujusmodi fantasiis. » *Ibid.*

lupté fétide[1]. Les laïques sont immondes, concubinaires, adultères, avares, fripons, rapaces; d'hommes qu'ils étaient, ils sont devenus des animaux! Et parmi les ecclésiastiques, combien qui vivent dans les festins, dans les désordres, qui disputent et qui calomnient[2]!... » Tous répètent cette nomenclature désespérante. Aussi, les sermons sont pleins de larmes. Saint Bernard pleure malgré lui : *Vix contineo lacrymas*. Raoul Ardent s'arrête court et pousse de profonds soupirs : *Quod sine gemitu dicere non possum!* La plupart affirment que c'est la seule chose qui reste à faire[3]. Absalon ne contient pas sa douleur. Il éclate en apostrophes aux anges et au ciel, qu'il fait confidents de ses plaintes. « Pleurez donc, anges du ciel, pleurez tous. Vous, âmes des justes, pleurez la perte des vos concitoyens. Comme vous, ils avaient droit au royaume de Dieu, ils étaient les cohéritiers du Christ : ils ont renoncé à la terre de promesse, ils sont effacés du Livre des vivants, ils n'ont plus de part avec les justes... Venez donc, âmes misérables, convertissez-vous à votre Dieu!... O cieux, et vous tous qui habitez là-haut, soyez frappés de stupéfaction! Cette chair infirme refuse de prendre l'âme pour sa compagne; l'âme est tombée de sa dignité dans l'ignominie[4]!... »

La plaie paraît incurable, les temps annoncés par l'Apocalypse sont accomplis[5], l'Antechrist est venu. Dès l'an 1106, un concile se rassembla à Florence, afin de combattre le sentiment de Fluentius : cet évêque affirmait que l'Antechrist était né, et il voulait l'établir par des preuves

1. Victorins, ms. lat., 16461, f° 68. — 2. Victorins, ms. lat., 14590, f° 53.
3. « Amplius nobis in talibus flendum quam loquendum. »
4. Ms. lat., 14525, f° 229. — 5. V. Aelrède, serm. 11 de Oneribus.

nombreuses[1]. C'était aussi l'opinion des personnages les plus remarquables de l'époque. Saint Bernard s'occupait de ces bruits, jusqu'au point d'en écrire à l'évêque de Chartres. « J'ai vu, dit-il, le seigneur Norbert. Comme je lui demandais ce qu'il pensait de l'Antechrist, il me parut bien convaincu que l'Antechrist doit apparaître de nos jours et que la génération présente le verra. Je le priai de me dire sur quoi il fondait sa conviction : mais sa réponse ne me convainquit pas. En résumé, il m'assura qu'il y aurait certainement, avant sa mort, une persécution générale dans l'Église[2]. »

A la fin du siècle, un certain abbé Joachim, de l'ordre de Cîteaux, faisait profession de prêcher partout qu'en 1199 commencerait la sixième vision de l'Apocalypse, et qu'elle serait immédiatement suivie de la persécution de l'Antechrist et de sa mort. Adam de Perseigne interrogea ce prédicateur; il lui demanda si c'était sur les prophéties, sur une révélation, ou sur de simples conjectures qu'il établissait une telle doctrine. « Le Dieu, répondit Joachim, qui donna jadis aux prophètes le don de prophétie, m'a donné l'esprit d'intelligence, afin que je puisse découvrir par son aide les mystères de la sainte Écriture. » Il ajouta que l'Antechrist était déjà dans l'âge adulte : Adam réfuta cette assertion[3].

Cette opinion de Joachim ne venait point d'une imagination exaltée; des prédicateurs à l'esprit plus mûr et plus sain, Geoffroy Babion[4], Hildebert[5], Alain de Lille[6], les hérétiques eux-mêmes[7] annonçaient hardiment la fin

1. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacrés*, XIV, 1079.
2. Epist., 56. — 3. Manriq., *Annal. Cisterc.*, III, anno 1190, cap. II, n° 5.
4. Ms. lat., 8433, f° 61 : « Sermo de Antichristo. » — 5. 73e lr. — 6. Ms. lat., 18172, f° 40.
7. Un de ces traités, intitulé l'*Antechrist*, fait par les Vaudois, commence ainsi :

du monde et l'Antechrist. Raoul Ardent, après avoir énuméré tous les signes du bouleversement de l'univers, entre dans son sujet en disant : « Mes frères, nous voyons déjà paraître plusieurs de ces signes. Les nations souffrent de plus en plus; les tremblements de terre détruisent les villes dans la plupart des provinces, les tempêtes nous glacent chaque jour d'effroi, et la peste contraint les hommes à fuir loin des cités. Ces signes que nous voyons réalisés sont une preuve que tous les autres le seront également. Des ruines innombrables de toutes parts annoncent que la fin du monde est venue[1]... » Puis, il décrit avec des images grandioses le jour du jugement général.

Telle est, d'après nos sermonnaires, la physionomie générale de la société séculière et laïque. La papauté, la grande suzeraineté pontificale, est incertaine et fugitive; le clergé est souvent scandaleux, les écoliers avides de science et de plaisirs, les seigneurs tyranniques et sensuels jusqu'au jour de la pénitence. Les juifs sont persécutés; presque partout règne une crédulité grossière; et, sur ce mélange confus de désordres et de violences, se dresse, comme le génie de la mort debout sur des ruines, l'image terrible de la fin du monde et de l'Antechrist.

Ce tableau est chargé. Les prédicateurs étaient trop mêlés à leur temps pour observer d'un œil juste les misères dont ils étaient témoins. En outre, ils étaient uniquement préoccupés de décrire le mal et de reprendre le

« Qual cosa sia l'Antechrist, en datte de l'an mille cent et vingt. » Perrin, *Hist. des Vaudois et Albigeois*, 253.

1. 4ᵉ h. in Epist. et Evang.

vice. Hâtons-nous de rendre à cette époque sa vraie physionomie. En vertu du principe posé au commencment de ce livre, nous devons conclure qu'il y avait, à côté des scandales, des actes héroïques de vertu. Enfin, dans toutes ces passions qui s'agitaient pêle-mêle, ne voyons pas tous les signes de la décrépitude : nous savons qu'il n'y avait là qu'une jeunesse fougueuse et indomptée.

CHAPITRE V

LES MONASTÈRES

« Pendant que les laïques s'acharnaient à fouiller la terre comme des taupes[1],» « les moines avaient le cou retourné en arrière, à force de regarder le ciel[2]. » « Aujourd'hui, dit Hugues de Saint-Victor, dans les déserts, dans les forêts, dans les solitudes, vivent des milliers de moines ou de chanoines, comme les Chartreux, les Prémontrés, les Cisterciens, des ermites et des anachorètes, tantôt seuls, tantôt en communauté; ils décorent les déserts de leurs saintes perfections. Ils ornent les solitudes de leur justice, de leurs pieux entretiens, de leurs bons exemples, de leur silence, de leurs paroles, de leur mortification, de leur travail, de leur chasteté, de l'austérité de leurs vêtements, de la fatigue de leur corps, de

1. « Qui in laicatu degunt tanquam talpe semper fodiunt. » Ms. lat., 14470, f° 163.

2. « Capite ad collum retorto per continuam devotionem. » Pierre de Celle, 23e h.

la dureté de leurs lits, de la continuité de leurs veilles, de la mélodie de leurs cantiques, de la ferveur de leurs prières, de l'abondance de leurs aumônes, de la bienveillance de leur hospitalité, enfin de l'exercice de toutes les vertus et de la pratique de toutes les bonnes œuvres[1].»

Souvent, c'était assez d'une parole, d'un exemple, de la moindre circonstance pour décider sur-le-champ ces vocations irrévocables. « Un jeune noble avait pris l'habit religieux à Clairvaux. Son père en fut exaspéré. Il fit dire à l'abbé du monastère : Rendez-moi mon fils, ou je détruis votre abbaye. Le fils ne voulut pas rentrer dans le monde. Alors le père rassembla ses gens d'armes et prit le chemin de l'abbaye. A cette nouvelle, le jeune religieux supplia l'abbé de lui préparer un cheval et de lui permettre d'aller au-devant de son père. L'abbé le permit. Le père eut à peine aperçu son fils avec sa grossière cuculle et sa large tonsure, qu'il tomba de douleur et s'évanouit : « Hélas! mon fils, qu'avez-vous fait? Pourquoi nous accabler de chagrin, votre mère et moi? Revenez, enfant chéri, revenez : succédez à votre père dans ses vastes domaines. — Mon père, répondit le fils, il existe une vieille coutume sur vos terres : si vous consentez à l'abolir, je vous obéirai. — Cher enfant, agissez dans tous mes domaines comme il vous plaira. — Faites, s'il vous plaît, que le fils ne meure jamais avant le père. — Mais cela n'est possible qu'à Dieu? — Alors, mon père, puisqu'il peut arriver que je meure avant vous, pourquoi donc attendez-vous que je vous succède dans vos domaines? » Le père fut profondément touché de ces paroles. Aussitôt

1. Ms. lat., 14934, f° 124.

il prit l'habit religieux avec son fils et quitta ses vastes domaines[1]. »

Pénétrons dans ces vieux cloîtres.

Au douzième siècle, les monastères sont dans la ferveur du premier âge. Ils ont été réformés ou ils sont nés, pour la plupart, au commencement du siècle : ils portent le cachet de leur état primitif. « Le cloître est un paradis, s'écrie saint Bernard au milieu d'un sermon : c'est une belle chose que de vivre parfaitement unis dans la même demeure! L'un pleure ses péchés, l'autre chante les louanges du Seigneur; celui-ci prodigue de bons offices à ses frères, celui-là donne les enseignements de la science; l'un prie, l'autre lit; l'un est tout ému de compassion pour le pécheur, et cet autre est tout occupé de punir le péché; celui-ci brûle des feux de la charité, celui-là se distingue par son humilité; l'un travaille dans la vie active, l'autre se repose dans la vie contemplative. A cette vue on ne peut que s'écrier : *C'est le camp du Seigneur que j'ai là sous les yeux. Combien cet endroit est terrible! Non, il n'y a point autre chose ici que la maison de Dieu et la porte du ciel*[2]. »

Il faut entendre ceux qui ont sacrifié à la vaine gloire dans le siècle nous raconter leur conversion. Leur première vie leur apparaît sombre comme un crime : la seconde est toute radieuse. « Je méditais la nuit en moi-même, je consultais ma raison, j'interrogeais ma conscience. Tandis que mon cœur était ainsi torturé, l'Esprit de conseil vint à mon secours; il murmura à mon oreille

1. « Quo verbo conversus pater, seipsum [ipsum] religionis habitum assumpsit cum filio, possessionibus relictis. » Pierre de Poitiers, ms. lat., 14593, f° 45.
2. Sermo 42 de Diversis.

que Dieu seul est notre Dieu et qu'il veut nous sauver... Aussitôt, voilà mon esprit qui revient à la vie; je me réveille enfin comme d'un sommeil pénible et lourd, je commence à sortir de ce lieu de nuages et de ténèbres. Le Seigneur me dit : Que la lumière soit! Et la lumière se fit sur moi, alors que j'habitais les ombres mortelles... Maintenant qu'avec la grâce du Christ, notre Seigneur, je suis entré dans ce lieu-ci, je veux me hâter, j'ai l'ambition d'avancer régulièrement tous les jours jusqu'au Sabbat, où il me sera donné de voir, de goûter et de célébrer combien le Seigneur est doux[1]! »

Ce n'était point assez de cet enthousiasme personnel. Les moines cherchaient à lire dans les cœurs les uns des autres : une émulation sublime régnait dans le cloître. Admirable spectacle! on voit combien de prodiges de vertu et d'abnégation cette noble rivalité produisait chaque jour. Ne changeons rien aux pieux récits des sermons. « Un frère lai, que l'esprit, sinon la lettre, avait instruit, examinait avec soin dans les autres les vertus qui lui manquaient à lui-même. Or, il arriva qu'un jour, se trouvant dans de tels sentiments, il assista aux vigiles solennelles des frères. Alors il se remet devant les yeux les fautes qu'il a commises, il passe sévèrement en revue toutes ses négligences, il se proclame un misérable, un pécheur devant la majesté suprême; puis, selon sa coutume, il exalte la vie de ses frères. Il considère humblement dans son cœur l'un d'entre eux, dont il a remarqué bien souvent déjà les éminentes vertus; il examine avec une religieuse attention son humilité, sa charité, sa patience, sa continence et tous les autres dons excellents

1. Ernauld de Bonneval, 5e h.

de la grâce spirituelle qu'il trouve dans ce serviteur de Dieu; il n'est, lui, croit-il du moins, que cendre et poussière. Enfin, ne pouvant plus supporter les ardeurs de la sainte humilité, il fait un signe au très-révérend père Bernard, dès le point du jour, à l'heure où la règle lui permet de parler, moment qu'il a eu bien de la peine à attendre, le tire à l'écart et lui demande pardon avec une tristesse profonde. Bernard lui demande ce qui le tourmente : « Je suis bien malheureux, dit-il, car j'ai passé tout le temps des vigiles à considérer un religieux, en qui j'ai compté trente vertus, dont je ne possède, hélas! ni la première ni la dernière. Je vous prie donc, seigneur abbé, de vouloir bien intercéder pour moi auprès de Dieu, afin que, par vos saints mérites et par vos prières, j'obtienne la grâce de faire des œuvres de vertu, grâce que je n'ai pu acquérir jusqu'à ce jour, à cause de mes péchés[1]. »

Il en était de même chez les religieuses. Elles rivalisaient de transports, d'extases et de visions séraphiques. « J'ai connu, dit Aelrède[2], un monastère de religieuses, qui, dirigé par le vénérable père Gislebert, produisait chaque jour les fruits les plus abondants de vertus. Il y avait là une pieuse vierge, peut-être même existe-t-elle encore, qui, ayant banni de son cœur toutes les affections du monde, brûlait des désirs célestes. Un jour elle tomba pendant son oraison dans une extase ravissante... Elle y resta plus d'une heure : c'est à peine si ses compagnes purent la faire revenir à elle et à la terre. Ces transports s'étant renouvelés plusieurs fois, les religieuses lui demandèrent sa méthode, et plusieurs d'entre elles l'essayèrent.

1. S. Bernard, sermo 36 de Diversis; *Exord. Cist.*, lib. VI, cap. XXIII.
2. Sermo 3 de Oneribus.

Or, il y avait dans ce monastère une vierge d'une prudence consommée qui, jugeant que de pareilles extases étaient l'effet de la maladie ou d'illusions fantastiques, dissuada les sœurs, autant qu'elle put, de pratiquer ces pieux exercices. Un jour qu'elle demandait à la sainte religieuse pourquoi il ne lui arrivait, à elle, rien de semblable : « Parce que, lui fut-il répondu, vous ne croyez pas en nous et que vous n'aimez pas dans les autres les vertus qui vous manquent. » — « Priez donc Dieu que ces visions m'arrivent, si elles sont vraiment un effet divin. » On se mit en prière : l'effet ne suivit point. « Il vous faut, dit la sainte religieuse, renoncer à toutes les affections de ce monde et ne vous occuper que de la pensée de Dieu. » — « Comment ! je ne prierais ni pour mes amis ni pour mes bienfaiteurs ? » — « Lorsque vous voudrez monter au ciel par la contemplation, confiez à Dieu tous ceux que vous aimez, dites adieu à toutes les créatures comme si vous deviez quitter la terre. » La trop prudente religieuse ne crut pas encore : « Je ne veux pas, dit-elle, ravir mon âme à mon corps pour oublier toutes les choses d'ici-bas et surtout mes amis. Je veux seulement savoir si vos extases viennent de Dieu. » Or, le vendredi saint, pendant qu'elle était en proie à mille pensées diverses, tout à coup, elle fut inondée de lumières et transportée vers les cieux, au milieu d'ineffables délices. Mais, ne pouvant supporter une clarté si vive, elle demanda de tourner ses regards vers le Christ du Calvaire. Aussitôt, elle vit Jésus suspendu à la croix, attaché avec les clous, percé de la lance, les cinq plaies ensanglantées, et fixant sur elle un regard plein de douceur. A cette vue, elle éclata en sanglots ; et, revenue à elle-même, elle crut aux visions

de ses compagnes, se jugeant indigne d'éprouver de si admirables faveurs. »

Malgré ces ardeurs brûlantes de la foi, les religieux étaient sensibles à toutes les mortifications; ils souffraient du froid, de la faim, de la maladie, comme les autres hommes. Nous voyons quels sacrifices leur coûtait cette loi, si pénible dans l'observance et si terrible dans les châtiments, lorsqu'elle avait été violée : « Toute propriété est défendue aux moines! » Isaac de l'Étoile, prêchant un jour sur les œuvres de miséricorde, s'interrompt avec tristesse; il dit qu'il est bien hors de propos de traiter un pareil sujet : « Nous, que ferons-nous jamais à celui qui a faim, qui a soif, qui est nu, délaissé, reclus, infirme, nous qui avons tout abandonné, nous qui ne possédons rien, nous à qui toute possession est interdite sous de terribles peines[1]! » Geoffroy Babion supplie avec une onction pénétrante des religieuses de ne pas se laisser tomber dans le découragement, mais de supporter avec patience leur pauvreté[2]. Guerric d'Igni, dans un hiver rigoureux, s'aperçoit que ses moines grelottent de froid en l'écoutant, faute d'être suffisamment vêtus; il en a compassion, il les invite à songer aux habits spirituels de joie et d'allégresse en Notre-Seigneur Jésus-Christ[3].

Des moines souffraient de cette rigueur inexorable; ils tombaient dans un état de langueur et de maladie. « Lorsque je vous parle, dit saint Bernard, de ces permissions demandées et refusées, croyez-le bien, je n'ai pas grandement à me plaindre de vous à ce sujet. Cependant j'ai cru bon de vous en prévenir, car beaucoup parmi vous sont faibles ou délicats, beaucoup ont besoin,

1. 3e h. — 2. Ms. lat., 14934, f° 177. — 3. 1e h., de Epiphania.

à cause de leur âge ou de leurs infirmités, de quelque adoucissement à la règle commune[1]. » Comme cette faiblesse de tempérament venait surtout d'une nourriture frugale jusqu'à l'excès, les moines élevaient des plaintes contre la nature des aliments[2]. Quelquefois même le vin, dont les abbayes cisterciennes avaient admis l'usage, vient à manquer, et les religieux se désolent. Saint Bernard rassure ses frères : « Que de fois je suis obligé, devant vos plaintes larmoyantes, de prier la Mère de miséricorde, afin qu'elle fasse entendre à son divin Fils que vous n'avez plus de vin! Je vous le dis, mes frères bien-aimés, si nous la prions bien, elle viendra à notre aide; elle est miséricordieuse; puisqu'elle a épargné une mortification aux gens qui l'avaient invitée, elle compatira, si nous l'invoquons, à notre sort : car nos noces lui sont agréables[3]. »

On saisit même, dans cette époque de ferveur, les faiblesses et les imperfections qui suivent partout la nature humaine dans la vie de communauté. Les religieuses soignent leur toilette avec coquetterie; elles ont, dans certains monastères, la tentation de porter des fourrures et de substituer des robes de couleur à la robe noire prescrite par la règle[4]. Des moines s'arrachent la barbe pour paraître plus frais et donnent un soin blâmable à la tonsure[5]. Ils aiment à sortir du cloître, sous de vains prétextes, mais en réalité pour voir ce qui se passe à la cour des princes; ils ne dédaignent pas de s'arrêter en chemin aux petits spectacles, aux représentations fri-

1. Serm. 37 de Diversis. — 2. Sermo 30 in Cantica.
3. Serm. 2 pro octav. Epiphan. — 4. Alain de Lille, ms. lat., 18172, f° 17.
5. Geoffroy de Mailros, ms. lat., 18178, f° 37.

voles[1]. Ils ont pour les plaisanteries gauloises un penchant irrésistible[2].

Dans l'hospitalité qu'ils donnent aux voyageurs et dans les visites qu'ils font aux malades, ils ne montrent pas toujours la pureté d'intention. Ils distinguent trop souvent l'abbé du moine et le riche du pauvre. « Voilà qu'un abbé se présente à la porte : c'est un de nos voisins les plus riches; lorsque nous allons chez lui, il nous reçoit avec un luxe de courtoisie. Aussitôt nous courons çà et là, nous mettons tout le monde sur pied : Varions les mets, disons-nous, servons-le avec honneur. Certes, nous avons raison; il mérite d'être bien reçu et, pareille occasion se présentant, il le méritera de nouveau. Mais voici que, par hasard, arrive un pauvre moine : c'est un étranger, il est à jeun, il n'en peut plus de froid ou de chaleur, la pluie et le vent l'ont tourmenté pendant tout son voyage. L'hôtelier demande ce qu'il va manger : Des œufs, lui répond-on. Ah! c'est bien assez, des œufs! Cette conduite ne semble pas s'accorder avec les maximes de l'Évangile. — Une autre fois, c'est un chrétien qui éprouve une légère indisposition, il est riche, il est puissant, il a des aïeux : aussitôt tous de le visiter, de le consoler et de l'accabler de sollicitude. Mais voilà qu'un père de famille tombe gravement malade, il est pauvre, il n'a de crédit nulle part : on le néglige, on le méprise; ou bien, si l'on consent à le visiter, on le fait de si mauvaise grâce qu'il peut s'appliquer les paroles du Psalmiste : *Ils ont ajouté à la douleur de mes blessures*[3]. Empressement d'un côté, et de

1. Hugues de St-Victor, ms. lat., 14934, f° 130.
2. S. Bernard, sermo 2, in Dominica VI post Pentecost... Les abbés s'en plaignent souvent.
3. Ps. 68.

l'autre négligence. Un versificateur l'a bien dit : « Qu'un riche soit indisposé, qu'il éprouve seulement une petite fièvre, un escadron de moines se précipite dans sa chambre. Qu'un pauvre soit frappé de maladie, que son état soit mortel : pas d'espoir de butin, il passe inaperçu[1]. »

Ici s'arrête la chronique scandaleuse des sermonnaires[2]. Les moines vivent donc loin du monde et de ses passions. Ils ont tous la même devise qui revient sans cesse : *Nudi nudam crucem sequamur*, suivons la croix aussi dépouillés qu'elle; et, penchés sur le crucifix, ils vivent du divin amour. Beaucoup ne font de leurs homélies qu'un pieux soliloque, une confession à haute voix. Les uns décrivent la sérénité dans les pleurs et le repentir; les autres retracent les scrupules inquiets d'une foi exaltée. On retrouve dans Ernauld de Bonneval, par exemple, un souvenir de saint Ephrem et de l'ascétisme en Orient. « O montagne de Sion, cité de David, tours élevées placées sur les hauteurs, et vous, anges gardiens de ces murs! O cité sainte! Ton roi, c'est le Christ; ton sénat, c'est la multitude des saints; ton armée, ce sont les chœurs des anges; tes légions, c'est l'assemblée des martyrs qui ont soutenu, jusqu'à l'effusion du sang, les combats victorieux. O belle cité, toute radieuse du soleil de la justice, toute parfumée de la rosée d'Hermon! Hélas! comme un lépreux, je suis chassé loin de ton camp.

1. Si dives jaceat, vel febricula maceratus,
Irrumpens thalamos monachalis adest equitatus.
Si pauper jaceat morbo vel morte gravatus,
Quo spes nulla vocat, transit nihil appretiatus.

Hugues de St-Victor, ms. lat., 14934, f° 125.

2. Il faut noter une exception. Abélard décrit dans un sermon sur saint Jean-Baptiste, 33e h, avec une humeur satirique qui va jusqu'à l'« Epicuri de grege porcum », l'intérieur scandaleux du monastère de Saint-Gildas.

Puissé-je, du moins, placer ma tente sous tes portiques, ou même dans tes faubourgs, éloigné comme je suis de la perfection !... Je ne sais quels fantômes reviennent de jour en jour troubler mon imagination; comme un chien impur, je retourne à ce que j'ai vomi... Trois choses me restent à faire : pleurer, veiller, trembler. Pleurer sur le passé, veiller sur le présent et trembler sur l'avenir... Je rougis de demeurer ainsi sous le coup de la crainte; je me cache le visage. Mais mon âme, accablée sous le poids de la tristesse, sait trouver de la consolation dans ces paroles : *Heureux l'homme qui tremble toujours*[1] ! Ce mot *toujours*, je l'ai noté et je l'ai caché dans mon cœur. Je tremble quand la grâce m'arrive, quand elle se retire, quand elle revient; je tremble toujours. Lorsqu'elle m'arrive, je tremble de la mal recevoir; lorsqu'elle se retire, je tremble de tomber aussitôt; lorsqu'elle revient, je tremble de la perdre... Qu'il en soit ainsi, ô Seigneur, que la crainte demeure toujours en moi ! Plus elle reste avec moi, plus je deviens pur pour les siècles des siècles. Lorsqu'elle sera complétement épurée et toute changée en respect filial, alors il me sera facile de lire dans le livre de l'expérience que votre crainte humilie et justifie le pécheur. Car je sais que les saints et les humbles de cœur bénissent votre nom, obtiennent une part de votre héritage dans votre royaume des cieux, là où descend en abondance votre onction sainte pour les siècles des siècles[2]. »

Dans la plupart des monastères, le mysticisme n'est soumis à aucune règle fixe. Il revêt en toute liberté les formes les plus variées. Tantôt il est tendre, doux et con-

1. Prov. 28. — 2. 3e h.

fiant; tantôt il pousse des soupirs et des gémissements inconsolables : il suit le vague épanchement du cœur. Mais à l'abbaye de Saint-Victor, il est arrêté, méthodique; il réduit les mouvements les plus irréguliers de l'amour divin à l'analyse, à l'expérience, à la discipline[1].

C'est Hugues de Saint-Victor qui rédige ce code psychologique. Il explique en termes précis par quels degrés successifs l'âme doit s'élever vers le Seigneur. « Dans la méditation, dit-il, il y a une lutte : l'ignorance lutte contre la science, la lumière contre les ténèbres, la vérité contre l'erreur. C'est ainsi que le feu prend d'abord difficilement au bois vert : mais, qu'on l'excite par un souffle violent, il va jeter ses flammes ardentes sur la matière qu'on lui livre. Alors s'élèvent de grands tourbillons de noire fumée, et au milieu quelques faibles étincelles, jusqu'à ce que l'incendie, finissant peu à peu par s'accroître, la vapeur par se dissiper, la fumée par s'évanouir, apparaisse un éclat pur et brillant. La flamme victorieuse parcourt le bûcher en pétillant; elle s'élève avec liberté, voltige autour du bois, l'effleure de son léger contact, le brûle, le pénètre et ne se repose qu'elle n'ait, à force de s'insinuer dans les parties les plus intimes, changé en elle-même tout ce qui était en dehors d'elle. Mais, lorsque tout est consumé dans cet incendie, que tout a pris presque naturellement la ressemblance et la propriété du feu, tout bruit cesse, le pétillement s'apaise, on enlève les tisons enflammés; et ce feu cruel et dévorant, après avoir tout dompté et fait en quelque sorte tout passer en lui-même par une ressemblance amie, se tient

1 Voyez M. Saint-René Taillandier, *Scot Erigène*, 217, 219.

profondément dans la paix et dans le silence, parce qu'il ne trouve plus rien qui soit différent de lui-même, nul ennemi qui le combatte. Ainsi, l'on voit d'abord du feu avec de la flamme et de la fumée, ensuite du feu avec de la flamme sans fumée, enfin du feu sans flamme ni fumée. De même, notre cœur charnel est comme un bois vert, pénétré qu'il est par l'humeur des concupiscences terrestres. S'il reçoit quelque étincelle de l'amour divin, les passions se soulèvent, la fumée tourbillonne. Mais, l'amour croissant, la fumée des passions s'évanouit, l'esprit pur déjà se répand dans la contemplation de la vérité. Enfin, lorsque le cœur, par cette contemplation assidue, est changé dans le feu de l'amour, tout bruit cesse, toute agitation s'apaise : il est en repos[1]. »

Les principes sont posés par le maître, mais les disciples le dépassent. Déjà Richard ne parle plus de degrés à franchir; la méthode paraît trop lente à ses transports: il veut la vision face à face, le repos ineffable sur l'objet sacré de ses désirs. Son enseignement, c'est l'ivresse spirituelle. « O cœur heureux, celui-là qui est rempli du miel de l'Esprit-Saint! Tu as trouvé le miel : mange, ne cherche plus autre chose. Goûtez et voyez, je vous en conjure, vous qui le pouvez par état; goûtez, dis-je, voyez combien l'Esprit-Saint est plus suave et plus doux que le miel! Je suis étonné que vous ne le confessiez pas par vos transports. O Seigneur, que votre Esprit-Saint est suave en nous! Bienheureux ceux qui ont faim et qui ont soif de cette douceur intime, parce qu'ils seront rassasiés dès qu'ils l'auront goûtée!... Ce cœur humain, vague, errant sur la terre, ce cœur qui fuit comme une ombre et qui ne

1. 1ª h.

peut demeurer en place, trouve un point d'arrêt dans le seul désir de cette suavité intérieure; toute cette foule de désirs se concentre sur un seul vœu, toute cette famille de pensées innombrables s'attache et se fixe à un seul et même objet... Oh! quelle douce joie vient après cette plénitude du rassasiement!... Quelles acclamations, n'est-il pas vrai, quels cris montent vers les cieux et se rendent à l'oreille du Dieu tout-puissant, lorsque toute cette famille intérieure chante d'un concert unanime et se répond avec harmonie dans l'enthousiasme de la reconnaissance, lorsque toute la substance de l'homme spirituel frémit en même temps, que toute son âme, pénétrée jusqu'à la moelle, s'échappe en jubilation! C'est la voix du salut, c'est le chant des élus dans les sacrés tabernacles[1]!»

C'est Richard que suivent les Victorins : ils prêchent tous l'assoupissement spirituel dans la possession. « Rappelez-vous, mes frères, les effets du sommeil corporel sur le corps de l'homme : les effets du sommeil spirituel sont les mêmes sur l'âme. Le sommeil corporel réduit tous les sens à l'inaction : il prive de leurs fonctions les yeux, les oreilles et tous les autres membres. Or, cet assoupissement produit sur les sens par le sommeil physique est une image fidèle de l'assoupissement produit sur les facultés de l'âme par le sommeil intérieur. Il absorbe la pensée, l'imagination, la raison, la mémoire et l'intelligence. Ce sommeil, l'âme le goûte au milieu des embrassements du véritable Époux, en reposant sur son sein... Il avait déjà conçu une espérance inébranlable dans ce repos, sur cet oreiller, celui qui chantait avec tant de con-

1. Sermo de missione Spiritus sancti.

fiance : Je m'endormirai, je me reposerai en paix sur son sein[1]. »

Ce mysticisme n'est-il pas trop avancé? Cette tranquillité passive n'est-elle pas l'indolent quiétisme qui s'abîme dans l'immensité de Dieu? Cet anéantissement de toutes les facultés, pour se maintenir plus à l'aise dans les régions spirituelles, n'est-il pas la dangereuse illusion qui va jusqu'à mépriser les désordres de la concupiscence? Il n'y a rien de désordonné dans ces homélies. L'âme n'est insensible ni au ciel ni à la terre, ni à a vie ni à la mort. Elle est unie à Dieu par l'amour : elle ne se confond pas dans sa grandeur. Si elle veut s'envoler si haut, c'est afin d'entendre d'ici-bas les échos du ciel; si elle s'endort sur l'Époux, c'est du sommeil de l'espérance.

Mysticisme aussi populaire que vrai!

Sans doute, le mysticisme a toujours vécu : il ne peut pas mourir. Il vivra, tant qu'il y aura une âme assez grande pour chérir et développer en elle le sentiment inné de l'infini, qui est la Divinité même. Il la cherchera, cette Divinité, par toutes les forces du cœur; il l'appellera par les chants et les cantiques; il entendra sa voix toute-puissante dans la nature inanimée, et alors, il tombera dans un pieux délire, comme saint Augustin et sainte Monique

1. « Cogita quid faciat somnus exterior circa hominem exteriorem : hoc facit somnus hujusmodi circa hominem interiorem. Somnus corporeus exsuperat sensum corporeum : aufert enim officium oculorum, officium aurium, ceterorumque sensuum atque membrorum. Sicut autem per somnum exteriorem sopiuntur omnes sensus corporis, sic per hunc de quo loquimur interioris hominis somnum exsuperantur omnes sensus mentis. Simul enim absorbet cogitationem, imaginationem, rationem, memoriam, intelligentiam, ut constet quod Apostolus scribit : Quia exsuperat omnem sensum. Hujusmodi somnum anima intra veri sponsi amplexus capit, cum in ejus sinu requiescit... Hujus quietis in hujusmodi reclinatorio *jam spem firmam conceperat* qui cum tanta fiducia psallebat : In pace in idipsum dormiam et requiescam (Ps. IV, 9). » Victorins, ms. lat., 14590, f° 161.

abîmés l'un et l'autre, sur le rivage d'Ostie, dans une extase sublime, au milieu du silence de la nuit, devant le spectacle ravissant des flots et des cieux. Il la saisira, cette Divinité, dans tous les êtres de la nature vivante, pour savourer, comme François d'Assise, dans le chant de la sœur Cigale un hymne à l'Éternel. Il priera, il méditera; il éprouvera les angoisses et les ravissements de sainte Thérèse; ou bien, il empruntera les paroles suaves, les douces images, le fin sourire de François de Sales. Enfin, il cherchera toujours à tromper par les plaintes, par les vœux et les soupirs, la longueur des jours qui nous séparent du paradis.

Mais, ordinairement, le mysticisme ne règne que dans quelques âmes d'élite, semées de distance en distance pour entretenir le culte du divin amour et le conserver pur. Au douzième siècle, il peuple des monastères innombrables; il en fait seul la joie, il en est l'âme et la vie.

Ces aspirations sublimes ne sauraient être un état fixe et invariable : la nature humaine n'est point faite pour des transports continus. Mais il arrive que l'âme, au lieu de redescendre par degrés à la sérénité naturelle, tombe tout à coup des hautes cimes où elle goûtait de si chères délices, sans pouvoir trouver un point d'arrêt nulle part. Le ciel lui semble fermé, la terre ne doit plus lui sourire : alors elle demeure dans un entre-deux indéfinissable que les mystiques ont appelé l'*acedia*.

L'*acedia* n'est pas la poétique mélancolie des rêveurs. La mélancolie vient de la tristesse du passé et de l'incertitude de l'avenir : elle conduit à l'ennui vague, incurable, désespérant. L'*acedia* est aussi l'apathie, le dégoût tout

voisin du désespoir[1]; mais elle naît d'un sentiment plus élevé que les choses de la terre : l'âme est triste, parce que le ciel se dérobe à ses veux.

La mélancolie ne demeure pas en place; elle promène ses tourments de climat en climat; elle interroge les montagnes, les forêts et les lacs; elle dit et redit partout ses songes insatiables; et, quoique les voyages ne guérissent pas les maux de l'âme[2], elle trouve, du moins, dans la variété de ses courses lointaines quelques moyens de charmer sa douleur secrète.

L'*acedia* demeure solitaire. Ce duel entre l'immobile Éternité et le souvenir du monde, ce drame intérieur se passe dans le silence de la cellule, devant le crucifix de bois.

Telle est l'*acedia*, que les prédicateurs attaquent comme la plaie des monastères.

Ils la définissent « un certain malaise qui envahit l'âme, une amertume qui chasse la sérénité. La joie fuit; les forces spirituelles sont anéanties; on perd l'ardeur, le zèle, le goût pour les choses intérieures, pour les choses éternelles[3]. » Ils montrent combien elle est désastreuse pour la pratique des vertus. « Cette *acedia* fait que dans le cloître on redoute l'austérité de la règle; on veut manger plus délicatement, se coucher sur des lits moins durs, diminuer les veilles, moins observer le silence, ou même le rompre entièrement. C'est elle qui a peur des grandes

1. « Quæ, quia est proxima præcipitio desperationis, acedia, quasi ad casum, id est juxta casum, nominatur. » Pierre Comestor, 11ᵉ h.

2. « Cœlum, non animum mutant qui trans mare currunt. » Horace, *Epist.* lib. I, 11, v. 27.

3. Odon de Morimond, ms. lat., 18178, f° 21. — Les manuels de prédication renferment toujours un sermon contre l'acedia. « Si predicator vult hominem contra acediam munire, his auctoritatibus uti potest... » Ms. lat., 15005, f° 196.

entreprises, qui enlève le clerc à l'étude, le moine au cloître; elle nourrit les vices, elle est la mère de la gourmandise et de la volupté; elle sème les médisances et engendre les querelles[1]. »

Après avoir détourné le religieux du recueillement intérieur, elle le pousse à se répandre au dehors. « Quelquefois, dit Pierre Comestor, le moine, sous prétexte de santé, s'en va chez ses parents, il retourne au sol natal pour respirer quelques jours un air plus pur, l'air de ses premier ans. Quelquefois, sous prétexte d'utilité, il se rend à la cour des princes, quêteur importun, couvrant ses demandes du beau nom de zèle. Lorsqu'il revient, il observe bien l'heure de son retour; il ne rentre jamais au moment du repas ou de l'oraison. Comme il a de la répugnance pour les légumes à moitié cuits, pour les légumes apprêtés sans graisse et pour le vin trop mêlé d'eau, pour le silence et le séjour du cloître, il prend ses mesures afin de manger plus délicatement, afin de boire avec plus de saveur, de parler avec plus de liberté, de veiller et prier moins... La curiosité l'entraîne au dehors; elle lui enseigne à inventer des détours, à trouver des occupations, des relations, des travaux, des lectures, et tout cela, non pas pour édifier, mais pour passer les heures du jour. Il sort plus fréquemment, il va au-devant des hôtes; il semble compatir aux misères des pauvres; il s'informe de la guerre et de la paix entre les princes; il déplore la dureté des chevaliers, l'abondance superflue des clercs; et, comme s'il était sincèrement touché, il ne laisse aucune trêve aux soupirs. Au son de la cloche, il parle bien à son visiteur de se retirer : cependant il lui dit à l'oreille que,

1. Alain de Lille, ms. lat., 18172, f° 123.

quand l'abbé ou bien le prieur va venir, il n'oublie pas de glisser un mot en sa faveur. Oui, ce vice est bien dangereux et bien à craindre[1]. »

D'autres fois, cette mélancolie prend une teinte plus vive. Elle ne poursuit plus le moine au milieu de ses frères : elle attaque des ascètes solitaires, transportés loin des hommes sur une île inculte et déserte. Là, il n'y a point d'adoucissement possible à la règle : les religieux manquent de tout ; ils n'ont pas même de livres pour retenir leur imagination brûlante. Aussi la paix du désert est troublée; le souvenir du monde et de ses plaisirs chasse quelquefois la pensée de Dieu : le cœur est en proie à tous les tourments de la lutte. « Mes frères, dit Isaac dans l'île de Ré, croyez-moi, sous le nom de tempête le Seigneur déteste l'*acedia* qui n'est que le trouble des pensées et l'orage de l'âme... Vous devez donc veiller beaucoup, mes frères; nous devons veiller avec d'autant plus de soin que nous sommes renfermés dans ce désert, si loin des hommes. Le Christ ne veillera pas sur nous, si nous ne le prions pas, si nous ne l'interrogeons pas, si nous ne l'écoutons pas. Si tu dors, mon frère, lorsque le Christ parle, il dormira lui aussi sur tes intérêts. Malheur s'il dort sur toi! Le vent veille, la mer veille, et la tempête et le trouble des pensées et le bouillonnement des tentations, tout veille, si seulement le Christ vient à dormir sur toi!... Veillons donc, mes frères, veillons surtout sur cette peste de l'*acedia*[2]. »

1. Pierre Comestor, biblioth. Sainte-Geneviève, ms. lat., D128, in-4°, f° 202 : « Ad sonitum campane necessarium abire proponit, nec omittit tamen auribus instillare, ut, cum venerit abbas vel prior, meminerit apud eos ipsum commendare. Periculosum valde est hujusmodi vicium et verendum. »

2. Isaac de l'Étoile, 14e h.

Tels sont les moines. Ils sont fervents; la ferveur les porte au mysticisme, et le mysticisme à l'*acedia*. Ils gravissent avec ardeur les arides sommets de la pénitence, parce qu'ils sont des héros; ils retombent jusqu'à terre, parce qu'ils sont des hommes : mais ils se relèvent et maintiennent, à force de vigilance, l'heureux équilibre qui fait les saints.

CHAPITRE VI

LE CULTE DE NOTRE-DAME

Au moyen âge, Notre-Dame est environnée d'une auréole brillante et gracieuse. On la sert, on la loue, quelquefois sans se mettre en peine ni de Dieu ni de ses commandements[1]. Elle est si puissante et si bonne, sainte Marie, qu'elle sauvera bien ses dévots! Aussi, tout parle d'elle, et elle parle à tous ceux qui l'aiment. Reine[2] douce et complaisante, elle descend volontiers de son trône pour visiter l'intérieur des cellules; elle rassure les moines inquiets sur le schisme; elle encourage ses panégyristes d'un sourire attendri : enfin, elle garde ce mélange heureux de haute familiarité, de tendresse idéale et presque divine.

Un jour que saint Bernard prêchait à Spire, une foule immense se pressait autour de lui. Rien ne pouvait con-

1. Aelrède, 20e h.

2. A son nom les fidèles fléchissent le genou : « Nec frustra consuevit Ecclesia intercessionem B. Virginis affectuosius cæteris implorare, ita quod, audito ejus nomine, genua terræ affigat. « Pierre Comestor, 28e h.

tenir les flots du peuple. Le saint, entouré de toutes parts, allait étouffer, lorsque l'empereur, se dépouillant de son manteau, prend Bernard dans ses bras, l'élève en l'air et le porte jusqu'au fond d'une chapelle, aux pieds d'une vieille statue en bois représentant la Vierge. La statue salue Bernard par ces paroles : « Ben venia, mi fra Bernharde! » Le saint répond : « Grant merce, mi Dompna[1]. »

Geoffroy, abbé de Mailros, prêchant sur les dangers de l'Église, « Je mens, s'écrie-t-il, si un évêque remarquable par ses vertus et illustre par son nom ne m'a pas certifié que dans les commencements de ce schisme la Vierge lui était apparue et qu'elle avait le visage baigné de larmes... Un religieux l'a vue enfoncer un javelot dans la gorge de Pierre de Léon. Aussitôt l'antipape a été atteint d'un mal violent à la gorge, il est tombé malade, et quelques jours après il est mort misérablement[2]. »

Les sermonnaires abondent en panégyriques attendris. Amédée de Lausanne, Adam de Perseigne, Geoffroy de Vendôme font profession de ne prêcher que sur la Vierge. A Clairvaux, les moines composent pour être lus au chapitre des *Mariale* pleins de transports[3]. Aussi, toutes les fêtes de la Vierge sont célébrées avec la plus tendre dévotion.

Cependant la croyance à l'Immaculée Conception, si glorieusement définie par Pie IX, ne rallie pas alors tous

1. *Hermanni Corneri chronicon, apud Georg. Eccard.*, II, 689.
2. Ms. lat., 18178, f° 55.
3. « Ejus qui hoc opusculum defloravit ad virginis matris honorem hec fuit intentio ut, traduce pagina, legentibus claresceret et calesceret dulcis et florida B. Marie recordatio... continent enim decentissimos sermones trinos ad quatuor virginis solemnitates per annum pertinentes. Qui quidem in ecclesia non sunt legendi, sed in capitulo ad edi kationem audientium exponendi. » Geoffridi et aliorum Clarevallensium, ms. lat., 2594, f° 12.

les esprits. Les uns admettent la pureté originelle de Marie, les autres la rejettent. Hugues de Saint-Victor[1], Amédée de Lausanne[2] affirment que la Vierge a toujours été exempte de la souillure la plus légère. Garnier de Langres prononce qu'elle a été conçue dans le péché et qu'elle a pu commettre des fautes vénielles jusqu'à l'instant où, concevant Jésus-Christ, elle a été sanctifiée par l'Esprit-Saint. Maurice de Sully ne permet point de célébrer dans le diocèse de Paris la fête de l'Immaculée Conception[3]. Saint Bernard lui-même, le tendre serviteur de Marie, n'ose lui donner une prérogative que Rome n'a pas encore proclamée. Le saint, toujours en garde, s'effraye de cette innovation : il montre par là que sa vigilance était au-dessus de ses transports, et que sa prudence dominait son amour. L'église de Lyon vient d'instituer cette nouvelle fête; saint Bernard écrit aux chanoines : « La Vierge royale est comblée de tant de prérogatives qu'elle n'a pas besoin de ce nouvel hommage... Louez-la comme la Vierge révérée des anges, désirée des nations, connue des patriarches et des prophètes, élue de Dieu, choisie entre toutes les autres; louez-la comme le canal des grâces divines, comme la médiatrice du salut, comme la réparatrice du monde... C'est là ce que chante l'Église, et c'est là ce qu'elle m'apprend à chanter... Mais j'ai scrupule d'admettre ce qu'elle n'enseigne pas[4]. »

Les légendes crédules donnent tort à saint Bernard. La Vierge apparaît et commande qu'on célèbre sa Conception Immaculée. « Un chanoine revenait d'un certain village,

1. Ms. lat., 14934, f° 65.
2. « Nulla peccati labe depressa... expers totius corruptionis. » 7e et 8e h.
3. *Hist. litt.*, XV, 153. — 4. *Epist.*, 174.

où il avait commis une grosse faute[1]. Pour rentrer dans sa ville, il lui fallait traverser la Seine. Il monte sur sa barque, et, comme il avait coutume de réciter les Heures de la Vierge, il se met à chanter tout en ramant. Il disait l'Invitatoire *Ave Maria*, il était déjà arrivé au milieu de la traversée, lorsque tout à coup des démons se jettent sur lui, le précipitent avec sa barque au fond de l'eau, et entraînent son âme aux supplices de l'enfer. Trois jours après, dans ce lieu même où les démons tourmentaient ce malheureux, descend avec le cortége de la cour céleste la Mère de Jésus : Pourquoi, leur dit-elle, accablez-vous injustement l'âme de mon serviteur? — Cette âme ne nous appartient-elle pas, répondirent-ils, puisque nous l'avons prise sur le fait, accomplissant nos œuvres? — Si vous raisonnez ainsi, dit la Mère de Jésus, cette âme est à moi, car cet homme chantait mes matines, lorsque vous vous êtes jetés sur lui. Vous êtes des coupables; vous avez violé mes droits! A ces mots, les démons se dispersent à la hâte. Notre-Dame ramène l'âme au corps, et saisissant le pauvre homme par le bras, elle fait au milieu des ondes un mur à droite et à gauche, retire le chanoine du fond des abîmes et l'amène à bon port. Ma souveraine, s'écrie-t-il, ô Vierge belle, ô Vierge, les délices du Christ! que vous rendrai-je pour tant de bienfaits? Vous m'avez arraché à la gueule du lion, vous avez délivré mon âme des supplices de l'enfer! La Mère de Jésus lui dit : Ne retombez plus, je vous en supplie, dans votre péché. Voici ce que je vous demande : tous les ans, le 6 des ides de décembre, célébrez avec piété ma Conception, prêchez partout la dévotion à ma fête. Ainsi parla Notre-Dame; puis, sous

1. Sermo de Conceptione, ad Opp. S. Anselmi Append. *Patrol. lat.*, CLIX, c. 321.

les yeux de son serviteur, elle remonta vers les cieux. Le chanoine se fit ermite; il raconta à tous ceux qui voulaient l'entendre ses fautes, son supplice et sa grâce : toute sa vie il célébra et prêcha partout la fête de la Conception. »

L'Immaculée Conception de la Vierge annonçait une naissance miraculeuse. Les prédicateurs entourent le berceau de Marie de merveilles simples et naïves qui nous apprennent par quel miracle elle fut engendrée, comment elle naquit, comment elle grandit. Nous traduisons littéralement une petite homélie en provençal[1].

« C'est aujourd'hui la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, qui par sa belle vie honore toutes les églises. Par une grande merveille naquit cette Dame. Car nous trouvons que Joachim son père et Anne sa mère avaient demeuré longtemps ensemble et ne pouvaient avoir d'enfant. Si bien qu'Abiatar, qui était prêtre de la Loi, repoussa l'offrande de Joachim, tout le peuple le voyant. Joachim en fut si honteux qu'il s'enfuit vers ses troupeaux et vers ses bergers; il alla très-loin sur une montagne et laissa sa femme, parce qu'Abiatar le prêtre lui avait dit que Dieu l'avait en haine, puisqu'il ne lui donnait pas d'enfant. Il se passa un long temps sans qu'il reçût des nouvelles de sa femme. Et un jour que la Dame était seule à la fenêtre de sa chambre, elle vit un oiseau sur un laurier, qui se réjouissait avec ses petits. Elle en eut une grande douleur et elle dit : « Dieu du ciel et de la terre, vous donnez du fruit à chaque créature, et moi, malheureuse que je suis, vous m'avez privée de mon époux! » Et elle se jeta sur son lit. Notre-Seigneur eut pitié de la Dame, et il envoya son

1. Ms. lat., 3548b, f° 18. Le texte a été publié par M. Paul Meyer, et reproduit dans la *Chrestomathie provençale* de Bartsch, 23.

ange dire au mari qu'il retournât avec sa femme. Et ainsi il fit, et Notre-Seigneur leur donna un enfant : ce fut notre Dame sainte Marie.

» Or, au bout de deux ans d'âge, il la portèrent au temple du Seigneur pour l'offrir à Dieu ; l'évêque Abiatar était au grand autel. Du premier autel à l'autre il y avait quinze degrés, et lorsqu'un enfant montait deux ou trois degrés, on le regardait comme un grand prodige, et l'on disait qu'il ferait de grandes merveilles. Lorsqu'ils passèrent les degrés, notre Dame sainte Marie les monta tous les quinze pour arriver à l'autel où se trouvait l'évêque Abiatar ; et tout le peuple dit que cette enfant ferait de grandes merveilles. Ensuite, elle fut nourrie avec les autres vierges du temple ; et elle eut une si grande science qu'à toute heure l'évêque Abiatar lui demandait conseil. Elle disait des paroles si belles et si grandes ! — Elle resta au service du temple, puis elle épousa Joseph sur le commandement de l'ange, et Notre-Seigneur prit chair en elle. Prions cette glorieuse Dame de nous placer avec son Fils pour toujours dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il[1]. »

On reconnaît, à la première lecture, que cette petite homélie sur la Nativité de la Vierge s'est inspirée, comme plusieurs poëmes du moyen âge[2], de l'évangile apocryphe de saint Jacques le Mineur. Mais elle dépasse son modèle par la simplicité du sentiment. Ainsi l'apocryphe raconte qu'Anne alla se promener dans son jardin, « qu'elle s'assit

1. V. aussi sur le même sujet une petite homélie d'une naïveté biblique, Biblioth. Arsenal, ms. fr., 2111, p. 57.

2. Saint-Marc-Girardin l'a constaté pour les poëmes de Roswitha : *Tableau de la Littérat. franç. au seizième siècle*, 212-217. — C'était surtout la poésie populaire qui s'inspirait de ces évangiles apocryphes. Voyez absolument sur le même sujet les vers d'Herman (V. sur Herman, *Hist. litt.*, XVIII, 831), ms. fr., 20039, p. 49 : « Li romans de Dieu et de sa Mere. »

sous un laurier,... et regardant vers le ciel, elle aperçut sur le laurier un nid d'oiseau; et elle se lamenta profondément et elle dit : Hélas! à qui puis-je me comparer? Quel sein m'a donc engendrée et m'a faite maudite en présence des fils d'Israël? Ils me font des reproches et ils me raillent, et ils m'ont chassée hors du temple du Seigneur, mon Dieu. Hélas! A qui suis-je semblable? Je ne puis me comparer aux oiseaux du ciel, parce que les oiseaux sont féconds devant le Seigneur! Hélas! A qui me comparer? Je ne puis me comparer aux animaux de la terre, parce que les animaux de la terre sont aussi féconds devant toi, ô Seigneur! Hélas! A qui suis-je semblable? Je ne puis me comparer aux eaux, parce que les eaux, elles aussi, sont fécondes devant toi : les eaux orageuses et les eaux paisibles te louent avec les poissons de la mer. Mais hélas! A qui puis-je me comparer? Je ne puis pas me comparer à la terre, parce que la terre porte ses fruits en sa saison et te bénit, ô Seigneur! »

Cette longue apostrophe à tous les éléments de la terre, avec cette répétition sur un rhythme régulier, égale-t-elle ce soupir de douloureuse envie sur la joie d'un oiseau : « *O Seiner Deus, reis de cel e de terra, ad unaquega creatura donas fruit, et a me lassa astolt mo senor!* » Puis, la plainte se traduit par des sanglots : Anne se jette sur son lit pour donner libre cours à ses larmes.

La Vierge grandit dans le temple; elle correspond à la grâce; le temps marqué dans les conseils éternels est accompli : voici l'Annonciation. « Gabriel, dit Nicolas[1] de Clairvaux, remet une lettre à Marie. Cette lettre contient la salutation à la Vierge, l'Incarnation du Verbe, la

1. 16e h.

plénitude de la grâce, la grandeur de la gloire et l'abondance de la joie.» La réponse de la Vierge fut admirable d'humilité : « De si haltes noveles ne de si riche messagier, ne de si grant haltece, oiés cum humiles respuns : *Ecce ancilla Domini!* Ne dist ore mie : *Ecce Regina celorum, ecce domina angelorum;* mais : *Ecce ancilla Domini!* Li angeles l'apele mere Deu; e ole s'apale ancele Deu : *Ecce ancilla Domini!* O bele Marie, beneoiz soit tes cuers dunt tu le pensas! Benoite soit ta bele boche dunt tu le parlas, cele humilité : *Ecce ancilla Domini*[1]*!* »

L'Annonciation est une fête chômée. Mais les fidèles viennent à la négliger; une jeune fille en est cruellement punie : c'est la fileuse Eremburge. « La solennité[2] de la Saincte Annonciation vint a se refroidir par nonchalance. Advint doncques qu'en l'an mil quatre vingts et un, ceste feste estant escheuë en la cinquiesme ferie avant le Dimanche des Rameaux, le peuple, attendu le decret[3] du concile, n'en fist aucune solennité, et les Prestres qui, a raison de leur charge, en devoient faire la publication, se dispensèrent de l'annoncer. Tellement que la populace se rangea a son travail ordinaire, qui au labourage, qui aux vignes, qui a forger, qui a radouber : chascun diversement selon son art s'employoit a l'acquit de sa tasche, les femmes aussi bien que les hommes. Mais la Pieuse qui

1. Ms. fr., 13316, p. 124.

2. Radbode II, témoin oculaire, raconte ce merveilleux événement dans un sermon sur l'Annonciation. Nous nous servons de la traduction de Jacques Le Vasseur, *Cry de l'Aigle*, p. 282. — Ce sermon se lisait autrefois, en forme de leçons, aux matines de l'Annonciation, dans plusieurs églises du diocèse de Noyon, *Actes de la province ecclés. de Reims*, II, 100; *Patrol. lat.*, CL, c. 1527.

3. Il s'agit ici du concile de Tolède qui avait décrété que si l'Annonciation arrivait les jours de la Passion ou de la Résurrection, la solennité en serait remise au 18 décembre.

avoit quelque peu lasché la bride a son courroux, rappella soudain l'humanité et opposa sa qualité de Dame contre une pauvre servante, et sa qualité de Royne contre une personne de neant. C'estoit une pauvre fille Gauloise du fauxbourg de la ville de Noïon. Elle se nommoit Eremburge et n'avoit autre moyen de vivre que de son travail, lequel, pour ce subjet, elle ne discontinuoit nullement, travaillant assiduement en linge et a filer, comme en usent celles de mesme sexe. Arrive doncques en ce jour là que cette pauvrette destrempant son fil avec la salive, a la façon de toutes les fileuses, le fil luy demeura tellement attaché a la langue, que les voulant separer avec les levres, elle les enveloppa et engagea plus estroitement l'un a l'autre, si que la levre en devint toute tumesiée et la langue presque du tout privée de sa fonction. Que fera elle? Vous l'eussiez veu suer d'ahan a force de l'agitation qu'elle se donnoit, s'efforçant en vain de deprendre un fil d'attache si estroite. De rien ne lui profitoit de reclamer d'autruy. La douleur qu'elle enduroit estoit si vehemente, que l'escume qui en procedoit et lui pendoit a la bouche la rendoit toute vilaine; et les levres qui tenoient a la langue auroient perdu l'usage naturel de cracher. La chetive se lamentoit en ses poignantes douleurs : aussi faisoient bien les assistants qui en avoient grande compassion.

» La mere fortuitement estoit absente lors de ce malheureux spectacle. Enfin elle retourne, ayant appris la nouvelle de ses voisins qui luy accouroient de toutes parts. Aussi tost qu'elle apperceut sa fille ja plus qu'à demy morte, elle tomba aussi toute pasmée; et revenue a soy, alloit publiant que c'estoit un effect de la Justice divine, d'autant que le jour precedent son pere luy avoit

donné advis que la feste de la Vierge arrivoit le lendemain.

» Les voisins se mettoient en devoir de luy apporter quelque allegement a force de medicamens naturels, ne se doutant pas que la gloire d'une telle delivrance et cure si miraculeuse devoit appartenir a la très sacrée Vierge justement irritée a cause d'un si notable mespris... Doncques en une telle affluence de peuple, le Pere des misericordes qui descouvre les secrets aux petits, tout seul, par une inspiration secrette, les attire a la mère eglise dediée sous le nom de sa mère, afin que là, dans les merites de l'offensée, se retrouvast la delivrance de la delinquante... On court au principal monstier de Saincte Marie. Le peuple y arrive a la foule de toutes les parts de la ville, les uns les larmes aux yeux et les autres la prière au cœur. Vous eussiez veu de tous costés les manœuvres abandonner l'attelier et jetter par terre leurs outils, renoncer à l'attelier, les artisans lascher des mains leurs ouvrages imparfaicts avec protestation de satisfaire pour la faute commise et de n'y plus retomber a l'advenir, promettans les uns et les autres et s'obligeans par vœu de garder inviolablement de là en autant la feste de l'Annonciation et de la solenniser avec une devotion plus particuliere...

» Cependant comme ils advancent et sont jà proches de la basilique Saincte Marie, voicy qu'ils rencontrent un prestre assés léger d'esprit, lequel s'estant informé d'eux, et ayant appris ce que c'estoit, s'imaginant que ce fust une ruse pour attraper de l'argent : Je veux, dit-il, seconder vos larmes et apporter tout presentement la guarison au mal de cette pauvre fille qui endure tant. Ce disant, il se saisit rudement du fil qui luy pendoit a la

bouche et le tire de toute sa force; mais recognoissant que la langue obeissant a l'effort se destachoit, estant jà presque toute arrachée, il arresta au cry de la fille, et prenant l'espouvante recognut sa faute en la presence de tout le peuple, se desistant avec confusion de son entreprise.

» Sur ces entrefaictes, ils arrivent jusques a la chaire de l'evesque de la saincte église de Noïon. On la presente devant l'autel de la très-Sacrée et perpetuellement Vierge, la mère accompagnant de ses larmes les pleurs de sa fille, ensemble les prestres secondant la devotion du peuple touché de repentance... Les Prestres d'une contenance toute contrite, mortifiée, abattue, vaquoient a la psalmodie... Enfin la bienheureuse Vierge fléchie par la violence des prières tourne le jugement en misericorde... Car lorsqu'en l'agonie de ses tourmens employant de tout son possible la voix de ses larmes qui seules luy restoient pour obtenir sa grace, la pauvre agonizante portoit son baiser a l'autel de la Saincte Vierge,... le bon Dieu dessassembla ses levres, faisant tomber a la face des assistans le fil de la langue qui enveloppoit et enchaisnoit prodigieusement langue et levres tout ensemble. Soudain l'usage de la parole lui fut rendu tel qu'auparavant.

» Jugés si de tout son cœur elle employa cet organe a rendre actions de grâces a Dieu. On n'entendoit lors autre chose partout que des voix de recognoissance. Les larmes font place a l'allegresse, les gemissements sont changés en chants de joye. Toute la ville est en liesse; de toutes parts retentissent les louanges de Dieu, et, au son des cloches, le *Te Deum* est devotement chanté par tous les ordres ecclesiastiques. Les hommes et les femmes magnifioient Dieu selon leur capacité. »

Si Marie vient au monde d'une façon miraculeuse, si les anges conversent avec elle, c'est qu'elle va devenir la Mère du Rédempteur. Les homélies nous font contempler à loisir la maternité de la Vierge et le berceau de Jésus. Adam de Perseigne, cette âme souriante et naïve, ne cesse de soupirer après la crèche de Nazareth. Il voudrait être l'un des pasteurs à qui le mystère fut révélé. « Oh! que ne suis-je de ces humbles à qui les secrets du ciel furent annoncés et qui les virent se réaliser! Je ne m'occuperais d'aucune autre chose : ce serait là ma seule méditation! Quoi de plus doux? Entourer le berceau du Verbe, se reposer à loisir dans l'asile du Christ, se mêler aux jeux d'une si heureuse enfance! Laissez, je vous prie, laissez cet enfant attaché aux mamelles que la rosée céleste a remplies; laissez-le se reposer en paix sur le sanctuaire merveilleux d'un sein virginal[1]... Oh! que ne suis-je tout près des mamelles de cette Vierge! Que ne suis-je là quand le petit Jésus vagit[2]!... Que je serais heureux si mon Jésus me comptait parmi ses frères de lait, si sa mère me prenait de temps en temps sur son sein, s'il me faisait part de sa douce et légère nourriture[3]! »

« Réjouis-toi, réjouis-toi, ô Vierge bienheureuse, s'écrie Adam le Prémontré. Porte-le dans tes mains, serre-le dans tes bras Celui que les chœurs innombrables des anges ne peuvent contenir, parce qu'il se cache dans le sein de son Père. Adore-le comme ton Créateur et porte-le

1. Fragment. Marian. VII, *Patrol. lat.*, CCXI, c. 754.

2. « Utinam mihi detur assistere genitricis ejus uberibus, parvuli hujus interesse vagitibus!... » Ms. lat., 17282, f° 99.

3. « Mecum optime agitur si inter collactaneos suos me Jesus meus commemoret, si suscepto interdum ad matris ubera suæ delinitionis sorbitiunculas partiatur. » Fragment. Marian., V, *ibid.*

comme ton enfant. Vénère-le comme ton Sauveur et embrasse-le comme ton Fils. Prosterne-toi en esprit devant lui parce qu'il est ton Dieu, et fais-lui mille caresses parce qu'il est ton enfant. Réjouis-toi, triomphe : tu as enfanté ! O Vierge ineffable, suave et douce[1] ! »

« J'en suis certain, dit Amédée de Lausanne, souvent elle oublia de boire et de manger, elle méprisa les nécessités du corps, elle passa les nuits dans les veilles pour songer au Christ, pour voir le Christ avec sa chair... Oui, souvent elle dut faire ce qui est écrit dans les Cantiques : *Je dors, mais mon cœur veille*. Elle aimait ce Dieu qui était son Fils, elle l'aimait de tout son cœur, de tout son esprit, de toutes ses forces. Elle voyait de ses yeux, elle touchait de ses mains le Verbe de vie ! Qu'elle était heureuse de pouvoir réchauffer Celui qui donne la chaleur, de porter Celui qui porte tout, d'allaiter Celui qui donne le lait aux mamelles, de nourrir Celui qui nourrit tout et qui donne la pâture aux oiseaux ! Le petit Jésus se tenait sur le sein maternel, et lui, repos des saintes âmes, il se reposait sur une poitrine virginale ! Quelquefois, la tête penchée, il regardait d'un œil ingénu cette Reine que les anges désirent contempler, et, avec un murmure charmant, il appelait sa Mère celle que tous invoquent dans les nécessités de la vie. A ce nom, remplie de l'Esprit-Saint, elle serrait la poitrine de son enfant contre sa poitrine, elle appliquait son visage contre son visage. Quelquefois aussi elle embrassait ses mains, elle embrassait ses bras : avec une liberté toute maternelle, elle cueillait sur ses lèvres sacrées les baisers les plus doux[2]. »

Qui ne songe, en voyant cette douce chaîne d'Anne à la

1. 25e h. — 2. 4e h., de Partu Virginis.

Vierge et de la Vierge à Jésus, au tableau de Léonard de Vinci : *La Vierge et sainte Anne!* La Vierge est assise sur les genoux de sainte Anne, de sainte Anne vieille et ridée, mais si gracieuse dans ses rides, si souriante dans sa vieillesse, qu'elle semble encore chanter son cantique : « Qui annoncera aux fils de Ruben qu'Anne allaite? Écoutez, écoutez, ô douze tribus d'Israël, Anne allaite[1]! » Puis, Marie, avec un regard maternel, tend les bras au petit Jésus, qui joue avec un agneau.

Cette scène délicate et familière que le pinceau merveilleux de l'artiste nous a laissée, nous la retrouvons dans nos sermonnaires.

Marie se présente au temple, comme une humble femme, pour accomplir la loi de Moïse. Cette fête est l'une des plus populaires au moyen âge. Chaque fidèle tient un cierge ou une chandelle à la main : c'est la Chandeleur. « Nos apelons ceste feste par II nons : car nos l'apelons la Purification et la Chandeleuse. La Purification l'apelons nos, porce que Nostre Dame sainte Marie acompli sa gesine aujord'ui, ansi come une autre femme, non mie porce qu'ele eust mestier de gesine... La Chandelose l'apelons nos, porce que li crestien et les crestienes solent tenir aujord'ui cierges ou chandoiles an lor mains et offrir a la gloriose Virge mere Deu... Ansi comme li home ont les gros cierges an lor mains, et li autre si ont lor beles chandoiles, lor biaus tortiz, et li autre qui mains sunt riche si ont les petites chandoiles, trestot ansi luissent plus cler li un que li autre devant Deu et plus ont de lui... Et ansi comme uns chascuns bons crestiens doit hui tenir an sainte iglise luminaire en l'onor de Deu et de la gloriose Virge

1. *Protevangel. D. Jacobi*, II, 26.

Tous recourent aux comparaisons les plus gracieuses pour dire leur admiration. « Quelle douce toison de laine que cette poitrine virginale, si étrangère à tous les désirs de la concupiscence, si éloignée de toutes les passions charnelles! Quelle douce toison de laine que les pensées chastes d'un cœur virginal! Quelle toison dans toutes ces vertus! Qui ne se vêtirait avec joie de cette toison de la Bienheureuse Vierge Marie? Ornement de l'Église catholique! Quelle grandeur, quelle gloire dans cette toison de laine de la Bienheureuse Vierge Marie[1]! »

Ce ne sont de tous côtés que fleurs et lilas. Adam de Perseigne appelle Marie la mère de la Beauté, le véritable Éden, le jardin embaumé de toutes les vertus, la rose aux délicieuses senteurs. Hildebert la compare au cristal qui est impunément pénétré par les rayons du soleil. Saint Bernard a sur la Vierge des homélies qui sont des cantiques pleins de magnificence. Tous la nomment Tour d'ivoire, Arche d'alliance, Porte du ciel : ils épuisent les perfections que lui prêtent les litanies.

Pendant que la Vierge demeure sur la terre, les anges, l'archange Gabriel, saint Jean, les apôtres la servent à l'envi. Elle guérit les malades, console les affligés : elle a le pouvoir de ressusciter les corps et les âmes; ses bienfaits s'étendent jusqu'aux nations étrangères. « L'histoire, dit Amédée de Lausanne, rapporte que, depuis la Nativité de Notre-Seigneur jusqu'à la mort de Marie, la fureur des armes s'est apaisée et que tout l'univers a joui d'une paix sans mélange[2]. »

Mais le moment de régner au ciel est venu. Les Apôtres vont se réunir de toutes les parties du monde pour ense-

1. Victorins, ms. lat., 14590, f° 191. — 2. 7e h.

velir la Vierge dans la vallée de Josaphat. « Ses cors fu mis en sepulcre ou val de Josaphas. Li apostre i furent tout, et si citoient [estoient] il en diverses parties dou monde a l'eure que la Dame devoit transir, la ou il preeschoient la foi notre Seignor, chascuns endroit soi. Mais une nue les ravisa et les mena en la piece de terre ou la Dame estoit. Et mesires sainz Jehans li Evangelistres a cui nostre Sires l'ot commandée a garder, li apostre l'ensevelirent e la mirent en terre. Mais après, qant on regarda el sepulcre, on n'i trova riens. On puet ben croire que ses glorieus filz l'enporta lassus en ciel comme le cors dont il daigna naistre et ou il prist char et sanc, et qu'il l'a mise et posée par desus ses angles et les vertuz del ciel[1]. »

La Vierge est-elle réellement montée au ciel en corps et en âme? Telle est la question que les prédicateurs se posent dans la chaire. « On ne trouve pas aisément, dit Isaac de l'Étoile, ce que l'on peut dire d'une manière précise sur la fête d'aujourd'hui, sur l'Assomption de Marie. Resserrés comme nous le sommes dans les limites que nos pères ont posées et qu'il ne nous est pas permis de passer, nous n'osons décider autre chose sinon qu'aujourd'hui Marie a été transportée (soit avec son corps, soit sans son corps, je n'en sais rien, Dieu le sait), a été, dis-je, transportée non pour un temps, ni jusqu'au troisième ciel seulement (si cependant il y a réellement plusieurs cieux), mais dans le domicile éternel de la souveraine félicité et jusqu'au plus haut des cieux[2]. » Telle est aussi la question sur laquelle on dispute avec entêtement. Un frère convers, un gran-

1. Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. fr., DI 21, p. 89.
2. 1ᵉ h., in Assumpt. — Aelrède, 18ᵉ h., s'exprime de la même façon.

gier, rapporte le moine Césaire[1], ne pouvant supporter que le prédicateur émît des doutes sur l'Assomption corporelle de la Vierge, obtint, sous un prétexte imaginaire, de s'absenter du sermon le jour de l'Assomption. Il fut transporté par son bon ange dans une église; et là Notre-Dame apparaissant lui dit : « Bertrand, Bertrand, tu as bien raison de croire que je suis montée au ciel en corps et en âme. »

On fêtait la Vierge : on l'invoquait dans les calamités publiques; les villes se réfugiaient au pied de ses autels, et, prosternées dans la pénitence, elles suppliaient la Mère de crier miséricorde auprès du Fils. L'an 1137, dans une sécheresse désolante, Étienne Ier, évêque de Paris, ordonna un pèlerinage à l'église Sainte-Marie. Tout le peuple y accourut. Les pèlerins étaient pieds nus, à jeun, et si fatigués qu'ils marquaient par le sang l'empreinte de leurs pas[2]. L'an 1206, tous les habitants de Paris se rendirent à la même église pour se mettre à l'abri de l'inondation. C'est un Génovéfain qui nous raconte ce fait dans un panégyrique de sainte Geneviève[3]. « J'ai l'intention, dit-il, de vous rapporter ce que j'ai vu de mes propres yeux et de rendre témoignage à la vérité. L'an 1206, au mois de décembre, Dieu frappa le royaume de France; les pluies tombèrent avec une violence extrême; les fleuves débor-

1. Tissier, Bibl. Patr. Cisterc., II, 205.

2. « Nudipedes jejunique per plateas urbis usque ad Beate Marie Basilicam cum grandi labore et augustia venientes, videres eorum vestigia sanguine sanieque, fluxu madida et cruentata. » Odon, biblioth. de Troyes, ms. lat., 2273, n° 9.

3. Anonyme, ms. lat., 14652 (XVe siècle), f° 228 « Gloriosus Deus in sanctis suis », et f° 229 « Sermo de Se Genovefa pro inundatione aquarum, anno 1206. » Ce sermon, attribué par le catalogue de Saint-Victor, n° 86 de l'ancien fonds, au bienheureux « Guillermus », n'a pu être prononcé avant 1233, puisqu'il rapporte un second pèlerinage qui n'eut lieu que vingt-sept ans après le premier. Quoiqu'il soit du treizième siècle, nous croyons bon de le rapporter.

dèrent en torrents; les arbres les plus hauts furent déracinés, et dans certaines cités, dans certaines bourgades, les édifices furent détruits de fond en comble. Mais de toutes les villes, la plus éprouvée, ce fut celle de Paris, Paris la capitale et l'âme de la France. La Seine sortit de son lit, la ville entièrement inondée fut atteinte jusque dans ses fondements. On ne pouvait traverser les places et les rues qu'en bateau. La plupart des maisons furent renversées; celles qui restaient encore debout étaient ébranlées par le choc continu des eaux, elles menaçaient de tomber en ruines. Le pont de pierre qu'on nomme le Petit-Pont[1], par rapport au Grand-Pont, ne pouvait résister à la poussée des flots; à chaque instant on croyait qu'il allait crouler. On y apercevait déjà plusieurs trous énormes; la ruine paraissait imminente. Alors la cité pleine de richesses était dans la désolation; la reine des villes était plongée dans la tristesse. Les prêtres gémissaient, les vierges étaient dans le deuil. La ville succombait sous le poids de la douleur, et personne ne pouvait la consoler. Ce peuple n'avait plus qu'une espérance : c'était le secours de la bienheureuse Geneviève, dont les bienfaits ont toujours ému les Parisiens d'une si vive reconnaissance. Que sainte Geneviève sorte de son temple, criait-on, qu'elle vienne défendre ses fidèles serviteurs qui la supplient, qui tremblent, qui vont périr tous indistinctement, si elle ne secourt pas sa ville! Qu'elle serve de muraille à sa nation!

1. Ce Petit-Pont était situé au lieu même où se trouve encore le Petit-Pont, entre la rue Saint-Jacques et la rue de la Cité. Quant au Grand-Pont, construit par Charles le Chauve pour empêcher les Normands de remonter la Seine, il était situé au lieu même où a été bâti le pont Notre-Dame. Il n'y avait alors que deux ponts et deux portes dans toute la ville de Paris. V. Recherches sur l'origine et la situation du Grand-Pont de Paris, *Revue archéologique*, XIIe année, p. 203.

Qu'elle arrête la colère de Dieu par son humble prière, qu'elle obtienne miséricorde auprès du Tout-Puissant! Tel était le cri de l'évêque Eudes, du clergé et du peuple. On apporte à notre église les reliques des saints et la bienheureuse Geneviève sort de son temple : elle marche à la tête de son peuple, comme une colonne de feu dans la nuit de l'adversité. Nous arrivons au Petit-Pont : pour le passer, il ne faut pencher ni à droite ni à gauche, mais il faut se tenir droit au milieu. Autrefois, le peuple d'Israël, précédé de l'Arche d'alliance, traversa le Jourdain à pied sec : le peuple de Paris, précédé de sainte Geneviève et des reliques des saints, passe ce pont dangereux qui menace ruine, sous les coups redoublés des eaux. Moïse divisa les flots de la mer pour faire une route au peuple d'Israël : la bienheureuse Geneviève traverse avec son peuple les eaux grossies de la Seine; elle est moins soutenue par le pont qu'elle ne le soutient elle-même, grâce à la protection divine. Enfin, à peine sommes-nous arrivés à l'église Notre-Dame, que la paix et la tranquillité (comme je l'ai entendu dire, comme je l'ai vu moi-même) remplacent partout les secousses[1]. La ville ébranlée jusque dans ses fondements devient calme et tranquille. Le peuple déborde de reconnaissance envers Geneviève... Tous les habitants de Paris en ont été témoins : depuis le samedi où sainte Geneviève traversa les flots grossis du fleuve, les eaux diminuèrent tant que la Seine ne fut pas rentrée dans son lit; à partir de ce jour le Seigneur ne fit plus tomber les eaux du ciel. Sainte Geneviève sortit de

1. « Ingrediente tandem B. virgine Genevofa ecclesiam sancte Marie, in Parisiensi urbe sitam, continuo, sicut audivimus ita et vidimus..., omnia in adventu ejus prius commota et pacifica et sedata fuerunt. »

l'église ; tout le peuple la suivait. Le pont chancelait toujours sur ses bases : elle le passa. Mais dès qu'elle fut rentrée dans son temple, dès que les fidèles furent rentrés dans leurs maisons, à peine une demi-heure après la procession, c'est-à-dire au commencement de la nuit, le Petit-Pont s'écroula. Lui, qui peu auparavant avait soutenu, tout fracassé qu'il était, le poids d'un peuple entier, il s'écroula sans renverser ni blesser personne...

» Quelques années plus tard, le miracle fut encore plus remarquable. A peine sainte Geneviève eut-elle franchi le seuil de son temple qu'à la vue de tous les fidèles une colombe sortit de l'église. Elle volait au-dessus de la châsse ; lorsque la châsse s'arrêtait, la colombe s'arrêtait. La procession entrée à Notre-Dame, la colombe alla se poser sur un ange sculpté à la voûte de l'église. Tout le peuple fixait les yeux sur la colombe, tout le peuple pleurait, tout le peuple priait. Geneviève sortit de Notre-Dame, la colombe sortit avec elle : immédiatement la Seine rentra dans son lit. »

Le prédicateur ne loue que sainte Geneviève, sans doute parce qu'il est Génovéfain. Mais, en réalité, n'est-ce pas la patronne de Paris qui conduit sa ville affligée aux pieds de la Vierge? Si la paix et la tranquillité remplacent les secousses, n'est-ce pas dès que le pèlerinage a franchi le seuil de Notre-Dame? Sainte Geneviève est la suppliante : sainte Marie est la souveraine.

Ainsi, les prédicateurs nous montrent, au douzième siècle, deux civilisations opposées l'une à l'autre qui existent de front, sous le même ciel, dans la même patrie ;

deux peuples qui, vivant côte à côte, ne se voient pas[1] : les laïques et les moines. Les premiers aiment les désordres et le brigandage ; les seconds, pénitents et contemplatifs, se nourrissent d'amour et de charité. Le monde et le cloître ! Dans celui-là, c'est le plaisir violent ; dans celui-ci, le ravissement des émotions religieuses ; c'est d'un côté le cilice, et de l'autre la cotte de mailles.

Quel fut le lien secret de ces deux sociétés ? La foi ; la foi ardente jusqu'à l'héroïsme, passionnée jusqu'à l'intolérance, crédule jusqu'à la superstition ; la foi douce, tendre et naïve avec le culte de la Vierge.

1. Les nouvelles, même les plus sacrées, ne pouvaient franchir la grille du monastère. « Quoique le bienheureux Benoît nous défende de rapporter au monastère ce que nous aurons pu voir ou entendre au dehors, cependant je vais vous raconter, mes frères, ce que j'ai entendu dire : ce sera pour votre plus grande édification. Le roi de Jérusalem a vaincu le peuple d'une certaine ville ennemie ; les chrétiens ont crucifié, au milieu de mille transports, le roi de la ville vaincue. L'Église du Christ est dans l'allégresse, elle se réjouit : car le roi catholique a triomphé des barbares. Vous aussi, je le vois bien, vous êtes heureux de cette nouvelle, vos visages et vos cœurs s'épanouissent à la fois... Ces bruits que j'ai entendus au dehors, je n'ai pas regret de vous les rapporter et d'enfreindre pour un événement si grave la Règle de notre bienheureux Père Benoît. » Puis, le prédicateur passe à son sermon. Anonyme parmi les sermons de Pierre Comestor, ms. lat., 14934, f° 24. — Quelles précautions pour annoncer une nouvelle qui aurait dû, nous semble-t-il, transporter les moines encore plus que les simples fidèles ! Le prédicateur a des scrupules : il commence et finit en pesant les motifs qui lui font violer la Règle de Saint-Benoît.

CONCLUSION

Il y a deux âges dans l'histoire de l'Esprit français : le moyen âge et les temps modernes. Entre eux, sans doute, l'inégalité est extrême. Mais il serait injuste de ne pas tenir compte, à cause des chefs-d'œuvre de l'un, des rudes et courageux efforts de l'autre.

Or, dans les temps modernes, la chaire ne brilla jamais plus qu'au dix-septième siècle. Elle réfléchit alors tout l'éclat qui l'environnait ; elle sut joindre au zèle évangélique la magnificence des idées et la politesse du langage. Pendant tout le moyen âge, elle ne fut jamais plus grande qu'au douzième siècle. Avant le douzième siècle, on rencontre peu de prédicateurs ; au treizième, ils abondent, il est vrai, mais leurs nombreux sermons sont trop souvent des œuvres collectives, impersonnelles, ils sont tous plus féconds en traits de mœurs qu'en mouvements oratoires, parce que la chaire, en se prodiguant sans mesure, a perdu, dans la seconde moitié du siècle surtout, l'inspiration, l'originalité, la grandeur : le treizième siècle est le commencement d'une longue décadence.

Au douzième siècle, combien de talents qui mériteraient une étude particulière ! Outre saint Bernard et Hugues de Saint-Victor, c'est Raoul Ardent, le missionnaire des campagnes ; Amédée de Lausanne, le panégyriste de la Vierge ; Adam de Perseigne, le moraliste fleuri : Isaac de l'Étoile et Pierre de Poitiers, Geoffroy Babion, Geoffroy de Mailros, Geoffroy d'Auxerre..... Quelle foule d'ora-

teurs, si le goût n'avait pas fait défaut à ces vieux âges, en dépit des meilleures théories! Mais ce n'est pas assez de nommer des hommes. Pour comprendre l'activité que déploya la parole sainte, la puissance qu'elle exerça, le bien qu'elle répandit, il faut la suivre dans tous ses mouvements, lorsqu'elle enseigne le peuple et sanctifie les moines, lorsqu'elle prêche la pénitence, éclaire les conciles, combat l'hérésie et fait les croisades; dans tous ses contrastes, lorsque, antique, nerveuse, sublime, elle enflamme par ses brûlants appels l'imagination des multitudes subitement éprises de l'Éternité, et lorsque, à force de complaire à l'esprit des auditeurs, elle se perd dans des puérilités laborieuses et décrit des scènes satiriques ou touchantes; dans toutes ses peintures, lorsque, par des sorties inexorables et par de naïves légendes, elle nous montre de près les passions de la foule et le mysticisme du cloître. Originale, attachante époque! Il y avait tant de vie dans ce peuple passionné de la foi, ces prédicateurs étaient inspirés par des convictions si ardentes et si fermes, que la parole sacrée était l'âme du douzième siècle. Ce pouvoir absolu, sans exemple jusque-là, la chaire ne devait plus l'exercer jamais.

APPENDICE

I

PLANCTUS DE SAINTE MADELEINE PAR S. ANSELME DE CANTORBÉRY.

(Voyez pages 30 et 225.)

Incipit omelia Beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene[1].

In illo tempore Maria stabat ad monumentum foris, plorans |[2]. Et reliqua[3].

Audivimus[4], fratres, Mariam ad monumentum foris stantem, audivimus Mariam foris plorantem : Videamus, si possumus, cur staret, videamus et cur ploraret. Prosit nobis illius [illam] stare, prosit nobis illius [illam] plorare |. Amor faciebat eam stare, dolor cogebat eam plorare |.

Stabat et circumspiciebat si forte videret quem diligebat |; plorabat vero, quia sublatum estimabat quem querebat |. Dolor renovatus erat, quia quem prius doluerat deffunctum, nunc dolebat ablatum |; et iste dolor major erat, quia nullam consolationem habebat |. Primi fuit causa doloris, quia vivum perdiderat ; sed de hoc dolore aliquantulam consolationem habebat, quia mortuum se retinere credebat. Nunc autem de isto se consolari non poterat, quia vel corpus deffuncti non inveniebat ; metuebatque ne amor magistri sui in pectore suo frigesceret, quo viso recalesceret.

1. Ms. lat., 2622, f° 12-18, XIV° siècle ; texte souvent fautif.
2. Ce signe représente les barres rouges qui sont dans le manuscrit.
3. S. Joan., XX, 11.
4. Malgré les assonances, nous transcrivons le texte comme de la prose ordinaire. Nous irons à la ligne lorsque le sens semblera l'indiquer.

Venerat autem Maria ad monumentum, defferens secum aromata et unguenta que preparaverat, ut, sicut antea pedes viventis unguento precioso unxerat, sic etiam nunc corpus deffuncti totum et unguento ungeret et aromatibus condiret; et, sicut prius ad pedes Domini Jhesu lacrimas fuderat, ita nunc ad monumentum lacrimas funderet |. Fleverat prius et lacrimis suis pedes ejus rigaverat pro morte anime sue, veniebat nunc cum lacrimis monumentum rigare pro morte magistri sui. Cum autem non inveniret corpus in monumento, labor unguenti periit, sed dolor lugendi crevit |. Defuit obsequio qui non defuit dolori |; defuit quem condiret, sed non defuit quem ploraret; eoque magis plorabat, quo ille magis deerat.

Plorabat itaque vehementer Maria, quoniam additus erat dolor super dolorem |; duosque dolores ex unios [unico] viro gestabat in corde, quos mitigare volebat lacrimis, sed non valebat |. Et ita posita in dolore, mente et corpore defficiebat, et quid ageret nescienbat [nesciebat]. Quid enim ista mulier poterat, nisi plorare, que intollerabilem habebat dolorem? Et nullum inveniebat consolatorem. Petrus quidem et Johannes venerant cum ea ad monumentum : sola plorans, et quasi desperando desperans! Petrus et Johannes timuerunt et ideo non steterunt | : Maria non timebat, quia nichil suspicabatur sibi superesse pro quo timere deberet. Perdiderat enim magistrum suum, quem ita singulariter diligebat, ut preter eum nil posset diligere et nil posset sperare |. Perdiderat vitam anime sue; et jam melius arbitrabatur fore sibi mori quam vivere, quia forsitan moriens inveniret quem vivens invenire non poterat, sine quo tamen vivere non valebat |; fortis namque est ut mors dilectio ejus[1]. Quid namque aliud faceret? Mors in Maria facta erat exanimis |, facta erat insensibilis |; sentiens, non sentiebat |; videns, non videbat |; audiens, non audiebat : sed neque

1. Cant., VIII, 6.

ibi erat, quia tota ibi erat, ubi magister suus erat, de quo tamen ubi esset nesciebat |. Querebat enim eum et non inveniebat ; et ideo stabat ad monumentum et plorabat, tota lacrimabilis, tota miserabilis |.

O Maria, quid spei |, quid consilii, aut quid cordis erat tibi, ut sola stares ad monumentum, discipulis abeuntibus |? Tu ante illos prevenisti et cum ipsis rediisti et post illos remansisti : cur hoc fecisti? Sapiebas plus illis |, aut diligebas plus quam illi, quia non metuebas ubi illi |.

Certe nil sapiebat Maria, nisi diligere et pro dilecto dolere. Oblita erat timorem |, oblita era semetipsam, oblita erat denique omnia, preter illum quem diligebat super omnia |. Et quid mirabile est, si sic erat oblita etiam ut ipsum non agnosceretur [agnosceret], in momento enim illum non quereret, sed verba illius in mente retineret, sed de vivente gauderet |, nec de sublato ploraret, sed de resurgente exultaret ? Dixerat Jhesus quia sic moreretur, quod tercia die resurgeret. Sed pro [proh] dolor ! Et nimius dolor cor illius repleverat, et memoriam horum verborum deleverat : sensus nullus in ea remanserat, omne consilium ab ea perierat, spes omnis deffecerat, solummodo flere supererat ; flebat ergo, quia flere poterat.

Et dum fleret, inclinavit se et prospexit in monumentum, et vidit duos angelos in albis sedentes, unum ad caput et alium [unum] ad pedes, qui dicunt ei | : Mulier, quid ploras[1] ?

O Maria, multam consolationem invenisti, et forsitan tibi melius contingit quam sperasti : nam tu querebas unum et duos invenisti |. Querebas hominem, et angelos invenisti, et viventesque [viventes] vidisti |. Querebas mortuum, et viventes reperisti eos, qui videntur curam de te habere et qui volunt dolorem tuum lenire. Ille vero quem queris dolorem tuum videtur negligere |, lacrimas tuas non videtur modo respicere | :

1. S. Joan., xx, 11, 12, 13.

vocas enim illum et non audit |, oras et non exaudit |, queris illum et non invenis, pulsas et tibi non apperit, sequeris illum et fugit. Heu! quid est hoc? Heu! quam magna mutacio! Heu! quomodo mutata est res in contrarium! Iste est Jhesus qui recessit a te? Et quomodo? Forte nescio an diligat te |. Olim te diligebat |; olim a Phariseo deffendebat, et a sorore tua dulciter excusabat. Olim laudabat te, quando pedes suos unguento ungebas |, lacrimis rigabas et capillis tergebas. Dolorem tuum mulcebat, peccata tua dimittebat |, olim querebat te cum non adesses, mandabat per sororem tuam ut ad se venires : Magister, inquit, adest et vocat te [1].

O quam cito surrexit Maria ut audivit! Quam cito venit! solito more cecidit ad pedes tuos, o bone Jhesu! Tu quoque cum vidisti eam tristatam, contristatus es; et cum vidisti lacrimantem, lacrimatus es! O quam pie consolando eam dixisti : Ubi posuisti eum [2]? Denique pro dilectione ejus que multum dilexit te, fratrem suum Lazarum suscitasti, et planctum hujus dilecte tue in gaudium convertisti! Et, o dulcissime magister, quid post hec peccavit in te hec discipula tua, aut in quo postea offendit dulcedinem cordis hec amatrix tua, quia sic recedis ab ea? Nos post hec de ea nullum peccatum audivimus, nisi quia valde mane ad monumentum venit ante omnes ferens unguenta quibus ungeret corpus tuum, et cum non invenisset te, cucurrit et nunciavit discipulis tuis. Illi venerunt |, viderunt et abierunt. Hec autem stat et plorat. Si hoc peccatum est, negare non possumus quin ipsa hoc faciat; si autem peccatum non est, nec cesset amor et desiderium quod de te habet |. Quare sic recedis ab ea et abscondis te? Tu diligis omnes diligentes te, qui inveniris ab omnibus querentibus te. Tu dicis | : Ego diligentes me diligo, et qui mane vigilaverit ad me inveniet me [3]. Ergo mulier ista que valde mane vigilat ad te, cur non invenit

1. S. Joan., XI, 28. — 2. *Ibid.*, 34. — 3. Prov., VIII, 17.

te? Quare non consolaris lacrimas quas fudit pro fratre suo? Si tu solito more diligas eam, cur desiderium ejus tam diu protrahis |? O verax magister et testis fidelis, recordare testimonii quod olim de Maria reddidisti. Marthe, sorori sue, dixisti enim : Maria optimam partem elegit [1], quia elegit te; sed quo modo verum est : Que non aufferetur ab ea [2], si tu es ablatus ab ea? Sed quod ab ea non est ablata pars quam elegit, quare plorat et quid conqueritur? Certe Maria nichil querit, nisi quod elegit, et propter hoc plorare non desinit, quia quod elegit nunc perdidit. Ergo, o custos hominum |, aut tu partem, quam elegit, custodi in ea |, aut ego nescio quo modo verum sit | : Que non aufferetur ab ea, nisi etiam hoc intelligatur qui [quod], licet tu sis ablatus de ore ejus, occulus ejus [tuus] non est ablatus de corde ejus.

Sed, o Maria, quid jam amplius moraris |? Quid turbaris |? Quid ploras |? Ecce habes angelos : sufficiat tibi angelorum visio, quia forsitan ille quem queris |, quem ploras, sentit aliquid in te, propter quod non vult videri a te. Pone jam finem dolori tuo |. Sit modus lacrimis tuis. Recordare quod dixit tibi et aliis mulieribus : Nolite, ait, flere super me [3]. Ergo quid est hoc quod facis? Ipse flere prohibuit, et tu tantum flere non desinis |! Timeo ne plorando ipsum offendas, eoque sic incessanter ploras [plores]. Nam si ipse amaret lacrimas tuas, non posset fortassis, ut olim, continere lacrimas suas |. Nunc ergo audi consilium meum. Susurat [susurrat] tibi angelorum consolacio; mane cum illis |, interroga illos, si forte sciant quod factum est de illo quem queris et quem ploras |. Certe ego credo quod ipsi ad hoc venerunt, ut testimonium perhibeant, et credo quod ipse quem ploras misit ipsos pro se et pro te, ut annuncient resurreccionem suam et consolarentur [consolentur] deploracionem tuam.

1. S. Luc, x, 42. — 2. *Ibid.* — 3. S. Luc., xxiii, 28.

Dicunt ei : Mulier, quid ploras |? Quid est tanta causa doloris |? Non abscondas a nobis lacrimas tuas. Aperi nobis animum tuum, et nos indicabimus tibi desiderium tuum |.

Maria nimio dolore confecta, tota in excessu mentis posita, nullam reperit consolacionem et ad nullum attendit consolatorem. Sed infra se cogitavit, dicens : Proth dolor ! Qualis visitacio est ista ? Quero si sunt in omnes consolatores generat modo et non consolentur me |[1]. Ego enim quero Creatorem meum, et gravis est michi ad videndum omnis creatura |. Nolo angelos videre, nolo cum angelis manere, quia possunt dolorem meum augere, non possunt penitus delere. Si ceperint michi multa narrare, et si ego voluero eis ad omnia respondere, timeo ut amorem meum magis impediant quam expediant. Denique, ego quero non angelos, sed eum qui fecit et me et angelos |. Non quero angelos, sed mei et angelorum Dominum |. Tulerunt Dominum meum; ipsum solum quero; ipse me solus potest consolari; sed nescio ubi posuerunt eum. Circumspicio si videam illum, et non video. Vellem invenire locum ubi positus est, et non invenio. Heu ! me miseram ! Quid agam | ? Quo ibo | ? Quo abiit dilectus meus ? Quesivi illum in monumento, et non inveni ; vocavi, et non respondit michi. Heu me ! Ubi queram illum ? Ubi eum inveniam ? Surgam certe et circuibo omnia loca que potero. Non dabo sompnum occulis meis |, non dabo requiem pedibus meis, donec inveniam illum quem diligit anima mea. Effundite lacrimas, occuli mei, plorate et nolite defficere ; ambulate, pedes mei, currite et nolite quiescere. Heu, heu ! Quo abiit gaudium meum ? Ubi latet amor meus ? Ubi est dulcedo mea ? Cur dereliquisti me, salus mea ? O dolores ! O angustie intollerabiles | ! Angustie enim sunt michi undique, et quid eligam ignoro. Si a monumento recessero, infelix, nescio quo vadam |, nescio ubi requiram. Discedere a

1. Phrase inintelligible. Nous proposerions de lire : *in omni consolatores genere et modo...*

monumento mors michi est ! ; stare ad monumentum irremediabilis dolor est |. Melius est michi sepulcrum Domini mei custodire, quam ab eo longius ire. Si enim longius abiero, forte cum rediero, ipsum sublatum inveniam aut deffunctum. Stabo igitur et hic moriar, ut statim juxta sepulcrum Domini mei sepeliar |. O quam beatum erit corpus meum, si fuerit sepultum juxta magistrum meum! O quam felix anima mea que, egrediens de fragili vase corporis mei, mox potest ingredi sepulcrum Domini mei |! Corpus meum semper fuit anime mee labor et dolor : sepulcrum Domini mei erit illi requies et honor! Hoc ergo sepulcrum in vita mei [mea] erit consolacio mea; in morte mea erit requies mea |. Vivens juxta illud manebo |, moriens illi adherebo. Nec viva, nec mortua ab illo separabor. Heu, me infelicem! Quare ergo tunc non prospexi |? Quare ergo tunc non steti? Quare monumentum et corpus ejus tunc perseveranter non custodivi? Nunc certe non plorarem sublatum quem ante vi prohibuissem, aut sublatores subsequta fuissem. Sed proth dolor! Ego volui observare legem, et dimisi Dominum legis |. Ego legi obedivi, et eum cui lex obedit non custodivi, quamvis cum ipso manere non fuisset legem transgredi, sed adimplere : Pascha enim ab isto deffuncto non contaminatur, sed renovatur |. Mortuus iste non polluit mundos, sed mundat immundos; sanat omnes tangentes, sed illuminat omnes accedentes ad se. Sed quid recuso dolorem meum? Abii, redii, monumentum apertum inveni : ipsum autem quem querebam non inveni |. Stabo itaque et expectabo, si forte alicubi appareat. Sed quo modo stabo sola? Abierunt discipuli et me solam plorantem relinquerunt | [reliquerunt]. Nusquam apparet qui mecum doleat, nusquam apparet qui mecum Dominum meum requirat. Apparuerunt angeli, sed nescio pro qua causa apparuerunt. Si consolari me vellent, causam pro qua ploro non ignorarent. Si enim non ignorarent cur ploro, cur dicunt michi : Quid ploras? An interrogant, ut plorare prohibeant?

Queso, non hoc michi suadent [suadeant], alioquin me interficiant. Quid plura |? Ego illis non obediam, et dum vivo [vivam] plorare non desinam, donec Dominum meum inveniam. Sed quid faciam, nisi ipsum inveniam? Quo me convertam? Ad quem ibo |? A quo consilium petam? Quem percunctabor |? Quis michi miserebitur? Quis consolabitur |? Quis indicabit michi quem diligit anima mea, ubi positus sit, ubi cubat [cubet], ubi quiescat? Queso, nunciate illi quia amore langueo et dolore defficio |; nec est dolor sicut dolor meus. Revertere, dilecte vir, revertere, dilecte votorum meorum! O amabilis! O desiderabilis! Redde michi leticiam salutaris presencie, ostende michi faciem tuam. Sonet vox tua in auribus meis. Vox enim tua dulcis et facies tua decora! O spes mea! Ne confundas me ab expectacione mea! Demonstra faciem tuam michi et sufficit anime.

Cum Maria sic doleret et sic fleret, et cum hec dixisset, conversa est retrorsum et vidit Jhesum stantem et nesciebat quia Jhesus est |, et dicit ei Jhesus | : Mulier, quid ploras? Quid queris |[1]?

Ipsa paulo ante occulos suos, cum magno dolore tum cordis sui, viderat speciem suam [tuam] suspendi in ligno, et tu nunc dicis: Quid ploras? Ipsa in die tercia ante unxerat manus tuas, quibus sepe benedicta fuerat, et [viderat] pedes tuos, quos deosculata fuerat et quos lacrimis irrigaverat, clavis affigi |, et tu nunc dicis | : Quid ploras? Nunc insuper corpus tuum sublatum estimat, ad quod ungendum, ut se quoquo modo consolaretur, veniebat |, et tu dicis | : Quid ploras? Quem queris |? Dulcis magister, ad quid, queso, provocas spiritum hujus mulieris |? Ad quid provocas animum ejus? Tu scis quia te solum querit, te solum diligit, pro te omnia contempnit |, et tu dicis | : Quid queris? Tota pendet in te, et tota manet in te, et tota desperat de se, ita querat [querit] te, ut nichil querat, nichil cogitat

1, S. Joan., xx, 14, 15.

[cogitet] preter te. Ideo forsitan non cognoscit te, quia non est in se, sed pro te est extra se. Cur ergo dicis ei : Cur ploras? Quem queris? An putas quia ipsa dicat : Te ploro, te quero, nisi tu prius inspiraveris et dixeris in corde suo | : Ego sum quem queris et quem ploras? An putas quia ipsa cognoscat te, quamdiu volueris celare te |?

Ut ipsa existimans quia ortolanus [hortulanus] esset, dixit ad eum | : Domine, si tu sustulisti eum, dicito michi ubi posuisti eum |, et ego eum tollam |[1]. O dolor innumerabilis | ! O amor mirabilis ! Mulier ista, quasi densa dolorum nube obtecta, non videbat solem qui mane surgens radiabat per fenestras ejus |, qui per aures corporis jam intrabat in domum cordis sui ! Sed quoniam languebat amore, isto amore sic occuli cordis caliginabant, ut non videret quoniam videbat | :[non] videbat enim Jhesum, quia nesciebat quia Jhesus est |. O Maria, si queris, cur [non] agnoscis Jhesum |? Ecce Jhesus venit ad te, et quid queris | querit a te |, et tu ortholanum [hortulanum] eum existimas ! Verum quidem est quod existimas. Sed tamen tu in hoc erras dum eum, si ortholanum [hortulanum] eum existimas, non Jhesum non agnoscas |. Est enim Jhesus |, et est ortolanus [hortulanus], quia ipse seminat omne semen bonum in orto [horto] anime sue [tue] et in cordibus fidelium suorum. Ipse omne semen bonum plantat et rigat in animabus sanctorum |, et ipse est Jhesus qui tecum loquitur |. Sed forsitan eumdem non agnoscis, quia tecum loquitur. Mortuum enim queris et viventem non cognoscis |. Nunc in veritate comperi hanc esse causam pro qua a te recedebat et pro qua tibi non apparebat. Cur enim tibi appareret, quoniam non querebas eum |? Certe querebas quod non erat |, et non querebas quod erat. Tu querebas Jhesum et non querebas Jhesum, ideoque videndo Jhesum, nesciebas Jhesum |.

1. S. Joan., xx, 15.

O dulcis et pie magister, omnino excusare non audeo hanc discipulam tuam, non possum libere deffendere hunc errorem suum. Sed tamen errabat, quia talem te requirebat | qualem te viderat |, et qualem te positum in monumento relinquerat [reliquerat]. Videbat quippe deffunctum corpus tuum de cruce et deponi et in monumento reponi |; tantusque dolor eam invaserat de morte tua |, ut non posset sperare de vita tua, ut nichil posset cogitare de resurrectione tua |. Denique Joseph posuit in monumento corpus tuum | : Maria pariter sepelivit ibi spiritum suum et ita indissolubiliter sepelivit ibi spiritum suum, et ita indissolubiliter vixit et quodam modo univit cum tuo, ut facilius posset separari animam se vivificantem a vivente corpore suo, quam spiritum te diligentem a deffuncto corpore tuo |. Spiritus enim Marie Magdalene erat in corpore tuo [magis] quam in corpore suo, cumque ipsa requirebat corpus tuum, requirebat et pariter spiritum tuum [suum], et ubi perdidit corpus tuum, perdidit cum eo spiritum suum |. Quid ergo mirum si te nesciebat, que non habebat spiritum quo scire te debeat? Redde ergo ei spiritum sanctum quem habet in se corpus tuum, moxque recuperabit cor suum et relinquet errorem suum. Sed quo modo errabat, que sic pro te dolebat et sic te amabat? Certe si errabat, indubitanter dico quod ipsa errare se dubitabat, et hic error non procedebat ab errore, sed ab amore et dolore |. Igitur, misericors et juste judex, amor, quem habet in te et dolor quem habet pro te, excuset eam apud te. Si forte errat de te, ne attendas ad mulieris errorem, sed ad discipule amorem que, non pro errore, sed pro dolore et amore, plorat et dicit tibi : Domine, si tu sustulisti eum, dicito michi ubi posuisti eum et ego eum tollam[1]. O quam scienter nescit! O quam docte errat | ! Angelis dixit : Tulerunt et posuerunt eum. Et non dixit : Tulistis et posuistis |; quia angeli neque de

1. S. Joan., xx. 15.

monumento detulerunt eum [te] neque in aliquo loco te posuerunt|. Tibi vero dixit : Si tu sustulisti eum et posuisti, quia revera te ipsum de monumento [sustulisti], et ipsum cognoscis ut non sit necesse querere ab aliis ubi est Jhesus. Sed tu magis indicabis eum, « annuncians aliis [discipulis] quia vidi Dominum et hec dixit michi[1] ; » cui est honor et gloria cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen.

Explicit omelia beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene.

II

HILDUIN, CHANCELIER DE NOTRE-DAME.

Nous ne connaissons rien de précis sur la vie de ce prédicateur. Hémeré (*De Academia Parisiensi*, p. 110 et 114) fait mention de deux chanceliers de ce nom qui ont vécu à peu d'années de distance dans la seconde moitié du douzième siècle. « Hilduinus subscribit literis Mauritii episcopi, quibus antistes ille confirmat omnes donationes factas ecclesiæ S. Victoris... anno 1160. — Hilduinus alter qui subscripsit literis Hervei decani.... Eodem Herveo decano Galone succentore, anno 1189, per manum Hilduini cancellarii. » Nous ne savons pas auquel des deux appartiennent les sermons contenus, Bibliothèque d'Orléans[2], ms. lat., M/176, in-4°, 288 pages, sur 2 colonnes, XIII° siècle. On y lit, f° 211 : « Sermo magistri Hilduini canonici, in festivitate sanctorum Petri et Pauli ; — f° 213, sermo magistri Hilduini, in festo beati Augustini ; — f° 215, sermo magistri Hilduini, in annunciatione beate Virgi-

1. S. Joan., XX, 18.

2. Nous devons ces renseignements et la copie suivante à l'extrême obligeance de M. Jules Doinel, archiviste du département du Loiret.

nis ; — f° 217, sermo magistri Hilduini canonici, in cena Domini ; — f° 219, sermo ejusdem in festo sancti Dionisi ; — f° 220, sermo ejusdem in cena Domini ; — f° 222, sermo in festo sancti Maglorii ; — f° 223, sermo ejusdem in festo apostolorum Petri et Pauli ; — f° 225, sermo ejusdem in festo sancti Augustini ; — f° 226, sermo ejusdem in cena Domini. » Nous publions le panégyrique de saint Denis, sermon subtil et rimé qui fut prêché à l'école cathédrale de Notre-Dame[1].

SERMO EJUSDEM IN FESTO SANCTI DIONISI[I].

Statues levitas in conspectu Aaron et filiorum ejus[2]. Hinnulus cervorum ad lectum suum revertitur ; rivulus sciciens ad proprii fontis scaturiginem reflectitur. Bibite ergo et inebriamini, karissimi, aquam sapientie quam mihi propinastis. Gustate et videte lactis dulcedinem quam ab uberibus consolationis vestre ori meo instillatis. In me ergo respicite imaginis vestre formulam ; in me audite doctrine vestre veritatem ; in me odorate spiritus vestri jocunditatem ; in me gustate lactis vestri dulcedinem, in me plasmate plasmationis vestre formationem. Patris enim vestri, patrui et patroni mei, in Domino sum filius, cujus cineres mortuos sed nomen vivum complecti habetur locus, et ideo huic ecclesie, cui prefuit et profuit, teneor semper esse devotus. « Utinam ergo sustineretis modicum quid insipiencie mee, sed et supportate me. Emulor enim vos Dei emulatione[3]. » Verumtamen, si in hiis verbis que prelibavimus, attingatur tantum litteralis intellectus, percipitur a Domino, Moyse vero eligitur ordo leviticus. Porro bruttis animalibus paleam littere relinquamus, et de medulla tritici panem vite confestim filiis porrigamus.

1. V. le texte : « Huic ecclesie cui prefuit..., docet vos commorari libenter in tam spacioso et specioso claustro... »
2. Num., VIII, 13. — 3. II Cor., XI, 1.

Levitarum officium nobis spiritualiter convenire non dubitatur, si interpretatio hujus nominis « Levi » intelligatur. Levi enim cum dicitur, « assumptus » interpretatur. Intelligimus vero hic « assumptus » de malo in bonum, de bono in meliorem, de meliore in optimum statum. Primus est incipientium, vero secundus progrediencium, tertius perveniencium. Primus certificat, secundus roborat, tertius consummat. De primo generaliter Ecclesia, dicens in psalmo : « Misit de summo, et accepit me : et assumpsit me de aquis multis[1]. » Vide secundo in Evangelio : « Assumpsit Jesus Petrum et Jacobum et Johannem[2]. » De tertio iterum in psalmo : « Beatus quem elegisti et assumpsisti : inhabitabit in atriis tuis[3]. » Vos ego, viri levite, debetis appellari non tantum de infidelitate ad fidem, sed de fide ad religionis ordinem assumpti, cum talari tunica Joseph, de lucta ad bravium superne vocationis assumendi. Levitas tales commendat Spiritus sanctus dicens Xristo : « Statues levitas in conspectu Aaron, etc. » Verum statuuntur a Xristo mali, statuuntur boni, statuuntur beati, statuentur reprobi. Mali vero statuuntur posterius, boni interius, beati superius, reprobi inferius. Statuuntur mali posterius in memoria peccatorum ex conscientia remordente, boni interius ex propositi firmitate, beati superius in eterna beatitudine, reprobi inferius in inferni profunditate. Qualiter statuantur mali a Domino in conscientia dicit Psalmista loquens in Domini presentia : « Arguam te, et statuam contra faciem tuam[4]. » Quoniam statuat bonos interius, dicit loquens de regno David in figura : « Ego stabiliam regnum ejus[5]. » Qualiter statuentur beati et reprobi dicit Veritas evangelica : « Statuet oves quidem a dextris, hedos autem a sinistris[6]. » Sicut autem ostendit qui statuentur, ita consequenter demonstrat ubi, dicens : « In conspectu Aaron. » Et cum Aaron sic frequenter legitur, « montanus »

1. Ps. XVII, 17. — 2. S. Marc, XIV, 33. — 3. Ps. LXIV, 5.
4. Ps. XLIX, 21. — 5. Par., XVII, 11. — 6. S. Matth., XXV, 33.

interpretatur. « Montanus » iste de quo nunc agimus pater et patronus noster Dionisius. Montium vero alius est secularis sapientie, alius fidei Xristiane, alius contemplationis divine, alius martirii et corone. Ad primum ascenderunt philosophi, ad secundum omnes Xristiani, ad tercium prelati, ad quartum contemplativi, ad quintum Thore filii. De primo habetis in psalmo : « Transferentur montes in cor maris[1]. » Ad secundum invitat nos vox Ysaye dicentis : « Venite, ascendamus ad montem Domini[2]. » De tercio iterum in psalmis : « Incipiunt montes pacem populo[3]. » Ad montem contemplationis ascenderat qui dicebat se raptum fuisse usque ad tercium celum. Ad quintum ascendebat Dominus cum dicebat : « Ecce ascendimus Jerosolimam et filius hominis tradetur ut crucifigatur[4]. » Qualiter per hos omnes montes ascenderit noster montanus in promtu est ut videamus.

A monte philosophie secularis cui prefuit Ariopagi, ascendit ad montem fidei. A fide Xristiana promotus est a beato Paulo in dignitate ecclesiastica. A dignitate prelationis sublatus est ad arcem contemplationis. Ita disposuit ordo curie celestis, et quod non licuit magistro suo loqui, potuit ab eo et conscribi. Inde descendens ad partes occidentis, ascendit ad culmen passionis. Verum in monte coronam victorie de manu Domini meruit accipere. Porro Aaron noster ne videatur maledictioni subjacere hostilitatis, habundavit multiplicatione prolis. Tanquam Aaron, Nadab et Abiu filios habuit, illos scilicet quos in seculari sapientia genuit. Qui quare elegerunt seculari sapientie operam dare, tanquam alienum ignem offerentes, divino combusti sunt igne. Beati vero Rusticus et Eleutherius fideles ejus socii, tanquam Eleazar et Ythamar in ministerium domus Domini sunt ei reservati; et ii sunt nostri Aaron filii, filii itaque per invitationem conversationis. Quare hii sancti vivi a beati

1. Ps. XLV.— 2. Isa., III. — 3. Ps. LXXI, 3. — 4. S. Marc, X, 33.

Dionisii nunquam sustinuerunt abesse presentia, filii per imitationem fidei et confessionis; quare eos in unum interrogatio percussoris invenit. Interrogati, unum et verum in Trinitate Dominum confitentur, filii per imitationem passionis. Terrore subjuncto, multis sunt afflicti injuriis et suppliciis macerati, filii et ad optionem hereditatis. In hac ergo fidei constantia permanentes, reddentes terre corpora, beatas celo animas intulerunt.

In conspectu vero hujus Aaron et filiorum ejus a vero Moyse, id est Xristo, statuti estis, non tantum ut conspiciamini ab eis, sed ut eos conspiciatis non in loculis aureis vel argenteis, sed in imitatione passionis. Quare si compatimur et conregnabimus[1]. Si ergo pro vobis a lictoribus elegerunt loris durissimis flagellari, non debetis indignari si levi virga pro vestris excessibus, oportet vos aliquando emendari. Si inclusi sunt, in carcere glutinati teterrimo, decet vos commorari libenter in tam spacioso et specioso claustro. Si positi sunt in fornace, et vos debetis fornacem temptacionum sustinere. Si securi occurerunt leonibus, et vos, prelati, debetis vos murum pro domo Dei opponere malis principibus. Si extensi sunt in catasta, et vos, prelati, extendite manus vestras ad caritatis opera. Si pro vobis detruncati sunt capite, et vos caput omnis peccati sine superbia deponite. Initium enim omnis peccati superbia est, que natione celestis sublimium montes inhabitat, sub cinere latitans et cactis; et descendentes de monte superbie illud portetis in manibus, ut humilitatem, quam habetis in cordibus, ostendatis in operibus. Alioquin patrem vestrum senem et decrepitum iterum trahetis ad martirium, qui, etsi non paciatur de cetero in se, paciatur de filiorum compassione. Si enim sub virga discipline murmuratis, ipsum cum lictoribus loris et scorpionibus cruentatis. Si in claustro sedere non vultis, in

1. II Tim., II, 12.

carcere teterrimo eum retruditis. Si ad illicita muneralia, ad spoliandos pauperes colonos vestros manus porrigatis, in catasta eum extenditis. Si temptationi carnalium voluptatum succumbitis, in fornace eum comburitis. Si vos, prelati, majorum principum infestationi in jure vestre ecclesie ceditis, beatum Dionisium leonibus ad devorandum exponitis. Si vos, subditi, prelatis vestris per elationem non obeditis, sanctis martyribus hebetatis securibus capita amputatis. Parcite ergo in vobis patri vestro, tam vobis benigno. Parcite seni fesso et decrepito, ne forte, quod absit! qui victor est in se vincatur in defectu milicie sue. Sed pocius ad hoc laborate ut, cum ab hoc loco occurret Domino in judicio cum corona gloriose victorie sue, non solus ei occurrat, quod tanto principi videtur erubescibile : sed et cum corona milicie sue, que vos estis, si digne ei militatis. Quod ipse nobis et vobis parare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto unus est Dominus, cum venerit judicare vivos et mortuos et seculum per ignem. Amen.

III

TABLE DES PRÉDICATEURS

Abélard, 73, 249, 296, 337.
Absalon de Saint-Victor, 92, 126, 252, 254, 255, 260, 276, 278, 290, 324.
Achard de Saint-Victor, 124, 217.
Adam de Perseigne, 89, 194, 278, 279, 325, 349, 359, 363.
Adam le Prémontré, 10, 12, 135, 195, 311, 359.
Aelrède, 109, 248, 274, 310, 314, 324, 332, 348, 364.
Alain de Lille, 12, 88, 235, 255, 262, 280, 292, 325, 335, 345.
Amédée de Lausanne, 44, 194, 262, 296, 349, 350, 360, 363.
Anselme de Cantorbéry (saint), 29, 140, 223, 225, 351, 373.
Arnauld de Bresce, 162.
Arnoul, 182.
Arnoul de Lisieux, 47, 236, 273.
Baudouin, 182.
Baudouin des Fordes, 81.
Bernard (saint), 13, 14, 20, 23, 92, 149, 164, 182, 186, 205, 209, 241, 248, 256, 262, 280, 287, 312, 324, 330, 332, 334, 336, 348, 350.
Bernard de Cluny, 77, 194.
Bernard de Tiron, 142, 144, 147.
Clément, 154.
Chrétien de Saint-Pierre de Chartres, 16, 71, 174, 255, 310.
Drogon, 43.
Élie de Coxida, 89.
Éon, 161.
Ernauld de Bonneval, 84, 251, 256, 331, 337.
Étienne Harding, 78, 208.
Étienne de Tournay, 26, 51, 214, 220, 234, 252, 257, 292.
Évrard, 154.
Foulques de Neuilly, 150.
Garnier de Langres, 50, 239, 251, 255, 259, 290, 314, 350.
Gautier de Saint-Victor, 8, 123.
Geoffroy d'Auxerre, 92, 100, 106, 111, 264, 316, 321.
Geoffroy Babion, 4, 12, 61, 235, 272, 295, 314, 325, 334.
Geoffroy du Loroux, 43.
Geoffroy de Mailros, 86, 140, 204, 205, 272, 273, 295, 335, 349.
Geoffroy de Troyes, 10, 53, 275, 278, 282, 287, 292, 297.

Geoffroy de Vendôme, 127, 349.
Gérard d'Angoulême, 182.
Gibbuin de Troyes, 52, 278, 287, 362.
Giraud de la Sale, 145, 147.
Gislebert d'Évreux, 202.
Gislebert de Hoy, 12, 23, 25, 92, 108, 152, 241, 242, 288.
Godefroy, 125.
Guarin, 6, 124, 214.
Guerric d'Igni, 24, 82, 92, 211, 219, 240, 310, 334.
Guibert de Nogent, 7, 14, 67, 149, 235, 236, 249, 258, 299.
Guillaume de Tyr, 150.
Haimon de Châlons-sur-Marne, 185.
Henri de Saint-Victor, 125.
Henri l'Hérétique, 20, 157.
Hildebert, 37, 153, 159, 183, 237, 252, 255, 261, 279, 285, 296, 311, 313, 325, 363.
Hilduin, 383.
Hugues de Cluny, 72, 227.
Hugues de Saint-Victor, 5, 12, 14, 92, 115, 193, 216, 248, 253, 254, 260, 311, 313, 328, 336, 337, 339, 350.
Isaac de l'Étoile, 22, 25, 78, 92, 184, 185, 334, 346, 364.
Jean de Saint-Ouen, 65.
Joachim, 325.
Lambert, 11, 279.
Léger de Bourges, 33, 92, 203, 284.
Marbode, 36.
Maurice de Sully, 7, 48, 191, 261, 298, 303, 313, 315, 350.
Milon de Térouane, 303.
Moine de Marmoutiers, 68, 199, 288.
Nicolas de Clairvaux, 15, 109, 251, 354.
Norbert (saint), 11, 128, 181, 262, 325.
Odon, chanoine de Saint-Augustin, 127, 230, 283.
Odon de Cambrai, 31.
Odon de Morimond, 85, 344.
Odon de Saint-Maur-les-Fossés, 70, 198, 317, 365.
Odon de Saint-Victor, 17, 126.
Pierre de Blois, 63, 153, 175, 194, 214, 256.
Pierre de Bruys, 156.
Pierre de Celle, 14, 68, 92, 184, 194, 239, 251, 255, 257, 328.
Pierre de Cluny, 203.
Pierre le Chantre, 50.
Pierre Comestor, 122, 214, 239, 250, 251, 289, 290, 292, 344, 345, 348, 369.

Pierre l'Ermite, 148.
Pierre Lombard, 46, 152.
Pierre de Poitiers, 27, 54, 143, 178, 280, 284, 293, 330.
Pierre de Roussi, 12.
Pierre le Vénérable, 76, 203.
Radbode II, 28, 198, 302, 355.
Raoul Ardent, 10, 12, 13, 55, 174, 193, 194, 248, 250, 251, 262, 283, 285, 287, 298, 312, 324, 326.
Raoul de Liége, 279.
Richard de Saint-Victor, 8, 13, 16, 121, 255, 294, 340.
Robert d'Arbrissel, 19, 142, 143, 147.
Rodolphe, 308.
Serlon de Savigny, 85, 254.
Serlon de Sées, 34, 276, 300.
Tanchelme, 19, 155.
Terric, 163.
Théoffroy d'Epternac, 68.
Thierry de Saint-Tron, 72.
Valdo, 163.
Vital de Mortain, 10, 21, 142, 146, 147, 181, 262, 300, 316.
Yves de Chartres, 32, 276, 296.

IV

TABLE DES MANUSCRITS

Bibliothèque de l'Arsenal,		mss. lat.	373	123.
—	—	—	400	51, 286.
—	—	ms. fr.	2111	48, 261, 303, 353.
—	Fougères,	mss. lat.	Vita S. Vitalis	10, 21, 146, 176, 182, 300, 316.
—	Ste-Geneviève,	—	D1 27	26, 51, 234, 252, 292.
—	—	—	D1 28	123, 346.
—	—	—	CCL 30	51.
—	—	ms. fr.	D1 21	48, 199, 238, 243, 244, 245, 246, 247, 314, 364.
—	Mazarine,	mss. lat.	958	48.
—	—	—	962	123.
—	Nationale,	—	476	92, 100, 112, 113, 321.
—	—	—	576	31, 223.
—	—	—	1787	31.
—	—	—	1851	31.
—	—	—	2531	119.
—	—	—	2594	47, 85, 112, 120, 349.
—	—	—	2602	123.
—	—	—	2603	123.
—	—	—	2622	30, 225.
—	—	—	2681	85.
—	—	—	2949	48, 191, 192.
—	—	—	2950	123.
—	—	—	2951	123.
—	—	—	2952	123.
—	—	—	3010	86.
—	—	—	3537	46, 47, 152.
—	—	—	3548	176, 185, 186, 200, 202, 352.
—	—	—	5343	128.
—	—	—	5505	123.
—	—	—	8433	12, 61, 325.
—	—	—	12020	44.
—	—	—	12293	27, 54, 55, 178, 280, 284.

Bibliothèque	Nationale,	mss. lat.	12410	76.
—	—	—	12411	68.
—	—	—	12412	68, 199, 288.
—	—	—	12413	16, 71, 72, 174, 285, 310.
—	—	—	12415	43, 123.
—	—	—	13090	72, 227, 228, 229.
—	—	—	13374	43, 44.
—	—	—	13419	109.
—	—	—	13574	48.
—	—	—	13582	123.
—	—	—	✓ 13586	9, 43, 48, 53, 275, 278, 283, 287, 292, 297.
—	—	—	13659	48.
—	—	—	13774	48, 123, 126.
—	—	—	14193	17, 44, 127, 230, 231.
—	—	—	14470	213, 220, 255, 294, 328.
—	—	—	14515	123, 125.
—	—	—	14525	92, 120, 126, 127, 252, 254, 255, 260, 276, 278, 324.
—	—	—	14588	6, 124, 125, 214.
—	—	—	14589	9, 48, 114, 263.
—	—	—	14590	124, 125, 324, 342, 363.
—	—	—	14592	51.
—	—	—	14593	27, 54, 55, 143, 203, 293, 330.
—	—	—	14652	52, 198, 365.
—	—	—	14799	88.
—	—	—	14804	23, 256, 277, 293.
—	—	—	14818	120.
—	—	—	14859	50, 88, 89.
—	—	—	14873	123.
—	—	—	14881	125.
—	—	—	14886	235, 236, 237.
—	—	—	14899	123.
—	—	—	14932	81, 82, 119, 123, 293.
—	—	—	14933	61.
—		—	14934	4, 6, 12, 32, 48, 61, 63, 119, 120, 123, 193, 235, 248, 253, 254, 260, 296, 311, 315, 329, 344, 336, 337, 350, 359.

Bibliothèque	Nationale,	mss. lat.	14935	51, 52, 220, 257.
—	—	—	14936	126, 292.
—	—	—	14937	48, 53, 123, 278, 362.
—	—	—	14948	48, 115, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127.
—	—	—	14953	203, 254.
—	—	—	14959	176, 315.
—	—	—	14961	173.
—	—	—	15005	235, 236, 344.
—	—	—	15010	51.
—	—	—	15033	124.
—	—	—	15157	107.
—	—	—	15381	86.
—	—	—	15696	255.
—	—	—	15951	8, 121.
—	—	—	15959	119, 216, 219.
—	—	—	16331	123, 124.
—	—	—	16461	123, 124, 125, 323.
—	—	—	16463	48.
—	—	—	16502	125.
—	—	—	16505	123.
—	—	—	16506	12, 255, 283, 297.
—	—	—	16699	123.
—	—	—	16709	123.
—	—	—	17251	61.
—	—	—	17282	89, 124, 359.
—	—	—	17514	135.
—	—	—	18170	46, 47.
—	—	—	18171	123.
—	—	—	18172	88, 89, 255, 280, 292, 325, 335, 345.
—	—	—	18178	86, 87, 111, 141, 204, 205, 273, 295, 335, 344, 349.
—	—	mss. fr.	187	48.
—	—	—	13314	7, 48, 49, 191, 192, 298, 313, 315.
—	—	—	13315	48.
—	—	—	13316	254, 258, 310, 355, 362.
—	—	—	13317	48.
—	—	—	20039	353.
—	—	—	24768	186.
—	—	—	24838	48, 192, 362.

Bibliothèque de Saint-Omer,		ms. lat.	216	120.
—	d'Orléans,	ms. lat.	M/176	383.
—	de Reims,	ms. lat.	E 355/365	120.
—	de Troyes,	mss. lat.	259	13, 16, 121, 124, 294.
—	—	—	425	123.
—	—	—	433	81.
—	—	—	450	86.
—	—	—	503	92, 106, 112, 316.
—	—	—	757	89, 91, 279.
—	—	—	763	112.
—	—	—	868	112, 113.
—	—	—	1397	51.
—	—	—	1515	123.
—		—	1612	239, 240.
—	—	—	2273	70, 198, 317, 365.

ERRATA

Page 47, ligne 26, *au lieu de* Arnoult, *lisez :* Arnoul.
— 57, ligne 5, *au lieu de* coursier, *lisez :* cavalier.
— 76, ligne 8, *au lieu de* magnificence ! *lisez :* magnificence.
— 99, ligne 11, *au lieu de* relève, *lisez :* relève.
— 107, note 3, *au lieu de* seculi, *lisez :* secli.
— 113, ligne 1, *au lieu de* malo, *lisez :* male.
— 113, ligne 15, *au lieu de* succumbis[1], *lisez :* succumbis[1].
— 122, note 3, *au lieu de* Du Bonlay... rationum, *lisez :* Du Boulay... nationum.
— 125. ligne 13, *au lieu de* legimur, *lisez :* legimus.
— 135, ligne 10, *au lieu de* mértie, *lisez :* mérite.
— 139, ligne 27, *au lieu de* persévéreront, *lisez :* persévèreront.
— 173, note 1, *au lieu de* san va... jai mesperance, *lisez :* s'an va... j'ai m'esperance.
— 176, note 1, ligne 4, *au lieu de* habetis, *lisez :* habeatis.
— 191, ligne 28, *au lieu de* soele, *lisez :* soelé.
— 199, ligne 16, *au lieu de* Cest, *lisez :* C'est.
— 199, ligne 22, *après* venoides, *ajoutez :* [benoites].
— 200, ligne 22, *au lieu de* Beatus[1], *lisez :* Beatus.
— 224, note 2, *au lieu de* vestis... agnenam, *lisez :* vestes... agninam.
— 228, ligne 5, *au lieu de* exire, est in, *lisez :* exire est in.
— 229, ligne 34, *au lieu de* succincte, *lisez :* succincto.
— 235, note 6, *au lieu de* predicatione, *lisez :* predicatio.
— 240, note, ligne 18, *au lieu de* suge, *lisez :* surge.
— 244, lignes 6 et 7, *au lieu de* 1, *mettez :* I.
— 247, lignes 3, 6, 9, *au lieu de* 1, *mettez :* I.
— 247, ligne 4, *au lieu de* duqau, *lisez :* duq'au.
— 339, ligne 17, *au lieu de* jusqu'à ce que l'incendie, finissant, *lisez :* jusqu'à ce que, l'incendie finissant.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE VII

LIVRE PREMIER.

LES PRÉDICATEURS

CHAPITRE PREMIER. — L'ÉLOQUENCE SACRÉE RENAIT AU DOUZIÈME SIÈCLE.
Renaissance de l'éloquence sacrée 3
Zèle des prédicateurs 4
Persécutions 8
Succès mondains 11
Prédicateurs sans mission 13
Admiration mutuelle 14
CHAPITRE II. — POURQUOI L'ÉLOQUENCE SACRÉE RENAIT AU DOUZIÈME SIÈCLE.
Enthousiasme religieux du peuple 18
Sur les places publiques 19
A l'église 20
Enthousiasme religieux des moines 21
Dans les champs 22
Au chapitre 23
CHAPITRE III. — LE CLERGÉ SÉCULIER.
Les évêques 26
Les archidiacres 52
Les chanceliers 54
Les prêtres 55
Les diacres 63
CHAPITRE IV. — LE CLERGÉ RÉGULIER.
Ordre de Saint-Benoît 67
Cluny 72
Cîteaux 77
Clairvaux 92
Saint-Victor 114
Prémontré 128
CHAPITRE V.
Les prédicateurs des conciles 137
Les prédicateurs de la pénitence 140
Les prédicateurs des croisades 148
CHAPITRE VI. — LES HÉRÉTIQUES.
Nombre des hérésies 152
Déclamations des hérétiques 154
Caractères et causes des hérésies 165
CONCLUSION DU LIVRE PREMIER.
La chaire est toute-puissante au douzième siècle 166

LIVRE DEUXIÈME.

LES SERMONS.

CHAPITRE PREMIER. — LANGUE DES SERMONS.
État de la question 169
Thèse de M. Lecoy de la Marche 170
Opinion de M. Hauréau 170
Réponse à M. Hauréau 173
Confirmation de la thèse de M. Lecoy de la Marche 176
Sermons français de saint Bernard 186
Sermons français de Maurice de Sully 191
Latinité des sermons 193
CHAPITRE II. — SUJETS ET GENRES DE SERMONS.
Panégyriques des saints 197
Oraisons funèbres 202
Dialogues 210
Récits dramatiques 214
Allégories 216
Satires 219
Planctus 224
Sermons rimés 227
CHAPITRE III. — COMPOSITION DES SERMONS.
Théories de l'éloquence sacrée au douzième siècle 234
L'Écriture sainte 237
Le Cantique des Cantiques 239
Les évangiles apocryphes 242
Les Pères 247
Les auteurs profanes 250
Les comparaisons 253
Les anecdotes 258
Le plan 261
L'action 262
CONCLUSION DU LIVRE SECOND.
Que dirait Bossuet ? 264

LIVRE TROISIÈME.

LA SOCIÉTÉ D'APRÈS LES SERMONS.

CHAPITRE PREMIER. — LE CLERGÉ SÉCULIER.
Avertissement 271
Les papes 272
Les évêques 275
Les archidiacres 282
Les archiprêtres 283
Les prêtres 283
CHAPITRE II. — LES ÉCOLIERS.
Études 289
Mœurs 292

CHAPITRE III. — LES SEIGNEURS.
Brigandage 295
Corruption 300
Pénitence 304
CHAPITRE IV. — LES JUIFS. — LA MAGIE. — L'ANTECHRIST.
Prédications contre les Juifs 307
Popularité de la magie 312
Le Diable vaincu 315
Aventures du pêcheur Landric 317
Les fantômes féminins 320
Découragement des prédicateurs 323
Attente de l'Antechrist 324
CHAPITRE V. — LES MONASTÈRES.
Nombreuses vocations monastiques 328
Histoire d'une conversion 329
Ferveur 330
Faiblesses 335
Mysticisme à l'abbaye de Saint-Victor 339
L'*acedia* 343
Sa définition 343
Ses effets 344
CHAPITRE VI. — LE CULTE DE NOTRE-DAME.
Les apparitions de la Vierge 348
L'Immaculée Conception 349
La Nativité 352
L'Annonciation 354
Punition de la fileuse Éremburge 355
La Maternité 359
La Purification 361
La Virginité 362
L'Assomption 363
Pèlerinages à l'église Notre-Dame 365
CONCLUSION DU LIVRE TROISIÈME.
Il y a deux civilisations au douzième siècle 368
CONCLUSION GÉNÉRALE 370
APPENDICE 373
Planctus de sainte Madeleine par saint Anselme de Cantorbéry 373
Hilduin, chancelier de Notre-Dame 383
Table alphabétique des prédicateurs 389
Table des manuscrits 392
Errata 396

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

CONSERVED
7-2005 ah
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

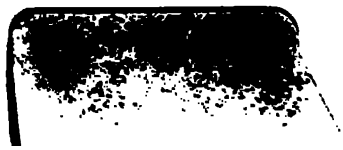

3 2044 036 352 177